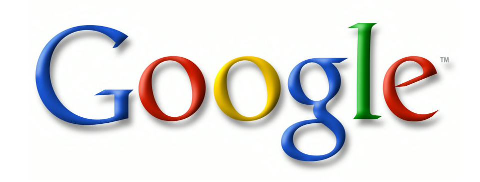
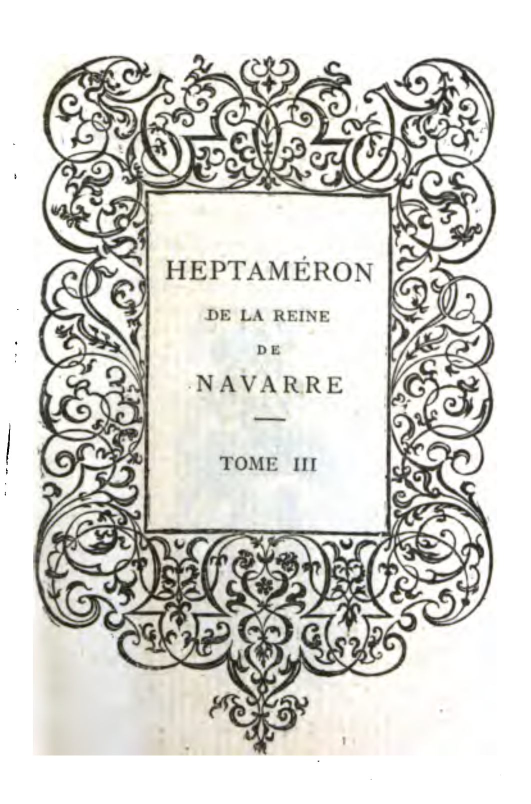

Google





HEPTAMÉRON

DE LA REINE

DE

NAVARRE

TOME III


C. MOTTEROZ

L'HEPTAMÉRON

DE LA REINE

MARGUERITE DE NAVARRE

Avec une Introduction, un Index et des Notes

PAR FÉLIX FRANK

Orné d'un Portrait de la Reine Marguerite
et de douze Dessins de SAHIB
gravés sur bois par A. PRUNAIRE

TOME III



PARIS
Isidore LISEUX, Éditeur
Rue Bonaparte, nº 2
1879



CINQUIESME JOURNÉE

En la cinquiesme Journée, on devise de la vertu des filles et femmes, qui ont eu leur honneur en plus grande recommandation que leur plaisir; de celles aussi qui ont fait le contraire, et de la simplicité de quelques autres.



PROLOGUE

UAND le matin fut venu, ma Dame Oisille leur prépara un desjuner spirituel d'un si très-bon goust, qu'il estoit suffisant pour fortifier le corps et l'esperit; où toute la compaignie fut fort attentive, en sorte qu'il leur sembloit bien

jamais n'avoir ouy sermon qui leur proffitast tant. Et, quand ilz ouyrent sonner le dernier coup de la messe, s'allèrent exercer à la contemplation des sainctz propos qu'ilz avaient entenduz. Après la messe ouïe et s'estre un peu pourmenez, se meirent à table, promettans la Journée présente debvoir estre aussi belle que nulle des passées. Et Saffredent leur dist qu'il vouldroit que le pont demorast encores un mois à faire, pour le plaisir qu'il prenoit à la bonne chère qu'ilz faisoient ; mais l'abbé de léans y faisoit faire bonne diligence, car ce n'estoit pas sa consolation de vivre entre tant de gens de bien, en la présence desquelz n'osoit faire venir ses pèlerines accoustumées. Et quand ilz se furent reposez quelque temps après disné, retournèrent à leur passe-temps accoustumé. Après que chascun eut prins son siège au pré, demandèrent à Parlamente à qui elle donnoit sa voix. — « Il me semble, » dist-elle, « que Saffredent sçaura bien commencer ceste Journée, car je luy voy le visaige qui n'a point d'envie de nous faire pleurer. — Vous serez doncq bien cruelles, mes Dames, » dist Saffredent, « si vous n'avez pitié d'un Cordelier, dont je vous voys compter l'histoire ; et, encores que, par celles que aucuns d'entre nous ont cy-devant faictes des religieux, vous pourriez

penser que sont cas advenus aux pauvres Damoiselles, dont la facilité d'exécution a faict sans craincte commencer l'entreprinse : mais, affin que vous congnoissiez que l'aveuglement de leur folle concupiscence leur oste toute craincte et prudente considération, je vous en compteray d'un, qui advint en Flandres. »





XLIe NOUVELLE



La nuict de Noel, une Damoiselle se présenta à un Cordelier, pour estre ouye en confession, lequel luy bailla une pénitence si estrange, que, ne la voulant recevoir, elle se leva de devant luy, sans absolution ; dont sa maistresse avertie feit fouetter le Cordelier en sa cuisine, puis le renvoya lié et garroté à son gardien.



'ANNÉE que ma Dame Marguerite d'Autriche vint à Cambray, de la part de l'Empereur son nepveu, pour traicter la paix entre luy et le Roy très-Chrestien, de la part duquel se trouva sa mère ma Dame Loïse de Savoie; et estoit en la compaignie de ladicte Dame Marguerite la Comtesse d'Aiguemont, qui emporta en ceste compaignie le bruict d'estre la plus belle de toutes les Flamandes. Au retour de ceste grande assemblée, s'en retourna la Comtesse d'Aiguemont en sa maison, et, le temps des advenz venu, envoya en un convent de cordeliers demander un prescheur suffisant et homme de bien, tant pour prescher que pour confesser elle et toute sa maison. Le gardien chercha le plus creu digne qu'il eust de faire tel office, pour les grands biens qu'ilz recepvoient de la maison d'Aiguemont et de celle de Fiennes dont elle estoit. Comme ceulx qui sur tous autres religieux désiroient gaingner la bonne estime et amitié des grandes maisons, envoyèrent un prédicateur, le plus apparent

de leur convent; lequel, tout le long des advenz, feit très-bien son debvoir; et avoit la Comtesse grand contentement de luy. La nuyct de Noël, que la Comtesse vouloit recepvoir son Créateur, feit venir son confesseur. Et, après s'estre confessée en une chappelle bien fermée, afin que la confession fust plus secrette, laissa le lieu à sa Dame d'honneur, laquelle, après soy estre confessée, envoya sa fille passer par les mains de ce bon confesseur. Et, après qu'elle eut tout dict ce qu'elle sçavoit, congneut le beau père quelque chose de son secret: qui luy donna envie et hardiesse de luy bailler une pénitence non accoustumée. Et luy dist: « Ma fille, voz péchez sont si grandz,
» que, pour y satisfaire, je vous baille en
» pénitence de porter ma corde sur vostre
» chair toute nue. » La fille, qui ne luy vouloit désobéir, luy dist: — « Baillez-
» la-moy, mon père, et je ne fauldrai de
» la porter. — Ma fille, » dist le beau père,
« il ne seroit pas bon de vostre main; il
» fault que les miennes propres, dont
» vous debvez avoir l'absolution, la vous
» ayent premièrement ceinte; puis après,

» vous serez absoulte de tous voz pé-
» chez. » La fille, en pleurant, respond
qu'elle n'en feroit rien.— « Comment, »
dist le confesseur, « estes-vous une héré-
» ticque, qui refusez les pénitences se-
» lon que Dieu et nostre mère saincte
» Église l'ont ordonné ? — Je use de la
» confession, » dist la fille, « comme l'É-
» glise le commande, et veulx bien re-
» cepvoir l'absolution et faire la péni-
» tence, mais je ne veulx point que vous
» y mettiez les mains ; car, en ceste sorte,
» je refuse vostre pénitence. — Par
» ainsy, » dist le confesseur, « ne vous
» puis-je donner l'absolution. » La Da-
moiselle se leva de devant luy, ayant la
conscience bien troublée, car elle estoit
si jeune, qu'elle avoit paour d'avoir
failly, au refuz qu'elle avoit faict au beau
père. Quant ce vint après la messe, que
la Comtesse d'Aiguemont reçut le *corpus
Domini*, la Dame d'honneur, voulant
aller après, demanda à sa fille si elle
estoit preste. La fille, en pleurant, dist
qu'elle n'estoit point confessée. — « Et
» qu'avez-vous tant faict avecq ce pres-
» cheur ? » dit la mère. — « Rien, » dist

la fille, « car, refusant la pénitence qu'il
» m'a baillée, m'a refusé aussi l'absolu-
» tion. » La mère s'enquist saigement, et congneut l'estrange façon de pénitence que le beau père vouloit donner à sa fille; et, après l'avoir faict confesser à un aultre, receurent toutes ensemble. Et, retournée la Comtesse de l'église, la Dame d'honneur luy feit la plaincte du prescheur, dont elle fut bien marrye et estonnée, veue la bonne opinion qu'elle avoit de luy. Mais son courroux ne la peut garder, qu'elle ne rist bien fort, veu la nouvelleté de la pénitence. Si est-ce que le rire n'empescha pas aussy, qu'elle ne le feit prendre et battre en sa cuisine, où à force de verges il confessa la vérité. Et, après, elle l'envoya piedz et mains liez à son gardien, le priant que une aultre fois il baillast commission à plus gens de bien de prescher la parolle de Dieu.

« Regardez, mes Dames, si en une maison si honnorable ilz n'ont point de paour de déclairer leurs follies, qu'ilz peuvent faire aux pauvres lieux où ordinairement ilz vont

faire leurs questes, où les occasions leur sont présentées si facilles, que c'est miracle quand ilz eschappent sans scandalle. Qui me faict vous prier, mes Dames, de tourner vostre mauvaise estime en compassion. Et pensez que celluy qui aveugle les cordeliers, n'espargne pas les Dames, quand il le trouve à propos. — Vrayement, » dist Oisille, « voylà un bien meschant cordelier: estre religieux, prestre et prédicateur, et user de telle villenye, au jour de Noël, en l'église et soubz le manteau de confession, qui sont toutes circonstances qui aggravent le péché! — Il semble à vous ouyr parler, » dist Hircan, « que les cordeliers doibvent estre anges ou plus saiges que les aultres ? Mais vous en avez tant ouy d'exemples, que vous les debvez penser beaucoup pires; et il me semble que cestuy-cy est bien à excuser, se trouvant tout seul, de nuyct, enfermé avecq une belle fille. — Voyre, » dist Oisille, « mais c'étoit la nuyct de Noël. — Et voylà qui augmente son excuse, » dist Simontault, « car, tenant la place de Joseph auprès d'une belle vierge, il vouloit essayer à faire un petit enfant, pour jouer au vif le mistère de la Nativité. — Vrayement, » dist Parlamente, « s'il eust pensé à Joseph et à la vierge Marie, il n'eust pas eu la volunté si meschante. Toutesfois, c'estoit un homme

de mauvais vouloir, veu que, pour si peu d'occasion, il faisoit une si meschante entreprinse. — Il me semble, » dist Oisille, « que la Comtesse en feit si bonne punition, que ses compaignons y pouvoient prendre exemple. — Mais assavoir-mon, » dist Nomerfide, « si elle fit bien de scandaliser ainsy son prochain ; et, s'il eust pas mieulx vallu qu'elle luy eust remonstré ses faultes doulcement, que de divulguer ainsy son prochain ? — Je croy, » dist Geburon, « que ce eust esté bien faict ; car il est commandé de corriger notre prochain entre nous et luy, avant que le dire à personne ny à l'Église. Aussy, depuis que un homme est eshonté à grand peyne, jamais se peut-il amender, parce que la honte retire autant de gens de péché, que la conscience. — Je croy, » dist Parlamente, « que envers chascun se doibt user le conseil de l'Évangile, sinon envers ceulx qui la preschent et font le contraire, car il ne fault point craindre à scandaliser ceulx qui scandalizent tout le monde. Et me semble que c'est grand mérite de les faire congnoistre telz qu'ilz sont, afin que nous ne prenons pas un doublet pour un bon rubis. Mais à qui donnera Saffredent sa voix ? — Puis que vous le demandez, ce sera à vous-mesmes, » dist Saffredent, « à qui nul d'entendement

ne la doibt refuser. — Or, puis que vous me la donnez, je vous en voys compter une, dont je puis servir de tesmoing. Et j'ay toujours ouy dire que tant plus la vertu est en un subject débile et foible assaillie de son très-fort et puissant contraire, c'est à l'heure qu'elle est plus louable et se monstre mieulx telle qu'elle est; car si le fort se défend du fort, ce n'est chose esmerveillable, mais si le foible en a victoire, il en a gloire de tout le monde. Pour congnoistre les personnes dont je veulx parler, il me semble que je ferois tort à la vertu, que j'ay veu cachée soubz un si pauvre vestement que nul n'en tenoit compte, si je ne parlois de celle par laquelle ont esté faictz des actes si honnestes: qui me contrainct le vous racompter. »





XLII[e] NOUVELLE

Un jeune Prince meit son affection en une fille, de laquelle, combien qu'elle fust de bas et pauvre lieu, ne peut jamais obtenir ce qu'il en avoit espéré, quelque poursuite qu'il en feit. Parquoy, le Prince, congnoissant sa vertu et honnesteté, laissa son entreprinse, l'eut toute sa vie en bonne estime, et luy feit de grands biens, la mariant avec un sien serviteur.





En une des meilleures villes de Touraine, demouroit un seigneur de grande et bonne maison, lequel y avoit esté nourry, de sa grande jeunesse. Des perfections, graces, beaulté et grandes vertuz de ce jeune Prince, ne vous en diray aultre chose, sinon que en son temps ne trouva jamais son pareil. Estant en l'aage de quinze ans, il prenoit plus de plaisir à courir et chas-

ser, que non pas regarder les belles Dames. Un jour, estant en une église, regarda une jeune fille, laquelle avoit aultresfois en son enfance esté nourrye au chasteau où il demeuroit. Et, après la mort de sa mère, son père se remaria; parquoy elle se retira en Poictou avecq son frère. Ceste fille, qui avoit nom Françoise, avoit une sœur bastarde, que son père aymoit très-fort; et la maria en un sommelier d'eschanssonnerie de ce jeune Prince, dont elle tint aussi grand estat que nul de sa maison. Le père vint à mourir et laissa pour le partage de Françoise ce qu'il tenoit auprès de ceste bonne ville : parquoy, après qu'il fut mort, elle se retira où estoit son bien. Et, à cause qu'elle estoit à marier et jeune de seize ans, ne se voulloit tenir seulle en sa maison, mais se mist en pension chez sa sœur la sommelière. Le jeune Prince, voiant ceste fille assez belle pour une claire brune, et d'une grace qui passoit celle de son estat, car elle sembloit mieulx gentil femme ou princesse, que bourgeoise, il la regarda longuement. Luy, qui jamais encor n'a-

voit aymé, sentyt en son cueur un plaisir non accoustumé. Et quand il fut retourné en sa chambre, s'enquist de celle qu'il avoit vue en l'église, et recongneut que aultresfois en sa jeunesse estoit-elle allée au chasteau jouer aux poupines avecq sa sœur, à laquelle il la feit recongnoistre. Sa sœur l'envoya querir et luy feit fort bonne chère, la priant de la venir souvent veoir : ce qu'elle faisoit, quand il y avoit quelques nopces ou assemblée, où le jeune Prince la voyoit tant voluntiers qu'il pensa à l'aymer bien fort. Et, pour ce qu'il la congnoissoit de bas et pauvre lieu, espéra recouvrer facillement ce qu'il en demandoit. Mais, n'aiant moien de parler à elle, luy envoya un gentil homme de sa chambre, pour faire sa praticque. Auquel, elle, qui estoit saige, craingnant Dieu, dist qu'elle ne croyoit pas que son maistre, qui estoit si beau et honneste prince, se amusast à regarder une chose si layde qu'elle, veu que, au chasteau où il demeuroit, il en avoit de si belles qu'il ne falloit point en chercher par la ville, et qu'elle pensoit qu'il le disoit de luy-

mesmes sans le commandement de son maistre. Quand le jeune Prince entendit cette response, amour, qui se attache plus fort où plus il trouve de résistance, luy feit plus chauldement qu'il n'avoit faict poursuivre son entreprinse. Et luy escripvit une lettre, la priant voulloir entièrement croire ce que le gentil homme luy disoit. Elle, qui sçavoit très-bien lire et escripre, leut sa lettre tout du long, à laquelle, quelque prière que luy en feist le gentil homme, n'y voulut jamais respondre, disant qu'il n'appartenoit pas à si basse personne d'escripre à un tel prince, mais qu'elle le supplioit ne la penser si sotte, qu'elle estimast qu'il eust une telle opinion d'elle, que de luy porter tant d'amityé; et aussy, que, s'il pensoit, à cause de son pauvre estat, la cuyder avoir à son plaisir, il se trompoit; car elle n'avoit le cueur moins honneste que la plus grande princesse de la Chrestienté, et n'estimoit trésor au monde au prix de l'honnesteté et de la conscience, le suppliant ne la vouloir empescher de toute sa vie garder ce trésor, car, pour mourir, elle ne changeroit d'opinion. Le

jeune Prince ne trouva pas ceste response à son gré; toutesfois, l'en ayma-il très-fort et ne faillyt de faire mettre tousjours son siège à l'église où elle alloit à la messe; et, durant le service, addressoit tousjours ses œilz à ceste ymaige. Mais, quand elle l'apperceut, changea de lieu et alla en une aultre chapelle, non pour fuyr de le veoir, car elle n'eust pas esté créature raisonnable, si elle n'eust pas prins plaisir à le regarder, mais elle craingnoit estre veue de luy, ne s'estimant digne d'en estre aymée par honneur ou par mariage, ne voulant aussi d'autre part que ce fust par follye et plaisir. Et, quand elle veid que, en quelque lieu de l'église qu'elle se peust mettre, le Prince se faisoit dire la messe tout auprès, ne voulut plus aller en ceste église-là, mais alloit tous les jours à la plus esloignée qu'elle pouvoit. Et, quand quelques nopces alloient au chasteau, ne s'y vouloit plus retrouver, combien que la sœur du Prince l'envoyast querir souvent, s'excusant sur quelque maladie.

Le Prince, voïant qu'il ne pouvoit parler à elle, s'ayda de son sommelier et luy

promist de grands biens s'il luy aydoit en ceste affaire; ce que le sommelier s'offrit voluntiers, tant pour plaire à son maistre, que pour le fruict qu'il en espéroit. Et, tous les jours, comptoit au Prince ce qu'elle disoit ou faisoit, mais que surtout fuyoit les occasions qui luy estoient possibles de le veoir. Si est-ce que la grande envie qu'il avoit de parler à elle à son ayse luy feit chercher un expédient. C'est que, un jour, il alla mener ses grandz chevaulx, dont il commençoit bien à sçavoir le mestier, en une grande place de la ville, devant la maison de son sommelier, où Françoise demeuroit. Et, après avoir faict maintes courses et saulx qu'elle pouvoit bien veoir, se laissa tumber de son cheval dedans une grand fange si mollement qu'il ne se feit point de mal : si est-ce qu'il se plaingnit assez et demanda s'il y avoit point de logis pour changer ses habillemens. Chascun présentoit sa maison; mais quelqu'un dist que celle du sommelier estoit la plus prochaine et la plus honneste; aussy fut-elle choisie sur toutes. Il trouva chambre bien accou-

strée et se despouilla en chemise, car tous ses habillemens estoient souillez de la fange; et se meist dedans un lict. Et, quand il veid que chacun fut retiré pour aller querir ses habillemens, excepté le gentil homme, appela son hoste et son hostesse, et leur demanda où estoit Françoise. Ilz eurent bien à faire à la trouver, car, si tost qu'elle avoit veu ce jeune Prince entrer en sa maison, s'en estoit allée cacher au plus secret lieu de léans. Toutesfois, sa sœur la trouva, qui la pria ne craindre point venir parler à un si honneste et vertueux prince. « Com-
» ment, ma sœur, » dist Françoise, « vous
» que je tiens ma mère, me vouldriez-
» vous conseiller d'aller parler à un
» jeune seigneur, duquel vous sçavez
» que je ne puis ignorer la volunté? »
Mais sa sœur luy feit tant de remonstrances et promesses de ne la laisser seulle, qu'elle alla avecq elle, portant un visaige si pasle et desfaict, qu'elle estoit plus pour engendrer pitié, que concupiscence. Le jeune Prince, quand il la veid près de son lict, il la print par la main qu'elle avoit froide et tremblante,

et luy dist : « Françoise, m'estimez-vous
» si mauvais homme, si estrange et cruel,
» que je menge les femmes en les re-
» gardant? Pourquoy avez-vous prins
» une si grande craincte de celluy qui
» ne cherche que vostre honneur et ad-
» vantaige? Vous sçavez que, en tous
» lieux qu'il m'a esté possible, j'ay cher-
» ché de vous veoir et parler à vous; ce
» que je n'ay peu. Et, pour me faire
» plus de despit, avez fuy les lieux où
» j'avois accoustumé de vous veoir à la
» messe, afin que en tout je n'eusse non
» plus de contentement de la veue, que
» j'avois de la parolle. Mais tout cela ne
» vous a de rien servy, car je n'ay cessé
» que je ne soye venu icy par les moïens
» que vous avez peu veoir; et me suis
» mis au hazard de me rompre le col,
» me laissant tumber voluntairement,
» pour avoir le contentement de parler
» à vous à mon ayse. Parquoy je vous
» prie, Françoise, puisque j'ay acquis ce
» loisir icy avecq un si grand labeur, qu'il
» ne soit point inutille, et que je puisse
» par ma grande amour gaingner la
» vostre. » Et quand il eut long temps

attendu sa response, et veu qu'elle avoit les larmes aux œilz, et la veue contre terre, la tirant à luy le plus qu'il luy fust possible, la cuyda embrasser et baiser. Mais elle luy dist:— « Non, Monseigneur,
» non ; ce que vous cherchez ne se peult
» faire, car combien que je soye un ver
» de terre au prix de vous, j'ay mon
» honneur si cher, que j'aymerois
» mieulx mourir, que de l'avoir diminué,
» pour quelque plaisir que ce soit en ce
» monde. Et la craincte que j'ay de
» ceulx qui vous ont veu venir céans se
» doubtans de ceste vérité, me donne la
» paour et tremblement que j'ay. Et,
» puis qu'il vous plaist de me faire cest
» honneur de parler à moy, vous me
» pardonnerez aussy, si je vous respond
» selon que mon honneur me le com-
» mande. Je ne suis point si sotte, Mon-
» seigneur, ne si aveuglée, que je ne
» voie et congnoisse bien la beaulté et
» graces que Dieu a mises en vous ; et
» que je ne tienne la plus heureuse du
» monde celle qui possèdera le corps et
» l'amour d'un tel prince. Mais de quoy
» me sert tout cela, puisque ce n'est

» pour moy ne pour femme de ma sorte;
» et que seullement le désirer seroit à
» moy parfaicte folye? Quelle raison
» puis-je estimer qui vous faict adresser
» à moy, sinon que les Dames de vostre
» maison (lesquelles vous aymez, si la
» beaulté et la grace est aymée de vous)
» sont si vertueuses, que vous n'osez leur
» demander ne espérer avoir d'elles ce que
» la petitesse de mon estat vous faict
» espérer avoir de moy? Et suis seure
» que, quand de telles personnes que
» moy auriez ce que demandez, ce seroit
» un moïen pour entretenir vostre mai-
» stresse deux heures davantaige, en luy
» comptant voz victoires au dommaige
» des plus foibles. Mais il vous plaira,
» Monseigneur, penser que je ne suis de
» ceste condition. J'ay esté nourrye en
» vostre maison, où j'ay apprins que
» c'est d'aymer : mon père et ma mère
» ont esté vos bons serviteurs. Parquoy
» il vous plaira, puisque Dieu ne m'a
» faict princesse pour vous espouser, ne
» d'estat pour estre tenue à maistresse et
» amye, ne me vouloir mettre en rang
» des pauvres malheureuses, veu que

» je vous désire et estime celluy des
» plus heureux princes de la Chre-
» stienté. Et, si pour vostre passe-temps
» vous voulez des femmes de mon estat,
» vous en trouverez assez en ceste ville,
» de plus belles que moy sans compa-
» raison, qui ne vous donneront la peyne
» de les prier tant. Arrestez-vous donc-
» ques à celles à qui vous ferez plaisir en
» acheptant leur honneur, et ne travail-
» lez plus celle qui vous ayme plus que
» soy-mesmes. Car, s'il falloit que vostre
» vie ou la mienne fust aujourd'huy de-
» mandée de Dieu, je me tiendrois bien
» heureuse d'offrir la mienne pour saul-
» ver la vostre, car ce n'est faulte d'a-
» mour qui me faict fuyr vostre pré-
» sence, mais c'est plus tost pour en
» avoir trop à vostre conscience et à la
» mienne; car j'ay mon honneur plus
» cher que ma vie. Je demeureray, s'il
» vous plaist, Monseigneur, en vostre
» bonne grace, et prieray toute ma vie
» Dieu pour vostre prospérité et santé.
» Il est bien vray que cest honneur que
» vous me faictes me fera entre les gens
» de ma sorte mieulx estimer, car qui

» est l'homme de mon estat, après vous
» avoir veu, que je daignasse regarder ?
» Par ainsy, demeurera mon cueur en
» liberté, sinon de l'obligation, où je
» veulx à jamais estre, de prier Dieu
» pour vous, car aultre service ne vous
» puis-je jamais faire. »

Le jeune Prince, voïant ceste honneste response, combien qu'elle ne fust selon son désir, si ne la pouvoit moins estimer qu'elle estoit. Il feit ce qu'il luy fut possible pour luy faire croire qu'il n'aymeroit jamais femme qu'elle, mais elle estoit si saige, que une chose si désraisonnable ne pouvoit entrer en son entendement. Et, durant ces propos, combien que souvent on dist que ses habillemens estoient venuz du chasteau, avoit tant de plaisir et d'ayse, qu'il feit dire qu'il dormoit, jusques ad ce que l'heure du souppé fut venue, où il n'osoit faillir à sa mère qui estoit une des plus saiges Dames du monde. Ainsy s'en alla le jeune homme, de la maison de son sommelier, estimant plus que jamais l'honnesteté de ceste fille.

Il en parloit souvent au gentil homme

qui couchoit en sa chambre, lequel, pensant que argent faisoit plus que amour, luy conseilla de faire offrir à ceste fille quelque honneste somme pour se condescendre à son voulloir. Le jeune Prince, duquel la mère estoit le trésorier, n'avoit que peu d'argent pour ses menuz plaisirs, qu'il print avecq tout ce qu'il peut empruncter, et se trouva la somme de cinq cents escuz qu'il envoia à ceste fille par le gentilhomme, la priant de vouloir changer d'opinion. Mais, quant elle veid le présent, dist au gentil homme : « Je » vous prie, dictes à Monseigneur que » j'ay le cueur si bon et si honneste, que, » s'il falloit obéir ad ce qu'il me com» mande, la beaulté et les graces qui » sont en luy m'auroient desjà vaincue; » mais, là où ilz n'ont eu puissance » contre mon honneur, tout l'argent du » monde n'y en sçauroit avoir, lequel » vous luy remporterez, car j'ayme » mieulx l'honneste pauvreté, que tous » les biens qu'on sçauroit désirer. » Le gentil homme, voïant ceste rudesse, pensa qu'il la falloit avoir par cruaulté; et vint à la menasser de l'auctorité et

puissance de son maistre. Mais, elle, en riant, luy dist : — « Faictes paour de luy » à celles qui ne le congnoissent point, » car je sçay bien qu'il est si saige » et si vertueux, que telz propos ne » viennent de luy; et suis seure qu'il » vous désadvouera, quant vous les » compterez. Mais, quand il seroit ainsy » que vous le dictes, il n'y a torment ne » mort qui me sceust faire changer » d'opinion : car, comme je vous ay » dict, puis qu'amour n'a tourné mon » cueur, tous les maulx ne tous les » biens, que l'on sçaurait donner à une » personne, ne me sçauroient destourner » d'un pas du propos où je suis. » Ce gentil homme, qui avoit promis à son maistre de la luy gaingner, luy porta ceste response, avecq un merveilleux despit, et le persuada à poursuyvre par tous moïens possibles, luy disant que ce n'estoit point son honneur de n'avoir sceu gaingner une telle femme. Le jeune Prince, qui ne vouloit point user d'autres moïens que ceulx que l'honnesteté commande, et craignant aussy que, s'il en estoit quelque bruict et que sa mère le

sceust, elle aurait occasion de s'en courroucer bien fort, n'osoit rien entreprendre, jusques ad ce que son gentil homme luy bailla un moïen si aysé, qu'il pensoit desjà la tenir. Et, pour l'exécuter, parleroit au sommelier, lequel, délibéré de servir son maistre en quelque façon que ce fust, pria un jour sa femme et sa belle sœur, d'aller visiter leurs vendanges en une maison qu'il avoit auprès de la forest : ce qu'elles luy promirent. Quand le jour fut venu, il le feit sçavoir au jeune Prince, lequel se délibéra d'y aller tout seul avecq ce gentil homme ; et feit tenir sa mulle preste secrètement, pour partir quand il en seroit l'heure. Mais Dieu voulut que ce jour-là sa mère accoustroit un cabinet le plus beau du monde ; et, pour luy ayder, avoit avecq elle tous ses enfans. Et là s'amusa ce jeune Prince, jusques ad ce que l'heure promise fut passée. Si ne tint-il à son sommelier, lequel avoit mené sa sœur en sa maison, en crouppe derrière luy, et feit faire la malade à sa femme, en sorte que, ainsi qu'ilz estoient à cheval, luy vint dire qu'elle n'y sçauroit aller.

Et, quand il veid que l'heure tardoit que le Prince debvoit venir, dist à sa belle-sœur : « Je croy bien que nous pouvons » retourner à la ville. — Et qui nous en » garde ? » dist Françoise. — « C'est, » ce dist le sommelier, « que j'attendois icy » Monseigneur, qui m'avoit promis de » venir. » Quand sa sœur entendit ceste meschanceté, luy dist : — « Ne l'atten- » dez point, mon frère, car je sçay bien » que pour aujourd'huy il ne viendra » point. » Le frère la creut et la ramena. Et, quand elle fut en la maison, monstra sa colère extrème, en disant à son beau-frère qu'il estoit le varlet du diable, qu'il faisoit plus qu'on ne luy commandoit. Car elle estoit asseurée que c'estoit de son invention et du gentil homme, et non du jeune Prince, duquel il aymoit mieulx gaingner de l'argent, en le confortant en ses follyes, que de faire office de bon serviteur : mais que, puis qu'elle le congnoissoit tel, elle ne demeureroit jamais en sa maison. Et, sur ce, elle envoïa querir son frère pour la mener en son pays et se deslogea incontinent d'avecq sa sœur. Le sommelier, aïant failly à son

entreprinse, s'en alla au chasteau, pour entendre à quoy il tenoit que le jeune Prince n'estoit venu; et ne fut guères là, qu'il ne le trouvast sur sa mulle tout seul avecq le gentil homme, en qui il se fyoit, et luy demanda : « Et puis, est-elle en- » cores là ? » Il luy compta tout ce qu'il avoit faict. Le jeune Prince fut bien marry d'avoir failly à sa délibération, qu'il estimoit estre le moïen dernier et extrème qu'il pouvoit prendre là. Et, voïant qu'il n'y avoit plus de remède, la chercha tant, qu'il la trouva en une compaïgnye où elle ne pouvoit fuyr; qui se courroucea fort à elle des rigueurs qu'elle luy tenoit et de ce qu'elle vouloit laisser la compaignie de son frère; laquelle luy dist qu'elle n'en avoit jamais trouvé une pire ne plus dangereuse pour elle; et qu'il estoit bien tenu à son sommelier, veu qu'il ne le servoit seullement du corps et des biens, mais aussy de l'ame et de la conscience. Quand le Prince congnut qu'il n'y avoit aultre remède, délibéra de ne l'en prescher plus et l'eut toute sa vie en bonne estime. Un serviteur du dict Prince, voïant l'honnesteté

de ceste fille, la voulut épouser; à quoy jamais ne se voulut accorder, sans le commandement et congé du jeune Prince, auquel elle avoit mis toute son affection; ce qu'elle luy feit entendre. Et, par son bon vouloir, fut faict le mariage où elle a vescu toute sa vie en bonne réputation. Et luy a fait le jeune Prince beaucoup de grans biens.

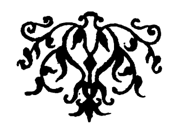
« Que dirons-nous icy, mes Dames? Avons-nous le cueur si bas, que nous facions noz serviteurs noz maistres, veu que ceste-cy n'a sceu estre vaincue ne d'amour ne de torment? Je vous prie que, à son exemple, nous demorions victorieuses de nous-mesmes, car c'est la plus louable victoire que nous puissions avoir. — Je ne voy que un mal, » dist Oisille: « que les actes vertueux de ceste fille n'ont esté du temps des historiens, car ceulx qui ont tant loué leur Lucresse l'eussent laissé au boût de la plume, pour escripre bien au long les vertuz de ceste-cy: pour ce que je les trouve si grandes que je ne les pourrois croire, sans le grand serment que nous avons faict de dire vérité. — Je ne trouve pas sa vertu telle que vous la peignez, » dist Hircan, « car vous avez veu assez de malades desgouttez délaisser les

bonnes et salutaires viandes, pour manger les mauvaises et dommageables : aussy peult estre que ceste fille avoit quelque gentil homme comme elle, qui luy faisoit despriser toute noblesse. » Mais Parlamente respondit à ce mot, que la vie et la fin de ceste fillé monstroient que jamais n'avoit eu opinion à homme vivant, que à celluy qu'elle aymoit plus que sa vie, mais non pas plus que son honneur. — « Ostez ceste opinion de vostre fantaisye, » dist Saffredent, « et entendez d'où est venu ce terme d'honneur quant aux femmes, car peult estre que celles qui en parlent tant, ne sçavent pas l'invention de ce nom. Sçachez que, au commencement que la malice n'estoit trop grande entre les hommes, l'amour y estoit si naifve et forte, que nulle dissimulation n'y avoit lieu. Et estoit plus loué celluy qui plus parfaictement aymoit. Mais quand l'avarice et le péché vindrent saisir le cueur et l'honneur, ilz en chassèrent dehors Dieu et l'amour; et, en leur lieu, prindrent amour d'eulx-mesmes, ypocrisie et fiction. Et voïant les Dames nourrir en leur cueur ceste vertu de vraye amour et que le nom d'*ypocrisie* estoit tant odieux entre les hommes, luy donnèrent le surnom d'*honneur*, tellement que celles qui ne pouvoient avoir en elles ceste honnorable amour, disoient que l'honneur le leur

deffendoit, et en ont faict une si cruelle loy, que mesmes celles qui ayment parfaictement, dissimullent, estimant vertu estre vice; mais celles qui sont de bon entendement et de sain jugement, ne tumbent jamais en telles erreurs, car ilz congnoissent la différence des ténèbres et de lumière; et que leur vray honneur gist à monstrer la pudicité du cueur qui ne doibt vivre que d'amour et non point se honorer du vice de dissimulation. — Toutesfois, » dist Dagoucin, « on dit que l'amour la plus secrète est la plus louable. — Ouy, secrète, » dist Simontault, « aux œilz de ceulx qui en pourroient mal juger, mais claire et congneue au moins aux deux personnes à qui elle touche. — Je l'entendz ainsy, » dist Dagoucin; « encores vauldroit-elle mieulx d'estre ignorée d'un costé que entendue d'un tiers, et je croy que ceste femme-là aymoit d'autant plus fort, qu'elle ne le déclaroit point. — Quoy qu'il y ait, » dist Longarine, « il fault estimer la vertu dont la plus grande est à vaincre son cueur. Et, voïant les occasions que ceste fille avoit d'oublier sa conscience et son honneur, et la vertu qu'elle eut de vaincre son cœur et sa volunté et celluy qu'elle aymoit plus qu'elle-mesmes, avecq toutes les occasions et moïens qu'elle en avoit, je dis qu'elle se pouvoit nommer la forte

femme. — Puis que vous estimez, » dist Saffredent, « la grandeur de la vertu par la mortification de soy-mesmes, je dis que ce seigneur estoit plus louable qu'elle, veu l'amour qu'il luy portoit, la puissance, occasion et moïen qu'il en avoit; et toutesfois, ne voulut point offenser la reigle de vraie amitié, qui esgalle le prince et le pauvre, mais usa des moïens que l'honnesteté permect. — Il y en a beaucoup, » dist Hircan, « qui n'eussent pas faict ainsy. — De tant plus est-il à estimer, » dist Longarine, « qu'il a vaincu la commune malice des hommes, car qui peut faire mal et ne le faict point, cestuy-là est bien heureux. — A ce propos, » dist Geburon, « vous me faictes souvenir d'une qui avoit plus de craincte d'offenser les œilz des hommes, qu'elle n'avoit Dieu, son honneur ne l'amour. — Or, je vous prie, » dist Parlamente, « que vous nous la comptiez et je vous donne ma voix. — Il y a, » dist Geburon, « des personnes qui n'ont point de Dieu; ou, s'ilz en croyent quelqu'un, l'estiment quelque chose si loing d'eulx qui ne peult veoir ny entendre les mauvaises œuvres qu'ilz font; et encores qu'ilz les voient, pensent qu'il soit nonchaillant, qu'il ne les pugnisse point, comme ne se soucyant des choses de çà bas. Et de ceste opinion

mesmes estoit une Damoiselle, de laquelle, pour l'honneur de la race, je changeray le nom, et la nommeray Jambicque. Elle disoit souvent que la personne qui n'avoit à faire que de Dieu, estoit bien heureuse, si au demeurant elle pouvoit bien conserver son honneur devant les hommes. Mais vous verrez, mes Dames, que sa prudence ne son ypocrisie ne l'a pas garantie que son secret n'ait esté révélé, comme vous verrez par son histoire où la vérité sera dicte tout du long, horsmis les noms des personnes et des lieux qui seront changez. »





XLIIIe NOUVELLE

Jambicque, préférant la gloire du monde à sa conscience, se voulut faire devant les hommes aultre qu'elle n'estoit; mais son amy et serviteur, descouvrant son ypocrisie par le moyen d'un petit trait de craye, révéla à un chascun la malice qu'elle mettoit si grand peine de cacher.





N un très-beau chasteau, demoroit une grande princesse et de grande auctorité; et avoit en sa compaignie une Damoiselle, nommée Jambicque, fort audacieuse, de laquelle la maistresse estoit si fort abusée, qu'elle ne faisait rien que par son conseil, l'estimant la plus saige et la plus vertueuse Damoiselle qui fust point de son temps. Ceste Jambicque réprouvoit tant la folle amour, que, quand elle voyoit quelque gentil homme amoureux de l'une de ses

compaignes, elle les reprenoit fort aigrement et en faisoit si mauvais rapport à sa maistresse, que souvent elle les faisoit tanser : dont elle estoit beaucoup plus crainte que aymée de toute la compaignie. Et, quant à elle, jamais ne parloit à homme, sinon tout hault et avecq une grande audace, tellement qu'elle avoit le bruict d'estre ennemye mortelle de tout amour, combien que le contraire estoit en son cueur. Car il y avoit un gentil homme au service de sa maistresse, dont elle estoit si fort esprinse, qu'elle n'en pouvoit plus porter. Si est-ce que l'amour qu'elle avoit à sa gloire et réputation la faisoit en tout dissimuller son affection. Mais, après avoir porté ceste passion bien un an, ne se voulant soulaiger, comme les aultres qui ayment, par le regard et la parolle, brusloit si fort en son cueur, qu'elle vint chercher le dernier remède. Et, pour conclusion, advisa qu'il valloit mieulx satisfaire à son désir et qu'il n'y eust que Dieu seul qui congneust son cueur, que de le dire à un homme qui le pouvoit révéler quelquefois.

Après ceste conclusion prinse, un jour qu'elle estoit en la chambre de sa maistresse regardant sur une terrasse, veid pourmener celluy qu'elle aymoit tant; et, après l'avoir regardé si longuement que le jour qui se couchoit en emportoit avec luy la veue, elle appella un petit paige qu'elle avoit, et, en luy monstrant le gentil homme, luy dist : « Voyez-vous » bien cestuy-là, qui a ce pourpoint de » satin cramoisy, et ceste robbe fourrée » de loups cerviers ? Allez luy dire qu'il » y a quelqu'un de ses amys, qui veult » parler à luy en la gallerie du jardin de » céans. » Et ainsy que le paige y alla, elle passa par la garderobbe de sa maistresse, et s'en alla en ceste gallerie, ayant mis sa cornette basse et son touret de nez. Quand le gentil homme fut arrivé où elle estoit, elle va incontinent fermer les deux portes par où on pouvoit venir sur eulx, et, sans oster son touret de nez, en l'embrassant bien fort, luy va dire le plus bas qu'il luy fut possible : « Il y a » long temps, mon amy, que l'amour » que je vous porte m'a faict désirer de » trouver lieu et occasion de vous pou-

» voir veoir; mais la crainte de mon » honneur a esté pour un temps si forte, » qu'elle m'a contraincte, malgré ma » volunté, de dissimuller ceste passion. » Mais, en la fin, la force d'amour a » vaincu la craincte; et, par la congnois- » sance que j'ay de vostre honnesteté, si » vous me voulez promettre de m'aymer » et de jamais n'en parler à personne, ne » vouloir enquérir de moy qui je suis, je » vous asseureray bien que je vous seray » loyalle et bonne amye, et que jamais je » n'aymeray autre que vous. Mais j'ayme- » rois mieux morir, que vous sceussiez » qui je suis. » Le gentil homme luy promist ce qu'elle demandoit; qui la rendit très-facille à luy rendre la pareille, c'est de ne luy refuser chose qu'il voulsist prendre. L'heure estoit de cinq et six en yver, qui entièrement luy ostoit la veue d'elle : en touchant ses habillemens, trouva qu'ilz estoient de veloux, qui en ce temps-là ne se portoit à tous les jours, sinon par les femmes de grande maison et d'auctorité. En touchant ce qui estoit dessoubz autant qu'il en pouvoit prendre jugement par la main, ne

trouva rien qui ne fust en très-bon estat, nect et en bon point. Si mist peine de luy faire la meilleure chère qu'il luy fut possible. De son costé, elle n'en feit moins. Et congneut bien le gentil homme, qu'elle estoit mariée.

Elle s'en voulut retourner incontinent de là où elle estoit venue, mais le gentil homme luy dist : « J'estime beau- » coup le bien que sans mérite vous » m'avez donné, mais j'estimeray plus » celluy que j'auray de vous à ma re- » queste. Je me tiens si satisfaict d'une » telle grace, que je vous supplye me » dire si je ne doibz pas espérer encores » un bien semblable; et en quelle » sorte il vous plaira que j'en use, car, » veu que je ne vous puis congnoistre, » je ne sçay comment le pourchasser. — » Ne vous soulciez, » dist la Dame, « mais asseurez-vous que tous les soirs, » avant le souper de ma maistresse, je » ne fauldray de vous envoïer querir, » mais que à l'heure vous soïez sur la » terrace où vous estiez tantost. Je vous » manderay seullement qu'il vous sou- » vienne de ce que vous avez promis :

» par cela, entendez-vous que je vous
» attends en ceste gallerie. Mais, si vous
» oyez parler d'aller à la viande, vous
» pourrez bien, pour ce jour, vous re-
» tirer ou venir en la chambre de nostre
» maistresse. Et, sur tout, je vous prie,
» ne cherchez jamais de me congnoistre,
» si vous ne voulez la séparation de
» nostre amitié. » La Damoiselle et le gentil homme se retirèrent tous deux, chacun en leur lieu. Et continuèrent longuement ceste vie, sans ce qu'il s'apperceust jamais qui elle estoit : dont il entra en une grande fantaisye, pensant en luy-mesme qui ce pouvoit estre; car il ne pensoit point qu'il y eust femme au monde, qui ne voullust estre vue et aymée. Et se doubta que ce fust quelque maling esperit, ayant ouy dire à quelque sot prescheur, que qui auroit veu le diable au visaige, ne l'aymeroit jamais. En ceste doubte-là, se délibéra de sçavoir qui estoit ceste-là qui luy faisoit si bonne chère; et, une aultrefois qu'elle le manda, porta avecq luy de la craye, dont, en l'embrassant, luy en feit une marque sur l'espaulle par derrière, sans

qu'elle s'en apperceust; et incontinent qu'elle fut partye, s'en alla hastivement le gentil homme en la chambre de sa maistresse et se tint auprès de la porte pour regarder le derrière des espaules de celles qui y entroient. Entre aultres, veit entrer ceste Jambicque avecq une telle audace, qu'il craignoit de la regarder comme les aultres, se tenant très-asseuré que ce ne pouvoit estre elle. Mais, ainsy qu'elle se tournoit, advisa sa craye blanche, dont il fut si estonné, qu'à peyne pouvoit-il croire ce qu'il voyoit. Toutesfois, ayant bien regardé sa taille qui estoit semblable à celle qu'il touchoit, les façons de son visaige, qui au toucher se peuvent congnoistre, congneut certainement que c'estoit elle; dont il fut très-ayse de veoir que une femme, qui jamais n'avoit eu le bruict d'avoir serviteur, mais avoit tant refusé d'honnestes gentilz hommes, s'estoit arrestée à luy seul. Amour, qui n'est jamais en un estat, ne peut endurer qu'il vesquist longuement en ce repos; et le meist en telle gloire et espérance, qu'il se délibéra de faire con-

gnoistre son amour, pensant que, quand elle seroit congneue, elle auroit occasion d'augmenter. Et un jour que ceste grande Dame alloit au jardin, la Damoiselle Jambicque s'en alla pourmener en une aultre allée. Le gentil homme, la voïant seulle, s'advancea pour l'entretenir, et faingnant ne l'avoir point veue ailleurs, lui dist : « Ma Damoiselle, il y a » long temps que je vous porte une affe» ction sur mon cueur, laquelle pour » paour de vous desplaire ne vous ay » osé révéler ; dont je suis si mal, que je » ne puis plus porter ceste peyne sans » morir, car je ne croy pas que jamais » homme vous sceut tant aymer que » je fais. » La Damoiselle Jambicque ne le laissa pas achever son propos, mais luy dist avec une très-grande colère : « Avez» vous jamais ouy dire ne veu que j'aye eu » amy ne serviteur ? Je suis seure que » non et m'esbahys dont vous vient ceste » hardiesse de tenir telz propos à une » femme de bien comme moy, car vous » m'avez assez hantée céans, pour con» gnoistre que jamais je n'aymeray autre » que mon mary ; et, pour ce, gardez-vous

» de plus continuer ces propoz. » Le gentil homme, voyant une si grande fiction, ne se peut tenir de se prendre à rire et de luy dire : — « Ma Dame, vous » ne m'estes pas tousjours si rigoureuse » que maintenant. De quoy vous sert de » user envers moy de telle dissimu- » lation? Ne vault-il pas mieulx avoir » une amitié parfaicte que imparfaicte ? » Jambicque luy respondit : — « Je n'ay » amitié à vous parfaicte ne imparfaicte, » sinon comme aux autres serviteurs de ma » maistresse; mais, si vous continuez les » propoz que vous m'avez tenu, je pour- » ray bien avoir telle hayne, qu'elle vous » nuyra. » Le gentil homme poursuivyt encores son propos et luy dist : — « Et où » est la bonne chère que vous me faictes, » quant je ne vous puis veoir? Pour- » quoy m'en privez-vous maintenant, » que le jour me monstre vostre beaulté » accompaignée d'une parfaicte et bonne » grace ? » Jambicque, faisant un grand signe de la croix, luy dist : — « Vous avez » perdu vostre entendement, ou vous » estes le plus grand menteur du monde, » car jamais en ma vie je ne pensay

» vous avoir faict meilleure ni pire chère » que je vous fais; et vous prye de me » dire comme vous l'entendez? » Alors le pauvre gentil homme, pensant la gaingner davantage, luy alla compter le lieu où il l'avoit veue et la marque de la craye qu'il avoit faicte pour la congnoistre; dont elle fut si oultrée de collère, qu'elle luy dist qu'il estoit le plus meschant homme; qu'il avoit controuvé contre elle une mensonge si villaine, qu'elle mettroit peyne de l'en faire repentir. Luy, qui sçavoit le crédit qu'elle avoit envers sa maistresse, la voulut appaiser, mais il ne fut possible; car, en le laissant là furieusement, s'en alla là où estoit sa maistresse, laquelle laissa là toute la compaignie pour venir entretenir Jambicque, qu'elle aymoit comme elle-mesmes. Et, la trouvant en si grande collère, luy demanda qu'elle avoit : ce que Jambicque ne luy voulut celer, et lui compta tous les propos que le gentil homme luy avoit tenu, si mal à l'advantage du pauvre homme, que dès le soir sa maistresse luy manda qu'il eust à se retirer en sa maison tout incontinent,

sans parler à personne et qu'il y demorast jusques ad ce qu'il fust mandé. Ce qu'il feit hastivement pour la craincte qu'il avoit d'avoir pis. Et tant que Jambicque demoura avecq sa maistresse, ne retourna le gentil-homme en ceste maison, ne oncques puis n'ouyt de nouvelles de celle qui luy avoit bien promis qu'il la perdroit, de l'heure qu'il la chercheroit.

« Parquoy, mes Dames, pouvez veoir comme celle qui avoit préféré la gloire du monde à sa conscience, a perdu l'un et l'autre, car aujourd'huy est leu aux œilz d'un chascun ce qu'elle vouloit cacher à ceulx de son amy : et fuyant la mocquerie d'un, est tumbée en la mocquerie de tous. Et si ne peut estre excusée de simplicité, et amour naïfve, de laquelle chascun doibt avoir pitié, mais accusée doublement d'avoir couvert sa malice du double manteau d'honneur et de gloire, et se faire devant Dieu et les hommes aultre qu'elle n'estoit. Mais Celluy qui ne donne point sa gloire à aultruy, en descouvrant ce manteau, luy en a donné double infamye. — Voylà, » dist Oisille, « une villenye inexcusable ; car qui

peut parler pour elle, quand Dieu, l'honneur et mesmes l'amour l'accusent? — Ouy, » dist Hircan, « le plaisir et la follye, qui sont deux grands advocatz pour les Dames. — Si nous n'avions d'autres advocatz, » dist Parlamente, « que eulx avecq vous, nostre cause seroit mal soustenue; mais celles qui sont vaincues en plaisir ne se doibvent plus nommer femmes, mais hommes, desquelz la fureur et la concupiscence augmente leur honneur; car un homme qui se venge de son ennemy et le tue pour un desmentir en est estimé plus gentil compaignon; aussy, est-il quand il en ayme douzaine avecq sa femme. Mais l'honneur des femmes a autre fondement, c'est doulceur, patience et chasteté. — Vous parlez des saiges? » dist Hircan. — « Pour ce, » respondit Parlamente, « que je n'en veulx point congnoistre d'autres. — S'il n'y avoit point de folles, » dist Nomerfide, « ceulx qui veullent estre creuz de tout le monde auroient bien souvent menty. — Je vous prie, Nomerfide, » dist Geburon, « que je vous donne ma voix, et n'oubliez que vous estes femme, pour sçavoir quelques gens estimez véritables, disans de leurs follyes. — Puisque la vertu m'y a contrainct et que vous me donnez le ranc, j'en dirai ce que j'en sçay. Je n'ay ouy nul ny

nulle de céans, qui se soit espargné à parler au désavantage des Cordeliers; et, pour la pitié que j'en ay, je suis délibérée, par le compte que je vous voys faire, d'en dire du bien. »



XLIVᵒ NOUVELLE

Pour n'avoir dissimulé la vérité, le Seigneur de Sedan doubla l'aumosne à un Cordelier qui eut deux pourceaux pour un.



N la maison de Sedan arriva un Cordelier, pour demander à ma Dame de Sedan, qui estoit de la maison de Crouy, un pourceau que tous les ans elle leur donnoit pour aulmosne. Monseigneur de Sedan, qui estoit homme saige et parlant plaisamment, feit manger ce beau père à sa table. Et, entre autres propos, luy dist, pour le mettre aux champs : « Beau père, vous faictes » bien de faire vos questes, tandis qu'on » ne vous congnoist point, car j'ay grand » paour que, si une fois vostre ypocrisie » est descouverte, vous n'aurez plus le

» pain des pauvres enfans acquis par la » sueur des pères. » Le Cordelier ne s'estonna point de ces propos, mais luy dist : — « Monseigneur, nostre religion est si » bien fondée, que, tant que le monde » sera monde, elle durera, car nostre » fondement ne fauldra jamais, tant qu'il » y aura sur la terre homme et femme. » Monseigneur de Sedan, désirant sçavoir sur quel fondement estoit leur vie assignée, le pria bien fort de luy vouloir dire. Le Cordelier, après plusieurs excuses, luy dist : — « Puisqu'il vous » plaist me commander de le dire, vous » le sçaurez : sçachez, Monseigneur, que » nous sommes fondez sur la follye des » femmes; et, tant qu'il y aura en ce » monde de femme folle ou sotte, ne » mourrons point de faim. » Ma Dame de Sedan, qui estoit fort collère, oyant ceste parolle se courroucea si fort, que si son mary n'y eust esté, elle eust faict faire desplaisir au Cordelier; et jura bien fermement qu'il n'auroit jà le pourceau qu'elle luy avoit promis; mais Monsieur de Sedan, voïant qu'il n'avoit point dissimullé la vérité, jura qu'il en

auroit deux, et les feit mener en son convent.

« Voylà, mes Dames, comme le Cordelier, estant seur que le bien des Dames ne luy pouvoit faillir, trouva façon, pour ne dissimuller point la vérité, d'avoir la grace et aulmosne des hommes : s'il eust esté flatteur et dissimulateur, il eut esté plus plaisant aux Dames, mais non profitable à luy et aux siens. » La Nouvelle ne fut pas achevée, sans faire rire toute la compaignie et principallemeut ceulx qui congnoissent le Seigneur et la Dame de Sedan. Et Hircan dist : « Les Cordeliers doncques ne devroient jamais prescher pour faire les femmes saiges, veu que leur follye leur sert tant. » Ce dist Parlamente : — « Ilz ne les preschent pas d'estre saiges, mais ouy bien, pour le cuyder estre; car celles qui sont du tout mondaines et folles ne leur donnent pas de grandes aulmosnes, mais celles, qui, pour fréquenter leur convent et porter les patenostres marquées de teste de mort et leurs cornettes plus basses que les autres, cuydent estre les plus saiges, sont celles que l'on peult dire folles. Car elles constituent leur salut en la confiance qu'elles ont en la sainctetė des inicques, que pour un petit

d'apparence elles estiment demy dieux. — Mais qui se garderoit de croire à eulx, » dist Ennasuitte, « veu qu'ilz sont ordonnez de nos prélatz, pour nous prescher l'Évangille et pour nous reprendre de noz vices? — Ceulx, » dit Parlamente, « qui ont congneu leur ypocrisie et qui congnoissent la différence de la doctrine de Dieu et de celle du diable. — Jhesus! » dist Ennasuitte, « penserez-vous bien que ces gens-là osassent prescher une mauvaise doctrine? — Comment penser? » dist Parlamente; « mais suis-je seure qu'ilz ne croyent riens moins que l'Évangille, j'entends les mauvais, car je congnois beaucoup de gens de bien, lesquelz preschent purement et simplement l'Escripture et vivent de mesmes sans scandale, sans ambition ne convoitise, en chasteté, de pureté non faincte ne contraincte; mais de ceulx-là ne sont pas tant les rues pavées, que marquées de leurs contraires : et au fruict congnoist-on le bon arbre. — En bonne foy, je pensois, » dist Ennasuitte, « que nous fussions tenuz, sur peyne de péché mortel, de croire tout ce qu'ilz nous dient en chaire de vérité; c'est quand ilz ne parlent que de ce qui est en la saincte Escripture ou qu'ilz allèguent les expositions des sainctz docteurs divinement inspirez. — Quant est de moy, » dist Parlamente, « je

ne puis ignorer qu'il n'y en ait entre eulx de très-mauvaise foy, car je sçay bien que un d'entre eulx, docteur en théologie, nommé Colimant, grand prescheur et principal de leur ordre, voulut persuader à plusieurs de ses frères, que l'Évangille n'estoit non plus croyable que les *Commentaires* de César, ou autres histoires escriptes par docteurs autenticques; et, depuis l'heure que l'entendis, ne vouluz croire en parolle de prescheur, si je ne la trouve conforme à celle de Dieu, qui est la vraye touche pour sçavoir les parolles vraies ou mensongères. — Croiez, » dist Oisille, « que ceulx qui humblement souvent la lisent, ne seront jamais trompez par fictions ny inventions humaines; car qui a l'esperit remply de vérité ne peut recevoir le mensonge. — Si me semble-il, » dist Simontault, « que une simple personne est plus aysée à tromper que une autre. — Ouy, » dist Longarine, « si vous estimez sottise estre simplicité. — Je vous diz, » dist Simontault, « que une femme bonne, doulce et simple est plus aysée à tromper que une fine et malitieuse. — Je pense, » dist Nomerfide, « que vous en sçavez quelqu'une trop pleine de telle bonté; parquoy je vous donne ma voix pour la dire. — Puisque vous avez si bien deviné, » dist Simontault, « je ne fauldray

à la vous dire, mais que vous me promettiez de ne pleurer point. Ceulx qui disent, mes Dames, que vostre malice passe celle des hommes auroient bien à faire de mettre un tel exemple en avant, que celluy que maintenant je vous voys racompter, où non seullement je prétendz vous déclarer la très-grande malice d'un mary, mais la simplicité et bonté de sa femme (1).

(1) Cette Nouvelle, qui se trouve dans les manuscrits, a été imprimée, pour la première fois, dans l'édition de Le Roux de Lincy. Nous donnons en appendice celle que Cl. Grujet lui avait substituée dans l'édition de 1559 :

DE DEUX AMANS

QUI ONT SUBTILLEMENT JOUY DE LEURS AMOURS, ET DE L'HEUREUSE ISSUE D'ICELLES

En la ville de Paris, y avoit deux citoyens de médiocre estat, l'un politic, et l'autre marchand de draps de soye : lesquels de toute ancienneté se portoient fort bonne affection, et se hantoient familièrement. Au moyen de quoy, le fils du politic, nommé Jaques, jeune homme, assez mettable en bonne com-

paignie, fréquentoit souvent, soubz la faveur de son père, au logis du marchand : mais c'estoit à cause d'une belle fille qu'il aymoit, nommée Françoise. Et feit Jaques si bien ses menées envers Françoise, qu'il congneut qu'elle n'estoit moins aymante qu'aymée. Mais, sur ces entrefaictes, se dressa le camp de Provence contre la descente de Charles d'Autriche : et fut force à Jaques de suyvre le camp, pour l'estat auquel il estoit appellé. Durant lequel camp, et dès le commencement, son père alla de vie à trespas : dont la nouvelle luy apporta double ennuy, l'un, pour la perte de son père, l'autre, pour l'incommodité de reveoir si souvent sa bien aymée, comme il espéroit à son retour. Toutesfois, avecques le temps, l'un fut oublié, et l'autre s'augmenta; car, comme la mort est chose naturelle, principalement au père plustost qu'aux enfans, aussi la tristesse s'en escoule peu à peu. Mais l'amour, au lieu de nous apporter mort, nous rapporte vie, en nous communiquant la propagation des enfans, qui nous rendent immortels : et cela est une des principales

causes d'augmenter nos désirs. Jaques donc, estant de retour à Paris, n'avoit autre soing ny pensement que de se remettre au train de la fréquentation vulgaire du marchand, pour, sous ombre de pure amitié, faire trafic de sa plus chère marchandise. D'autre part, Françoise, pendant son absence, avoit esté fort sollicitée d'ailleurs, tant à cause de sa beauté que de son bon esprit : et aussi qu'elle estoit, long temps y avoit, mariable, combien que le père ne s'en mist pas fort en son devoir, fust ou pour son avarice, ou par trop grand désir de la bien colloquer, comme fille unique. Ce qui ne faisoit rien à l'honneur de la fille : pour ce que les personnes de maintenant se scandalisent beaucoup plustost que l'occasion ne leur en est donnée, et principalement quand c'est en quelque point qui touche la pudicité de belle fille ou femme. Cela fut cause que le père ne feit point le sourd ny l'aveugle au vulgaire caquet, et ne voulut ressembler beaucoup d'autres, qui, au lieu de censurer les vices, semblent y provoquer leurs femmes et enfans :

car il la tenoit de si court, que ceux mesmes qui n'y tendoient que sous voile de mariage n'avoient point ce moyen de la veoir que bien peu : encores estoit-ce tousjours avecques sa mère. Il ne fault pas demander si cela fut fort aigre à supporter à Jaques, ne pouvant résoudre en son entendement, que telle austérité se gardast sans quelque grande occasion, tellement qu'il vacilloit fort entre amour et jalousie. Si est-ce qu'il se résolut d'en avoir la raison, à quelque péril que ce fust : mais premièrement, pour congnoistre si elle estoit encores de mesme affection que auparavant, il alla tant et vint, qu'un matin à l'église, oyant la messe près d'elle, il apperceut à sa contenance qu'elle n'estoit moins aise de le veoir que luy elle : aussi, luy, cognoissant la mère n'estre si sévère que le père, print quelques fois, comme inopinément, la hardiesse, en les voyant aller de leur logis jusques à l'église, de les acoster avecques une familière et vulgaire révérence, et sans se trop avantager : le tout expressément, et à fin de mieux parvenir à ses attentes. Bref, en approchant le

bout de l'an de son père, il se délibéra, au changement du dueil, de se mettre sur le bon bout, et faire honneur à ses ancestres. Et en tint propos à sa mère, qui le trouva bon, désirant fort de le veoir bien marié, pource qu'elle n'avoit pour tous enfans que luy et une fille jà mariée bien et honnestement. Et, de faict, comme Damoiselle d'honneur qu'elle estoit, luy poussoit encor le cueur à la vertu par infinité d'exemples d'autres jeunes gens de son aage, qui s'avançoient d'eux-mesmes, au moins qui se monstroient dignes du lieu d'où ils estoient descenduz. Ne restoit plus que d'adviser où ils se fourniroient. Mais la mère dist : « Je suis d'advis, Jaques, » d'aller chez le compère sire Pierre » (c'estoit le père de Françoise) ; « il est de » noz amis : il ne nous voudroit pas » tromper. » Sa mère le chatouilloit bien où il se démangeoit ; néantmoins il tint bon, disant : — « Nous en pren- » drons là où nous trouverons nostre » meilleur et à meilleur marché. Tou- » tesfois » (dit-il), « à cause de la congnois- » sance de feu mon père, je suis bien

» content que nous y allions premier » qu'ailleurs. » Ainsi fut prins le complot, pour un matin, que la mère et le fils allèrent veoir le sire Pierre, qui les recueillit fort bien, comme vous sçavez que les marchans ne manquent point de telles drogues. Si feirent desployer grandes quantitez de draps de soye de toutes sortes, et choisyrent ce qui leur en falloit. Mais ils ne peurent tomber d'accord : ce que Jaques faisoit à propos, pource qu'il ne voyoit point la mère de s'amie : et fallut à la fin qu'ils s'en allassent, sans rien faire, voir ailleurs quel il y faisoit. Mais Jaques n'y trouvoit rien si beau que chez s'amie : où ils retournèrent quelque temps après. Lors s'y trouva la Dame, qui leur feit le meilleur recueil du monde. Et, après les menées qui se font en telles boutiques, la femme du sire Pierre, tenant encor plus roide que son mary, Jaques luy dist : « Et » dea, ma Dame, vous estes bien rigou» reuse ! Voilà que c'est : nous avons » perdu nostre père, on ne nous congnoist » plus. » Et feit semblant de plorer, et de s'essuyer les yeux, pour la souvenance

paternelle; mais c'estoit à fin de faire sa menée. La bonne femme vefve, mère de Jaques, y allant à la bonne foy, dist aussi : « Depuis sa mort, nous ne nous » sommes plus fréquentez, que si jamais » ne nous fussions veuz. Voilà le compte » que l'on tient des pauvres femmes » vefves! » Alors se racontèrent-elles de nouvelles caresses, se promettans de se revisiter plus souvent que jamais. Et comme ils estoient en ces termes, vindrent d'autres marchans, que le maistre mena luy-mesme en son arrière-boutique. Et le jeune homme, voyant son apoint, dist à sa mère : « Mais, ma Da» moiselle, j'ay veu que ma Dame venoit » bien souvent, les festes, visiter les » saincts lieux qui sont en noz quartiers, » et principalement les religions. Si quel» ques fois elle daignoit, en passant, » prendre son vin, elle nous feroit plai» sir et honneur. » La marchande, qui n'y pensoit en nul mal, luy respondit qu'il y avoit plus de quinze jours qu'elle avoit délibéré d'y faire un voyage; et que, si le prochain dimanche ensuyvant il faisoit beau, elle pourroit bien y aller,

qui ne seroit sans passer par le logis de la Damoiselle, et la revisiter. Cette conclusion prinse, aussi fut celle du marché des draps de soye, car il ne falloit pas pour quelque peu d'argent laisser fuyr si belle occasion. Le complot prins, et la marchandise emportée, Jaques, congnoissant ne pouvoir bien luy seul faire une telle entreprinse, fut contrainct se déclarer à un sien fidèle amy. Si se conseillèrent si bien ensemble qu'il ne restoit que l'exécution. Parquoy, le dimanche venu, la marchande et sa fille ne faillirent, au retour de leurs dévotions, de passer par le logis de la Damoiselle vefve, où elles la trouvèrent avec une sienne voisine, devisans en une gallerie de jardin, et la fille de la vefve, qui se promenoit par les allées du jardin avecques Jaques et Olivier. Luy, aussi tost qu'il veid s'amie, se forma en sorte qu'il ne changea nullement de contenance. Si alla en ce bon visaige recevoir la mère et la fille : et comme c'est l'ordinaire que les vieux cherchent les vieux, ces trois Dames s'assemblèrent sur un banc qui leur faisoit tourner le dos vers le jardin : dans

lequel, peu à peu, les deux amans entrèrent, se promenans jusques au lieu où estoient les deux autres. Et ainsi, de compaignie, s'entre-caressèrent quelque peu, puis se remirent au promenoir : où le jeune homme compta si bien son piteux cas à Françoise, qu'elle ne pouvoit accorder et si n'osoit refuser ce que son amy demandoit, tellement qu'il congneut qu'elle estoit bien fort aux altères. Mais il fault entendre que, pendant qu'ils tenoient ces propos, ils passoient et repassoient souvent au long de l'abry où estoient assises les bonnes femmes, à fin de leur oster tout soupçon : parlans, toutesfois, de propos vulgaires et familiers, et quelques fois un peu rageans folastrement parmy le jardin. Et y furent ces bonnes femmes si accoustumées, par l'espace d'une demie heure, qu'à la fin Jaques feit le signe à Olivier, qui joua son personnage envers l'autre fille qu'il tenoit, en sorte qu'elle ne s'apperceut point que les deux amans entrèrent dans un préau couvert de cerisaye, et bien cloz de hayes, de rosiers et de groseillers fort haults : là où ils

feirent semblant d'aller abattre des amendes à un coing du préau, mais ce fut pour abattre prunes. Aussi Jaques, au lieu de bailler la cotte verte à s'amie, luy bailla la cotte rouge, en sorte que la couleur luy en vint au visaige pour s'estre trouvée surprise un peu plus tost qu'elle ne pensoit. Si eurent-ils si habilement cueilly leurs prunes, pour ce qu'elles estoient meures, que Olivier mesme ne le pouvoit croire, n'eust esté qu'il veid la fille tirant la veue contre bas, et monstrant visaige honteux : qui luy donna marque de la vérité, pource qu'auparavant elle alloit la teste levée, sans crainte qu'on veist en l'œil la veine, qui doit estre rouge, avoir pris couleur azurée : de quoy Jaques s'apercevant, la remeit en son naturel, par remonstrances à ce nécessaires. Toutesfois, en faisant encor deux ou trois tours de jardin, ce ne fut point sans larmes et soupirs, et sans dire maintesfois : « Hélas ! estoit-ce » pour cela que vous m'aymiez ? Si je » l'eusse pensé ! Mon Dieu, que feray-je? » Me voilà perdue pour toute ma vie ! » En quelle estime m'aurez-vous dores-

» navant ? Je me tiens asseurée que vous » ne tiendrez plus compte de moy, au » moins si vous estes du nombre de ceux » qui n'ayment que pour leur plaisir. Hé» las! que ne suis-je plus tost morte, que » de tumber en ceste faulte ? » Ce n'estoit pas sans verser force larmes qu'elle tenoit ce propos. Mais Jaques la réconforta si bien, avec tant de promesses et sermens, qu'avant qu'ils eussent parfourny trois autres tours de jardin, et qu'il eust faict le signe à son compaignon, ils rentrèrent encores au préau par un autre chemin, où elle ne sceut si bien faire, qu'elle ne receust plus de plaisir à la seconde cotte verte qu'à la première : voire et si s'en trouva si bien dès l'heure, qu'ils prindrent délibération pour adviser comment ils se pourroient reveoir plus souvent et plus à leur aise, en attendant le bon loisir du père. A quoy leur aida grandement une jeune femme, voisine de sire Pierre, qui estoit aucunement parente du jeune homme et bien amye de Françoise. En quoy ils ont continué sans scandale (à ce que je puis entendre), jusques à la consommation du mariage, qui s'est trouvé

bien riche pour une fille de marchand, car elle estoit seule. Vray est que Jaques a attendu le meilleur du temporel jusques au décès du père, qui estoit si serrant, qu'il luy sembloit que ce qu'il tenoit en une main l'autre luy desrobboit.

« Voylà, mes Dames, une amitié bien commencée, bien continuée, et mieux finie; car, encores que ce soit le commun d'entre vous hommes, de desdaigner une fille ou femme, depuis qu'elle vous a esté libérale de ce que vous cherchez le plus en elle, si est-ce que ce jeune homme, estant poulsé de bonne et sincère amour, et ayant cogneu en s'amie ce que tout mary désire en la fille qu'il espouse, et aussi la congnoissant de bonne lignée et saige, au reste de la faulte que luy-mesme avoit commise, ne voulut point adultérer ny estre cause ailleurs d'un mauvais mariage: en quoy je le trouve grandement louable. — Si est-ce, » dist Oisille, « qu'ils sont tous deux dignes de blasme, voire le tiers aussi, qui se faisoit ministre ou du moins adhérent à un tel violement. — M'appelez-vous cela *violement*, » dist Saffredent, « quand les deux parties en sont bien d'accord ? Est-il meilleur mariage que

cestuy-là qui se fait ainsi d'amourettes? C'est pourquoy on dict en proverbe, que *les mariages se font au ciel*. Mais cela ne s'entend pas des mariages forcez, ny qui se font à prix d'argent, et qui sont tenuz pour très-approuvez, depuis que le père et la mère y ont donné consentement. — Vous en direz ce que vous vouldrez, » répliqua Oisille, « si fault-il que nous recongnoissions l'obéissance paternelle, et, par desfault d'icelle, avoir recours aux autres parens. Autrement, s'il estoit permis à tous et à toutes de se marier à volunté, quants mariages cornuz trouveroit l'on? Est-il à présupposer qu'un jeune homme et une fille de douze ou quinze ans sçachent ce que leur est propre? Qui regarderoit bien le contennement de tous les mariages, on trouveroit qu'il y en a pour le moins autant de ceux qui se sont faicts par amourettes dont les yssues en sont mauvaises, que de ceux qui ont esté faicts forcément; pource que les jeunes gens, qui ne sçavent ce qui leur est propre, se prennent au premier qu'ils trouvent, sans considération : puis, peu à peu ils descouvrent leurs erreurs, qui les faict entrer en de plus grandes; là où, au contraire, la plus part de ceux qui se font forcément, procèdent du discours de ceux qui ont plus veu et ont

plus de jugement que ceux à qui plus il touche : en sorte que, quand ils viennent à sentir le bien qu'ils ne congnoissoient, ils le savourent et embrassent beaucoup plus avidement et de plus grande affection. — Voire, mais vous ne dictes pas, ma Dame, » dist Hircan, « que la fille estoit en hault aage, nubile, congnoissant l'iniquité du père, qui laissoit moisir son pucellage, de peur de démoisir ses escuz. Et ne sçavez-vous pas que nature est coquine ? Elle aymoit, elle estoit aymée, elle trouvoit son bien prest, et si se pouvoit souvenir du proverbe que *tel refuse, qui après muse*. Toutes ces choses, avecques la prompte exécution du poursuyvant, ne luy donnèrent pas loisir de se rebeller. Aussi, avez-vous ouy qu'incontinent après on congneut bien à sa face, qu'il y avoit en elle quelque mutation notable. C'estoit, peut-estre, l'ennuy du peu de loisir qu'elle avoit eu pour juger si telle chose estoit bonne ou mauvaise : car elle ne se feit pas grandement tirer l'aureille pour en faire le second essay. — Or de ma part, » dist Longarine, « je n'y trouverois point d'excuse, si ce n'estoit l'approbation de la foy du jeune homme, qui, se gouvernant en homme de bien, ne l'a point abandonnée, ains l'a bien voulue telle qu'il l'avoit faicte. En quoy il me semble grandement

louable, veu la corruption dépravée de la jeunesse du temps présent. Non pas que, pour cela, je vueille excuser la première faulte qui l'accuse tacitement, d'un rapt pour le regard de la fille, et de subornation en l'endroit de la mère. — Et point, point, » dist Dagoucin; « il n'y a rapt ny subornation : tout s'est faict de pur consentement, tant du costé des deux mères, pour ne l'avoir empesché, bien qu'elles ayent esté déceues, que du costé de la fille, qui s'en est bien trouvée : aussi ne s'en est-elle jamais plaincte. — Tout cela n'est procédé, » dist Parlamente, « que de la grande bonté et simplicité de la marchande, qui, sous tiltre de bonne foy, mena, sans y penser, sa fille à la boucherie. — Mais aux nopces, » dist Simontault : « tellement que ceste simplicité ne fut moins profitable à la fille, que dommageable à celle qui se laissoit aiseement tromper par son mary. — Puis que vous en sçavez le compte, » dist Nomerfide, « je vous donne ma voix, pour nous le réciter. — Et je n'y feray faulte, » dist Simontault, « mais que vous promettiez de ne plorer point. Ceux qui disent, mes Dames, que vostre malice passe celle des hommes, auroient bien à faire de mettre un tel exemple en avant, que celuy que mainte-

nant je vous voys racompter, où je prétens non seulement vous déclarer la grande malice d'un mary, mais aussi la très-grande simplicité et bonté de sa femme. »





XLVᵉ NOUVELLE

A la requeste de sa femme, un tapissier bailla les Innocens à sa chamberière, de laquelle il estoit amoureux : mais ce fut de telle façon, qu'il luy donnoit ce qui appartenoit à sa femme seulle, qui estoit si simple, qu'elle ne put jamais croire que son mary luy tinst un tel tort, combien qu'elle en fust assez avertie par une sienne voisine.





EN la ville de Tours y avoit un homme, de fort subtil et bon esperit, lequel estoit tapissier de feu Monsieur d'Orléans, filz du Roy Françoys premier. Et, combien que ce tapissier, par fortune de maladie, fust devenu sourd, si n'avoit-il diminué son entendement, car il n'y avoit de plus subtil de son mestier, et aux autres choses : vous verrez comment il s'en sçavoit ayder. Il avoit espousé une honneste et femme de

bien, avecq laquelle il vivoit en grande paix et repos. Il craingnoit fort à luy desplaire; elle, aussi, ne chercheoit qu'à luy obéir en toutes choses. Mais, avecq la bonne amitié qu'il luy portoit, estoit si charitable, que souvent il donnoit à ses voisines ce qui appartenoit à sa femme, combien que ce fust le plus secrètement qu'il pouvoit. Ilz avoient en leur maison une chamberière fort en bon point, de laquelle ce tapissier devint amoureux. Toutesfois, craingnant que sa femme ne le sceust, faisoit semblant souvent de la tanser et reprendre, disant que c'estoit la plus paresseuse garse que jamais il avoit veue, et qu'il ne s'en esbahissoit pas, veu que sa maistresse jamais ne la battoit. Et, un jour qu'ilz parloient de donner les Innocens, le tapissier dist à sa femme : « Ce seroit
» belle aulmosne de les donner à ceste
» paresseuse garse que vous avez, mais
» il ne fauldroit pas que ce fust de vostre
» main, car elle est trop foible et vostre
» cueur trop piteux; si est-ce que, si je
» y voulois emploier la mienne, nous
» serions mieulx serviz d'elle que nous

» ne sommes. » La pauvre femme, qui n'y pensoit en nul mal, le pria d'en vouloir faire l'exécution, confessant qu'elle n'avoit le cueur ne la force pour la battre. Le mary, qui accepta voluntiers ceste commission, faisant le rigoureux bourreau, feit achepter des verges des plus fines qu'il peut trouver ; et, pour monstrer le grand désir qu'il avoit de ne l'espargner point, les feit tramper dedans de la saulmure, en sorte que sa pauvre femme eut plus de pitié de sa chamberière, que de doubte de son mary. Le jour des Innocens venu, le tapissier se leva de bon matin et s'en alla en la chambre haulte où la chamberière estoit toute seulle ; et là, luy bailla les Innocens d'autre façon qu'il n'avoit dict à sa femme. La chamberière se print fort à pleurer, mais rien ne luy vallut. Toutesfois, de paour que sa femme y survinst, commencea à frapper des verges qu'il tenoit sur le bois du lict, tant qu'il les escorcha et rompit ; et ainsy rompues les rapporta à sa femme, luy disant : « M'a-
» mye, je croy qu'il souviendra des In-
» nocens à vostre chamberière. »

Après que le tapissier fut allé hors de la maison, la pauvre chamberière se vint jetter à deux genoulx devant sa maistresse, luy disant que son mary luy avoit faict le plus grand tort que jamais on feit à chamberière. Mais la maistresse, cuydant que ce fust à cause des verges qu'elle pensoit luy avoir esté données, ne la laissa pas achever son propos; mais luy dist : — « Nostre mary a » bien faict, car il y a plus d'un mois » que je suis après luy, pour l'en prier ; » et, si vous avez eu du mal, j'en suis » bien ayse, ne vous en prenez que à » moy, et encores n'en a-il pas tant faict » qu'il devoit. » La chamberière, voïant que sa maistresse approuvoit un tel cas, pensa que ce n'estoit pas un si grand péché qu'elle cuydoit, veu que celle que l'on estimoit tant femme de bien en estoit l'occasion ; et n'en osa plus parler depuis. Mais le maistre, voïant que sa femme estoit aussi contente d'estre trompée que luy de la tromper, délibéra de la contenter souvent : et gaingna si bien ceste chamberière qu'elle ne ploroit plus pour avoir les Innocens. Il continua

ceste vie longuement, sans que sa femme s'en apperceust, tant que les grandes neiges vindrent : et tout ainsy que le tapissier avoit donné les Innocens sur l'herbe en son jardin, il luy en vouloit autant donner sur la neige : et un matin, avant que personne fust esveillé en sa maison, la mena toute en chemise faire le crucifix sur la neige, et, en se jouant tous deux à se bailler de la neige l'un l'aultre, n'oublièrent le jeu des Innocens. Ce que advisa une de leurs voisines, qui s'estoit mise à la fenestre qui regardoit tout droict sur le jardin, pour veoir quel temps il faisoit ; et, voïant ceste vilenye, fut si courroucée, qu'elle se délibéra de le dire à sa bonne commère, afin qu'elle ne se laissast plus tromper d'un si mauvais mary, ny servir d'une si meschante garse. Le tapissier, après avoir faict ces beaulx tours, regarda à l'entour de luy si personne ne le pouvoit veoir ; et advisa sa voisine à sa fenestre, dont il fut fort marry. Mais, luy, qui sçavoit donner couleur à toute tapisserie, pensa si bien colorer ce faict, que sa commère seroit aussy bien trom-

pée que sa femme. Et, si tost qu'il fut recouché, feit lever sa femme du lict toute en chemise, et la mena au jardin comme il avoit mené sa chamberière; et se joua long temps avecq elle de la neige, comme il avoit faict avecq l'autre, et puis luy bailla des Innocens tout ainsy qu'il avoit faict à sa chamberière; et après s'en allèrent tous deux coucher. Quand ceste bonne femme alla à la messe, sa voisine et bonne amye ne faillyt de s'y trouver; et, du grand zèle qu'elle avoit, luy pria, sans luy en vouloir dire davantaige, qu'elle voulsist chasser sa chamberière, et que c'estoit une très-mauvaise et dangereuse garse. Ce qu'elle ne voulut faire sans sçavoir pourquoy sa voisine l'avoit en si mauvaise estime; qui à la fin luy compta comme elle l'avoit veue au matin en son jardin avecq son mary. La bonne femme se print à rire bien fort, en luy disant : « Hé! ma commère, m'amye, » c'estoit moy! — Comment, ma com- » mère? Elle estoit toute en chemise, » au matin environ les cinq heures. » La bonne femme luy respondit : — « Par

» ma foy, ma commère, c'estoit moy. » L'autre continuant son propos : — « Ilz » se bailloient de la neige l'un à l'aul- » tre, puis aux tetins, puis en autre lieu » aussy privément qu'il estoit possible. » La bonne femme luy dist : — « Hé ! hé ! » ma commère, c'estoit moy. — Voire, » ma commère, » ce dist l'aultre, « mais » je les ay veu après sur la neige faire » telle chose qui me semble n'estre belle » ne honneste. — Ma commère, » dist la bonne femme, « je le vous ay dict et » le vous diz encores que c'estoit moy » et non aultre, qui ay faict tout cela » que vous me dictes ; mais mon bon » mary et moy nous jouons ainsy privé- » ment. Je vous prie, ne vous en scan- » dalisez point, car vous sçavez que » nous debvons complaire à noz mariz. » Ainsy s'en alla la bonne commère, plus désirante d'avoir un tel mary qu'elle n'estoit à venir demander celluy de sa bonne commère. Et quand le tapissier fut retourné à sa femme, luy feit tout au long le compte de sa commère : « Or re- » gardez, m'amye, » ce respondit le tapis- sier, « si vous n'estiez femme de bien et

» de bon entendement, longtemps a que » nous fussions séparez l'un de l'aultre; » mais j'espère que Dieu nous conser» vera en nostre bonne amitié, à sa » gloire et à nostre bon contentement. » — Amen, mon amy, » dist la bonne femme; « j'espère que de mon costé » vous n'y trouverez jamais faulte. »

« Il seroit bien incrédule, mes Dames, celluy qui, après avoir veu une telle et véritable histoire, jugeroit que en vous il y ait une telle malice que aux hommes combien que, sans faire tort à nul, pour bien louer à la vérité l'homme et la femme, l'on ne peult faillir de dire que le meilleur n'en vault rien. — Cest homme-là, » dit Parlamente, « estoit merveilleusement mauvais, car, d'un costé, il trompoit sa chamberière, et, de l'autre, sa femme. — Vous n'avez doncques pas bien entendu le compte, » dist Hircan, « pour ce qu'il est dict qu'il les contenta toutes deux en une matinée : que je trouve un grand acte de vertu, tant au corps que à l'esperit, de sçavoir dire et faire chose qui rend deux contraires contens. — Et cela est doublement mauvais, » dist Parlamente, « de satisfaire à la simplesse de l'une, par sa mensonge,

et à la malice de l'autre, par son vice. Mais j'entends que ces péchez-là, mis devant telz juges, vous seront tousjours pardonnez. — Si vous asseuré-je, » dist Hircan, « que je ne feray jamais si grande ne si difficile entreprise; car, mais que je vous rende contente, je n'auray pas mal employé ma journée. — Si l'amour réciproque, » dist Parlamente, « ne contente le cueur, toute aultre chose ne le peult contenter. — De vray, » dist Simontault, « je croy qu'il n'y a au monde nulle plus grande peyne, que d'aymer et n'estre point aymé. — Il fauldroit, pour estre aymé, » dist Parlamente, « s'addresser à ceux qui ayment. Mais bien souvent celles qui sont les bien aymées et ne veulent aymer, sont les plus aymées, et ceulx qui sont le moins aymez, ayment plus fort. — Vous me faictes souvenir, » dist Oisille, « d'un compte que je n'avois pas délibéré de mettre au rang des bons. — Je vous prie, » dist Simontault, « que vous nous le dictes. — Et je le feray voluntiers, » dist Oisille.





XLVIe NOUVELLE

De Vale, Cordelier, convyé pour disner en la maison du juge des exempts d'Angoulesme, advisa que sa femme, dont il estoit amoureux, montoit toute seulle en son grainier, où, la cuydant surprendre, alla après; mais elle luy donna un si grand coup de pied par le ventre, qu'il trébuscha du haut en bas et s'enfuyt hors la ville chez une Damoiselle, qui aymoit si fort les gens de son ordre, que par trop sottement croire plus de bien en eulx qu'il n'y en a, luy commeit la correction de sa fille, qu'il print par force, en lieu de la chastier du péché de paresse, comme il avoit promis à sa mère.





En la ville d'Angoulesme où se tenoit souvent le Comte Charles, père du Roy François, y avoit un Cordelier, nommé De Vale, estimé homme sçavant et grand prescheur, en sorte que un Advent il prescha en la ville devant le Comte : dont il acquist si

grand bruict, que ceulx qui le congnoissoient le convyoient à grand requeste à disner en leur maison. Et entre aultres un, qui estoit juge des exemptz de la Comté, lequel avoit espousé une belle et honneste femme, dont le Cordelier fut tant amoureux qu'il en mouroit, mais il n'avoit la hardiesse de luy dire : dont elle qui s'en apperceut se mocquoit très-fort. Après qu'il eut faict plusieurs contenances de sa folle intention, l'advisa un jour qu'elle montoit en son grenier, toute seulle, et cuydant la surprendre, monta après elle ; mais, quand elle ouyt le bruict, elle se retourna et demanda où il alloit : — « Je m'en voys, » dist-il, « après vous, pour vous dire quelque » chose de secret. — N'y venez point, » beau père, » dist la jugesse, « car je ne » veulx point parler à telles gens que » vous en secret, et, si vous montez » plus avant en ce degré, vous vous en » repentirez. » Luy, qui la voyoit seulle, ne tint compte de ses parolles, mais se hasta de monter. Elle, qui estoit de bon esprit, le voyant au hault du degré, luy donna un coup de pied par le ventre, et

en luy disant : « Dévallez, dévallez, mon» sieur! » le jetta du hault en bas; dont le pauvre beau père fut si honteux, qu'il oublia le mal qu'il s'estoit faict à cheoir, et s'enfuyt le plus tost qu'il peut hors de la ville, car il pensoit bien qu'elle ne le cèleroit pas à son mary. Ce qu'elle ne feit, ne au Comte ne à la Comtesse; par quoy le Cordelier ne se osa plus trouver devant eulx. Et, pour parfaire sa malice, s'en alla chez une Damoiselle qui aymoit les Cordeliers sur toutes gens; et, après avoir presché un sermon ou deux devant elle, advisa sa fille qui estoit fort belle; et, pour ce qu'elle ne se levoit point au matin pour venir au sermon, la tansoit souvent devant sa mère qui lui disoit: « Mon père, » pleust à Dieu qu'elle eust un peu tasté » des disciplines que entre vous religieux » prenez! » Le beau père luy jura que, si elle estoit plus si paresseuse, qu'il luy en bailleroit : dont la mère le pria bien fort. Au bout d'un jour ou deux, le beau père entra dans la chambre de la Damoiselle, et, ne voiant point sa fille, luy demanda où elle estoit. La Damoiselle luy dist:— « Elle vous crainct si peu, qu'elle

» est encores au lict. — Sans faulte, » dist le Cordelier, « c'est une très-mauvaise » coustume à jeunes filles d'estre pares» seuses. Peu de gens font compte du » péché de paresse; mais quant à moy, je » l'estime un des plus dangereux, qui » soit tant pour le corps que pour l'ame : » parquoy vous l'en debvez bien cha» stier, et, si vous m'en donnez la charge, » je la garderois bien d'estre au lict à » l'heure qu'il fault prier Dieu. » La pauvre Damoiselle, croyant qu'il fust homme de bien, le pria de la vouloir corriger; ce qu'il feit incontinent, et, en montant en hault par un petit degré de bois, trouva la fille toute seulle dedans le lict, qui dormoit bien fort; et, toute endormye, la print par force. La pauvre fille, en s'esveillant, ne sçavoit si c'estoit homme ou diable; et se print à crier, tant qu'il luy fut possible, appellant sa mère à l'ayde; laquelle, au bout du degré, cryoit au Cordelier : « N'en ayez » point de pitié, monsieur, donnez-luy » encores et chastiez ceste mauvaise » garse. » Et quand le Cordelier eut parachevé sa mauvaise volunté, descen-

dit où estoit la Damoiselle et luy dit avecq un visaige tout enflambé : « Je » croy, ma Damoiselle, qu'il souviendra » à vostre fille de ma discipline. » La mère, après l'avoir remercié bien fort, monta en la chambre où estoit sa fille qui menoit un tel deuil que debvoit faire une femme de bien à qui un tel crime estoit advenu. Et quand elle sceut la verité, feit chercher le Cordelier partout, mais il estoit desjà bien loing; et oncques puis ne fut trouvé au royaulme de France.

« Vous voiez, mes Dames, quelle seureté il y a à bailler telles charges à ceulx qui ne sont pour en bien user. La correction des hommes appartient aux hommes et des femmes aux femmes; car les femmes à corriger les hommes seroient aussi piteuses, que les hommes à corriger les femmes seroient cruelz. — Jesus! ma Dame, » dist Parlamente, « que voylà un vilain et meschant Cordelier! — Mais dictes plustost, » dist Hircan, « que c'estoit une sotte et folle mère, qui soubz couleur d'ypocrisie donnoit tant de privaulté à ceulx qu'on ne doibt jamais veoir que en l'église. — Vraye-

ment, » dist Parlamente, « je la confesse une des sottes mères qui oncques fut, et, si elle eust esté aussi saige que la jugesse, elle luy eust plustost faict descendre le degré que de monter. Mais que voulez-vous, ce diable de demi ange est le plus dangereux de tous ; car il se sçait si bien transfigurer en ange de lumière, que l'on faict conscience de les soupsonner telz qu'ilz sont; et, me semble, la personne qui n'est point soupsonneuse doibt estre louée. — Toutesfois, » dist Oisille, « l'on doibt soupsonner le mal qui est à éviter, principalement ceulx qui ont charge; car il vault mieulx soupsonner le mal qui n'est point, que de tumber, par sottement croire, en icelluy qui est; et n'ay jamais veu femme trompée, pour estre tardive à croire la parolle des hommes, mais ouy bien plusieurs, par trop bien promptement adjouster foy à la mensonge; par quoy je dis que le mal qui peut advenir ne se peut trop soupsonner, voire ceulx qui ont charge d'hommes, de femmes, de villes et d'Estatz; car, encores quelque bon guet que l'on face, la meschanceté et les trahisons règnent assez, et le pasteur qui n'est vigilant sera tousjours trompé par les finesses du loup. — Si est-ce, » dit Dagoucin, « que la personne soupsonneuse ne peut entretenir un parfaict

amy ; et assez sont séparez par un soupson. — Seullement, si vous en sçavez quelque exemple, » dist Oisille, « je vous donne ma voix pour la dire. — J'en sçay un si véritable, » dit Dagoucin, « que vous prendrez plaisir à l'ouyr. Je vous diray ce que plus facillement rompt une bonne amitié, mes Dames, c'est quand la seureté de l'amitié commence à donner lieu au soupson. Car, ainsy que croire en amy est le plus grand honneur que l'on puisse faire, aussy se doubter de luy est le plus grand déshonneur ; car, par cela, on l'estime aultre que l'on ne veult qu'il soit, qui est cause de rompre beaucoup de bonnes amitiez, et rendre les amys ennemys, comme vous verrez par le compte que je vous veulx faire (1). »

(1) Cette Nouvelle, publiée pour la première fois par Le Roux de Lincy, est remplacée par la suivante dans les anciennes éditions, à partir de celle de 1559 :

D'UN CORDELIER

QUI FAICT GRAND CRIME ENVERS LES MARYS DE BATTRE LEURS FEMMES

En la ville d'Angoulesme, où se tenoit souvent le Comte Charles, père du Roy

François, y avoit un Cordelier, nommé de Valles, homme sçavant et fort grand prescheur, en sorte que les Advents il prescha en la ville devant le Comte : dont sa réputation augmenta encores davantage. Si advint que, durant les Advents, un jeune estourdy de la ville, ayant espousé une assez belle jeune femme, ne laissoit pour cela de courir par tout, autant et plus dissolument que les non mariez. De quoy la jeune femme advertie ne se pouvoit taire, tellement que bien souvent elle en recevoit ses gages plus tost et d'autre façon qu'elle n'eust voulu, et toutesfois elle ne laissoit, pour cela, de continuer en ses lamentations, et quelques fois jusques à injures; parquoy le jeune homme s'irrita, en sorte qu'il la battit à sang et marque : dont elle se print à crier plus que devant : et pareillement ses voisines, qui sçavoient l'occasion, ne se pouvoient taire, ains crioient publiquement par les rues, disans : « Et fy, fy de telz marys; au diable, » au diable! » De bonne encontre, le Cordelier de Valles passoit lors par là, qui en entendit le bruit et l'occasion. Il

se délibéra d'en toucher un mot le lendemain à sa prédication, comme il n'y faillyt pas : car, faisant venir à propos le mariage et l'amitié que nous y devons garder, il le collauda grandement, blasmant les infracteurs d'iceluy, et faisant comparaison de l'amour conjugale à l'amour paternelle. Et si dist, entre autres choses, qu'il y avoit plus de danger et plus griefve punition à un mary de battre sa femme, que de battre son père ou sa mère : « Car, » dist-il, « si vous battez vostre père ou vostre mère, on vous » envoyra pour pénitence à Rome ; mais, » si vous battez vostre femme, elle et » toutes ses voisines vous envoyront à » tous les diables, c'est à dire en enfer. » Or, regardez quelle différence il y a » entre ces deux pénitences : car, de » Rome, on en revient ordinairement ; » mais d'enfer, oh ! on n'en revient point, » *nulla est redemptio.* » Depuis cette prédication, il fut adverty que les femmes faisoient leur Achilles de ce qu'il avoit dict, et que les marys ne pouvoient plus chevir d'elles : à quoy il s'advisa de mettre ordre, comme à l'in-

convénient des femmes. Et, pour ce faire, en l'un de ses sermons, il accompara les femmes aux diables, disant que ce sont les deux plus grands ennemys de l'homme, et qui le tentent sans cesse, et desquels il ne se peut despestrer, et par espécial de la femme : « Car, » dist-il, « quant aux diables, en leur monstrant la » croix ils s'enfuyent ; et les femmes, tout » au rebours, c'est cela qui les apprivoise, » qui les faict aller et courir, et qui faict » qu'elles donnent à leurs marys infi- » nité de passions. Mais sçavez-vous que » vous y ferez, bonnes gens ? Quand » vous verrez que vos femmes vous » tourmenteront ainsi sans cesse, comme » elles ont accoustumé, desmanchez la » croix, et du manche chassez-les au » loing : vous n'aurez point faict trois » ou quatre fois ceste expérience vive- » ment, que vous ne vous en trouviez » bien ; et verrez que tout ainsi que l'on » chasse le diable en la vertu de la croix, » aussi chasserez-vous et ferez taire voz » femmes en la vertu du manche de la- » dicte croix, pourveu qu'elle n'y soit » plus attachée. »

« Voilà une partie des prédications de ce vénérable de Valles, de la vie duquel je ne vous feray d'autre récit, et pour cause ; mais bien vous diray-je, quelque bonne mine qu'il feist (car je l'ay congneu), qu'il tenoit beaucoup plus le party des femmes que celuy des hommes. — Si est-ce, ma Dame, » dist Parlamente, « qu'il ne le monstra pas à ce dernier sermon, donnant instruction aux hommes de les mal traicter. — Or, vous n'entendez pas sa ruze, » dist Hircan ; « aussi n'estes-vous pas exercitée à la guerre, pour user des stratagèmes y requis, entre lesquels cestuy-cy est un des plus grands, sçavoir est mettre sédition civile dans le camp de son ennemy : pource que lors il est trop plus aisé à vaincre. Aussi ce maistre moyne cognoissoit bien, que la haine et courroux d'entre le mary et la femme sont le plus souvent cause de faire lascher la bride à l'honnesteté des femmes, laquelle honnesteté, s'esmancipant de la garde de la vertu, se trouve plus tost entre les mains des loups, qu'elle ne pense estre égarée. — Quelque chose qu'il en soit, » dist Parlamente, « je ne pourrois aymer celuy qui auroit mis divorce entre mon mary et moy, mesmement jusques à venir à coups, car au battre fault l'amour. Et toutesfois, à ce que j'en ay ouy dire, ils font si bien les

chatemites, quand ils veulent avoir quelque avantaige sur quelqu'une, et sont de si attrayante manière en leurs propos, que je croirois bien qu'il y auroit plus de danger de les escouter en secret, que de recevoir publiquement des coups d'un mary, qui, au reste de cela, seroit bon. — A la vérité, » dist Dagoucin, « ils ont tellement descouvert leurs menées de toutes parts, que ce n'est point sans cause que l'on les doit craindre, combien qu'à mon opinion la personne qui n'est point soupsonneuse est digne de louange.... »





XLVIIe NOUVELLE

Deux gentilz hommes vécurent en si parfaicte amitié, qu'exceptée la femme, n'eurent long temps rien à départir jusques à ce que celluy qui estoit marié, sans occasion donnée print soupson sur son compaignon, lequel, par despit de ce qu'il estoit à tort soupsonné, se sépara de son amitié et ne cessa jamais qu'il ne l'eut fait coqu.



UPRÈS du pays du Perche y avoit deux gentilz hommes, qui, dès le temps de leur enfance, avoient vescu en si grande et parfaicte amitié, que ce n'estoit que un cueur, que une maison, un lict, une table et une bource. Ilz vesquirent long temps, continuans ceste parfaicte amitié, sans que jamais il y eut entre eulx deux une volunté ou parolle, où l'on peust veoir différence de personnes, tant ilz vivoient

non seulement comme deux frères, mais comme un homme tout seul. L'un des deux se maria; toutesfois, pour cela, ne laissa-il à continuer sa bonne amitié et tousjours vivre, avec son bon compaignon, comme il avoit accoustumé; et, quand ilz estoient en quelque logis estroict, ne laissoit à le faire coucher avecq sa femme et luy : il est vray qu'il estoit au milieu. Leurs biens estoient tous en commun, en sorte que, pour le mariage ne cas qui peust advenir, ne sceut estre empeschée ceste parfaicte amitié : mais, au bout de quelque temps, la félicité de ce monde, qui avecq soy porte une mutabilité, ne peut durer en la maison qui estoit trop heureuse, car le mary oublia la seureté qu'il avoit à son amy, sans nulle occasion de luy et de sa femme, à laquelle il ne le peut dissimuler, et luy en tint quelques fascheux propos; dont elle fut fort estonnée, car il luy avoit commandé de faire, en toutes ses choses, hors mys une, aussi bonne chère à son compaignon comme à luy, et néanmoins luy défendoit parler à luy, si elle n'estoit en grande compaignie. Ce qu'elle feit entendre au

compaignon de son mary, lequel ne la creut pas, sçachant très-bien qu'il n'avoit pensé de faire chose, dont son compaignon deust estre marry; et aussy qu'il avoit accoustumé de ne celer rien, luy dist ce qu'il avoit entendu, le priant de ne luy en celer la vérité, car il ne vouldroit, en cela ne autre chose, luy donner occasion de rompre l'amitié qu'ilz avoient si longuement entretenue. Le gentil homme marié l'asseura qu'il n'y avoit jamais pensé et que ceulx qui avoient faict ce bruict-là avoient meschamment menty. Son compaignon luy dist : « Je sçay » bien que la jalousie est une passion » aussi importable comme l'amour; et, » quand vous auriez ceste opinion, fusse » de moy-mesmes, je ne vous en donne » point de tort, car vous ne vous en » sçauriez garder; mais, d'une chose » qui est en vostre puissance aurois- » je occasion de me plaindre, c'est que » me voulussiez celer vostre maladie, veu » que jamais pensée, passion ne opinion » que vous ayez eue, ne m'a esté » cachée. Pareillement de moy, si j'estois » amoureux de vostre femme, vous ne

» ne le devriez point imputer à meschanceté, car c'est un feu que je ne » tiens pas en ma main pour en faire ce » qu'il me plaist; mais, si je le vous celois » et cherchois de faire congnoistre à » vostre femme par démontrance de mon » amitié, je serois le plus meschant compaignon qui oncques fut. De ma part, » je vous asseure bien que, combien » qu'elle soit honneste et femme de bien, » c'est la personne que je veis oncques, » encores qu'elle ne fust vostre, où ma » fantaisie se donneroit aussy peu. Mais » encores qu'il n'y ait point d'occasion, » je vous requiers que, si en avez le » moindre sentiment de soupson qui » puisse estre, que vous le me dictes, à » celle fin que je y donne tel ordre que » nostre amitié qui a tant duré ne se » rompe pour une femme. Car, quand je » l'aymerois plus que toutes les choses » du monde, si ne parlerois-je jamais à » elle, pource que je préfère vostre » honneur à tout autre. » Son compaignon lui jura, par tous les graves sermens qui luy fut possible, que jamais n'y avoit pensé, et le pria de faire en sa

maison comme il avoit accoustumé. L'autre luy respondit : « Je le feray, » mais je vous prie que, après cela, si » vous avez opinion de moy et que le » me dissimullez ou que le trouvez » mauvais, je ne demeureray jamais en » vostre compaignie. »

Au bout de quelque temps qu'ilz vivoient tous deux comme ilz avoient accoustumé, le gentil homme marié rentra en soupson plus que jamais et commanda à sa femme qu'elle ne luy feist plus le visaige qu'elle luy faisoit; ce qu'elle dist au compaignon de son mary, le priant de luy-mesmes se voulloir abstenir de parler plus à elle, car elle avoit commandement d'en faire autant de luy. Le gentil homme, entendant par la parolle d'elle et par quelques contenances qu'il voyoit faire à son compaignon, qu'il ne luy avoit pas tenu sa promesse, luy dist en grande collère : « Si » vous estes jaloux, mon compaignon, » c'est chose naturelle; mais, après les » sermens que vous avez faits, je ne me » puis contenter de ce que vous me l'avez » tant celé, car j'ay tousjours pensé qu'il

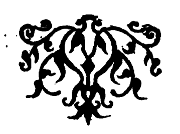
» n'y eust entre vostre cueur et le mien
» un seul moïen ny obstacle; mais, à
» mon très-grand regret et sans qu'il
» y ait de ma faulte, je voy le contraire,
» pource que non seulement vous estes
» bien fort jaloux de vostre femme et
» de moy, mais le me voullez couvrir,
» afin que vostre maladie dure si lon-
» guement qu'elle tourne du tout en
» hayne; et ainsy que l'amour a esté
» la plus grande que l'on ait veu de
» nostre temps, l'inimitié sera la plus
» mortelle. J'ay faict ce que j'ay peu pour
» éviter cest inconvénient; mais, puisque
» vous me soupsonnez si meschant et le
» contraire de ce que je vous ay tousjours
» esté, je vous jure et prometz ma foy,
» que je seray tel que vous m'estimez, et
» ne cesseray jamais, jusques ad ce que
» j'aye eu de vostre femme ce que vous
» cuydez que j'en pourchasse; et dores-
» navant gardez-vous de moy, car,
» puisque le soupson vous a séparé de
» mon amitié, le despit me séparera
» de la vostre. » Et combien que son
compaignon luy voulust faire croire le
contraire, si est-ce qu'il n'en creut plus

rien; et retira sa part de ses meubles et biens, qui estoient tous en commun; et furent avecq leurs cueurs aussi séparez qu'ilz avoient esté uniz : en sorte que le gentil homme qui n'estoit point marié ne cessa jamais qu'il n'eut faict son compaignon coqu, comme il luy avoit promis.

« Et ainsy en puisse-il prendre, mes Dames, à ceulx qui à tort soupsonnent mal de leurs femmes. Car plusieurs sont causes de les faire telles, qu'ilz les soupsonnent, pource que une femme de bien est plus tost vaincue par un désespoir que par tous les plaisirs du monde. Et qui dict que le soupson est amour, je luy nye, car combien qu'il en sorte comme la cendre du feu, ainsy le tue-il. — Je ne pense point, » dist Hircan, « qu'il soit un plus grand desplaisir à homme ou à femme que d'estre soupsonné du contraire de la vérité. Et, quant à moy, il n'y a chose qui tant me feist rompre la compaignie de mes amys que ce soupson-là. — Si n'est-ce pas excuse raisonnable, » dist Oisille, « à une femme de soy venger du soupson de son mary à la honte d'elle-mesmes; c'est faict comme celluy qui, ne pouvant tuer son ennemi, se donne un coup

d'espée à travers le corps, ou, ne le pouvant esgratiner, se mord les doigtz; mais elle eust mieulx faict de ne parler jamais à luy, pour monstrer à son mary le tort qu'il avoit de la soupsonner, car le temps les eust tous deux appaisez. — Si estoit-ce faict en femme de cueur, » dist Ennasuitte, « et si beaucoup de femmes faisoient ainsy, leurs maryz ne seroient pas si oultrageux qu'ilz sont. — Quoy qu'il y ait, » dist Longarine, « la patience rend enfin la femme victorieuse et la chasteté louable; et fault que là nous arrestions. — Toutesfois, » dist Ennasuitte, « une femme peult bien estre non chaste, sans péché. — Comment l'entendez-vous? » dist Oisille. — « Quand elle en prent un aultre pour son mary. — Et qui est la sotte, » dist Parlemente, « qui ne congnoist bien la différence de son mary ou d'un aultre, en quelque habillement que se puisse desguiser? — Il y en a peu et encore, » dist Ennasuitte, « qui ont esté trompées, demourans innocentes et inculpables du péché. — Si vous en sçavez quelqu'une, » dist Dagoucin, « je vous donne ma voix, pour la dire, car je trouve bien estrange que innocence et péché puissent estre ensemble. — Or escoutez doncques, » dist Ennasuite, « si, par les comptes précédens, mes Dames, vous n'estes assez adverties qu'il faict dange-

reux loger chez soy ceulx qui nous appellent *mondains* et qui s'estiment estre quelque chose saincte et plus digne que nous ; j'en ay voulu encores icy mettre un exemple, afin que, tout ainsy que j'entends quelque compte des faultes où sont tumbez ceulx qui s'y fient aussy souvent, je les vous veulx mettre devant les œilz, pour vous monstrer qu'ilz sont non seulement hommes plus que les aultres, mais qu'ilz ont quelque chose diabolique en eulx contre la commune malice des hommes, comme vous orrez par ceste histoire. »





XLVIIIe NOUVELLE

Le plus vieil et malicieux de deux Cordeliers, logez en une hostellerie où l'on faisoit les nopces de la fille de léans, voyant desrober la mariée, alla tenir la place du nouveau marié, pendant qu'il s'amusoit à danser avec la compaignie.





Au païs de Périgort, dedans un villaige, en une hostellerie, fut faicte une nopce d'une fille de léans, où tous les parens et amis s'efforcèrent faire la meilleure chère qu'il estoit possible. Durant le jour des nopces, arrivèrent léans deux Cordeliers, ausquelz on donna à soupper en leur chambre, veu que ce n'estoit point leur estat d'assister aux nopces. Mais le principal des deux, qui avoit plus d'auctorité et de malice, pensa, puisque on le séparoit de la table,

qu'il auroit part au lict, et qu'il leur jouëroit un tour de son mestier. Et, quand le soir fut venu et que les dances commencèrent, le Cordelier, par une fenestre, regarda long tems la mariée, qu'il trouvoit fort belle et à son gré. Et, s'enquérant soingneusement aux chamberières de la chambre où elle debvoit coucher, trouva que c'estoit auprès de la sienne: dont il fut fort ayse, faisant si bien le guet pour parvenir à son intention, qu'il veit desrober de la salle la mariée, que les vieilles emmenèrent, comme ilz ont de coustume. Et, pource qu'il estoit de fort bonne heure, le marié ne voulut laisser la dance, mais y estoit tant affectionné, qu'il sembloit qu'il eust oublié sa femme: ce que n'avoit pas faict le Cordelier, car, incontinent qu'il entendit que la mariée fut couchée, se despouilla de son habit gris, et s'en alla tenir la place de son mary; mais, de paour d'y estre trouvé, n'y arresta que bien peu; et s'en alla jusques au bout d'une allée où estoit son compaignon qui faisoit le guet pour luy, lequel luy feit signe que le marié dansoit encores. Le Cordelier, qui n'avoit pas

achevé sa meschante concupiscence, s'en retourna encores coucher avecq la mariée jusques ad ce que son compaignon luy feit signe qu'il estoit temps de s'en aller. Le marié se vint coucher; et sa femme, qui avoit esté tant tormentée du Cordelier, qu'elle ne demandoit que le repos, ne se peut tenir de luy dire: « Avez-vous » délibéré de ne dormir jamais et ne faire » que me tormenter? » Le pauvre mary, qui ne faisoit que de venir, fut bien estonné, et luy demanda quel torment il luy avoit faict, veu qu'il n'avoit party de la dance? — « C'est bien dansé,» dist la pauvre fille; « voicy la troisiesme fois » que vous estes venu coucher; il me » semble que vous feriez mieulx de dor- » mir. » Le mary, oyant ce propos, fut bien fort estonné, et oublia toutes choses pour entendre la vérité de ce faict. Mais, quand elle luy eut compté, soupsonna que c'estoient les Cordeliers qui estoient logez léans. Et se leva incontinent et alla en leur chambre qui estoit tout auprès de la sienne. Et quand il ne les trouva point, se print à cryer à l'ayde si fort, qu'il assembla tous ses amys, lesquelz, après

avoir entendu le faict, luy aydèrent, avecq chandelles, lanternes, et tous les chiens du village, à chercher les Cordeliers. Et quand ilz ne les trouvèrent point en leur maison, feirent si bonne dilligence qu'ils les attrapèrent dedans les vignes. Et là furent traictez comme il leur appartenoit : car, après les avoir bien battuz, leur couppèrent les bras et les jambes, et les laissèrent dedans les vignes à la garde de dieu Baccus et Venus, dont ilz estoient meilleurs disciples que de Sainct Françoys.

« Ne vous esbahissez point, mes Dames, si telles gens séparez de nostre commune façon de vivre font des choses que des advanturiers auroient honte de faire. Esmerveillez-vous qu'ilz ne font pis, quand Dieu retire sa main d'eulx, car l'habit est si loing de faire le moyne, que bien souvent par orgueil il le deffaict. Et, quant à moy, je me arreste à la religion que dict Sainct Jacques : avoir le cueur envers Dieu, pur et nect, et se exercer de tout son pouvoir à faire charité à son prochain. — Mon Dieu, » dist Oisille, « ne serons-nous jamais hors des comptes de ces fascheux Cordeliers ? » Ennasuitte dist : — « Si les Dames, princes

et gentilz hommes ne sont point espargnez, il me semble que les Cordeliers ont grand honneur, dont on daigne parler d'eulx ; car ilz sont si très-inutiles, que, s'ilz ne font quelque mal digne de mémoire, on n'en parleroit jamais; et on dict qu'il vault mieulx mal faire, que ne faire rien. Et nostre boucquet sera plus beau, tant plus il sera remply de différentes choses. — Si vous me voullez promettre, » dist Hircan, « de ne vous courroucer point à moy, je vous en racompteray d'une grande Dame si infame, que vous excuserez le pauvre Cordelier d'avoir prins sa nécessité où il l'a peu trouver, veu que celle qui avoit assez à manger cherchoit sa friandise trop meschantement. — Puis que nous avons juré de dire la vérité, » dist Oisille, « aussy avons-nous de l'escouter. Par quoy vous pouvez parler en liberté, car les maulx que nous disons des hommes et des femmes ne sont point pour la honte particulière de ceulx dont est faict le compte, mais pour oster l'estime de la confiance des créatures, en monstrant les misères où ilz sont subjectz, afin que nostre espoir s'arreste et s'appuye à Celluy seul qui est parfaict et sans lequel tout homme n'est que imperfection. — Or doncques, » dist Hircan, « sans craincte je racompteray mon histoire. »

XLIXe NOUVELLE



Quelquès gentilz hommes Françoys, voyans que le Roy leur maistre estoit fort bien traité d'une Comtesse estrangère qu'il aymoit, se hazardèrent de parler à elle, et la poursuyvirent, de sorte qu'ilz eurent l'un après l'aultre ce qu'ilz en demandoient, pensant chascun avoir seul le bien où tous les autres avoient part. Ce qu'estant découvert par l'un d'entre eux, prindrent tous ensemble complot de se venger d'elle; mais, à force de faire bonne mine et ne leur porter pire visage qu'auparavant, rapportèrent en leur sein la honte qu'ilz luy cuydoient faire.

N la cour du Roy Charles, je ne diray point le quantiesme pour l'honneur de celle dont je veulx parler, laquelle je ne veulx nommer par son nom propre, y avoit une Comtesse de fort bonne maison, mais estrangière. Et, pource que toutes choses nouvelles plaisent, ceste Dame, à sa venue, tant pour la nouveauté de son habillement que pour la richesse dont il estoit plein, estoit regardée de chascun; et combien qu'elle ne fust des plus belles, si avoit-elle une grace avecq une audace tant bonne, qu'il n'estoit possible de plus, la parolle et la gravité de mesme, de sorte qu'il n'y avoit nul qui n'eust craincte à l'aborder, sinon le Roy qui l'ayma très-fort. Et, pour parler à elle plus priveement, donna quelque commission au Comte son mary, en laquelle il demeura longuement; et, durant ce temps, le Roy feit grand chère avec sa femme. Plusieurs gentilz hommes du Roy, qui congnurent que leur maistre en estoit bien traicté, prindrent hardiesse de parler à elle; et, entre autres, un nommé Astillon, qui estoit fort audatieux et homme

de bonne grace. Au commencement, elle luy tint une si grande gravité, le menassant de le dire au Roy son maistre, qu'il en cuyda avoir paour; mais luy, qui n'avoit point accoustumé de craindre les menasses d'un bien hardy capitaine, s'asseura des siennes; et il la poursuivyt de si près, qu'elle luy accorda de parler à luy seulle, luy enseignant la manière comme il devoit venir en sa chambre. A quoy il ne faillyt; et, afin que le Roy n'en eust nul soupson, luy demanda congé d'aller en quelque voiage. Et s'en partit de la court, mais, la première journée, laissa tout son train, et s'en revint de nuict recepvoir les promesses que la Comtesse luy avoit faictes; ce qu'elle luy tint: dont il demeura si satisfaict, qu'il fut content de demeurer cinq ou six jours enfermé en une garderobbe, sans saillyr dehors; et là ne vivoit que de restaurans. Durant les huict jours qu'il estoit caché, vint un de ses compaignons faire l'amour à la Comtesse, lequel avoit nom Durassier. Elle tint telz termes à ce serviteur, qu'elle avoit faict au premier : au commencement, en rudes et audatieux propos

qui tous les jours s'adoucissoient; et, quand c'estoit le jour qu'elle donnoit congé au premier prisonnier, elle mettoit un serviteur en sa place. Et, durant qu'il y estoit, un autre sien compaignon, nommé Valnebon, feit pareille office que les deux premiers; et, après eulx, en vindrent deux ou trois aultres qui avoient part à la doulce prison.

Ceste vie dura assez longuement, et conduicte si finement, que les uns ne sçavoient rien des aultres. Et combien qu'ilz entendissent assez l'amour que chascun luy portoit, si n'y avoit-il nul qui ne pensast en avoir eu seul ce qu'il en demandoit : et se mocquoit chascun de son compaignon, qu'il pensoit avoir failly à un si grand bien.

Un jour que les gentilz hommes dessus nommez estoient en un bancquet où ilz faisoient fort grand chère, ilz commencèrent à parler de leurs fortunes et prisons, qu'ilz avoient eues durant les guerres. Mais Valnebon, à qui il faisoit mal de celer si longuement une si bonne fortune que celle qu'il avoit eue, va dire à ses compaignons : « Je ne sçay quelles

» prisons vous avez eu, mais quant à moy,
» pour l'amour d'une où j'ay esté, je diray
» toute ma vie louange et bien des autres;
» car je pense qu'il n'y a plaisir en ce
» monde qui approche de celluy que l'on
» a d'estre prisonnier. » Astillon, qui
avoit esté le premier prisonnier, se doubta
de la prison qu'il vouloit dire, et luy respondit : — « Valnebon, soubz quel geo-
» lier ou geolière avez-vous esté si bien
» traicté, que vous aymez tant vostre
» prison? » Valnebon luy dist : — « Quel
» que soit le geolier, la prison m'a esté
» si agréable, que j'eusse bien voulu
» qu'elle eust duré plus longuement, car
» je ne fuz jamais mieulx traicté ne plus
» content. » Durassier, qui estoit homme
peu parlant, congnoissant très-bien que
l'on se débatoit de la prison où il avoit
part comme les autres, dist à Valnebon :
— « De quelles viandes estiez-vous nourry
» en ceste prison, dont vous vous louez
» si fort? — De quelles viandes? » dist
Valnebon : « le Roy n'en a poinct de
» meilleures ne plus nourrissantes. —
» Mais encores fault-il que je sçache, »
dist Durassier, « si celluy qui vous tenoit

» prisonnier vous faisoit bien gaingner » vostre pain ? » Valnebon, qui se doubta d'estre entendu, ne se peut tenir de jurer : — « Ha, vertu Dieu ! aurois-je bien des » compaignons, où je pense estre tout » seul ? » Astillon, voiant ce différent où il avoit part comme les aultres, dist en riant : « Nous sommes tous à un maistre » compaignons et amys dès nostre jeu- » nesse ; parquoy, si nous sommes com- » paignons d'une bonne fortune, nous » avons occasion d'en rire. Mais, pour » sçavoir si ce que je pense est vray, je » vous prie que je vous interroge et que » vous tous me confessiez la vérité, car, » s'il est advenu ainsy de nous comme je » pense, ce seroit une adventure aussi » plaisante que l'on en sçauroit trouver » en nul livre. » Ilz jurèrent tous dire vérité, s'il estoit ainsy qu'ilz ne la peus- sent dényer. Il leur dist : — « Je vous » diray ma fortune, et vous me respon- » drez ouy ou nenny, si la vostre est » pareille. » Ilz se accordèrent tous, et alors il dist : — « Je demanday congé au » Roy d'aller en quelque voiage. » Ilz respondirent : — « Et nous aussy. —

» Quant je fuz à deux lieues de la court, » je laissay tout mon train et m'allay » rendre prisonnier. » Ilz respondirent : — « Nous en fismes autant. — Je de- » mouray, » dist Astillon, « sept ou huict » jours, et couchay en une garderobbe » où l'on ne me fit manger que restau- » rans et les meilleures viandes que je » mangeay jamais ; et, au bout de huict » jours, ceulx qui me tenoient me lais- » sèrent aller beaucoup plus foible que » je n'estois arrivé. » Ilz jurèrent tous que ainsy leur estoit advenu. « Ma pri- » son », dist Astillon, « commencea tel » jour et fina tel jour. — La mienne », dist Durassier, « commencea le propre » jour que la vostre fina ; et dura jusques » à un tel jour. » Valnebon, qui perdoit patience, commencea à jurer et dire : — « Par le sang Dieu ! à ce que je voy, je » suis le tiers qui pensois estre le premier » et le seul, car je y entray tel jour et en » saillys tel jour. » Les aultres trois, qui estoient à la table, jurèrent qu'ilz avoient bien gardé ce rang. — « Or, puisque ainsy » est », dist Astillon, « je diray l'estat de » nostre geolière : elle est mariée et son

» mary est bien loing. — C'est ceste-là » propre, » respondirent-ilz tous. — « Or, » pour nous mettre hors de peyne, » dist Astillon, « moy qui suis le premier » en roolle, la nommeray aussy le pre- » mier, c'est ma Dame la Comtesse qui » estoit si audatieuse, que, en gaingnant » son amitié, je pensois avoir gaingné » Cesar. — Que à tous les diables soit la » villaine qui nous a faict d'une chose » tant travailler, et nous réputer si heu- » reux de l'avoir acquise! Il ne fut onc- » ques une telle meschante, car, quand » elle en tenoit un en cache, elle pratic- » quoit l'autre, pour n'estre jamais sans » passetemps; et aymerois-je mieulx » estre mort, qu'elle demorast sans pug- » nition! » Ilz demandèrent chascun, qu'il leur sembloit quelle debvoit avoir, et qu'ilz estoient tous prestz de la luy donner. — « Il me semble, » dist-il, « que » nous le debvons dire au Roy nostre » maistre, lequel en faict un cas comme » d'une déesse? — Nous ne ferons point » ainsy, » dist Astillon; « nous avons » assez de moïen pour nous venger d'elle, » sans y appeller nostre maistre. Trou-

» vons-nous demain, quant elle ira à la » messe; et que chascun de nous porte » une chaine de fer au col; et, quand » elle entrera en l'église, nous la salue- » rons comme il appartient. »

Ce conseil fut trouvé très-bon de toute la compaignie; et feirent provision de chascun une chaine de fer. Le matin venu, tous habillez de noir, leurs chaines de fer tournées à l'entour de leur col, en façon de collier, vindrent trouver la Comtesse qui alloit à l'église. Et, si tost qu'elle les veid ainsy habillez, se print à rire et leur dist : « Où vont ces » gens si douloureux? — Ma Dame, » dist Astillon, « nous vous venons ac- » compagner comme pauvres esclaves » prisonniers qui sont tenuz à vous faire » service. » La Comtesse, faisant semblant de n'y entendre rien, leur dist : « Vous n'estes point mes prisonniers, ne » je n'entendz point que vous ayez occa- » sion de me faire service plus que les » autres. » Valnebon s'advancea et luy dist : — « Si nous avons mangé de vostre » pain si longuement, nous serions bien » ingratz si nous ne vous faisions ser-

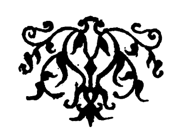
» vice. » Elle feit si bonne mine de n'y rien entendre, qu'elle cuydoit par ceste gravité les estonner. Mais ilz poursuyvoient si bien leurs propos, qu'elle entendit que la chose estoit descouverte. Parquoy, trouva incontinent moïen de les tromper, car elle, qui avoit perdu l'honneur et la conscience, ne voulut point recepvoir la honte qu'ilz lui cuydoient faire; mais, comme celle qui préféroit son plaisir à tout l'honneur du monde, ne leur en feit pire visaige, n'y n'en changea de contenance : dont ilz furent tant estonnez, qu'ilz rapportèrent en leur sein la honte qu'ilz luy avoient voulu faire.

« Si vous ne trouvez, mes Dames, ce compte digne de faire congnoistre les femmes aussi mauvaises que les hommes, j'en chercheray d'aultres pour vous contenter; toutesfois, il me semble que cestuy-là suffise pour vous monstrer que une femme qui a perdu la honte est cent foys plus hardye à faire mal que n'est un homme. » Il n'y eut femme en la compaignie, oiant racompter ceste histoire, qui ne fist tant de signes de croix, qu'il sembloit qu'elles voyoient tous les dia-

bles d'enfer devant leurs œilz. Mais Oisille leur dist : « Mes Dames, humilions-nous, quand nous oyons cest horrible cas, d'autant que la personne délaissée de Dieu se rend pareille à celluy avecq lequel elle est joincte ; car, puisque ceulx qui adhèrent à Dieu ont son esperit avecq eulx, aussy sont ceulx qui adhèrent à son contraire ; et n'est rien si bestial que la personne destituée de l'esperit de Dieu. — Quoy que ait faict ceste pauvre Dame, » dist Ennasuitte, « si ne sçaurois-je louer ceulx qui se vantent de leur prison. — J'ay opinion, » dist Longarine, « que la peine n'est moindre à un homme de celer sa bonne fortune, que de la pourchasser, car il n'y a veneur qui ne prenne plaisir à corner sa prise, ny amoureux, d'avoir la gloire de sa victoire. — Voilà une opinion, » dist Simontault, « que, devant tous les inquisiteurs de la Foy, je soustiendray héréticque, car il y a plus d'hommes secretz que de femmes ; et sçay bien qu'on en trouveroit qui aimeroient mieulx n'en avoir bonne chère, que s'il falloit que créature du monde l'entendist. Et, pour ce, a l'Église, comme bonne mère, ordonné les prestres confesseurs et non pas les femmes, parce qu'elles ne peuvent rien celer. — Ce n'est pas pour ceste occasion, » dit Oisille, « mais c'est parce que les femmes

sont tant ennemyes du vice, qu'elles ne donneroient pas si facilement absolution que les hommes, et seroient trop austères en leurs pénitences. — Si elles l'estoient autant, » dist Dagoucin, « qu'elles sont en leurs responces, elles feroient désespérer plus de pécheurs, qu'elles n'en attireroient à salut ; parquoy l'Église, en toute sorte, y a bien pourveu. Mais si ne veulx-je pas, pour cela, excuser les gentilz hommes, qui se vantèrent ainsy de leur prison, car jamais homme n'eut honneur à dire mal des femmes. — Puis que le faict estoit commun, » dit Hircan, « il me semble qu'ilz faisoient bien de se consoler les uns aux aultres. — Mais, » dist Geburon, « ilz ne le devoient jamais confesser pour leur honneur mesme. Car les livres de la Table Ronde nous apprennent que ce n'est point honneur à un bon chevalier, d'en abattre un qui ne vault rien. — Je m'esbahys, » dist Longarine, « que ceste pauvre femme ne moroit de honte devant ses prisonniers. — Celles qui l'ont perdue, » dist Oisille, « à grand peyne la peuvent-elles jamais reprendre, sinon celle que fort amour a faict oublier. De telles en ay-je veu beaucoup revenir. — Je croy, » dist Hircan, « que vous en avez veu revenir celles qui y sont allées, car forte amour, qui est en une femme, est

malaisée à trouver. — Je ne suis pas de vostre opinion, » dist Longarine, « car je croy qu'il y en a qui ont aymé jusques à la mort. — J'ay tant d'envie d'ouyr ceste nouvelle, » dist Hircan, « que je vous donne ma voix pour congnoistre aux femmes l'amour que je n'ay jamais estimé y estre. — Or, mais que vous l'oyez, » dist Longarine, « vous le croirez, et qu'il n'est nulle plus forte passion que celle d'amour. Mais, tout ainsy qu'elle faict entreprendre choses quasi impossibles, pour acquérir quelque contentement en ceste vie, aussy mène-elle, plus que autre passion, à désespoir celluy ou celle qui perd l'espérance de son désir, comme vous verrez par ceste histoire. »



L° NOUVELLE

Messire Jehan Piltré poursuyvit longuement en vain une sienne voisine, de laquelle il estoit fort feru. Et, pour en divertir sa fantaysie, s'esloingna quelques jours de sa veue : qui luy causa une mélancolie si grande, que les médecins luy ordonnèrent la saignée. La Dame, qui sçavoit d'ónd procédoit son mal, cuydant saulver sa vie, advança sa mort, luy accordant ce que tousjours luy avoit refusé; puis considérant qu'elle estoit cause de la perte d'un si parfaict amy, par un coup d'espée se feit compaigne de sa fortune.



N la ville de Crémonne, n'y a pas long temps qu'il y avoit un gentil homme nommé messire Jehan Piltré, lequel avoit aymé longuement une Dame qui demeuroit près de sa maison; mais, pour pourchaz qu'il sceust faire, ne pouvoit avoir d'elle la responce qu'il désiroit, combien qu'elle l'aymoit de

tout son cueur. Dont le pauvre gentil homme fut si ennuyé et fasché, qu'il se retira en son logis, délibéré de ne poursuyvre plus en vain le bien dont la poursuicte consumoit sa vie. Et, pour en cuyder divertir sa fantaisie, fut quelques jours sans la veoir; dont il tomba en telle tristesse, que l'on mescongnoissoit son visaige. Ses parens feirent venir les médecins, qui, voyans que le visaige luy devenoit jaulne, estimèrent que c'estoit une oppilation de foye, et luy ordonnèrent la saignée. Ceste Dame, qui avoit tant faict la rigoureuse, sçachant trèsbien que la maladie ne luy venoit que par son refuz, envoia devers luy une vieille, en qui elle se fyoit, et lui manda que, puis qu'elle congnoissoit que son amour estoit véritable et non faincte, elle estoit délibérée de tout luy accorder ce que si long temps luy avoit refusé. Elle avoit trouvé moïen de saillir de son logis en un lieu où privément il la pouvoit veoir. Le gentil homme, qui au matin avoit esté saigné au bras, se trouva par ceste parolle mieulx guéry qu'il ne faisoit par médecine ne saignée

qu'il sceust prendre : luy manda qu'il n'y auroit point de faulte qu'il ne se trouvast à l'heure qu'elle luy mandoit; et qu'elle avoit faict un miracle évident, car, par une seulle parolle, elle avoit guéry un homme d'une maladie où tous les médecins ne pouvoient trouver remède. Le soir venu qu'il avoit tant désiré, s'en alla le gentil homme au lieu qui luy avoit esté ordonné, avecq un si extrême contentement qu'il falloit que bien tost il prinst fin, ne pouvant augmenter. Et ne demeura guères, après qu'il fut arrivé, que celle qu'il aymoit plus que son ame le vint trouver. Il ne s'amusa pas à luy faire grande harangue, car le feu qui le brusloit le faisoit hastivement pourchasser ce que à peyne pouvoit-il croire avoir en sa puissance. Et, plus yvre d'amour et de plaisir qu'il ne luy estoit besoing, cuydant chercher par un costé le remède de sa vie, se donnoit par un aultre l'advancement de sa mort; car, ayant pour s'amye mys en oubly soy-mesmes, ne s'apperceut pas de son bras qui se desbanda : et la playe nouvelle, qui se vint à ouvrir, rendit tant

de sang, que le pauvre gentil homme en estoit tout baigné. Mais, estimant que sa lasseté venoit à cause de ses excès, s'en cuyda retourner à son logis. Lors, amour, qui les avoit trop unys ensemble, feit en sorte que, en départant d'avecq s'amye, son ame départyt de son corps; et, pour la grande effusion de sang, tomba tout mort aux pieds de sa Dame, qui demoura hors d'elle-mesmes par estonnement, en considérant la perte qu'elle avoit faicte d'un si parfaict amy, de la mort duquel elle estoit la seulle cause. Regardant d'aultre costé, avecq le regret et la honte en quoy elle demoroit, si on trouvoit ce corps mort en sa maison, afin de faire ignorer la chose, elle et une chamberière, en qui elle se fyoit, portèrent le corps mort dedans la rue, où elle ne le voulut laisser seul, mais, en prenant l'espée du trespassé, se voulut joindre à sa fortune, et en pugnissant son cueur cause de tout le mal, la passa tout au travers, et tomba son corps mort sur celluy de son amy. Le père et la mère de ceste fille, en sortant au matin de leur maison, trouvèrent

ce piteux spectacle, et, après en avoir faict tel deuil que le cas méritoit, les enterrèrent tous deux ensemble.

« Ainsy veoyt-on, mes Dames, que une extrémité d'amour ameine un autre malheur. — Voylà qui me plaist bien, » dist Symontault, « quand l'amour est si égale, que, luy morant, l'autre ne vouloit plus vivre. Et si Dieu m'eust faict la grace d'en trouver une telle, je croy que jamais n'eust aymé plus parfaitement. — Si ay-je ceste opinion, » dist Parlamente, « que amour ne vous a pas tant aveuglé, que vous n'eussiez mieulx lyé vostre bras qu'il ne feit; car le temps est passé que les hommes oublient leurs vies pour les Dames. — Mais il n'est pas passé, » dist Simontault, « que les Dames oublient la vie de leurs serviteurs pour leurs plaisirs. — Je croy, » dist Ennasuitte, « qu'il n'y a femme au monde qui prenne plaisir à la mort d'un homme, encores qu'il fust son ennemy. Toutesfois, si les hommes se veullent tuer eulx-mesmes, les Dames ne les en peuvent pas garder. — Si est-ce, » dist Saffredent, « que celle qui refuse son pain au pauvre mourant de faim, en est estimée la meurtrière. — Si vos requestes, » dist Oisille, « estoient si raisonnables que celles

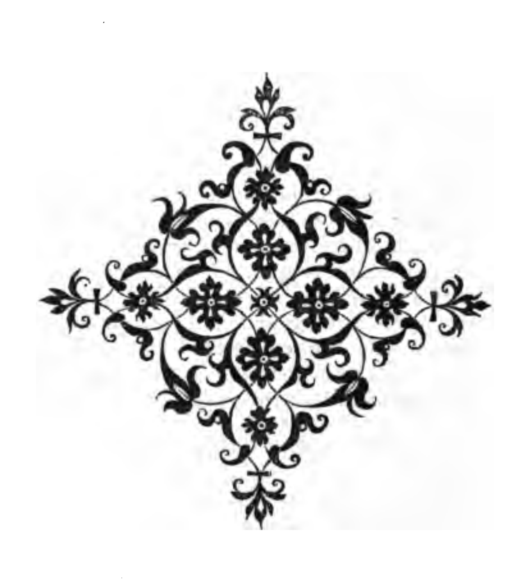
du pauvre demandant sa nécessité, les Dames seroient trop cruelles de vous refuser; mais, Dieu mercy! ceste maladie ne tue que ceulx qui doibvent morir dans l'année. — Je ne treuve point, ma Dame, » dist Saffredent, « qu'il soit une plus grande nécessité que celle qui faict oublier toutes les autres; car, quand l'amour est forte, on ne congnoist autre pain ne aultre viande que le regard et la parolle de celle que l'on ayme. — Qui vous laisseroit jeusner, » dist Oisille, « sans vous bailler aultre viande, on vous feroit bien changer de propos! — Je vous confesse, » dist-il, « que le corps pourroit défaillir, mais le cueur et la volunté non. — Doncques, » dist Parlamente, « Dieu vous a faict grand grace de vous faire addresser en lieu où avez si peu de contentement, qu'il vous fault réconforter à boire et à manger, dont il me semble que vous vous acquitez si bien, que vous devez louer Dieu d'une si doulce cruauté. — Je suis tant nourry au torment, » dist-il, « que je commence à me louer des maulx dont les aultres se plaingnent. — Peut estre, c'est, » dist Longarine, « que nostre plaincte vous recule de la compaignie où vostre contentement vous faict estre le bien venu; car il n'est rien si fascheux, que un amoureux importun. — Mettez, » dist Simontault,

« que une Dame cruelle... — J'entendz bien, » dist Oisille, « que, si nous voulons entendre la fin des raisons de Simontault, veu que le cas luy touche, nous pourrions trouver complies au lieu de vespres; parquoy allons-nous en louer Dieu, dont ceste Journée est passée sans plus grand débat. »

Elle commencea la première à se lever, et tous les aultres la suyvirent. Mais Simontault et Longarine ne cessèrent de débatre leur querelle si doulcement, que, sans tirer espée, Simontault gaingna, monstrant que de la passion la plus forte estoit la nécessité la plus grande. Et sur ce mot, entrèrent en l'église, où les moynes les attendoient. Vespres ouyes, s'en allèrent soupper autant de parolles que de viandes, car leurs questions durèrent tant qu'ilz furent à table, et du soir jusques ad ce que Oisille leur dist qu'ilz pouvoient bien aller reposer leurs esperitz, et que les cinq Journées estoient accomplies de si belles histoires, qu'elle avoit grand paour que la sixiesme ne fust pareille; car il n'estoit possible, encores qu'on les voulust inventer, de dire de meilleurs comptes que véritablement ilz en avoient racomptez en leur compaignie. Mais Geburon luy dist que, tant que le monde dureroit, il se feroit cas dignes de mémoire. « Car la malice des hommes mauvais est

toujours telle qu'elle a esté, comme la bonté des bons. Tant que malice et bonté règneront sur la terre, ilz la rempliront tousjours de nouveaulx actes, combien qu'il est escript qu'il n'y a rien nouveau soubz le soleil. Mais nous, qui n'avons esté appellez au conseil privé de Dieu, ignorans les premières causes, trouvons toutes choses nouvelles tant plus admirables, que moins nous les vouldrions ou pourrions faire: parquoy n'ayez point de paour que les Journées qui viendront ne suyvent bien celles qui sont passées, et pensez de vostre part de bien faire vostre debvoir. » Oisille dist qu'elle se rendoit à Dieu, au nom duquel elle leur donnoit le bonsoir. Ainsi se retira toute la compaignie, mettant fin à la cinquiesme Journée.







SIXIESME JOURNÉE

En la sixiesme Journée, on devise des tromperies qui sė sont faites d'homme à femme, de femme à homme, ou de femme à femme, par avarice, vengeance et malice.

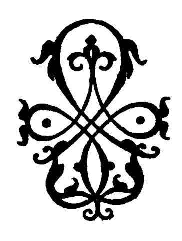


PROLOGUE

E matin, plus tost que de coustume, ma Dame Oisille alla préparer sa leçon en la salle; mais la compaignie, qui en fut advertye pour le désir qu'elle avoit d'ouyr sa bonne instruction, se dilligenta tant de se habiller, qu'ilz ne la feirent guères attendre. Et elle, congnoissant la

ferveur, leur va lire l'épitre de Sainct Jehan l'évangéliste, qui n'est pleine que d'amour, pour ce que les jours passez elle leur avoit déclaré celle de Sainct Pol aux Romains. La compaignie trouva ceste viande si doulce, que, combien qu'ilz y fussent demye heure plus qu'ilz n'avoient esté les aultres jours, si leur sembloit-il n'y avoir pas esté un quart. Au partir de là, s'en allèrent à la contemplation de la messe où chacun se recommanda au Sainct Esperit, pour satisfaire ce jour-là à leur plaisante audience. Et, après qu'ilz eurent disné et prins un peu de repos, s'en allèrent continuer le passetemps accoustumé. Et ma Dame Oisille leur demanda qui commenceroit ceste Journée? Longarine leur respondit : — « Je donne ma voix à ma Dame Oisille; elle nous a ce jourd'huy faict une si belle leçon, qu'il est impossible qu'elle ne die quelque histoire digne de parachever la gloire qu'elle a méritée ce matin. — Il me desplaist, » dist Oisille, « que je ne vous puis dire, à ceste après-disnée, chose aussi proffitable que j'ay faict à ce matin; mais, à tout le moins, l'intention de mon histoire ne sortira point hors de la doctrine de la saincte Escripture où il est dict : *Ne vous confiez point aux princes, ne aux filz des hommes, auxquelz n'est nostre salut.* Et, afin que par faulte

d'exemple ne mettez en oubly ceste vérité, je vous en voys dire un très-véritable et dont la mémoire est si fresche, que à peyne en sont essuyez les œilz de ceulx qui ont veu ce piteux spectacle. »





LI° NOUVELLE

Le Duc d'Urbin, contre la promesse faite à sa femme, feit pendre une jeune Damoiselle, par le moïen de laquelle son filz (qu'il ne vouloit marier pauvrement) faisoit entendre à s'amye l'affection qu'il luy portoit.





E Duc d'Urbin, nommé le Préfect, lequel espousa la sœur du premier Duc de Mantoue, avoit un filz de l'aage de diz-huict à vingt ans, qui fut amoureux d'une fille d'une bonne et honneste maison, sœur de l'abbé de Farse. Et, pour ce qu'il n'avoit pas la liberté de parler à elle comme il vouloit, selon la coustume du pays, se ayda du moïen d'un gentil homme qui estoit à son service, lequel estoit amoureux d'une jeune Damoiselle servant sa mère, fort belle et honneste,

par laquelle faisoit déclarer à s'amye la grande affection qu'il luy portoit. Et la pauvre fille ne pensoit en nul mal, prenant plaisir à luy faire service, estimant sa volunté si bonne et honneste, qu'il n'avoit intention dont elle ne peust avecq honneur faire le message. Mais le Duc, qui avoit plus de regard au proffict de sa maison que à toute honneste amityé, eut si grand paour que les propos menassent son filz jusques au mariage, qu'il y feit mettre un grand guet. Et luy fut rapporté que ceste pauvre Damoiselle s'estoit meslée de bailler quelques lettres de la part de son filz, à celle que plus il aymoit : dont il fut tant courroucé, qu'il se délibéra d'y donner ordre. Mais il ne peut si bien dissimuller son courroux, que la Damoiselle n'en fust advertye, laquelle, congnoissant la malice du Duc qu'elle estimoit aussi grande que sa conscience petite, eut une merveilleuse craincte. Et s'en vint à la Duchesse, la suppliant luy donner congé de se retirer en quelque lieu hors de la veue de luy, jusques à ce que sa fureur fust passée. Mais sa mai-

stresse luy dist qu'elle essaieroit d'entendre la volunté de son mary, avant que de luy donner congé. Toutesfois, elle entendit bien tost le mauvais propos que le Duc en tenoit : et, congnoissant sa complexion, non seullement donna congé, mais conseilla à ceste Damoiselle de s'en aller en un monastère jusques ad ce que ceste tempeste fust passée. Ce qu'elle feit le plus secrètement qu'il luy fut possible, mais non tant que le Duc n'en fut adverty, qui, d'un visaige fainct et joyeux, demanda à sa femme où estoit ceste Damoiselle, laquelle, pensant qu'il en sceust bien la vérité, la luy confessa; dont il faingnyt estre marry, luy disant qu'il n'estoit besoing qu'elle fist ces contenances-là; et que de sa part il ne luy vouloit point de mal, et qu'elle la fist retourner, car le bruict de telles choses n'estoit point bon. La Duchesse luy dist que, si ceste pauvre fille estoit si malheureuse d'estre hors de sa bonne grace, il valloit mieulx, pour quelque temps, qu'elle ne se trouvast point en sa présence; mais il ne voulut point receptvoir toutes ses raisons, luy commandant

qu'elle la feist revenir. La Duchesse ne faillyt à déclarer à la pauvre Damoiselle la volunté du Duc : dont elle ne se peut asseurer, la supliant qu'elle ne tentast point ceste fortune ; et qu'elle sçavoit bien que le Duc n'estoit pas si aysé à pardonner comme il en faisoit la mine. Toutesfois, la Duchesse l'asseura qu'elle n'auroit nul mal, et la print sur sa vie et son honneur. La fille, qui sçavoit bien que sa maistresse l'aymoit, et ne la vouldroit point tromper pour un rien, print sa fiance en sa promesse, estimant que le Duc ne vouldroit jamais aller contre telle seureté où l'honneur de sa femme estoit engaigé : et ainsy s'en retourna avecques la Duchesse. Mais, si tost que le Duc le sceut, ne faillyt à venir en la chambre de sa femme, où, si tost qu'il eut apperceu ceste fille, disant à sa femme : « Voylà une telle qui est revenue ? » se retourna devers ses gentilz hommes, leur commandant la prendre et la mener en prison. Dont la pauvre Duchesse, qui sur sa parolle l'avoit tirée hors de sa franchise, fut si désespérée, se mettant à genoulx devant luy, luy suplia que,

pour l'amour de luy et de sa maison, il luy pleust ne faire un tel acte, veu que, pour luy obéir, elle l'avoit tirée du lieu où elle estoit en seureté. Si est-ce que, quelque prière qu'elle sceust alléguer, ne sceut amolir le dur cueur, ne vaincre la forte opinion qu'il avoit prinse de se venger d'elle; mais, sans respondre à sa femme, se retira incontinent le plus tost qu'il peut, et, sans forme de justice, oubliant Dieu et l'honneur de sa maison, feit cruellement pendre ceste pauvre Damoiselle. Je ne puis entreprendre de vous racompter l'ennuy de la Duchesse, car il estoit tel que doibt avoir une Dame d'honneur et de cueur, qui sur sa foy voyoit mourir celle qu'elle désiroit de saulver. Mais encores moins se peult dire l'extrème deuil du pauvre gentil homme, qui estoit son serviteur, qui ne faillit de se mettre en tout debvoir qu'il luy fut possible de saulver la vie de s'amie, offrant mettre la sienne en lieu. Mais nulle pitié ne sceut toucher le cueur de ce Duc, qui ne congnoissoit aultre félicité que de se venger de ceulx qu'il hayssoit. Ainsy fut ceste Damoi-

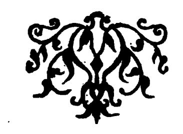
selle innocente mise à mort par ce cruel Duc contre toute la loy d'honnèsteté, au très-grand regret de tous ceulx qui la congnoissoient.

« Regardez, mes Dames, quelz sont lès effectz de la malice, quand elle est joincte à la puissance! — J'avois bien ouy dire, » ce dist Longarine, « que les Italiens estoient subjectz à trois vices par excellence, mais je n'eusse pas pensé que la vengeance et cruaulté fust allée si avant, que, pour une si petite occasion, elle eust donné si cruelle mort. » Saffredent, en riant, luy dist : — « Longarine, vous nous avez bien dict l'un des trois vices, mais il fault sçavoir qui sont les deux autres? — Si vous ne les sçaviez, » ce dist-elle, « je les vous apprendrois, mais je suis seure que vous les sçavez tous. — Par ces parolles, » dist Saffredent, « vous m'estimez bien vitieux? — Non faiz, » dist Longarine, « mais si bien congnoissez la laideur du vice, que vous le pouvez mieulx que un aultre éviter. — Ne vous esbahissez, » dist Simontault, « de ceste cruaulté; car ceulx qui ont passé par Italie en ont eu de si très-incroyables, que ceste-cy n'est au prix qu'un petit pecadille. — Vrayement, » dist Geburon, « quand Rivolte fut prins des

François, il y avoit un capitaine Italien, que l'on estimoit gentil compaignon, lequel, voiant mort un qui ne luy estoit ennemy que de tenir sa part contraire de Guelfe à Gibelin, luy arracha le cueur du ventre, et, le rostissant sur les charbons à grand haste, le mangea, et, respondant à quelques uns qui luy demandoient quel goust il y trouvoit, dist que jamais n'avoit mangé si savoureux ne si plaisant morceau que de cestuy-là; et, non content de ce bel acte, tua la femme du mort, et, en arrachant de son ventre le fruict dont elle estoit grosse, le froissa contre les murailles; et emplist d'avoyne les deux corps du mary et de la femme, dedans lesquelz il feit manger ses chevaulx. Pensez si cestuy-là n'eust bien faict mourir une fille, qu'il eust soupsonnée luy faire quelque desplaisir? — Il fault bien dire, » dist Ennasuitte, « que ce Duc d'Urbin avoit plus de paour que son fils fust marié pauvrement, qu'il ne désiroit luy bailler femme à son gré. — Je croy que vous ne debvez point, » respondit Simontault, « douter que la nature de l'Italien est d'aymer plus que nature ce qui est créé seulement pour le service d'icelle. — C'est bien pis, » dist Hircan, « car ilz font leur Dieu des choses qui sont contre nature. — Et voylà, » ce dist Longarine, « les péchez que je vou-

lois dire, car on sçait bien que aymer l'argent, sinon pour s'en ayder, c'est servir les idolles. » Parlamente dist que Sainct Pol n'avoit point oublié les vices des Italiens, et de tous ceulx qui cuydent passer et surmonter les aultres en honneur, prudence et rayson humaine, en laquelle ilz se fondent si fort, qu'ilz ne rendent point à Dieu la gloire qui lui appartient : parquoy le Toutpuissant, jaloux de son honneur, rend plus insensez que les bestes enragées ceulx qui ont cuydé avoir plus de sens que tous les aultres hommes, leur faisant monstrer par œuvres contre nature, qu'ilz sont en sens reprouvez. Longarine luy rompit la parolle, pour dire que c'est le troisiesme péché en quoy ilz sont subgectz. — « Par ma foy, » dist Nomerfide, « je prens grand plaisir à ce propos, car, puis que les esperitz que l'on estime les plus subgectz et grands discoureux ont telle pugnition de devenir plus sotz que les bestes, il fault doncques conclure que ceulx qui sont humbles et bas et de petite portée, comme le mien, sont rempliz de la sapience des anges. — Je vous asseure, » dist Oisille, « que je ne suis pas loing de vostre opinion; car nul n'est plus ignorant que celluy qui cuyde sçavoir. — Je n'ay jamais veu, » dist Geburon, « mocqueur qui ne fust mocqué, trom-

peur qui ne fust trompé, et glorieux qui ne fust humillyé. — Vous me faictes souvenir, » dist Simontault, « d'une tromperie, que, si elle estoit honneste, je l'eusse voluntiers comptée. — Or, puis que nous sommes icy pour dire vérité, » dist Oisille, « soit de telle qualité que vouldrez, je vous donne ma voix pour la dire. — Puis que la place m'est donnée, » dist Simontault, « je vous la diray. »





LII[e] NOUVELLE

Un varlet d'apothicaire, voyant venir derrière soy un avocat qui luy menoit tousjours la guerre, et duquel il avoit envie se venger, laissa tomber de sa manche un estronc gelé enveloppé dans du papier, en guise d'un pain de sucre, que l'avocat leva de terre et le cacha en son sein; puis, s'en alla desjeuner en une taverne, dont il ne sortit qu'avec la despense et honte qu'il pensoit faire au pauvre varlet.





UPRÈS de la ville d'Alençon y avoit un gentil homme, nommé le seigneur de la Tirelière, qui vint, à un matin, de sa maison jusques à la ville, à pied, tant pour ce qu'elle estoit près, que pour ce qu'il geloit à pierre fendant; et n'avoit oublié au logis sa grosse robe fourrée de renardz. Quand il eut faict ses affaires, trouva un sien compère advocat, nommé

Anthoine Bacheré; et, après luy avoir parlé de ses affaires, luy dist qu'il avoit envie de trouver quelque bon desjeuner, mais que ce fust aux despens d'aultruy. En parlant à ses propos, se asseyèrent devant l'ouvrouer d'un apothicaire, où estoit un varlet qui les escoutoit, et pensa incontinent de leur donner à desjeuner. Il saillyt de sa bouticque, dans une rue où chascun alloit faire ses nécessitez; et trouva un grand estronc tout debout, si gellé qu'il sembloit un petit pain de sucre fin; incontinent l'enveloppa dedans un beau papier blanc, en la façon qu'il avoit accoustumé, pour en faire envie aux gens; et le cacha en sa manche, et s'en vint passer pardevant ce gentil homme et cest advocat, laissant tumber assez près d'eulx, comme par mesgarde, ce beau pain de sucre; et entra dans une maison où il faingnoit de le porter. Le seigneur de la Tirelière se hasta de relever vistement ce qu'il cuydoit estre un pain de sucre; et, ainsy qu'il le levoit, le varlet de l'apothicaire retourna, cherchant et demandant son pain de sucre partout. Le gentil homme,

qui le pensoit avoir bien trompé, s'en alla hastivement avecq son compère en une taverne, en luy disant : « Nostre des-» jeuné est payé aux despens de ce var-» let. » Quant il fut en la maison, il demanda bon pain, bon vin et bonnes viandes, car il pensoit bien avoir de quoy paier. Ainsy qu'il commencea à se chauffer en mangeant, son pain de sucre commencea aussy à desgeler, qui remplit toute la chambre de telle senteur que le pain estoit. Dont celluy qui le portoit en son sein, se commencea à courroucer à la chamberière, luy disant : « Vous estes les plus villaines gens en » ceste ville, que je veis oncques, car » vous ou voz petitz enfans ont jonché » toute ceste chambre de merde. » La chamberière respondit : — « Par Sainct » Pierre ! il n'y a ordure céans, si vous » ne l'y avez apporté. » Et, sur ce regard, se levèrent, pour la grande puanteur qu'ilz sentoient. Et s'en vont auprès du feu, où le gentil homme tira un mouchouer de son sein qui estoit tainct de sucre, qui estoit en gelée. Et, en ouvrant sa robe fourrée de regnardz, la

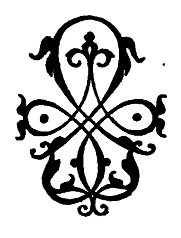
trouva toute gastée; et ne sceut que dire à son compère, sinon que : « Le » mauvais garson, que nous cuydions » tromper, le nous a bien rendu! » Et, en payant leur escot, s'en partirent aussi marryz qu'ilz estoient venuz joyeulx, pensans avoir trompé le varlet de l'apothicaire.

« Nous voions bien souvent, mes Dames, cela advenir autant à ceulx qui prennent plaisir à user de telles finesses. Si le gentil homme n'eust voulu manger aux despens d'aultruy, il n'eust pas beu aux siens un si villain breuvaige. Il est vray, mes Dames, que mon compte n'est pas très-net, mais vous m'avez donné congé de dire la vérité, laquelle j'ay dicte pour monstrer que, si un trompeur est trompé, il n'y a nul qui en soit marry. — L'on dist voluntiers, » dist Hircan, « que les parolles ne sont jamais puantes, mais ceulx pour qui elles sont dictes n'en estoient pas quictes à si bon marché, qu'ilz ne les sentissent bien. — Il est vray, » dist Oisille, « que telles parolles ne puent point; mais il y en a d'autres que l'on appelle *villaines*, qui sont de mauvaise odeur, quand l'ame en est plus faschée, que le corps n'est de sentir un tel

pain de sucre que vous avez dict. — Je vous prie, » dist Hircan, « dictes-moy quelles parolles sont que vous savez si ordes, qu'elles font mal au cueur et à l'ame d'une honneste femme? — Il seroit bon, » dist Oisille, « que je vous disse ce que je ne conseille à nulle femme de dire. — Par ce mot-là, » dit Saffredent, « j'entens bien quelz termes ce sont, dont les femmes qui se veullent faire réputer saiges ne usent point communément; mais je demanderois voluntiers à toutes celles qui sont icy, pourquoy c'est, puis qu'elles n'en osent parler, qu'elles rient si voluntiers, quand on en parle devant elles? » Ce dist Parlamente: — « Nous ne ryons pas pour ouyr ces beaulx motz, mais il est vray que toute personne est encline à rire, ou quand elle veoit quelcun tresbucher, ou quand on dict quelque mot sans propos, comme souvent advient la langue fourche en parlant et faict dire un mot pour l'autre, ce qui advient aux plus saiges et mieulx parlantes. Mais, quand entre vous, hommes, parlez villainement pour vostre malice, sans nulle ignorance, je ne sçaiche telle femme de bien, qui n'en ait horreur, que non seullement ne les veulle escouter, mais fuyr la compaignye d'icelles gens. — Il est bien vray, » dist Geburon, « j'ay bien veu des femmes faire le signe de

la croix en oyant dire des parolles, qui ne cessoient, après qu'on les eust redictes. — Mais, » dist Simontault, « combien de foys ont-elles mis leur touret de nez pour rire en liberté autant qu'elles s'estoient courroucées en fainctes! — Encore valloit-il mieulx faire ainsy, » dist Parlamente, « que de donner à congnoistre que l'on trouvast le propos plaisant. — Vous louez doncques, » dist Dagoucin, « l'ypocrisie des Dames autant que la vertu? — La vertu seroit bien meilleure, » dist Longarine; « mais, où elle défault, se fault ayder de l'ypocrisie, comme nous faisons des pantoufles pour faire oublier nostre petitesse. Encores est-ce beaucoup, que nous puissions couvrir noz imperfections. — Par ma foy, » dist Hircan, « il vauldroit mieulx quelque foys monstrer quelque petite imperfection, que la couvrir si fort du manteau de vertu. — Il est vray, » dist Ennasuitte, « que un accoustrement emprunncté déshonore autant celluy qui est contrainct de le rendre, comme il luy a faict d'honneur en le portant; et y a telle Dame sur la terre, qui, par trop dissimuller une petite faulte, est tumbée en une plus grande. — Je me doubte, » dist Hircan, « de qui vous voulez parler, mais, au moins, ne la nommez point. — Ho, » dist Geburon, « je vous

donne ma voix par tel si, que, après avoir faict le compte, vous nous direz les noms, et nous jurerons de n'en parler jamais. — Je vous le prometz, » dist Ennasuite, « car il n'y a rien qui ne se puisse dire avecq honneur. »





LIII[e] NOUVELLE

Ma Dame de Neufchastel, par sa dissimulation, meit le Prince de Belhoste jusques à faire telle preuve d'elle, qu'elle tourna à son déshonneur.



E Roy François premier estoit en un beau chasteau et plaisant, où il estoit allé avecq petite compaignie, tant pour la chasse que pour y prendre quelque repos. Il avoit en sa compaignie un nommé le Prince de Belhoste, autant honneste, vertueux, saige et beau prince qu'il y en avoit point en la court ; et avoit espousé une femme qui n'estoit pas de grande maison. Mais si l'aymoit-il autant et la traictoit autant bien que mary peut faire sa femme, et se fyoit en elle. Quand il en aymoit quelqu'une, il ne luy celoit point, sçachant

qu'elle n'avoit volunté que la sienne. Ce seigneur print une grande amitié en une Dame vefve, qui s'appelloit ma Dame de Neufchastel, et qui avoit la réputation d'estre la plus belle que l'on eust peu regarder. Et si le Prince de Belhoste l'aymoit bien, sa femme ne l'aymoit pas moins, mais l'envoyoit souvent querir pour manger avecq elle, la trouvant si saige et honneste, que, en lieu d'estre marrye que son mary l'aymast, se réjouyssoit de le veoir addresser en si honneste lieu remply d'honneur et de vertu. Ceste amitié dura longuement, en sorte que en tous les affaires de la dicte Neufchastel le Prince de Belhoste s'employoit comme pour les siens propres, et la Princesse sa femme n'en faisoit pas moins. Mais, à cause de sa beaulté, plusieurs grands seigneurs et gentilz hommes cherchoient fort sa bonne grace, les uns pour l'amour seullement, les autres pour l'anneau; car, oultre la beaulté, elle estoit fort riche. Entre aultres, il y avoit un jeune gentil homme, nommé le seigneur des Cheriotz, qui la poursuivoit de si près, qu'il ne failloit

d'estre à son habiller et son déshabiller, et tout du long du jour, tant qu'il pouvoit estre auprès d'elle. Ce qui ne pleut pas au Prince de Belhoste, pource qu'il lui sembloit que un homme de si pauvre lieu et de si mauvaise grace ne méritoit point avoir si honneste et gratieux recueil : dont souvent il faisoit des remonstrances à ceste Dame. Mais, elle, qui estoit fille d'Ève, s'excusoit, disant qu'elle parloit à tout le monde généralement et que pour cela leur amitié en estoit d'autant mieulx couverte, qu'elle ne parloit point plus aux uns que aux aultres. Mais, au bout de quelque temps, ce sieur des Cheriotz feit telle poursuicte, plus par importunité que par amour, qu'elle luy promit de l'espouser, le priant ne la presser point de déclairer le mariage jusques ad ce que ses filles fussent mariées. A l'heure, sans craincte de conscience, alloit le gentil homme à toutes heures qu'il vouloit à sa chambre; et n'y avoit que une femme de chambre et un homme, qui sceussent leurs affaires. Le Prince, voyant que de plus en plus le gentil homme se apprivoyoit en

la maison de celle qu'il aymoit tant, le trouva si mauvais, qu'il ne se peut tenir de dire à la Dame : « J'ay toujours aymé » vostre honneur, comme celluy de ma » propre sœur ; et sçavez les honnestes » propos que je vous ay tenuz et le con- » tentement que j'ay d'aymer une Dame » tant saige et vertueuse que vous estes; » mais, si je pensois que un aultre, qui » ne le mérite pas, gaingnast par impor- » tunité ce que je ne veulx demander » contre vostre vouloir, ce me seroit » chose importable et non moins désho- » norable pour vous. Je le vous dis, » pource que vous estes belle et jeune, et » que jusques icy vous avez esté en si » bonne réputation : et vous commen- » cez à acquérir un très-mauvais bruict, » car, nonobstant qu'il ne soit pareil ni » de maison ni de biens, et moins d'auc- » torité, sçavoir et bonne grace, si est-ce » qu'il vauldroit mieulx que vous l'eus- » siez espousé, que d'en mettre tout le » monde en soupson. Parquoy, je vous » prie, dictes-moy si vous estes délibérée » de l'aymer, car je ne le veulx point » avoir pour compaignon ; et le vous

» lerray tout entier et me retireray de la » bonne volunté que je vous ay portée. » La pauvre Dame se print à pleurer, craignant de perdre son amitié; et luy jura qu'elle aymeroit mieulx mourir, que d'espouser le gentil homme dont il luy parloit ; mais il estoit tant importun, qu'elle ne le pouvoit garder d'entrer en sa chambre, à l'heure que tous les aultres y entroient. — « De ces heures-là, » dit le Prince, « je ne parle point, car je y » puis aussy bien aller que luy, et chas- » cun veoit ce que vous faictes, mais on » m'a dict qu'il y va, après que vous » estes couchée, chose que je trouve si » estrange, que, si vous continuez ceste » vie et ne le déclairez pour mary, vous » estes la plus déshonorée femme que » onques fut. » Elle luy feit tous les sermens qu'elle peut, qu'elle ne le tenoit pour mary ne pour amy, mais pour un aussi importun gentil homme qu'il en fut point : « Puisque ainsy est, » dist le Prince, « qu'il vous fasche, je vous assure que je » vous defferay. — Comment ! » dist-elle; « le vouldriez vous bien faire mourir ? — » Non, non, » dist le Prince, « mais je luy

» donneray à congnoistre que ce n'est
» point en tel lieu ny en telle maison
» que celle du Roy, où il faille faire
» honte aux Dames; et vous jure, foy de
» tel amy que je suis, que, si après avoir
» parlé à luy, il ne se chastie, je le chas-
» tieray si bien, que les aultres y pren-
» dront exemple. » Sur ces parolles, s'en alla et ne faillit pas, au partir de la chambre, de trouver le seigneur des Cheriotz qui y venoit, auquel il tint les propos que vous avez ouyz, l'asseurant que, la première fois qu'il se trouveroit hors de l'heure, que les gentilz hommes doyvent aller veoir les Dames, il luy feroit une telle paour, que à jamais il luy en souviendroit; et qu'elle estoit trop bien apparentée pour se jouer ainsy à elle. Le gentil homme l'asseura qu'il n'y avoit jamais esté, sinon comme les aultres, et que il luy donnoit congé, s'il l'y trouvoit, de luy faire du pis qu'il pourroit. Quelque jour après que le gentil homme cuydoit les parolles du Prince estre mises en oubly, s'en alla veoir au soir sa Dame et demeura assez tard. Le Prince dist à sa femme, comme la Dame

de Neufchastel avoit un grand rhume ; parquoy sa bonne femme le pria de l'aller visiter pour tous deux, et de luy faire ses excuses, dont elle n'y pouvoit aller, car elle avoit quelque affaire nécessaire en sa chambre. Le Prince attendit que le Roy fust couché ; et, après, s'en alla pour donner le bon soir à sa Dame. Mais, en cuydant monter un degré, trouva un varlet de chambre qui descendoit, auquel il demanda que faisoit sa maistresse ; qui luy jura qu'elle estoit couchée et endormye. Le Prince descendit le degré et soupsonna qu'il mentoit ; parquoy il regarda derrière luy et veid le varlet qui retournoit en grande diligence. Il se promena en la court devant ceste porte, pour veoir si le varlet retourneroit point. Mais, un quart d'heure après, le veid encore descendre et regarder de tous coustez pour veoir qui estoit en la court. A l'heure, pensa le Prince que le seigneur des Cheriotz estoit en la chambre de sa Dame, et que, pour craincte de luy, n'osoit descendre : qui le feit encores promener long temps. Se advisa que en la chambre de la Dame y avoit une

fenestre, qui n'estoit guères haulte et regardoit dans un petit jardin ; il luy souvint du proverbe qui dict : *Qui ne peut passer par la porte saille par la fenestre ;* dont soubdain appella un sien varlet de chambre et luy dist : « Allez-vous-en en » ce jardin là derrière, et si vous voyez » un gentil homme descendre par la » fenestre, si tost qu'il aura mis le pied » à terre, tirez vostre espée, et, en le » frottant contre la muraille, cryez : » *Tue, tue !* Mais gardez que vous ne le » touchez. » Le varlet de chambre s'en alla où son maistre l'avoit envoyé ; et le Prince se promena jusques environ trois heures après minuyct. Quand le seigneur des Cheriotz entendit que le Prince estoit tousjours en la court, délibéra descendre par la fenestre ; et, après avoir jetté sa cape la première, avec l'ayde de ses bons amys, saulta dans le jardin. Et, sitost que le varlet de chambre l'advisa, il ne faillyt à faire bruict de son espée, et cria : *Tue, tue !* dont le pauvre gentil homme, cuydant que ce fust son maistre, eut si grand paour, que, sans adviser à prendre sa cappe, s'enfuyt

en la plus grande haste qu'il luy fut possible. Il trouva les archers qui faisoient le guet, qui furent fort estonnez de le veoir ainsy courir; mais il ne leur osa rien dire, sinon qu'il les pria bien fort de luy vouloir ouvrir la porte, ou de le loger avecq eulx jusques au matin, ce qu'ilz feirent, car ilz n'en avoient pas les clefz. A ceste heure-là, vint le Prince pour se coucher et trouva sa femme dormant; la resveilla, luy disant : « Devinez, ma femme, quelle heure il » est? » Elle luy dist : — « Depuis au » soir que je me couchay, je n'ay point » ouy sonner l'orloge. » Il luy dist : — « Ilz sont trois heures après minuict pas» sées. — Pour lors, Monsieur, » dist sa femme, « et où avez-vous tant esté? J'ay » grand paour que vostre santé en vaul» dra pis. — M'amye, » dist le Prince, « je ne seray jamais mallade de veiller, » quand je garde de dormir ceulx qui me » cuydent tromper. » Et en disant ces parolles, se print tant à rire, qu'elle le suplia luy vouloir compter ce que c'estoit : ce qu'il feit tout du long, en luy monstrant la peau du loup que son varlet de cham-

bre avoit apportée. Et après qu'ilz eurent passé le temps aux despens des pauvres gens, s'en allèrent dormir d'aussi gratieux repos que les deux autres travaillèrent la nuyct et en paour et craincte que leur affaire fust révélé. Toutesfois, le gentil homme, sçachant bien qu'il ne pouvoit dissimuller devant le Prince, vint au matin à son lever luy suplier qu'il ne le voullust point déceler et qu'il luy feist rendre sa cappe. Le Prince feit semblant d'ignorer tout le faict et tint si bonne contenance, que le gentil homme ne sçavoit où il en estoit. Si est-ce que à la fin il ouyt aultre leçon qu'il ne le pensoit, car le Prince l'asseura que, s'il y retournoit jamais, qu'il le diroit au Roy et le feroit bannir de la court.

« Je vous prie, mes Dames, juger s'il n'eust pas mieulx vallu à ceste pauvre Dame d'avoir parlé franchement à celluy qui luy faisoit tant d'honneur de l'aymer et estimer, que de le mettre par dissimullation jusques à faire une preuve qui luy fut si honteuse. — Elle sçavoit, » dist Geburon, « que si elle luy confessoit la vérité, elle perdroit entièrement sa bonne grace, ce qu'elle ne vou-

loit pour rien perdre. — Il me semble, » dist Longarine, « puis qu'elle avoit choisy un mary à sa fantaisye, qu'elle ne debvoit craindre de perdre l'amitié de tous les aultres? — Je croy bien, » ce dist Parlamente, « que, si elle eust osé déclairer son mariage, elle se fust contentée du mary, mais, puis qu'elle le vouloit dissimuller jusques ad ce que ses filles fussent mariées, elle ne vouloit point laisser une si honneste couverture. — Ce n'est pas cela, » dist Saffredent, « mais c'est que l'ambition des femmes est si grande, qu'elles ne se contentent jamais d'en avoir un seul. Mais j'ay ouy dire que celles qui sont les plus saiges en ont voluntiers trois, c'est assavoir un pour l'honneur, un pour le proffict, un pour le plaisir; et chascun des trois pense estre le mieulx aymé. Mais les deux premiers servent au dernier. — Vous parlez de celles, » dist Oisille, « qui n'ont ny amour ny honneur. — Ma Dame, » dist Saffredent, « il y en a telles de la condition que je vous peincts et que vous estimez bien des plus honnestes femmes du pais. — Croiez, » dist Hircan, « que une femme fine sçaura vivre, où toutes les aultres mourront de faim. — Aussy, » ce dist Longarine, « quand leur finesse est congneue, c'est bien la mort. — Mais la vie, » dist Simontault, « car elles n'estiment pas petite

gloire d'estre réputées plus fines que leurs compaignes. Et ce nom-là de *fines*, qu'elles ont acquis à leurs despens, faict plus hardiment venir les serviteurs à leur obéissance, que la beaulté. Car un des plus grands plaisirs qui sont entre ceulx qui ayment, c'est de conduire leur amitié finement. — Vous parlez, » dist Ennasuitte, « d'un amour meschant, car la bonne amour n'a besoing de couverture. — Ha, » dist Dagoucin, « je vous suplye oster ceste opinion de vostre teste, pour ce que tant plus la drogue est prétieuse et moins se doibt éventer, pour la malice de ceulx qui ne se prennent que aux signes extérieurs, lesquelz en bonne et loialle amitié sont tous pareilz; parquoy les fault aussy bien cacher, quand l'amour est vertueuse, que si elle estoit au contraire, pour ne tomber au mauvais jugement de ceulx qui ne peuvent croire que un homme puisse aymer une Dame par honneur; et leur semble que, s'ilz sont subjectz à leur plaisir, que chacun est semblable à eulx. Mais, si nous estions tous de bonne foy, le regard et la parolle n'y seroient point dissimullez, au moins à ceulx qui aymeroient mieulx mourir que d'y penser quelque mal. — Je vous asseure, Dagoucin, » dist Hircan, « que vous avez une si haulte philosophie, qu'il n'y a homme icy qui l'entende ne le croye; car vous

nous vouldriez faire acroire que les hommes sont anges, ou pierres, ou diables. — Je sçay bien, » dist Dagoucin, « que les hommes sont hommes et subjectz à toutes passions, mais si est-ce qu'il y en a qui aymeroient mieulx mourir, que pour leur plaisir leur Dame feist chose contre sa conscience. — C'est beaucoup que mourir, » dist Geburon; « je ne croiray ceste parolle, quand elle seroit dicte de la bouche du plus austère religieux qui soit. — Mais je croy, » dist Hircan, « qu'il n'y en a point qui ne désire le contraire. Toutesfois, ilz font semblant de n'aymer point les raisins, quand ilz sont si haults, qu'ilz ne les peuvent cueillir. —Mais, » dist Nomerfide, « je croy que la femme de ce Prince fut bien ayse, dont son mary apprenoit à congnoistre les femmes? — Je vous asseure que non fut, » dist Ennasuitte, « mais en fut très-marrye pour l'amour qu'elle luy portoit. — J'aymerois autant, » dist Saffredent, « celle qui ryoit, quand son mary baisoit sa chamberière. — Vrayement, » dist Ennasuitte, « vous en ferez le compte; je vous donne ma place. — Combien que ce compte soit court, » dist Saffredent, « je le vous voys dire, car j'ayme mieulx vous faire rire que parler longuement. »



LIVe NOUVELLE

La femme de Thogas, pensant que son mary n'eust amitié à aultre qu'à elle, trouvoit bon que sa servante luy feist passer le temps, et rioit, quand à son veu et sceu il la baisoit devant elle.



NTRE les montz Pyrénées et les Alpes, y avoit un gentil homme, nommé Thogas, lequel avoit femme et enfans, et une fort belle maison, et tant de biens et de plaisirs, qu'il avoit occasion de vivre content, sinon qu'il estoit subject à une grande douleur au dessoubz de la racine des cheveulx; tellement que les médecins luy conseillèrent de descoucher d'avecques sa femme : à quoy elle se consentit très-voluntiers, n'aiant regard comme à la vie et à la santé de son mary. Et feit mettre

son lict en l'autre coing de la chambre, viz à viz de celluy de son mary, en ligne si droicte, que l'un ne l'autre n'eust sceu mettre la teste dehors sans se veoir tous deux. Ceste Damoiselle tenoit avecq elle deux chamberières; et souvent, quand le seigneur et la Damoiselle estoient couchez, prenoient chascun d'eulx quelque livre de passetemps pour lire en son lict; et leurs chamberières tenoient la chandelle, c'est assavoir la jeune au sieur et l'autre à la Damoiselle. Ce gentil homme, voiant sa chamberière plus jeune et plus belle que sa femme, prenoit si grand plaisir à la regarder, qu'il interrompoit sa lecture pour l'entretenir. Ce que très-bien oyoit sa femme et trouvoit bon que ses serviteurs et servantes feissent passer le temps à son mary, pensant qu'il n'eust amitié à aultre que à elle. Mais, un soir qu'ilz eurent leu plus longuement que de coustume, regardant la Damoiselle de loing du costé du lict de son mary où estoit la jeune chamberière qui tenoit la chandelle, laquelle elle ne voyoit que par derrière; et ne pouvoit veoir son mary, sinon que du

costé de la cheminée qui retournoit devant son lict; et estoit une muraille blanche ou reluisoit la clairté de la chandelle; et contre la dicte muraille voyoit très-bien le pourtraict du visaige de son mary et de celluy de sa chamberiere; s'ilz s'esloignoient, s'ilz s'approchoient, ou s'ilz ryoient, elle en avoit bonne congnoissance, comme si elle les eust veu. Le gentil homme, qui ne se donnoit de garde, estant seur que sa femme ne les pouvoit veoir, baisa sa chamberière : ce que pour une foys sa femme endura sans dire mot; mais quand elle veit que les umbres retournoient soubvent à ceste union, elle eut paour que la vérité fust couverte dessoubz; parquoy elle se print tout hault à rire, en sorte que les umbres eurent paour de son ris, et se séparèrent. Et le gentil homme luy demanda pourquoy elle ryoit si fort, et qu'elle luy donnast part de sa joieuseté. Elle luy respondit : « Mon mary, je suis » si sotte, que je ris à mon umbre. » Jamais, quelque enqueste qu'il en sceut faire, ne luy en confessa autre chose; si est-ce qu'il laissa ceste face umbrageuse.

« Et voylà de quoy il m'est souvenu, quand vous avez parlé de la Dame qui aymoit l'amye de son mary. — Par ma foy, » dist Ennasuitte, « si ma chamberière m'en eust faict aultant, je me fusse levé et je luy eusse tué la chandelle sur le nez. — Vous estes bien terrible, » dist Hircan, « mais ce eust esté bien emploié, si vostre mary et la chamberière se fussent mis contre vous, et vous eussent très-bien battue; car, pour un baiser, ne fault pas faire si grand cas. Encores eut bien faict sa femme de ne luy en dire mot et luy laisser prendre sa récréation qui eust peu garir sa maladie. — Mais, » dist Parlamente, « elle avoit paour que la fin du passetemps le feist plus mallade. — Elle n'est pas, » dist Oisille, « de ceulx contre qui parle Nostre Seigneur : *Nous vous avons lamenté et vous n'avez point pleuré; nous vous avons chanté et vous n'avez dancé;* car, quand son mary estoit mallade, elle ploroit, et quand il estoit joieux, elle ryoit. Ainsy toutes femmes de bien deussent avoir la moictié du bien, du mal, de la joye et de la tristesse de son mary, et l'aymer, servir et obéir comme l'Église à Jesus Christ. — Il fauldroit doncques, mes Dames, » dist Parlamente, « que noz mariz fussent envers nous, comme Christ envers son Église. — Aussy faisons-nous, » dist Saffredent, « et, si

possible estoit, nous le passerions, car Christ ne mourut que une foys pour son Église; nous mourons tous les jours pour noz femmes. — Mourir, » dist Longarine; « il me semble que vous et les aultres, qui sont icy, vallez mieulx escuz, que ne valliez grands blancs, quand vous fustes mariez. — Je sçay bien pourquoy, » dist Saffredent : « c'est pour ce que souvent nostre valeur est esprouvée, mais si se sentent bien noz espaules d'avoir longuement porté la cuyrasse. — Si vous avez esté contrainctz, » dist Ennasuitte, « de porter, un moys durant, le harnoys et coucher sur la dure, vous auriez grand désir de recouvrer le lict de vostre bonne femme, et porter la cuyrasse dont vous vous plaingnez maintenant. Mais l'on dict que toutes choses se peuvent endurer, sinon l'ayse, et ne congnoist-on le repos, sinon quand on l'a perdu. Ceste vaine femme qui ryoit, quand son mary estoit joieux, aymoit bien à trouver son repos partout. — Je croy, » dist Longarine, « qu'elle aymoit mieulx son repos que son mary, veu qu'elle ne prenoit bien à cueur chose qu'il feist. — Elle prenoit bien à cueur, » dist Parlamente, « ce qui pouvoit nuyre à sa conscience et sa santé, mais aussy ne se vouloit point arrester à petite chose. — Quand vous parlez de la conscience, vous

me faictes rire, » dist Simontault; « c'est une chose dont je ne vouldrois jamais que une femme eust soulcy. — Il seroit bien employé, » dist Nomerfide, « que vous eussiez une telle femme que celle qui monstra bien, après la mort de son mary, d'aymer mieulx son argent que sa conscience. — Je vous prie, » dist Saffredent, « dictes-nous ceste nouvelle, et vous donne ma voix. — Je n'avois pas délibéré, » dist Nomerfide, « de racompter une si courte histoire, mais, puis qu'elle vient à propos, je la dirai. »





LVe NOUVELLE

La vefve d'un marchant accomplit le testament de son mary, interprétant son intention au proffict d'elle et de ses enfans.





En la ville de Sarragoce y avoit un riche marchant, lequel, voyant sa mort approcher, et qu'il ne pouvoit plus tenir ses biens que peut estre avoit acquis avecq mauvaise foy, pensa que, en faisant quelque petit présent à Dieu, il satisferoit, après sa mort, en partye à ses péchez : comme si Dieu donnoit sa grace pour argent ! Et quand il eut ordonné du faict de sa maison, dist qu'il vouloit que un beau cheval d'Espagne qu'il avoit fust vendu le plus que l'on pourroit, et que l'argent fust distribué aux

pauvres, priant sa femme, qu'elle ne voulust faillir, incontinent qu'il seroit trespassé, de vendre son cheval, et distribuer cet argent selon son ordonnance. Quand l'enterrement fut faict et les premières larmes jettées, la femme, qui n'estoit non plus sotte que les Espagnolles ont accoustumé d'estre, s'en vint au serviteur qui avoit comme elle entendu la volunté de son maistre : « Il me » semble que j'ay assez faict de pertes » de la personne du mary que j'ay tant » aymé, sans maintenant perdre les » biens. Si est-ce que je ne vouldrois » désobéir à sa parolle, mais ouy bien » faire meilleure son intention ; car le » pauvre homme, séduict par l'avarice » des prestres, a pensé faire grand sacri» fice à Dieu de donner après sa mort » une somme, dont en sa vie n'eust pas » voulu donner un escu en extrème » nécessité, comme vous sçavez. Par» quoy, j'ay advisé que nous ferons ce » qu'il a ordonné par sa mort, et encores » mieulx qu'il n'eust faict, s'il eust vescu » quinze jours davantaige ; mais il fault » que personne du monde n'en sçache

» rien. » Et quand elle eut promesse du serviteur de le tenir secret, elle luy dist : « Vous irez vendre son cheval, et à » ceulx qui vous diront combien, vous » leur direz un ducat ; mais j'ay un fort » bon chat que je veulx aussy mettre en » vente, que vous vendrez quant et » quant pour quatre-vingt-dix-neuf » ducatz : et ainsy le chat et le cheval » feront tous deux les cent ducatz que » mon mary vouloit vendre son cheval » seul. » Le serviteur promptement accomplit le commandement de sa maistresse. Et ainsy qu'il promenoit son cheval par la place, tenant son chat entre ses bras, quelque gentil homme, qui autrefois avoit veu le cheval et désiré l'avoir, luy demanda combien il en vouloit avoir : il luy respondit un ducat. Le gentil homme luy dist : « Je te prie, ne » te mocque point de moy. — Je vous » asseure, monsieur, » dist le serviteur, « qu'il ne vous coustera que un ducat. » Il est vray qu'il fault achepter le chat » quant et quant, duquel il fault que » j'en aye quatre vingtz et dix neuf » ducatz. » A l'heure, le gentil homme,

qui estimoit avoir raisonnable marché, luy paia promptement un ducat pour le cheval et quatre-vingt-dix-neuf pour le chat, comme il luy avoit demandé, et emmena sa marchandise. Le serviteur, d'autre costé, emporta son argent, dont sa maistresse fut fort joieuse ; et ne faillyt pas de donner le ducat, que le cheval avoit esté vendu, aux pauvres mendians, comme son mary avoit ordonné, et retint le demorant pour subvenir à elle et à ses enfans.

« A vostre advis, si celle-là n'estoit pas bien plus saige que son mary, et si elle se soulcioit tant de sa conscience, comme du proffict de son mesnaige ? — Je pense, » dist Parlamente, « qu'elle aymoit bien son mary, mais, voiant que à la mort la plus part des hommes resvent, elle qui congnoissoit son intention, l'avoit voulu interpréter au proffict de ses enfans : dont je l'estime très-saige. — Comment, » dist Geburon, « n'estimez-vous pas une grande faulte de faillir d'accomplir les testamens des amyz trespassez ? — Si faict, dea, » dist Parlamente, « par ainsy que le testateur soit en bon sens et qu'il ne resve point. — Appellez vous res-

verye de donner son bien à l'Église et aux pauvres mendians? — Je n'appelle point resverye,» dist Parlamente, «quand l'homme distribue aux pauvres ce que Dieu a mis en sa puissance, mais de faire aulmosne du bien d'aultruy, je ne l'estime pas à grand sapiance, car vous verrez ordinairement les plus grands usuriers qui soient point, faire les plus belles et triomphantes chappelles que l'on sçauroit veoir, voulans appaiser Dieu, pour cent mille ducatz de larcin, de dix mille ducatz de édifices, comme si Dieu ne sçavoit compter. — Vrayement, je m'en suis maintesfois esbahye, » dist Oisille, « comment ilz cuydent apaiser Dieu par les choses que luy-mesmes estant sur terre a réprouvées, comme grands bastimens, dorures, fars et painctures? Mais, s'ilz entendoient bien que Dieu a dict, à un passaige, que pour toute oblation il nous demande le cueur contrict et humilié, et, en un aultre, Sainct Pol dist que nous sommes le temple de Dieu où il veult habiter, ilz eussent mys peyne d'orner leur conscience durant leur vie, et n'atendre pas à l'heure que l'homme ne peut plus faire bien ne mal, et encores, qui pis est, charger ceulx qui demeurent, à faire leurs aulmosnes à ceulx qu'ilz n'eussent pas daigné regarder leur vie durant. Mais Celluy qui congnoist le cueur ne peut estre

trompé; et les jugera non seullement selon les œuvres, mais selon la foy et charité qu'ilz ont eues à luy. — Pourquoy doncques est-ce, » dist Geburon, « que ces cordeliers et mendians ne nous chantent, à la mort, que de faire beaucoup de biens à leurs monastères, nous asseurans qu'ilz nous mettront en paradis, veullons ou non? — Comment, Geburon, » dist Hircan, « avez-vous oublyé la malice que vous nous avez comptée des Cordeliers, pour demander comment il est possible que telles gens puissent mentir? Je vous déclare que je ne pense point qu'il y ait au monde plus grands mensonges que les leurs. Et encores ceulx-ci ne peuvent estre reprins, qui parlent pour le bien de toute la communaulté ensemble; mais il y en a qui oublient leur veu de pauvreté, pour satisfaire à leur avarice. — Il me semble, Hircan, » dist Nomerfide, « que vous en sçavez quelqu'un? Je vous prie, s'il est digne de ceste compaignie, que vous nous le veulliez dire. — Je le veulx bien », dist Hircan, « combien qu'il me fasche de parler de ces gens-là, car il me semble qu'ilz sont du rang de ceulx que Virgille dict à Dante : « Passe oultre, et n'en tiens compte. » Toutesfois, pour vous monstrer qu'ilz n'ont pas laissé leurs passions avecq

leurs habitz mondains, je vous diray ce qui advint (1).

(1) Dans les éditions de 1558 et 1559, cet épilogue a été remplacé par un autre, qui ne renferme que des réflexions banales sur l'avarice humaine et qui est plus court. Boaistuau et Cl. Gruget n'ont pas osé reproduire les opinions hardies émises dans ce passage de l'*Heptaméron. (Note de Le Roux de Lincy.)*

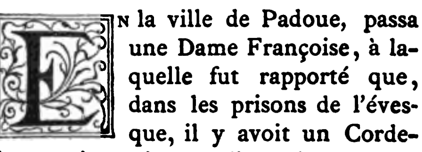




LVIe NOUVELLE

Une dévote Dame s'adressa à un Cordelier, pour par son conseil pourvoir sa fille d'un bon mary, auquel elle faisoit si honneste party, que le beau père, soubz l'espérance d'avoir l'argent qu'elle bailleroit à son gendre, feit le mariage de sa fille avec un sien jeune compaignon, qui tous les soirs venoit souper et coucher avec sa femme, et le matin, en habit d'escolier, s'en retournoit en son convent; où sa femme l'apperceut et le monstra, un jour qu'il chantoit la messe, à sa mère, qui ne put croire que ce fust lùy jusqu'à ce qu'estant dedans le lit elle luy osta sa coiffe de la teste, et congneut à sa couronne la verité et tromperie de son père confesseur.





En la ville de Padoue, passa une Dame Françoise, à laquelle fut rapporté que, dans les prisons de l'évesque, il y avoit un Cordelier; et, s'enquérant de l'occasion, pource qu'elle voyoit que chascun en parloit

par mocquerie, luy fut asseuré que ce Cordelier, homme ancien, estoit confesseur d'une fort honneste Dame et dévote demorée vefve, qui n'avoit que une seulle fille qu'elle aymoit tant, qu'il n'y avoit peyne qu'elle prinst pour luy amasser du bien et luy trouver un bon party. Or, voiant sa fille devenir grande, estoit continuellement en soulcy de luy trouver party qui peust vivre avecq elles deux en paix et en repos, c'est à dire qui fust homme de conscience, comme elle s'estimoit estre. Et, pource qu'elle avoit ouy dire à quelque sot prescheur, qu'il valloit mieulx faire mal par le conseil des docteurs, que faire bien, croyant l'inspiration du Sainct Esperit, s'adressa à son beau père, confesseur, homme desjà ancien, docteur en théologie, estimé bien vivant de toute la ville : se asseurant, par son conseil et bonnes prières, ne pouvoir faillir de trouver le repos d'elle et de sa fille. Et, quand elle l'eut bien fort prié de choisir un mary pour sa fille tel qu'il congnoissoit que une femme aymant Dieu et son honneur debvoit soubhaister, il luy respondit que

premièrement falloit implorer la grace du Sainct Esperit par oraisons et jeusnes, et puis, ainsy que Dieu conduiroit son entendement, il espéroit de trouver ce qu'elle demandoit. Et ainsy s'en alla le Cordelier, d'un costé, penser à son affaire. Et, pource qu'il entendoit de la Dame, qu'elle avoit amassé cinq cens ducatz pour donner au mary de sa fille, et prenoit sur sa charge la nourriture des deux, les fournissans de maison, meubles et accoustremens, il s'advisa qu'il avoit un jeune compaignon de belle taille et agréable visaige, auquel il donneroit la belle fille, la maison, les meubles et sa vie et nourriture asseurée, et que les cinq cens ducatz luy demeureroient pour soullager son ardente avarice; et, après qu'il eut parlé à son compaignon, se trouvèrent tous deux d'accord. Il retourna devant la Dame et luy dist : « Je croy sans faulte que Dieu » m'a envoyé son ange Raphaël, comme » il feit à Thobie, pour trouver un par- » faict espoux à vostre fille, car je vous » asseure que j'ay en ma maison le plus » honneste gentil homme qui soit en

» Italie, lequel quelquefois veit vostre
» fille, et en est si bien prins, que au-
» jourd'huy, ainsy que j'estois en orai-
» son, Dieu le m'a envoyé, et m'a dé-
» claré l'affection qu'il avoit au mariage;
» et moy, qui congnois sa maison et ses
» parens, et qu'il est de race notable,
» luy ay promis de vous en parler. Vray
» est qu'il y a un inconvénient que seul
» je congnois en luy : c'est que, en vou-
» lant saulver un de ses amys que un
» aultre vouloit tuer, tira son espée,
» pensant les despartir; mais la fortune
» advint, que son amy tua l'aultre, par-
» quoy luy, combien qu'il n'ait frappé
» nul coup, est fugitif de sa ville, pource
» qu'il assista au meurtre et avoit tiré
» l'espée; et, par le conseil de ses parens,
» s'est retiré en ceste ville en habit d'es-
» colier, où il demeure incongneu, jus-
» ques ad ce que ses parens ayent mis fin
» à son affaire, ce qu'il espère estre de
» brief. Et, par ce moien, fauldroit le
» mariage estre faict secrètement, et que
» vous fussiez contente qu'il allast le
» jour aux lectures publiques, et tous les
» soirs venir souper et coucher céans. »

A l'heure, la bonne femme luy dist : — « Monsieur, je trouve que ce que vous » me dictes m'est grand advantaige, car » au moins j'auray auprès de moy ce » que je désire le plus en ce monde. » Ce que le Cordelier feit ; et luy admena bien en ordre avecq un beau pourpoinct de satin cramoisy, dont elle fut bien ayse. Et, après qu'il fut venu, feirent les fiançailles, et incontinent que minuyct fut passé, feirent dire une messe et espousèrent ; puis, allèrent coucher ensemble jusques au point du jour, que le marié dist à sa femme, que, pour n'estre congneu, il estoit contrainct d'aller au collège. Ayant prins son pourpoinct de satin cramoisy et sa robbe longue, sans oublier sa coiffe de soye noire, vint dire adieu à sa femme qui encores estoit au lict, et l'asseura que tous les soirs il viendroit souper avecq elle, mais que pour le disner ne le falloit attendre. Ainsy s'en partyt et laissa sa femme, qui s'estimoit la plus heureuse du monde d'avoir trouvé un si très-bon party. Et ainsy s'en retourna le jeune Cordelier marié, à son vieil père,

auquel il porta les cinq cens ducatz, dont ilz avoient convenu ensemble par l'accord du mariage. Et, au soir, ne faillyt de retourner souper avecq celle qui le cuydoit estre son mary; et s'entretint si bien en l'amour d'elle et de sa belle mère, qu'ils n'eussent pas voulu avoir change au plus grand prince du monde.

Ceste vie continua quelque temps; mais, ainsy que la bonté de Dieu a pitié de ceulx qui sont trompez par bonne foy, par sa grace et bonté il advint que un matin il print grand dévotion à ceste Dame et à sa fille d'aller ouyr la messe à Sainct-François, et visiter leur bon père confesseur, par le moyen duquel elles pensoient estre si bien pourvues l'une de beau filz et l'autre de mary. Et, de fortune, ne trouvant le dit confesseur, ne aultre de leur connoissance, furent contentes d'ouyr la grande messe qui se commenceoit, attendant s'il viendroit point. Et ainsy que la jeune femme regardoit ententivement au service divin et au mystère d'icelluy, quand le prestre se retourna pour dire *Dominus vobiscum*, ceste jeune mariée

fut toute surprinse d'estonnement, car il luy sembla que c'estoit son mary ou pareil de luy; mais, pour cela, ne voulut sonner mot, et attendit encores qu'il se retournast encore une aultre foys, où elle l'advisa beaucoup mieulx : ne doubta point que ce fust luy ; parquoy elle tira sa mère, qui estoit en grande contemplation, en luy disant : « Hélas, ma » Dame, qui est-ce que je voy? » La mère luy demanda quoy? — « C'est cel- » luy, mon mary, qui dict la messe, ou » la personne du monde qui mieulx luy » ressemble. » La mère, qui ne l'avoit point bien regardé, luy dist : — « Je vous » prie, ma fille, ne mettez point ceste » opinion dedans vostre teste, car c'est » une chose totallement impossible, que » ceulx qui sont si sainctes gens eussent » faict une telle tromperie; vous pes- » cheriez grandement contre Dieu d'ad- » jouster foy à une telle opinion. » Toutesfois, ne laissa pas la mère d'y regarder, et quand ce vint à dire *Ite missa est*, congneut veritablement que jamais deux frères d'une ventrée ne fussent si semblables. Toutesfois elle estoit si

simple, qu'elle eust volontiers dict : « Mon Dieu, gardez-moy de croire ce » que je voy! » Mais, pource qu'il touchoit à sa fille, ne voulut pas laisser la chose ainsy incongneue, et se délibéra d'en sçavoir la vérité. Et, quand ce vint le soir que le mary debvoit retourner, lequel ne les avoit aucunement aperceues, la mère vint à dire à sa fille : « Nous sçaurons, si vous voulez, maintenant la vérité de vostre mary, car » ainsy qu'il sera dedans le lict, je » l'iray trouver, et, sans qu'il y pense, » par derrière, vous luy arracherez sa » coiffe ; et nous verrons s'il a telle cou» ronne que celluy qui a dict la messe. » Ainsy qu'il fut délibéré, il fut faict, car, si tost que le meschant mary fut couché, arriva la vieille Dame; en luy prenant les deux mains comme par jeu, sa fille luy osta sa coiffe, et demeura avecq sa belle couronne, dont mère et fille furent tant estonnées, qu'il n'estoit possible de plus. Et, à l'heure, appellèrent des serviteurs de céans, pour le faire prendre et lyer jusques au matin ; et ne servit nulle excuse ne beau parler. Le

jour venu, la Dame envoya querir son confesseur, feignant avoir quelque grand secret à luy dire, lequel y vint hastivement; et elle le feit prendre comme le jeune, luy reprochant la tromperie qu'il luy avoit faicte; et, sur cela, envoia querir la Justice, entre les mains de laquelle elle les mist tous deux. Il est à présumer que, s'il y eut gens de bien pour juges, ilz ne laissèrent pas la chose impugnye.

« Voylà, mes Dames, pour vous monstrer que ceulx qui ont voué pauvreté ne sont pas exemptz d'estre tentez d'avarice, qui est l'occasion de faire tant de maulx. — Mais tant de biens, » dist Saffredent; « car, des cinq cens ducatz dont la vieille vouloit faire trésor, il en fut faict beaucoup de bonnes chères, et la pauvre fille qui avoit tant attendu un mary, par ce moien, en pouvoit avoir deux et sçavoit mieulx parler, à la vérité, de toutes hiérarchies. — Vous avez tousjours les plus faulses opinions, » dist Oisille, « que je vis jamais; car il vous semble que toutes les femmes soient de vostre complexion. — Ma Dame, sauf vostre grace, » dist Saffredent, « car je vouldrois qu'il

m'eust cousté beaucoup, qu'elles fussent aussy aysées à contenter que nous. — Voylà une mauvaise parolle, » dist Oisille, « car il n'y a nul icy qui ne sçache bien le contraire de vostre dire; et, qu'il ne soit vrai, le compte qui est fait maintenant monstre bien l'ignorance des pauvres femmes et la malice de ceulx que nous tenons bien meilleurs que vous aultres hommes; car, ny elle, ny sa fille, ne vouloient rien faire à leur fantaisye, mais soubzmettoient le désir à bon conseil. — Il y a des femmes si difficiles, » dist Longarine, « qu'il leur semble qu'elles doibvent avoir des anges. — Et voylà pourquoy, » dist Simontault, « elles trouvent souvent des diables, principallement celles qui, ne se confians en la grace de Dieu, cuydent, par leur bon sens ou celluy d'aultruy, pouvoir trouver en ce monde quelque félicité qui n'est donnée ny ne peut venir que de Dieu. — Comment, Simontault? » dist Oisille; « je ne pensois que vous sceussiez tant de bien! — Ma Dame, » dist Simontault, « c'est dommaige que je ne suis bien expérimenté, car, par faulte de me congnoistre, je voy que vous avez desjà mauvais jugement de moy, mais si puis-je bien faire le mestier d'un cordelier, puisque le cordelier s'est meslé du mien. — Vous appelez doncques vostre mestier, » dist Par-

lamente, « de tromper les femmes ? Par ainsy, de vostre bouche mesmes vous vous jugez. — Quand j'en aurois trompé cent mille, » dist Simontault, « je ne serois encores vengé des peines que j'ay eues pour une seulle. — Je sçay, » dist Parlamente, « combien de foys vous vous plaingnez des Dames; et toutesfoys, nous vous voyons si joyeux et en bon point, qu'il n'est pas à croire que vous avez eu tous les maulx que vous dictes... Mais la *Belle Dame sans mercy* respond qu'*il siet bien que l'on le die, pour en tirer quelque confort*. — Vous alléguez un notable docteur, » dist Simontault, « qui non seulement est facheux, mais le faict estre toutes celles qui ont leu et suivy sa doctrine. — Si est sa doctrine, » dist Parlamente, « autant profitable aux jeunes Dames, que nulle que je sçache. — S'il estoit ainsy, » dist Simontault, « que les Dames fussent sans mercy, nous pourrions bien faire reposer nos chevaulx et faire rouller noz harnoys jusques à la première guerre, et ne faire que penser du mesnaige. Et, je vous prie, dictes-moy si c'est chose honneste à une Dame d'avoir le nom d'estre sans pitié, sans charité, sans amour et sans mercy ? — Sans charité et amour, » dist Parlamente, « ne fault-il pas qu'elles soient, mais ce mot de *mercy* sonne si mal entre les

femmes qu'elles n'en peuvent user sans offenser leur honneur; car proprement *mercy* est accorder la grace que l'on demande, et l'on sçait bien celle que les hommes désirent. — Ne vous déplaise, ma Dame, » dist Simontault, « il y en a de si raisonnables, qu'ilz ne demandent rien que la parolle. — Vous me faictes souvenir, » dist Parlamente, « de celluy qui se contentoit d'un gand. — Il fault que nous sçachions qui est ce gratieux serviteur, » dist Hircan, « et, pour ceste occasion, je vous donne ma voix. — Ce me sera plaisir de la dire, » dist Parlamente, « car elle est pleine d'honnesteté. »





LVIIe NOUVELLE

Un millor d'Angleterre fut sept ans amoureux d'une Dame, sans jamais luy en oser faire semblant, jusques à ce qu'un jour, la regardant dans un pré, il perdit toute couleur et contenance, par un soudain batement de cueur qui le print; lors, elle, se monstrant avoir pitié de luy, à sa requeste meit sa main gantée sur son cueur, qu'il serra si fort, en luy déclarant l'amour que si long temps luy avoit portée, que son gand demeura en la place de sa main : que depuis il enrichit de pierreries et l'attacha sur son saye, à costé du cueur; et fut si gracieux et honneste serviteur, qu'il n'en demanda oncques plus grand privauté.





Le Roy Lois unziesme envoia en Angleterre le seigneur de Montmorency, pour son ambassadeur, lequel y fut tant bien venu, que le Roy et tous les princes l'estimoient et aymoient fort; et mesmes luy communicquoient plusieurs de leurs

affaires secretz pour avoir son conseil. Un jour, estant en un bancquet que le Roy luy feit, fut assis auprès de luy un millor de grande maison, qui avoit sur son saye attaché un petit gand comme pour femme, à crochetz d'or; et dessus les joinctures des doigs y avoit force diamans, rubiz, aymerauldes et perles, tant que ce gand estoit estimé à un grand argent. Le seigneur de Monmorency le regarda si souvent, que le millor s'apperceut qu'il avoit vouloir de luy demander la raison pourquoy il estoit si bien en ordre. Et, pource qu'il estimoit le compte estre bien fort à sa louange, il commencea à dire : « Je voy bien que vous
» trouvez estrange de ce que si gorgiase-
» ment j'ay accoustré un pauvre gand;
» ce que j'ay encores plus d'envye de
» vous dire, car je vous tiens tant
» homme de bien et congnoissant quelle
» passion c'est que amour, que, si j'ay
» bien faict, vous m'en louerez, ou
» sinon, vous excuserez l'amour qui
» commande à tous honnestes cueurs. Il
» fault que vous entendiez que j'ay aymé
» toute ma vie une Dame, ayme et

» aymeray encores après sa mort; et » pource que mon cueur eut plus de » hardiesse de s'adresser en un bon » lieu, que ma bouche n'eut de parler, » je demoray sept ans sans luy oser faire » semblant, craingnant que, si elle s'en » apperceveoit, je perdrois le moien que » j'avois de souvent la fréquenter, dont » j'avois plus de paour que de ma mort. » Mais, un jour, estant dedans un pré, la » regardant, me print un si grand batement de cueur, que je perdis toute » couleur et contenance, dont elle s'apperceut très-bien, et en demandant » que j'avois, je luy dis que c'estoit une » douleur de cueur importable. Et elle, » qui pensoit que ce fust de maladie » d'autre sorte que d'amour, me monstra avoir pitié de moy; qui me feit » luy suplier vouloir mettre la main sur » mon cueur, pour veoir comme il débatoit : ce qu'elle feit plus par charité » que par autre amitié; et, quand je luy » tins la main dessus mon cueur, laquelle estoit gantée, il se print à débatre et tormenter si fort, qu'elle » sentit que je disois vérité. Et, à l'heure,

» luy serray la main contre mon esthomac, en luy disant : Hélas, ma Dame, » recepvez le cueur qui veult rompre » mon esthomac pour saillir en la main » de celle dont j'espère grace, vie et mi» séricorde; lequel me contrainct main» tenant de vous déclairer l'amour que » tant long temps ay celée, car luy ne » moy ne sommes maistres de ce puis» sant dieu. Quand elle entendit ce » propos que luy tenois, le trouva fort » estrange. Elle voulut retirer sa main, » je la tins si ferme que le gand de» meura en la place de sa cruelle main. » Et, pource que jamais je n'avois eu » ny ay eu depuis plus grande privaulté » d'elle, j'ay attaché ce gand comme » l'emplastre la plus propre que je puis » donner à mon cueur, et l'ay aorné de » toutes les plus riches bagues que j'avois, » combien que les richesses viennent du » gand que je ne donnerois pour le » royaulme d'Angleterre, car je n'ay » bien en ce monde que je n'estime tant, » que le sentir sur mon esthomac. » Le seigneur de Montmorency, qui eust mieulx aymé la main que le gand d'une Dame,

luy loua fort sa grande honnesteté, luy disant qu'il estoit le plus vray amoureux que jamais il avoit veu, et digne de meilleur traictement, puis que de si peu il faisoit tant de cas, combien que, veu sa grand amour, s'il eust eu mieulx que le grand, peut estre qu'il fust mort de joye. Ce qu'il accorda au seigneur de Montmorency, ne soupsonnant point qu'il le dist par mocquerye.

« Si tous les humains du monde estoient de telle honnesteté, les Dames se y pourroient bien fyer, quand il ne leur en cousteroit que le gand. — J'ay bien congneu le seigneur de Montmorency, » dist Geburon, « que je suis seur qu'il n'eust point voulu vivre à l'Angloise; et, s'il se fust contenté de si peu, il n'eust pas eu les bonnes fortunes qu'il a eues en amour, car la vieille chanson dit :

Jamais d'amoureux couard
N'oyez bien dire.

— Pensez que ceste povre Dame, » dit Saffredent, « retira sa main bien hatifvement, quand elle sentit que le cueur luy batoit, car elle cuydoit qu'il peust trespasser; et l'on

dist qu'il n'est rien que les femmes hayssent plus que de toucher les mortz. — Si vous aviez autant hanté les hospitaulx que les tavernes, » ce luy dist Ennasuitte, « vous ne tiendriez pas ce langaige, car vous verriez celles qui ensepvelissent les trespassez, dont souvent les hommes, quelque hardis qu'ilz soient, craingnent à toucher. — Il est vray, » dist Saffredent, « qu'il n'y a nul à qui l'on ne donne pénitence, qui ne faict le rebours de ce à quoy ilz ont prins plus de plaisir; comme une Damoiselle que je veiz en une bonne maison, qui, pour satisfaire au plaisir qu'elle avoit eu au baiser de quelqu'un qu'elle aymoit, fut trouvée, au matin, à quatre heures, baisant le corps mort d'un gentil homme qui avoit esté tué le jour de devant, lequel elle n'avoit point plus aymé que un aultre; et à l'heure, chascun congneut que c'estoit pénitence des plaisirs passez. Comme toutes les bonnes œuvres que les femmes font sont estimées mal entre les hommes, je suis d'opinion que, mortz ou vivans, on ne les doibt jamais baiser, si ce n'est ainsy que Dieu le commande. — Quant à moy, » dist Hircan, « je me soulcye si peu de baiser les femmes, hors mys la mienne, que je m'accorde à toutes lois que l'on vouldra; mais j'ay pitié des jeunes gens à qui vous voulez oster un si petit contente-

ment, et faire nul le commandement de Sainct Pol, qui veult que l'on baise *in osculo sancto*. — Si Sainct Pol eut esté tel homme que vous, » dist Nomerfide, « nous eussions bien demandé l'expérience de l'esperit de Dieu, qui parloit en luy. — A la fin, » dist Geburon, « vous aymerez mieulx doubter de la saincte Escripture que de faillir à l'une de voz petites serymonies. — Jà à Dieu ne plaise, » dist Oisille, « que nous doubtions de la saincte Escripture, veu que si peu nous croyons à voz mensonges, car il n'y a nulle qui ne sçache bien ce qu'elle doibt croire; c'est de jamais ne mettre en doubte la parole de Dieu et moins adjouster foy à celle des hommes. — Si crey-je, » dist Simontault, « qu'il y a eu plus d'hommes trompez par les femmes, que par les hommes. Car la petite amour qu'elles ont à nous les garde de croire nos véritez, et la très-grande amour que nous leur portons nous faict tellement fier en leurs mensonges, que plus tost nous sommes trompez, que soupsonneux de le pouvoir estre. — Il semble, » dist Parlamente, « que vous ayez ouy la plaincte de quelque sot deçu par une folle, car vostre propos est de si petite auctorité, qu'il a besoing d'estre fortiffié d'exemple; parquoy, si vous en sçavez quelqu'un, je vous donne ma place pour le racompter.

Et si ne dis pas que, pour un, nous soyons subjectes de vous croire, mais pour vous escouter dire mal de nous, noz oreilles n'en sentiront point de douleur, car nous sçavons ce qui en est. — Or, puisque j'ay lieu de parler, » dist Dagoucin, « je le diray. »





LVIIIe NOUVELLE

Un gentil homme, par trop croire de vérité en une Dame qu'il avoit offensée, la laissant pour d'aultres, à l'heure qu'elle l'aymoit plus fort, fut, sous une faulse assignation, trompé d'elle et mocqué de toute la cour.





En la court du Roy Françoys premier, y avoit une Dame, de fort bon esperit, laquelle, pour sa bonne grace, honnesteté et parolle agréable, avoit gaigné le cueur de plusieurs serviteurs, dont elle sçavoit fort bien passer le temps, l'honneur saufve, les entretenant si plaisamment qu'ilz ne sçavoient à quoy se tenir; car les plus asseurez estoient désespérez et les plus désespérez en prenoient asseurance. Toutesfois, en se mocquant de la plus grande partye, ne se peut garder d'en aymer bien fort

un qu'elle nommoit son cousin, lequel nom donnoit couleur à plus long entendement. Et, comme nulle chose n'est stable, souvent leur amitié tournoit en courroux, et puis se revenoit plus fort que jamais, en sorte que toute la court ne la pouvoit ignorer. Un jour, la Dame, tant pour donner à congnoistre qu'elle n'avoit affection en rien, aussy pour donner peyne à celluy pour l'amour duquel elle avoit porté beaucoup de fascherye, luy va faire meilleur semblant que jamais n'avoit faict. Parquoy le gentil homme, qui n'avoit ny en armes ny en amours nulle faulte de hardiesse, commencea à pourchasser vivement celle dont maintesfois l'avoit priée; laquelle, feignant ne pouvoir soustenir tant de pitié, luy accorda sa demande, et luy dist que, pour ceste occasion, elle s'en alloit en sa chambre qui estoit en galletas, où elle sçavoit bien qu'il n'y avoit personne, et que, si tost qu'il la verroit partye, il ne faillist d'aller auprès, car il la trouveroit seule. De la bonne volunté qu'elle luy portoit, le gentil homme, qui crut à sa parolle, fut si content qu'il se mit à

jouer avecq les aultres Dames, attendant qu'il la veit partie, pour bien tost aller après. Et, elle, qui n'avoit faulte de nulle finesse de femme, s'en alla à ma Dame Marguerite, fille du Roy, et à la duchesse de Montpensier et leur dist : « Si vous » voulez, je vous monstreray le plus » beau passetemps que vous veistes » oncques. » Elles qui ne cherchoient point de mélancolye, la prièrent de luy dire que c'estoit. — « C'est, » ce dist-elle, « un tel que vous congnoissez autant » homme de bien qu'il en soit point, et » non moins audacieux. Vous sçavez » combien de mauvais tours il m'a faict, » et que, à l'heure que je l'aymois le » plus fort, il en a aymé d'aultres, dont » j'en ay porté plus d'ennuy que je n'en » ay fait de semblant. Or, maintenant » Dieu m'a donné le moien de m'en » venger : c'est que je m'en voys en ma » chambre, qui est sur ceste-cy ; incon» tinent, s'il vous plaist y faire le guet, » vous le verrez venir après moy : et » quand il aura passé les galleries, qu'il » vouldra monter le degré, je vous prie » vous mettre toutes deux à la fenestre

» et m'ayder à cryer au larron ; et vous » verrez sa collère : à quoy je croy qu'il » n'aura pas mauvaise grace ; et, s'il ne » me dict des injures tout hault, je » m'attends bien qu'il n'en pensera » moins en son cueur. » Ceste conclusion ne se feit pas sans rire, car il n'y avoit gentil homme qui menast plus la guerre aux Dames que cestuy-là ; et estoit tant aymé et estimé d'un chascun, que l'on n'eust pour rien voulu tumber au danger de sa mocquerye, et sembla bien aux Dames qu'elles avoient part à la gloire que une seulle espéroit d'emporter sur ce gentil homme. Parquoy, si tost qu'elles veirent partir celle qui avoit faict l'entreprinse, commencèrent à regarder la contenance du gentil homme, qui ne demoura guères sans changer de place ; et quand il eut passé la porte, les Dames sortirent à la galleryе pour ne le perdre point de veue. Et, luy, qui ne s'en doubtoit pas, va mettre sa cappe à l'entour de son col pour se cacher le visaige ; et descendit le degré jusques à la court, mais, trouvant quelqu'un qu'il ne vouloit point pour tesmoing, redescendit

en la court et retourna par un aultre costé. Les Dames veirent tout, et ne s'en aperceut oncques; et, quand il parvint au degré où il pouvoit seurement aller en la chambre de sa Dame, les deux Dames se vont mettre à la fenestre, et incontinent elles aperceurent la Dame qui estoit en hault, qui commencea à crier au larron, tant que sa teste en pouvoit porter; et les deux Dames du bas luy respondirent si fort, que leurs voix furent ouyes de tout le chasteau. Je vous laisse à penser en quel despit le gentil homme s'enfuyt en son logis, non si bien couvert qu'il ne fut congneu de celles qui sçavoient ce mistère, lesquelles luy ont souvent reproché, mesmes celle qui luy avoit faict ce mauvais tour, luy disant qu'elle s'estoit bien vengée de luy. Mais il avoit ses responces et défaictes si propres, qu'il leur feit accroire qu'il se doubtoit bien de l'entreprinse, et qu'il avoit accordé à la Dame de l'aller veoir pour leur donner quelque passetemps, car, pour l'amour d'elle, n'eust-il prins ceste peyne, pour ce qu'il y avoit long temps que l'amour en estoit dehors. Mais

les Dames ne voulurent recepvoir ceste vérité, dont encores en est la matière en doubte; mais si ainsy estoit qu'il eust creu ceste Dame, comme il est vraisemblable, veu qu'il estoit tant saige et hardy, que de son aage et de son temps a eu peu de pareils, et point qui le passast, comme le nous a faict veoir sa très-hardye et chevaleureuse mort.

« Il me semble qu'il fault que vous confessiez que l'amour des hommes vertueux est telle, que, par trop croire de vérité aux Dames, sont souvent trompez. — En bonne foy, » dist Ennasuitte, « j'advoue ceste Dame du tort qu'elle a faict : car, puisque un homme est aymé d'une Dame et la laisse pour une aultre, ne s'en peut trop venger. — Voyre, » dist Parlamante, « si elle en est aymée : mais il y en a qui ayment des hommes, sans estre asseurées de leur amitié; et, quand elles congnoissent qu'ilz ayment ailleurs, elles disent qu'ils sont muables. Parquoy, celles qui sont saiges ne sont jamais trompées de ces propos, car elles ne s'arrestent ni croyent à ceulx qui sont véritables, afin de ne tumber au danger des menteurs, pource que le vray et le faulx

n'ont que un mesme langaige. — Si toutes estoient de votre opinion, » dist Simontault, « les gentilz hommes pourroient bien mettre leurs oraisons dedans leurs coffres; mais que vous ne voz semblables en sceussent dire, nous ne croirons jamais que les femmes soient aussy incrédules, comme elles sont belles. Et ceste opinion nous fera vivre aussi contentz, que vous vouldriez par voz raisons nous mettre en peine. — Et vrayement, » dist Longarine, « sçachant très-bien qui est la Dame qui a faict ce bon tour au gentil homme, je ne treuve impossible nulle finesse à croire d'elle, car, puis qu'elle n'a pas espargné son mary, elle n'a pas espargné son serviteur. — Comment, son mary? » dist Simontault; « vous en sçavez doncques plus que moy? Parquoy je vous donne ma place pour en dire vostre opinion. — Puisque le voulez, et moy aussy, » dist Longarine.



LIXe NOUVELLE



Cette mesme Dame, voyant que son mary trouvoit mauvais qu'elle avoit des serviteurs, desquelz elle passoit le temps, son honneur saufve, l'espya si bien, qu'elle s'apperceut de la bonne chère qu'il faisoit à une sienne femme de chambre qu'elle gaingna, de sorte qu'accordant à son mary ce qu'il en prétendoit, le surprind finement en telle faute, que, pour la réparer, fut contraint luy confesser qu'il méritoit plus grande pugnition qu'elle; et, par ce moyen, vescut depuis à sa fantasye.


A Dame, de qui vous avez faict le compte, avoit espousé un mary de bonne et ancienne maison et riche gentil homme; et, par grande amitié de l'un et de l'autre, se feit le mariage. Elle, qui estoit une des femmes du monde parlant aussi plaisamment, ne dissimulloit point à son mary qu'elle avoit des serviteurs, desquelz elle se mocquoit et passoit son temps, dont son mary avoit sa part du plaisir; mais, à la longue, ceste vie luy fascha, car, d'un costé, il trouvoit mauvais qu'elle entretenoit longuement ceulx qu'il ne tenoit pour ses parens et amys, et, d'aultre costé, luy faschoit fort la despence qu'il estoit contrainct de faire pour entretenir sa gorgiaseté et pour suyvre la court. Parquoy, le plus souvent qu'il pouvoit, se retiroit en sa maison, où tant de compaignies l'alloient veoir, que sa despense n'amoindrissoit guères en son mesnage; car sa femme, en quelque lieu qu'elle fust, trouvoit toujours moyens de passer son temps à quelques jeux, à dances et à toutes

choses, auxquelles honnestement les jeunes Dames se peuvent exercer. Et quelquesfoys que son mary luy disoit en riant que leur despence estoit trop grande, elle luy faisoit responce qu'elle l'asseuroit de ne le faire jamais coqu, mais ouy bien coquin, car elle aymoit si très-fort les acoutremens, qu'il falloit des plus beaulx et riches qui fussent en la court: où son mary la menoit le moins qu'il pouvoit, et où elle faisoit tout son possible d'aller; et, pour ceste occasion, se rendoit toute complaisante à son mary, qui d'une chose plus difficile ne la vouloit pas refuser.

Or, un jour, voiant que toutes ses inventions ne le pouvoient gaingner à faire ce voiage de la court, s'apperceut qu'il faisoit fort bonne chère à une femme de chambre à chapperon, qu'elle avoit, dont elle pensoit bien faire son proffict. Et retira à part ceste fille de chambre et l'interrogea si finement, tant par finesse que par menasses, que la fille luy confessa que, depuis qu'elle estoit en sa maison, il n'estoit jour que son maistre ne la sollicitast de l'aymer; mais qu'elle ay-

meroit mieulx mourir que de faire rien contre Dieu et son honneur ; et encores, veu l'honneur qu'elle luy avoit faict de la retirer en son service : qui seroit double meschanceté. Ceste Dame, entendant la desloyaulté de son mary, fut soubdain esmeue de despit et de joye, voiant que son mary, qui faisoit tant semblant de l'aymer, luy pourchassoit secrètement telle honte en sa compaignye, combien qu'elle s'estimoit plus belle et de trop meilleure grace, que celle pour laquelle il la vouloit changer. Mais la joye estoit qu'elle espéroit prendre son mary en si grande faulte, qu'il ne luy reprocheroit plus ses serviteurs ny la demeure de la court ; et, pour y parvenir, pria ceste fille d'accorder petit à petit à son mary ce qu'il luy demandoit, avecq les conditions qu'elle luy dist. La fille en cuyda faire difficulté, mais, estant asseurée par sa maistresse de sa vie et de son honneur, accorda de faire tout ce qu'il luy plairoit.

Le gentil homme, continuant sa poursuicte, trouva ceste fille, d'œil et de contenance toute changée. Parquoy la

pressa plus vifvement qu'il n'avoit accoustumé ; mais elle, qui sçavoit son roole par cueur, luy remonstra sa pauvreté, et que, en luy obéyssant, perdroit le service de sa maistresse, auquel elle s'attendoit bien de gaingner un bon mary. A quoy luy fut bientost respondu par le gentil homme, qu'elle n'eust soulcy de toutes ces choses, car il la marieroit mieulx et plus richement que sa maistresse ne sçauroit faire ; et qu'il conduiroit son affaire si secrètement, que nul n'en pourroit parler. Sur ces propos, feirent leur accord : et, en regardant le lieu le plus propre pour faire ceste belle œuvre, elle va dire qu'elle n'en sçavoit point de meilleur ne plus loing de tout soupson, que une petite maison qui estoit dedans le parc où il y avoit chambre et lict tout à propos. Le gentil homme, qui n'eust trouvé nul lieu mauvais, se contenta de cestuy-là ; et luy tarda bien que le jour et heure n'estoient venuz. Ceste fille ne faillit pas de promesse à sa maistresse ; et luy compta tout le discours de son entreprinse bien au long, et comme ce debvoit estre le len-

demain après disner, et qu'elle ne fauldroit point, à l'heure qu'il y fauldroit aller, de luy faire signe. A quoy elle la suplioit prendre bien garde et ne faillir point de se trouver à l'heure, pour la garder du danger où elle se mettoit en luy obéyssant. Ce que la maistresse luy jura, la priant n'avoir nulle craincte et que jamais ne l'abandonneroit, et si la deffenderoit de la fureur de son mary. Le lendemain venu, après qu'ilz eurent disné, le gentil homme faisoit meilleure chère à sa femme qu'il n'avoit point encores faict, qu'elle n'avoit pas trop agréable, mais elle feignoit si bien, qu'il ne s'en appercevoit. Après disner, elle luy demanda à quoy il passeroit le temps. Il luy dist qu'il n'en sçavoit point de meilleur que de jouer au cent. Et à l'heure feirent dresser le jeu; mais elle faingnyt qu'elle ne vouloit point jouer et qu'elle avoit assez de plaisir à les regarder. Et, ainsy qu'il se vouloit mettre au jeu, il ne faillit de demander à ceste fille, qu'elle n'oubliast sa promesse. Et, quand il fut au jeu, elle passa par la salle, faisant signe à sa maistresse, du

pèlerinage qu'elle avoit à faire; qui l'advisa très-bien, mais le gentil homme ne congneut rien. Toustesfois, au bout d'une heure que un de ses varletz luy feit signe de loing, dist à sa femme que la teste luy faisoit un peu mal et qu'il estoit contrainct de s'aller reposer et prendre l'air. Elle, qui sçavoit aussi bien sa malladie que luy, luy demanda s'il vouloit qu'elle jouast son jeu? Il luy dist que ouy et qu'il reviendroit bien tost. Toutesfois, elle l'asseura que pour deux heures elle ne s'ennuyroit point de tenir sa place. Ainsy s'en alla le gentil homme en sa chambre, et de là par une allée en son parc. La Damoiselle, qui sçavoit bien autre chemyn plus court, attendit un petit, puis soubdain feit semblant d'avoir une tranchée, et bailla son jeu à un autre; et, si tost qu'elle fut saillye de la salle, laissa ses haultz patins et s'en courut le plus tost qu'elle peut au lieu où elle ne vouloit que le marché se feist sans elle. Et y arriva à si bonne heure, qu'elle entra par une aultre porte en la chambre où son mary ne faisoit que arriver; et, se cachant derrière l'huys,

escouta les beaulx et honnestes propos que son mary tenoit à sa chamberière. Mais quand elle veid qu'il approchoit du criminel, le prit par derrière, en luy disant : « Je suis trop près de vous, pour » en prendre une aultre. » Si le gentil homme fut courroucé jusques à l'extrémité, il ne le fault demander, tant pour la joye qu'il espéroit recepvoir et s'en veoir frustré, que de veoir sa femme le congnoistre plus qu'il ne vouloit : de laquelle il avoit grande paour perdre pour jamais l'amitié. Mais, pensant que ceste menée venoit de la fille, sans parler à sa femme, courut après elle de telle fureur, que, si sa femme ne la luy eust ostée des mains, il l'eust tuée, disant que c'estoit la plus meschante garse qu'il avoit jamais veue, et que, si sa femme eust attendu à veoir la fin, elle eust bien congneu que ce n'estoit que mocquerye, car, en lieu de luy faire ce qu'elle pensoit, il luy eust baillé des verges pour la chastier. Mais elle, qui se congnoissoit en tel métail, ne le prenoit pas pour bon ; et luy feit là de telles remonstrances, qu'il eut grand paour qu'elle le voulust

abandonner. Il luy feit toutes les promesses qu'elle voulut, et confessa, voiant les belles remonstrances de sa femme, qu'il avoit tort de trouver mauvais qu'elle eust des serviteurs; car une femme belle et honneste n'est point moins vertueuse pour estre aymée, par ainsy qu'elle ne face ne dye chose qui soit contre son honneur; mais un homme mérite bien grand punition, qui prent la peyne de pourchasser une qui ne l'ayme point pour faire tort à sa femme et à sa conscience. Parquoy jamais ne l'empescheroit d'aller à la court, ny ne trouveroit maulvais qu'elle eust des serviteurs, car il sçavoit bien qu'elle parloit plus à eulx par mocquerie, que par affection. Ce propos-là ne desplaisoit pas à la Dame, car il luy sembloit bien avoir gaingné un grand point; si est-ce qu'elle dist tout au contraire, feingnant de prendre desplaisir d'aller à la court, veu qu'elle pensoit n'estre plus en son amitié, sans laquelle toutes compagnies luy faschoient, disant que une femme, estant bien aymée de son mary et l'aymant de son costé comme elle faisoit, portoit un

saufconduict de parler à tout le monde et n'estre mocquée de nul. Le pauvre gentil homme meit si grande peyne à l'asseurer de l'amitié qu'il luy portoit, que enfin ilz partirent de ce lieu-là bons amys; mais, pour ne retourner plus en telz inconvéniens, il la pria de chasser ceste fille, à l'occasion de laquelle il avoit eu tant d'ennuy. Ce qu'elle feit, mais ce fut en la mariant très-bien et honnestement, aux despens toutesfois de son mary. Et, pour faire oublier entièrement à la Damoiselle ceste follye, la mena bientost à la court en tel ordre et si gorgiase, qu'elle avoit occasion de s'en contenter.

« Voylà, mes Dames, qui m'a faict dire que je ne trouve point estrange le tour qu'elle avoit faict à l'un de ses serviteurs, veu celluy que je sçavois de son mary. — Vous nous avez peinct une femme bien fyne et un mary bien sot, » dist Hircan, « car, puisqu'il en estoit venu tant que là, il ne debvoit pas demeurer en si beau chemyn. — Et que eust-il faict? » dist Longarine. — « Ce qu'il avoit entreprins, » dist Hircan; car autant estoit courroucée sa femme con-

tre luy pour sçavoir qu'il vouloit mal faire, comme s'il eust mys le mal à exécution; et peut estre que sa femme l'eust mieulx estimé, si elle l'eust congneu plus hardy et gentil compaignon. — C'est bien, » dist Ennasuitte; « mais où trouverez-vous un homme qui force deux femmes à la foys? Car sa femme eust deffendu son droict, et la fille, sa virginité. — Il est vray, » dist Hircan, « mais un homme fort et hardy ne crainct point d'en assaillir deux foibles, et ne fault point d'en venir à bout. — J'entens bien, » dist Ennasuitte, « que, s'il eust tiré son espée, il les eust bien tuées toutes deux, mais aultrement ne voy-je pas qu'il en eust sceu eschapper. Parquoy je vous prie nous dire que vous eussiez faict? — J'eusse embrassé ma femme, » dist Hircan, « et l'eusse emportée dehors; et puis, eusse faict de sa chamberière ce qu'il m'eust pleu par amour ou par force. — Hircan, » dist Parlamente, « il suffit assez que vous sçachiez faire mal. — Je suis seur, Parlamente, » dist Hircan, « que je ne scandalize point l'innocent devant qui je parle, et si ne veulx, par cela, soustenir un mauvais faict. Mais je m'estonne de l'entreprinse, qui de soy ne vault rien, et je ne loue l'entreprenant, qui ne l'a mise à fin plus par craincte de sa femme que par amour. Je loue que un homme ayme sa

femme comme Dieu le commande, mais, quand il ne l'ayme point, je ne l'estime guère de la craindre. — A la vérité, » luy respondit Parlamente, « si l'amour ne vous rendoit bon mary, j'estimerois bien peu ce que vous feriez par craincte. — Vous n'avez garde, Parlamente, » dist Hircan, « car l'amour que je vous porte me rend plus obéissant que la craincte de mort ny d'enfer. — Vous en direz ce qu'il vous plaira, » dist Parlamente, « mais j'ay occasion de me contenter de ce que j'ay veu et congneu de vous; et de ce que je n'ay point sceu, n'en ay-je point voulu doubter ny encores moins m'en enquérir. — Je trouve une grande follye, » dist Nomerfide, « à celles qui s'enquèrent de si près de leurs mariz, et les mariz aussy, des femmes; car il suffise au jour de sa malice, sans avoir tant de soulcy du lendemain. — Si est-il aucunes foys nécessaire, » dist Oisille, « de s'enquérir des choses qui peuvent toucher l'honneur d'une maison, pour y donner ordre, mais non pour faire mauvais jugement des personnes, car il n'y a nul qui ne faille. — Aucunes foys, » dist Geburon, « il est advenu des inconvéniens à plusieurs, par faulte de bien et soingneusement s'enquérir de la faulte de leurs femmes. — Je vous prie, » dist Longarine, « si vous en sça-

vez quelque exemple, que vous ne nous le veuillez celer. — J'en sçay bien un, » dist Geburon; « puis que vous le voulez, je le diray. »





LXe NOUVELLE

Un Parisien, faulte de s'estre bien enquis de sa femme qu'il pensoit estre morte, combien qu'elle feist bonne chère avec un chantre du Roy, espousa en secondes noces une autre femme qu'il fut contrainct laisser, après en avoir eu plusieurs enfans et demeuré ensemble quatorze ou quinze ans, pour reprendre sa première femme.





En la ville de Paris, y avoit un homme de si bonne nature, qu'il eust faict conscience de croire un homme estre couché avecq sa femme, quand encores il l'eust veu. Ce pauvre homme-là espousa une femme de si mauvais gouvernement, qu'il n'estoit possible de plus, dont jamais il ne s'aperçeut, mais la traictoit comme la plus femme de bien du monde. Un jour que le Roy Louis XII alla à Paris, sa femme

s'alla abandonner à un des chantres dudit seigneur. Et quand elle veit que le Roy s'en alloit de la ville de Paris et ne pouvoit plus veoir le chantre, se délibéra d'abandonner son mary et de le suyvre. A quoy le chantre s'accorda et la mena en une maison qu'il avoit auprès de Bloys, où ilz vesquirent ensemble long temps. Le pauvre mary trouvant sa femme adirée, la chercha de tous costez ; mais, en fin, luy fut dict qu'elle s'en estoit allée avecq le chantre. Luy, qui vouloit recouvrer sa brebis perdue, dont il avoit faict très-mauvaise garde, luy rescrivit force lettres, la priant de retourner à luy et qu'il la reprendroit si elle vouloit estre femme de bien. Mais elle, qui prenoit si grand plaisir d'ouyr le chant du chantre avecq lequel elle estoit, qu'elle avoit oublyé la voix de son mary, ne tint compte de toutes ses bonnes parolles, mais s'en mocqua ; dont le mary courroucé lui feit sçavoir qu'il la demanderoit par justice à l'Église, puis que aultrement ne vouloit retourner avecq luy. Ceste femme, craignant que si la justice y mettoit la main, elle et son

chantre en pourroient avoir à faire, pensa une cautelle digne d'une telle main. Et, feignant d'estre malade, envoia querir quelques femmes de bien de la ville pour la venir visiter; ce que voluntiers elles feirent, espérans par ceste malladie la retirer de sa mauvaise vie; et, pour ceste fin, chascun luy faisoit les plus belles remonstrances. Lors, elle, qui faingnoit estre griefvement malade, feit semblant de plourer et de congnoistre son péché, en sorte qu'elle faisoit pitié à toute la compaignie qui cuydoit fermement qu'elle parlast du fond de son cueur. Et, la voiant ainsy réduicte et repentante, se meirent à la consoler, en luy disant que Dieu n'estoit pas si terrible comme beaucoup de prescheurs le peignoient, et que jamais il ne luy refuseroit sa miséricorde. Sur ce bon propos, envoyèrent querir un homme de bien pour la confesser : et le lendemain vint le curé du lieu pour luy administrer le sainct sacrement, qu'elle receut avecq tant de bonnes mynes, que toutes les femmes de bien de ceste ville, qui estoient présentes, pleuroient de veoir sa

dévotion, louans Dieu qui par sa bonté avoit eu pitié de ceste pauvre creature. Après, faingnant de ne pouvoir plus manger, l'extrème unction par le curé luy fut apportée, par elle receue avec plusieurs bons signes, car à peyne pouvoit-elle avoir sa parolle, comme l'on estimoit. Et demora ainsy bien long temps : et sembloit que peu à peu elle perdist la veue, l'ouye et les autres sens; dont chascun se print à crier *Jésus!* A cause de la nuyct qui estoit prochaine, et que les Dames estoient de loing, se retirèrent toutes. Et ainsy qu'elles sortoient de la maison, on leur dist qu'elle estoit trespassée, et, en disant leur *De profundis* pour elle, s'en retournèrent en leurs maisons. Le curé demanda au chantre où il voulloit qu'elle fust enterrée, lequel luy dist qu'elle avoit ordonné d'estre enterrée au cimetière, et qu'il seroit bon de la y porter la nuyct. Ainsy fut ensepvelye ceste pauvre malheureuse, par une chamberière qui se gardoit bien de luy faire mal. Et, depuis, avecq belles torches, fut portée jusques à la fosse que le chantre avoit faict faire. Et quand le corps passa

devant celles qui avoient assisté à la mettre en unction, elles saillirent toutes de leurs maisons et accompaignèrent jusques à la terre; et bientost la laissèrent femmes et prestres. Mais le chantre ne s'en alla pas, car, incontinent qu'il veid la compaignie un peu loing, avecq sa chambrière desfouyrent sa fosse où il avoit s'amye plus vive que jamais; et l'envoya secrètement en sa maison, où il la tint longuement cachée.

Le mary qui la poursuivoit vint jusques à Bloys demander justice; et trouva qu'elle estoit morte et enterrée, par l'estimation de toutes les Dames de Bloys, qui luy comptèrent la belle fin qu'elle avoit faicte. Dont le bon homme fut bien joieux de croire que l'ame de sa femme estoit en paradis, et luy despeché d'un si meschant corps. Et avecq ce contentement retourna à Paris, où il se maria avecq une belle honneste jeune femme de bien et bonne mesnagière, de laquelle il eut plusieurs enfans. Et demeurèrent ensemble quatorze ou quinze ans; mais, à la fin, la renommée qui ne peut rien celer le vint advertir, que sa femme n'e-

stoit pas morte, mais demouroit avecq ce meschant chantre, chose que le pauvre homme dissimula tant qu'il peut, faingnant de rien sçavoir et désirant que ce fust un mensonge. Mais sa femme, qui estoit saige, en fut advertye; dont elle portoit une si grande angoisse, qu'elle cuyda mourir d'ennuy. Et, s'il eust esté possible, sa conscience saulve, eust voluntiers dissimullé sa fortune, mais il luy fut impossible, car incontinent l'Église y voulut mettre ordre; et, pour le premier, les sépara tous deux jusques ad ce que l'on sceust la vérité de ce faict. Alors fut contrainct ce pauvre homme laisser la bonne, pour pourchasser la mauvaise : et vint à Bloys, un peu après que le Roy François premier fut Roy, auquel lieu il trouva la Royne Claude et Madame la Régente, devant lesquelles vint la plaincte; demandant celle qu'il eust bien voulu ne trouver point, mais force luy estoit, dont il faisoit grande pitié à toute la compaignie. Et quand sa femme luy fut présentée, elle voulut soustenir longuement que ce n'estoit point son mary, ce qu'il eust voluntiers creu s'il eust peu.

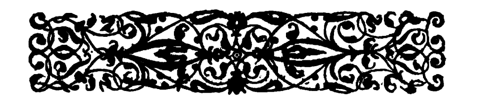
Elle, plus marrye que honteuse, luy dist qu'elle aymoit mieulx mourir que retourner avecq luy; dont il estoit très-content. Mais les Dames, devant qui elle parloit si déshonnestement, la condamnèrent qu'elle retourneroit, et preschèrent si bien ce chantre par force menasses, qu'il fut contrainct de dire à sa layde amye, qu'elle s'en retournast avecq son mary et qu'il ne la vouloit plus veoir. Ainsy, chassée de tous costez, se retira la pauvre malheureuse, où elle debvoit mieulx estre traictée de son mary, qu'elle n'avoit mérité.

« Voylà, mes Dames, pourquoy je dis que, si le pauvre mary eust esté bien vigillant après sa femme, il ne l'eust pas ainsi perdue, car la chose bien gardée est difficillement perdue, et l'abandon faict le larron. — C'est chose estrange, » dist Hircan, « comme l'amour est fort, où il semble moins raisonnable! — J'ay ouy dire, » dist Simontault, « que l'on auroit plus tost faict rompre deux mariages, que séparer l'amour d'un prestre et de sa chamberière. — Je croy bien, » dist Ennasuitte; « car ceulx qui lyent les autres par mariage, sçavent si bien faire le

neud, que rien que la mort n'y peut mettre fin; et tiennent les docteurs, que le langaige spirituel est plus grand que nul autre; par conséquent, aussi l'amour spirituelle passe toutes les aultres.— C'est une chose,» dist Dagoucin, « que je ne sçaurois pardonner aux Dames d'abandonner un mary honneste ou un amy, pour un prestre, quelque beau et honneste que sceust estre. — Je vous prye, Dagoucin, » dist Hircan, « ne vous meslez point de parler de nostre mère saincte Église; mais croyez que c'est grand plaisir aux pauvres femmes crainctives et secrettes de pécher avecq ceulx qui les peuvent absouldre, car il y en a qui ont plus de honte de confesser une chose, que de la faire. — Vous parlez, » dist Oisille, « de celles qui n'ont point congnoissance de Dieu, et qui cuydent que les choses secrettes ne soient pas une foys révélées devant la Compaignie céleste; mais je croy que ce n'est pas pour chercher la confession qu'ilz cherchent les confesseurs, car l'Ennemy les a tellement aveuglez, qu'elles regardent plus à s'arrester au lieu qu'il leur semble le plus couvert et le plus seur, que de se soulcyer d'avoir absolution du mal dont elles ne se repentent point. — Comment repentir? » dist Saffredent; « mais s'estiment plus sainctes que les autres femmes; et suis seur qu'il y en a qui

se tiennent honorées de persévérer en leur amitié. — Vous en parlez de sorte, » dist Oisille à Saffredent, « qu'il semble que vous en sçachiez quelqu'une? Parquoy je vous prie que demain, pour commencer la journée, vous nous en veullez dire ce que vous en sçavez, car voylà desjà le dernier coup de vespres qui sonne, pour ce que noz religieux sont partiz, incontinent qu'ilz ont ouy la dixiesme nouvelle et nous ont laissé parachever nos débatz. » En ce disant, se leva la compaignie; et arrivèrent à l'église où ilz trouvèrent qu'on les avoit attenduz. Et, après avoir ouy leurs vespres, souppa la compaignie toute ensemble, parlant de plusieurs beaulx comptes. Après soupper, selon leurs coustumes, s'en allèrent un peu esbattre au pré, et reposèrent, pour avoir le lendemain meilleure mémoire.





SEPTIESME JOURNÉE

En la septiesme Journée, on devise de ceulx qui ont fait tout le contraire de ce qu'ilz devoient ou vouloient.



PROLOGUE



u matin, ne faillit ma Dame Oisille de leur administrer la salutaire pasture qu'elle print en la lecture des Actes et vertueux faictz des glorieux chevaliers et apostres de Jésus Christ, selon sainct Luc, leur disant que ces comptes-là debvoient estre suffisans pour désirer veoir un tel temps et pleurer la difformité de cestuy-cy envers cestuy-là. Et quand elle

eut suffisamment leu et exposé le commencement de ce digne livre, elle les pria d'aller à l'église, en l'unyon que les apostres faisoient leur oraison, demandans à Dieu sa grace, laquelle n'est jamais refusée à ceulx qui en foy la requièrent. Ceste opinion fut trouvée d'un chascun très-bonne. Et arrivèrent à l'église, ainsy que l'on commençoit la messe du Sainct Esperit, qui sembloit chose venir à leur propos, qui leur feit ouyr le service en grand dévotion. Et, après, allèrent disner, ramentevans ceste vie apostolicque; en quoy ils prindrent tel plaisir, que quasi leur entreprinse estoit oublyée; de quoy s'advisa Nomerfide, comme la plus jeune, et leur dist : « Ma Dame Oisille nous a tant boutez en dévotion, que nous passons l'heure accoustumée de nous retirer, pour nous préparer à racompter noz nouvelles. » Sa parolle fut occasion de faire lever toute la compaignie; et, après avoir bien demeuré en leurs chambres, ne faillirent point se trouver au pré, comme ilz avoient faict le jour de devant. Et quant ilz furent bien à leur ayse, ma Dame Oisille dist à Saffredent : « Encores que je suis asseurée que vous ne direz rien à l'advantaige des femmes, si est-ce qu'il fault que je vous advise de dire la Nouvelle, que dès hier soir vous aviez preste. — Je

proteste, ma Dame, » respondit Saffredent, « que je n'acquerray point l'honneur de mesdisant, pour dire vérité; ny ne perdray point la grace des Dames vertueuses, pour racompter ce que les folles ont faict; car j'ay expérimenté que c'est que d'estre eslongné de leur veue; et, si je l'eusse esté autant de leur bonne grace, je ne fusse pas à ceste heure en vie. » Et, en ce disant, tourna les œilz au contraire de celle qui estoit cause de son bien et de son mal, mais, en regardant Ennasuitte, la feit aussi bien rougir, que si ce eust esté à elle à qui le propos se fust addressé; si est-ce qu'il n'en fut moins entendu du lieu où il désiroit estre ouy. Ma Dame Oisille l'asseura qu'il pouvoit dire vérité librement, aux despens de qui il apartiendroit. A l'heure, commencea Saffredent, et dist :





LXIe NOUVELLE

Un mary se réconcilie avec sa femme, après qu'elle eut vescu quatorze ou quinze ans avec un chanoine d'Authun.





UPRÈS de la ville d'Authun, y avoit une fort belle femme, grande, blanche et d'autant belle façon de visaige que j'en aye point veu. Et avoit espousé un très-honneste homme, qui sembloit estre plus jeune qu'elle; lequel l'aymoit et traictoit tant bien, qu'elle avoit cause de s'en contenter. Peu de temps après qu'ilz furent mariez, la mena en la ville d'Authun pour quelques affaires; et durant le temps que le mary pourchassoit la justice, sa femme alloit à l'église prier Dieu pour lui. Et tant fréquenta ce lieu sainct, que un chanoine fort riche fut

amoureux d'elle, et la poursuivyt si fort, que la pauvre malheureuse s'accorda à lui, dont le mary n'avoit nul soupson et pensoit plus à garder son bien que sa femme. Mais quand ce vint au départir et qu'il fallut retourner en la maison qui estoit loing de la dicte ville sept grandes lieues, ce ne fut sans un trop grand regret. Mais le chanoyne luy promist que souvent la iroit visiter : ce qu'il feit, feingnant aller en quelque voiage, où son chemyn s'addressoit tousjours par la maison de cest homme ; qui ne fut pas si sot, qu'il ne s'en apperceut, et y donna si bon ordre, que quand le chanoyne y venoit, il n'y trouvoit plus sa femme, et la faisoit si bien cacher, qu'il ne pouvoit parler à elle. La femme, congnoissant la jalousie de son mary, ne feit semblant qu'il luy despleust. Toutesfois, se pensea qu'elle y donneroit ordre, car elle estimoit un enfer perdre la vision de son Dieu. Un jour que son mary estoit allé dehors de sa maison, empescha si bien les chamberières et varletz, qu'elle demeura seulle en sa maison. Incontinent, prend ce qui luy estoit nécessaire et,

sans autre compaignie que de sa folle amour qui la portoit, s'en alla de pied à Authun, où elle n'arriva pas si tard, qu'elle ne fut recongneue de son chanoine, qui la tint enfermée et cachée plus d'un an, quelques monitions et excommunications qu'en fit jetter son mary, lequel, ne trouvant aultre remède, en feit la plaincte à l'évesque, qui avoit un archediacre autant homme de bien qu'il en fust point en France. Et luy-mesmes chercha si diligemment en toutes les maisons des chanoines, qu'il trouva celle que l'on tenoit perdue, laquelle il mist en prison et condamna le chanoyne en grosse pénitence. Le mary, sçachant que sa femme estoit retournée par l'admonition du bon archediacre et de plusieurs gens de bien, fut content de la reprendre, avecq les sermens qu'elle luy feit de vivre, en temps advenir, en femme de bien; ce que le bon homme creut voluntiers, pour la grande amour qu'il luy portoit. Et la remena en sa maison, la traictant aussi honnestement que paravant, sinon qu'il luy bailla deux vieilles chamberières qui jamais ne la laissoient

seulle, que l'une des deux ne fust avecq elle. Mais, quelque bonne chère que luy fist son mary, la meschante amour qu'elle portoit au chanoyne luy faisoit estimer tout son repos en tourment; et, combien qu'elle fust très-belle femme, et, luy, homme de bonne complexion, fort et puissant, si est-ce qu'elle n'eut jamais enfans de lui, car son cueur estoit tousjours à sept lieues de son corps, ce qu'elle dissimulloit si bien qu'il sembloit à son mary, qu'elle eust oublyé tout le passé comme il avoit faict de son costé. Mais la malice d'elle n'avoit pas ceste opinion, car, à l'heure qu'elle veid son mary mieulx l'aymant et moins la soupsonnant, va feindre d'estre mallade; et continua si bien ceste faincte, que son pauvre mary estoit en merveilleuse peyne, n'espargnant bien ne chose qu'il eust, pour la secourir. Toutesfois, elle joua si bien son roolle, que luy et tous ceulx de la maison la pensoient malade à l'extrémité, et que peu à peu elle s'affoiblissoit; et, voyant que son mary en estoit aussy marry qu'il en debvoit estre joieux, le pria qu'il luy pleust l'auctoryser de

faire son testament; ce qu'il feit voluntiers en pleurant. Et elle, ayant puissance de tester, combien qu'elle n'eust enfans, donna à son mary ce qu'elle luy pouvoit donner, luy requérant pardon des faultes qu'elle luy avoit faictes; après, envoya querir le curé, se confessa, receut le saint Sacrement de l'autel tant dévotement que chascun ploroit de veoir une si glorieuse fin. Et quand ce vint le soir, elle pria son mary de luy envoier querir l'extrême unction, et qu'elle s'affoiblissoit tant, qu'elle avoit paour de ne la pouvoir recepvoir vive. Son mary, en grande dilligence, la luy feit apporter par le curé; et elle, qui la receut en grande humilité, incitoit chascun à la louer. Quand elle eut faict tous ses beaulx mystères, elle dist à son mary que, puisque Dieu luy avoit faict la grace d'avoir prins tout ce que l'Église commande, elle sentoit sa conscience en si très-grande paix qu'il luy prenoit envye de s'y reposer un petit, priant son mary de faire le semblable, qui en avoit bon besoing, pour avoir tant pleuré et veillé avecq elle. Quand son mary s'en

fut allé et tous ses varletz avecq luy, deux pauvres vieilles, qui en sa santé l'avoient si longuement gardée, ne se doubtans plus de la perdre, sinon par mort, se vont très-bien coucher à leur ayse. Et quand elle les ouyt dormyr et ronfler bien hault, se leva toute en chemise et saillist hors de sa chambre, escoutant si personne de léans faisoit point de bruict. Mais, quand elle fut asseurée de son baston, elle sceut très-bien passer par un petit huys d'un jardin qui ne fermoit point; et, tant que la nuyct dura, toute en chemise et nudz piedz, feit son voiage à Authun devers le sainct qui l'avoit gardée de mourir. Mais, pour ce que le chemin estoit long, n'y peut aller tout d'une traicte, que le jour ne la surprint. A l'heure, regardant par tout le chemyn, advisa deux chevaulcheurs qui couroient bien fort; et, pensant que ce fust son mary qui la chercheast, se cacha tout le corps dedans un maraiz et la teste entre les jongs; et son mary, passant près d'elle, disoit à un sien serviteur, comme un homme désespéré : « Ho! la meschante! Qui eust pensé que,

» soubz le manteau des sainctz sacre» mens de l'Église, l'on eust peu couvrir » un si villain et abominable cas! » Le serviteur luy respondit : — « Puis que » Judas, prenant un tel morceau, ne » craingnit à trahir son maistre, ne trou» vez point estrange la trahison d'une » femme! » En ce disant, passe oultre le mary; et la femme demoura plus joyeuse, entre les jongs, de l'avoir trompé, qu'elle n'estoit en sa maison, en un bon lict, en servitude. Le pauvre mary la cherchea par toute la ville d'Authun; mais il sceut certainement qu'elle n'y estoit point entrée; parquoy s'en retourna sur ses brisées, ne faisant que se complaindre d'elle et de sa grande perte; ne la menassant point moins que de la mort, s'il la trouvoit, dont elle n'avoit paour en son esperit, non plus qu'elle sentoit de froid en son corps, combien que le lieu et la saison méritoient de la faire repentir de son damnable voiage. Et qui ne sçauroit comment le feu d'enfer eschauffe ceulx qui en sont rempliz, l'on debvroit estimer à merveille comme ceste pauvre femme, saillant d'un lict bien chault,

peut demeurer tout un jour en si extrème froidure. Si ne perdit-elle point le cueur ny l'aller, car, incontinent que la nuyct fut venue, reprint son chemyn; et, ainsy que l'on vouloit fermer la porte d'Authun, y arriva ceste pèlerine, et ne faillit d'aller tout droict où demoroit son corps sainct, qui fut tant esmerveillé de sa venue, que à peyne pouvoit-il croire que ce fust elle. Mais, quant il l'eut bien regardée et visitée de tous costez, trouva qu'elle avoit oz et chair, ce que un esprit n'a point; et ainsy se asseura que ce n'estoit fantosme, et dès l'heure, furent si bien d'accord, qu'elle demoura avecq luy quatorze ou quinze ans. Et, si quelque temps elle fut cachée, à la fin elle perdit toute craincte, et, qui pis est, print une telle gloire d'avoir un tel amy, qu'elle se mettoit à l'église devant la plupart des femmes de bien de la ville, tant d'officiers que aultres. Elle eut des enfants du chanoyne, et entre autres une fille qui fut mariée à un riche marchant; et si gorgiase à ses nopces, que toutes les femmes de la ville en murmuroient très-fort, mais

n'avoient pas la puissance d'y mettre ordre.

Or, advint que en ce temps-là, la Royne Claude, femme du Roy François, passa par la ville d'Authun, ayant en sa compaignie ma Dame la Régente, mère du dict Roy et la Duchesse d'Alençon, sa fille. Vint une femme de chambre de la Royne, nommée Perrette, qui trouva la dicte Duchesse et luy dist : « Ma » Dame, je vous suplye, escoutez-moy, » et vous ferez œuvre plus grande que » d'aller ouyr tout le service du jour. » La Duchesse s'arresta voluntiers, sçachant que d'elle ne pouvoit venir que tout bon conseil. Perrette luy alla racompter incontinent comme elle avoit prins une petite fille, pour luy aider à savonner le linge de la Royne; et, en luy demandant des nouvelles de la ville, luy compta la peyne que les femmes de bien avoient de veoir ainsi aller devant elles la femme de ce chanoyne, de laquelle luy compta une partie de sa vie. Tout soubdain, s'en alla la Duchesse à la Royne et à ma Dame la Régente, leur compter ceste histoire; qui, sans autre

forme de procès, envoièrent querir ceste pauvre malheureuse, laquelle ne se cachoit point, car elle avoit changé sa honte en gloire d'estre Dame de là maison d'un si riche homme. Et, sans estre estonnée ný honteuse, se vint présenter devant les dictes Dames, lesquelles avoient si grande honte de sa hardiesse, que soubdain elles ne luy sceurent que dire. Mais, après, luy feit ma Dame la Régente telles remonstrances, qui deussent avoir faict pleurer une femme de bon entendement. Ce que point ne feit ceste pauvre femme, mais, d'une audace très-grande, leur dist : « Je vous suplie,
» mes Dames, que voulez garder que
» l'on ne touche point à mon honneur,
» car, Dieu mercy! j'ay vescu avec mon-
» seigneur le chanoyne si bien et si ver-
» tueusement, qu'il n'y a personne vi-
» vant qui m'en sceust reprendre. Et
» si ne fault point que l'on pense que
» je vive contre la volunté de Dieu, car
» il y a trois ans qu'il ne me fut riens, et
» vivons aussy chastement et en aussy
» grande amour, que deux beaulx petitz
» anges, sans que jamais entre nous deux

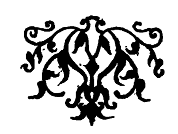
» y eust eu parolle ne volunté au con-
» traire. Et qui nous séparera fera grand
» péché, car le bon homme, qui a bien
» près de quatre-vingtz ans, ne vivra pas
» longuement sans moy, qui en ay qua-
» rante-cinq. » Vous pouvez penser comme à l'heure les Dames se peurent tenir; et les remonstrances que chascun luy feit, voiant l'obstination qui n'estoit amollye pour parolles que l'on luy dist, pour l'aage qu'elle eust, ne pour l'honnorable compaignye. Et, pour l'humilier plus fort, envoièrent querir le bon archediacre d'Authun, qui la condemna d'estre en prison un an, au pain et à l'eaue. Et les Dames envoyèrent querir son mary, lequel par leur bon exhortement fut content de la reprendre, après qu'elle auroit faict sa pénitence. Mais, se voiant prisonnière et le chanoyne délibéré de jamais ne la reprendre, mercyant les Dames de ce qu'elles luy avoient jetté un diable de dessus les espaulles, eut une si grande et si parfaicte contriction, que son mary, en lieu d'attendre le bout de l'an, l'alla reprendre, et n'attendit pas quinze jours, qu'il ne la vint

demander à l'archediacre ; et depuis ont vescu en bonne paix et amitié.

« Voylà, mes Dames, comment les chaisnes de Sainct Pierre sont converties par les mauvais ministres en celles de Sathan, et si fortes à rompre, que les sacremens qui chassent les diables des corps sont à ceulx-cy les moiens de les faire plus longuement demorer en leur conscience. Car les meilleures choses sont celles, quand on en abuse, dont l'on faict plus de maulx. — Vrayement, » dist Oisille, « ceste femme estoit bien malheureuse, mais aussy fut-elle bien pugnye de venir devant telz juges que les Dames que vous avez nommées, car le regard seul de ma Dame la Régente estoit de telle vertu, qu'il n'y avoit si femme de bien, qui ne craingnist de se trouver devant ses œilz indigne de sa veue. Celle qui en estoit regardée doulcement s'estimoit mériter grand honneur, sçachant que femmes autres que vertueuses ne pouvoit ceste Dame veoir de bon cueur.— Il seroit bon, » dist Hïrcan, « que l'on eust plus de craincte des œilz d'une femme, que du sainct Sacrement, lequel, s'il n'est receu en foy et charité, est en condamnation éternelle. — Je vous prometz, » dist Parlamente, « que ceulx qui ne sont

point inspirez de Dieu craingnent plus les puissances temporelles que les spirituelles. Encores, je croy que la pauvre créature se chastia plus par la prison et l'opinion de ne plus voir son chanoyne, qu'elle ne feit pour remonstrance qu'on luy eust sceu faire. — Mais, » dist Simontault, « vous avez oublyé la principale cause qui la feit retourner à son mary? C'est que le chanoyne avoit quatre-vingtz ans, et son mary estoit plus jeune qu'elle. Ainsy gaingna ceste bonne Dame en tous ses marchez; mais, si le chanoyne eut esté jeune, elle ne l'eust point voulu abandonner. Les enseignemens des Dames n'y eussent pas eu plus de valleur, que les sacremens qu'elle avoit prins. — Encores, » ce dist Nomerfide, « me semble qu'elle faisoit bien de ne confesser point son péché si aysément, car ceste offense se doibt dire à Dieu humblement et la nyer fort et ferme devant les hommes, car, encores qu'il soit vray, à force de mentir et jurer, on engendre quelque doubte à la vérité. — Si est-ce, » dist Longarine, « qu'un péché à grand peyne peut estre si secret, qu'il ne soit révellé, sinon quand Dieu par sa miséricorde le couvre dans ceulx qui pour l'amour de luy en ont vraye repentance. — Et que direz-vous, » dist Hircan, « de celles qui n'ont pas plus tost faict une

follye, qu'elles ne la racomptent à quelqu'un? Je le trouve bien estrange, » respondit Longarine; « et est signe que le péché ne leur desplaist pas; et, comme je vous ay dict, celluy qui n'est couvert de la grace de Dieu ne se sçauroit nyer devant les hommes, et y en a maintes, qui, prenans plaisir à parler de telz propos, se font gloire de publier leurs vices, et aultres, qui, en se coupant, s'accusent. — Je vous prie, » dist Saffredent, « si vous en sçavez quelqu'une, je vous donne ma place, et que nous la dictes. — Or escoutez doncques, » dist Longarine.





LXIIe NOUVELLE

Une Damoiselle, faisant soubz le nom d'une aultre un compte à quelque grande Dame, se coupa si lourdement, que son honneur en demora tellement taché, que jamais elle ne le peut réparer.



u temps du Roy François premier, y avoit une Dame du sang roial, accompaignée d'honneur, de vertu et de beaulté, et qui sçavoit bien dire un compte et de bonne grace; et en rire aussy, quand on luy en disoit quelqu'un. Ceste Dame, estant en l'une de ses maisons, tous ses subgects et voisins la vindrent veoir, pour ce qu'elle estoit autant aymée que femme pourroit estre. Entre aultres, vint une Damoiselle, qui escoutoit que chascun luy disoit tous les comptes qu'ilz pensoient, pour luy faire

passer le temps. Elle s'advisa qu'elle n'en feroit moins que les aultres et luy dist : « Ma Dame, je voys faire un beau compte, » mais vous me promettez que vous n'en » parlerez point. » A l'heure, luy dist : « Ma Dame, le compte est très-véritable, » je le prens sur ma conscience. C'est » qu'il y avoit une Damoiselle maryée, » qui vivoit avec son mary très-honnes- » tement, combien qu'il fust vieil et elle » jeune. Un gentil homme, son voisin, » voyant qu'elle avoit espouzé ce vieil- » lard, fut amoureux d'elle et la pressa » par plusieurs années, mais jamais il » n'eut responce d'elle, sinon telle que » une femme de bien doibt faire. Un » jour, se pensa le gentil homme, que, » s'il la pouvoit trouver à son advan- » taige, que par adventure elle ne luy » seroit si rigoureuse; et, après avoir » longuement débattu avecq la craincte » du danger où il se mettoit, l'amour » qu'il avoit à la Damoiselle luy osta » tellement la craincte, qu'il se délibéra » de trouver le lieu et l'occasion. Et feit » si bon guet, que un matin, ainsy que » le gentil homme, mary de ceste Da-

» moiselle, s'en alloit en quelque aultre
» de ses maisons, et partoit dès le point
» du jour pour le chault, le jeune fo-
» lastre vint à la maison de ceste jeune
» Damoiselle, laquelle il trouva dormant
» en son lict; et advisa que les cham-
» berières s'en estoient allées dehors de
» la chambre. A l'heure, sans avoir le
» sens de fermer la porte, s'en vint cou-
» cher tout houzé et esperonné dedans
» le lict de la Damoiselle; et quand elle
» s'esveilla, fut autant marrye qu'il estoit
» possible. Mais, quelques remonstran-
» ces qu'elle luy sceut faire, il la print
» par force, luy disant que, si elle révé-
» loit ceste affaire, il diroit à tout le
» monde qu'elle l'avoit envoyé querir;
» dont la Damoiselle eut si grand paour,
» qu'elle n'osa crier. Après, arrivant
» quelques des chamberières, se leva
» hastivement. Et ne s'en fust personne
» aperceu, sinon l'esperon qui s'estoit
» attaché au linceul de dessus l'emporta
» tout entier; et demeura la Damoiselle
» toute nue sur son lict. » Et, combien
qu'elle feist le compte d'une aultre, ne
se peut garder de dire à la fin : « Jamais

» femme ne fut si estonnée que moy, » quand je me trouvay toute nue. » Alors, la Dame, qui avoit ouy le compte sans rire, ne s'en peut tenir à ce dernier mot, en luy disant. — « Ad ce que je » voy, vous en pouvez bien racompter » l'histoire. » La pauvre Damoiselle chercha ce qu'elle peut pour cuyder réparer son honneur, mais il estoit vollé desjà si loin, qu'elle ne le pouvoit plus rappeller.

« Je vous asseure, mes Dames, que, si elle eut grand desplaisir à faire un tel acte, elle en eust voulu avoir perdu la mémoire. Mais, comme je vous ay dict, le péché seroit plus tost descouvert par elle-mesme, qu'il ne pourroit estre sceu, quand il n'est point couvert de la couverture que David dict rendre l'homme bien heureux. — En bonne foy, » dist Ennasuitte, « voylà la plus grande sotte, dont je ouy jamais parler, qui faisoit rire les autres à ses despens. — Je ne trouve point estrange, » dist Parlamente, « de quoy la parolle ensuict le faict, car il est plus aysé à dire que à faire. — Dea, » dist Geburon, « quel péché avoit-elle faict? Elle estoit endormye en son lict; il la me-

nassoit de mort et de honte : Lucresse, qui estoit tant louée, en feit bien aultant. — Il est vray, » dist Parlamente; « je confesse qu'il n'y a si juste à qui il ne puisse mescheoir, mais, quand on a prins grand desplaisir à l'œuvre, l'on en prent aussi à la mémoire, pour laquelle effacer Lucresse se tua; et ceste sotte a voulu faire rire les aultres. — Si semble-il, » dist Nomerfide, « qu'elle fut femme de bien, veu que par plusieurs fois elle avoit esté priée et elle ne se voulut jamais consentir; tellement qu'il fallut que le gentil homme s'aydast de tromperie et de force pour la decepvoir. — Comment! » dist Parlamente; « tenez-vous une femme quitte de son honneur, quand elle se laisse aller, mais qu'elle ait usé deux ou trois foys de refuz? Il y auroit doncques beaucoup de femmes de bien, qui sont estimées le contraire, car l'on en a assez veu, qui ont longuement reffusé celluy où leur cueur s'estoit adonné, les unes pour craincte de leur honneur, les aultres pour plus ardemment se faire aymer et estimer. Parquoy l'on ne doibt point faire cas d'une femme, si elle ne tient ferme jusques au bout. — Et si un homme refuse une belle fille, » dist Dagoucin, « estimerez-vous grande vertu? — Vrayment, » dist Oisille, « si un homme jeune et sain usoit de ce

reffuz, je le trouverois fort louable, mais non moins difficile à croire. — Si en congnois-je, » dist Dagoucin, « qui ont refusé des adventures que tous les compaignons cherchoient. — Je vous prie, » dist Longarine, « que vous prenez ma place pour le nous racompter, mais souvenez-vous qu'il fault icy dire vérité. — Je vous prometz, » dist Dagoucin, « que je vous la diray si purement, qu'il n'y aura nulle couleur pour la desguiser. »





LXIIIe NOUVELLE

Le refuz qu'un gentil homme feit d'une adventure que tous ses compaignons cherchoient luy fut imputé à bien grande vertu; et sa femme l'en ayma et estima beaucoup plus qu'elle n'avoit fait.



N la ville de Paris se trouvèrent quatre filles, dont les deux estoient sœurs, de si grande beaulté, jeunesse et frescheur, qu'elles avoient la presse de tous les amoureux. Mais un gentil homme, qui pour lors avoit esté faict prévost de Paris par le Roy, voyant son maistre jeune et de l'aage pour désirer telle compaignye, practiqua si bien toutes les quatre, que, pensant chascune estre pour le Roy, s'accordèrent à ce que le dict prévost voulut, qui estoit de se trouver ensemble

en un festin où il convia son maistre, auquel il compta l'entreprinse, qui fut trouvée bonne du dict seigneur et de deux aultres bons personnages de la court; et s'accordèrent tous trois avant d'avoir part au marché. Mais, en cherchant le quatriesme compaignon, va arriver un seigneur beau et honneste, plus jeune de dix ans que tous les autres, lequel fut convié en ce banquet : lequel l'accepta de bon visaige, combien que en son cueur il n'en eust aucune volunté; car, d'un costé, il avoit une femme qui luy portoit de beaulx enfans, dont il se contentoit très-fort, et vivoient en telle paix que pour rien il n'eust voulu qu'elle eust prins mauvais soupsons de luy; d'autre part, il estoit serviteur d'une des plus belles Dames qui fust de son temps en France, laquelle il aymoit, estimoit tant, que toutes les aultres luy sembloient laydes auprès d'elle; en sorte que, au commencement de sa jeunesse, et avant qu'il fust marié, n'estoit possible de luy faire veoir ne hanter aultres femmes, quelque beaulté qu'elles eussent; et prenoit plus de plaisir à veoir

s'amye et de l'aymer parfaictement que de tout ce qu'il sceust avoir d'une aultre. Ce seigneur s'en vint à sa femme et luy dist en secretz l'entreprinse que son maistre faisoit; et que de luy il aymoit autant mourir, que d'accomplir ce qu'il avoit promis; car, tout ainsy que par collère n'y avoit homme vivant qu'il n'osast bien assaillir, aussy, sans occasion, par un guet à pans, aymeroit mieulx mourir, que de faire un meurdre, si l'honneur ne le y contraingnoit; et pareillement, sans une extrême force d'amour qui est l'aveuglement des hommes vertueux, il aymeroit mieulx mourir, que rompre son mariage, à l'apétit d'aultruy; dont sa femme l'ayma et estima plus que jamais n'avoit faict, voiant en une si grande jeunesse habiter tant d'honnesteté; et, en luy demandant comme il se pourroit excuser, veu que les princes trouvent souvent mauvais ceulx qui ne louent ce qu'ilz ayment. Mais il luy respondit : — « J'ay tous-
» jours ouy dire que le saige a le voiage
» ou une malladie en la manche, pour
» s'en ayder à sa nécessité. Parquoy, j'ay

» délibéré de faindre, quatre ou cinq » jours devant, estre fort mallade : à » quoy vostre contenance me pourra » bien fort servir. — Voylà, » dist sa femme, « une bonne et saincte ypocri- » sie; à quoy je ne fauldray de vous » servir de myne la plus triste dont je » me pourray adviser; car qui peut évi- » ter l'offence de Dieu et l'ire du prince » est bien heureux. » Ainsy qu'ilz délibérèrent, ilz feirent; et fut le Roy fort marry d'entendre, par la femme, la malladye de son mary, laquelle ne dura guères, car, pour quelques affaires qui vindrent, le Roy oublya son plaisir pour regarder à son debvoir, et partyt de Paris. Or, un jour, ayant mémoire de leur entreprinse qui n'avoit esté mise à fin, dist à ce jeune seigneur : « Nous som- » mes bien sotz d'estre ainsy partiz si » soubdain, sans avoir veu les quatre » filles que l'on nous avoit promises estre » les plus belles de mon royaulme. » Le jeune seigneur luy respondit : — « Je » suis bien ayse dont vous y avez failly, » car j'avois grand paour, veu ma malla- » die, que moy seul eusse failly à une si

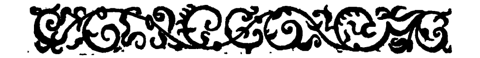
» bonne advanture. » A ces parolles ne s'aperceut jamais le Roy de la dissimulation de ce jeune seigneur, lequel depuis fut plus aymé de sa femme, qu'il n'avoit jamais esté.

A l'heure se print à rire Parlamente et ne se peut tenir de dire : « Encores il eust mieulx aymé sa femme, si ce eust esté pour l'amour d'elle seulle. En quelque sorte que ce soit, il est très-louable. — Il me semble, » dist Hircan, « que ce n'est pas grand louange à un homme de garder chasteté pour l'amour de sa femme ; car il y a tant de raisons, que quasi il est contrainct : premièrement, Dieu luy commande, son serment le y oblige, et puis Nature, qui est soulle, n'est point subjecte à tentation ou désir, comme la nécessité ; mais l'amour libre que l'on porte à s'amye, de laquelle on n'a point la jouissance ne autre contentement que le veoir et parler et bien souvent mauvaise response, quand elle est si loyalle et ferme, que, pour nulle adventure qui puisse advenir, on ne la peut changer, je dis que c'est une chasteté non seulement louable, mais miraculeuse. — Ce n'est point de miracle, » dist Oisille, « car où le cueur s'adonne, il n'est rien impossible au corps. — Non aux

corps, » dist Hircan, « qui sont desja angélisez. » Oisille luy respondit : — « Je n'entens point seullement parler de ceulx qui sont par la grace de Dieu tout transmuez en luy, mais des plus grossiers esperitz que l'on voye çà bas entre les hommes. Et, si vous y prenez garde, vous trouverez ceulx qui ont mys leur cueur et affection à chercher la perfection des sciences, non seulement avoir oublyé la volupté de la chair, mais les choses les plus nécessaires, comme le boire et le manger; car, tant que l'ame est par affection dedans son corps, la chair demeure comme insensible; et de là vient que ceulx qui ayment femmes belles, honnestes et vertueuses, ont tel contentement à les veoir et à les ouyr parler; et ont l'esperit si content, que la chair est appaisée de tous ses désirs. Et ceulx qui ne peuvent expérimenter ce contentement sont les charnelz, qui, trop enveloppez de leur graisse, ne congnoissent s'ilz ont ame ou non. Mais, quand le corps est subject à l'esperit, il est quasi insensible aux imperfections de la chair, tellement que leur forte opinion les peult rendre insensibles. Et j'ai congneu un gentil homme, qui, pour monstrer avoir plus fort aymé sa Dame que nulle autre, avoit faict preuve à tenir une chandelle avecq les doigtz tout nudz, contre tous ses

compaignons : et, regardant sa Dame, tint si ferme, qu'il se brusla jusques à l'oz ; encores disoit-il n'avoir point senty de mal. — Il me semble, » dist Geburon, « que le diable, dont il estoit martyr, en debvoit faire un Sainct Laurent, car il y en a peu de qui le feu d'amour soit si grand, qu'il ne craigne celluy de la moindre bougye ; et, si une Damoiselle m'avoit laissé tant endurer pour elle, je demanderois grande récompense, ou j'en retirerois ma fantaisye. — Vous vouldriez doncques, » dist Parlamente, « avoir vostre heure, après que vostre Dame auroit eu la sienne, comme feit un gentil homme d'auprès de Valence en Espagne, duquel un commandeur, fort homme de bien, m'a fait le compte ? — Je vous prie, ma Dame, » dist Dagoucin, « prenez ma place et le nous dictes, car je croy qu'il doibt estre bon. — Par ce compte », dist Parlamente, « mes Dames, vous regarderez deux fois ce que vous vouldrez refuser, et ne vous fierez au temps présent, qu'il soit tousjours un ; parquoy, congnoissans sa mutation, donnerez ordre à l'advenir. »





LXIVe NOUVELLE

Après qu'une Damoiselle eut, l'espace de cinq ou six ans, expérimenté l'amour que luy portoit un gentil homme, désirant en avoir plus grande preuve, le meit en tel désespoir que, s'estant rendu religieux, ne le peut recouvrer, quand elle voulut.





En la cité de Valence, y avoit un gentil homme, qui, par l'espace de cinq ou six ans, avoit aymé une Dame si parfaictement, que l'honneur et la conscience de l'un et de l'autre n'y estoient point blessés, car son intention estoit de l'avoir pour femme ; ce qui estoit chose fort raisonnable, car il estoit beau, riche et de bonne maison. Et si ne s'estoit point mys en son service, sans premièrement avoir sceu son intention, qui estoit de s'accorder à mariage par la

volunté de ses amys, lesquelz, estans assemblez pour cest effect, trouvèrent le mariage fort raisonnable, par ainsy que la fille y eust bonne volunté; mais elle, ou cuydant trouver mieulx, ou voulant dissimuller l'amour qu'elle luy avoit portée, trouva quelque difficulté; tellement que la compaignye assemblée se départyt, non sans regret, et qu'elle n'y avoit peu mettre quelque bonne conclusion, congnoissant le party, d'un costé et d'autre, fort raisonnable; mais sur tout fut ennuyé le pauvre gentil homme qui eust porté son mal patiemment, s'il eust pensé que la faulte fust venue des parens, et non d'elle. Et congnoissant la vérité, dont la créance luy causoit plus de mal que la mort, sans parler à s'amye ne à aultre, se retira en sa maison. Et, après avoir donné quelque ordre à ses affaires, s'en alla en un lieu sollitaire, où il meit peyne d'oublyer ceste amitié, et la convertit entièrement en celle de Nostre Seigneur, à laquelle il estoit plus obligé. Et durant ce temps-là, il n'eut aucunes nouvelles de sa Dame ne de ses parens; parquoy print résolution, puis

qu'il avoit failly à la vie la plus heureuse qu'il pouvoit espérer, de prendre et choisir la plus austère et désagréable qu'il pourroit ymaginer. Et, avecq ceste triste pensée qui se pouvoit nommer désespoir, s'en alla rendre religieux dans un monastère de Sainct Françoys, non loing de plusieurs de ses parens, lesquelz, entendans sa désespérance, feirent tout leur effort d'empescher sa délibération ; mais elle estoit si très-fermement fondée en son cueur, qu'il n'y eut ordre de l'en divertir. Toutesfois, congnoissans d'ond son mal estoit venu, pensèrent de chercher la médecine et allèrent devers celle qui estoit cause de ceste soubdaine dévotion. Laquelle, fort estonnée et marrye de cest inconvénient, ne pensant que son refuz pour quelque temps luy servist seullement d'expérimenter sa bonne volonté et non de le perdre pour jamais, dont elle voyoit le danger évident, lui envoya une épistre, laquelle, mal traduicte, dict ainsy :

Pour ce qu'amour, s'il n'est bien esprouvé
Ferme et loial, ne peut estre approuvé,

J'ay bien voulu par le temps esprouver
Ce que j'ay tant désiré de trouver :
C'est un mary remply d'amour parfaict,
Qui par le temps ne peut estre desfaict.
Cela me feit requérir mes parens
De retarder, pour un ou pour deux ans,
Ce grand lien, qui jusqu'à la mort dure,
Qui à plusieurs engendre peyne dure.
Je ne feis pas de vous avoir refuz;
Certes jamais de tel vouloir ne fuz :
Car oncques nul que vous ne sceuz aymer,
Ny pour mary et seigneur estimer.
O quel malheur! Amy, j'ay entendu
Que, sans parler à nulluy, t'es rendu
En un couvent et vie trop austère,
Dont le regret me garde de me taire,
Et me contrainct de changer mon office,
Faisant celluy dont as usé sans vice :
C'est requérir celluy dont fuz requise,
Et d'acquérir celluy dont fuz acquise.
Or doncq, amy, la vie de ma vie,
Lequel perdant, n'ay plus de vivre envie,
Las! plaise-toi vers moy tes œilz tourner,
Et, du chemin où tu es, retourner.
Laisse le gris et son austérité;
Viens recepvoir cette félicité,
Qui tant de foys par toy fut désirée.
Le temps ne l'a deffaicte ou emportée :
C'est pour toy seul, que gardée me suis,
Et sans lequel plus vivre je ne puis.
Retourne doncq, veulle t'amye croire,
Rafreichissant la plaisante mémoire
Du temps passé, par un sainct mariage.
Croy-moy, amy, et non point ton courage,
Et sois bien seur que oncques ne pensay
De faire rien où tu fusse offensé,
Mais espérois te rendre contenté,
Après t'avoir bien expérimenté.

Or ay-je faict de toy l'expérience :
Ta fermeté, ta foy, ta patience
Et ton amour, sont congneuz clairement
Qui m'ont acquise à toy entièrement.
Viens doncq, amy, prendre ce qui est tien :
Je suis à toy, sois doncques du tout mien.

Ceste épistre, portée par un sien amy, avecq toutes les remonstrances qu'il fut possible de faire, fut receue et leue du gentil homme cordelier, avecq une contenance tant triste, accompaignée de souspirs et de larmes, qu'il sembloit qu'il vouloit noyer et brusler ceste pauvre épistre, à laquelle ne feit nulle responce, sinon dire au messagier, que la mortification de sa passion extrème luy avoit cousté si cher, qu'elle luy avoit osté la volunté de vivre et la craincte de mourir; parquoy requéroit celle qui en estoit l'occasion, puis qu'elle ne l'avoit pas voulu contenter en la passion de ses grands désirs, qu'elle ne le voulust tormenter à l'heure qu'il en estoit dehors, mais se contenter du mal passé, auquel il ne peut trouver remède que de choisir une vie si aspre, que la continuelle pénitence luy faict oublier sa douleur; et,

à force de jeusnes et disciplines, affoiblir tant son corps, que la mémoire de la mort luy soit pour souveraine consolation. Et que surtout il la prioit qu'il n'eust jamais nouvelle d'elle, car la mémoire de son nom seullement luy estoit un importable purgatoire. Le gentil homme retourna avecq ceste triste responce et en feit le rapport à celle qui ne le peut entendre sans l'importable regret. Mais Amour, qui ne veult permettre l'esperit faillir jusques à l'extrémité, luy meist en fantaisye, que, si elle le pouvoit veoir, que la veue et la parolle auroient plus de force que n'avoit eu l'escripture. Parquoy, avecq son père et ses plus proches parens, s'en allèrent au monastère où il demeuroit, n'aiant rien laissé en sa boueste qui peust servir à sa beaulté, se confiant que, s'il la pouvoit une foys regarder et ouyr, que impossible estoit que le feu, tant longuement continué en leurs cueurs, ne se ralumast plus fort que devant. Ainsy, entrant au monastère, sur la fin des vespres, le feit appeler en une chappelle dedans le cloistre. Luy, qui ne sçavoit qui le demandoit, s'en alla igno-

ramment à la plus forte bataille où jamais avoit esté. Et, à l'heure qu'elle le veid tant palle et desfaict, que à peyne le peut-elle recongnoistre, néantmoins remply d'une grace non moins amyable que auparavant, l'amour la contraingnit d'avancer ses bras pour le cuyder embrasser; et la pitié de le veoir en tel estat luy feit tellement affoiblir le cueur, qu'elle tomba esvanouye. Mais le pauvre religieux, qui n'estoit destitué de la charité fraternelle, la releva et assist dedans un siège de la chappelle. Et luy, qui n'avoit moins de besoing de secours, faignit ignorer sa passion, en fortiffiant son cueur en l'amour de son Dieu contre les occasions qu'il voyoit présentes, tellement qu'il sembloit à sa contenance ignorer ce qu'il voyoit. Elle, revenue de sa foiblesse, tournant ses œilz tant beaulx et piteux vers luy, qui estoient suffisans de faire amolir un rocher, commencea à luy dire tous les propos qu'elle pensoit dignes de le retirer du lieu où il estoit. A quoy respondit le plus vertueusement qu'il luy estoit possible; mais, à la fin, feit tant le pauvre religieux, que son

cueur s'amolissoit par l'abondance des larmes de s'amye, comme celluy qui voyoit Amour, ce dur archer, dont tant longuement il avoit porté la douleur, ayant sa fleche dorée preste à luy faire nouvelle et plus mortelle playe; s'enfuyt de devant l'Amour et l'amye, comme n'aiant autre pouvoir que par fuyr. Et quand il fut dans sa chambre enfermé, ne la voullant laisser aller sans quelque résolution, luy va escripre trois motz en Espagnol, que j'ay trouvé de si bonne substance que je ne les ay voulu traduire pour en diminuer leur grace; lesquelz luy envoia par un petit novice, qui la trouva encores en la chapelle, si désespérée, que, s'il eust esté licite de se rendre cordelière, elle y fust demourée; mais, en voiant l'escripture : *Volvete don venesti, anima mia, que en las tristas vidas es la mia*, pensa bien que toute espérance luy estoit faillye; et se délibéra de croire le conseil de luy et de ses amys, et s'en retourna en sa maison mener une vie aussi mélancolicque, comme son amy la mena austère en la religion.

« Vous voyez, mes Dames, quelle vengeance le gentil homme feit à sa rude amye, qui, en le pensant expérimenter, le désespéra, de sorte que, quand elle le voulut, elle ne le peut recouvrer. — J'ay regret, » dist Nomerfide, « qu'il ne laissa son habit pour l'aller espouser; je croy que ce eust esté un parfaict mariage. — En bonne foy, » dit Simontault, « je l'estime bien sage; car qui a bien pesé le faix de mariage, il ne l'estimera moins fascheux que une austère religion; et luy, qui estoit tant affoibly de jeusnes et d'abstinences, craignoit de prendre une telle charge qui dure toute la vie. — Il me semble, » dist Hircan, « qu'elle faisoit tort à un homme si foible, de le tenter de mariage; car c'est trop pour le plus fort homme du monde. Mais, si elle luy eust tenu propos d'amitié sans l'obligation que de volunté, il n'y a corde qui n'eust esté desnouée. Et, veu que pour l'oster de purgatoire, elle luy offroit un enfer, je dis qu'il eut grande raison de la refuser et luy faire sentir l'ennuy qu'il avoit porté de son refuz. — Par ma foy, » dit Ennasuitte, « il y en a beaucoup qui, pour cuyder mieulx faire que les aultres, font pis ou bien le rebours de ce qu'ilz veullent. — Vrayement, » dist Geburon, « combien que ce ne soit à propos, vous me faictes souvenir

d'une qui faisoit le contraire de ce qu'elle vouloit; dont il vint un grand tumulte à l'église de Sainct Jehan de Lyon. — Je vous prie, » dist Parlamente, « prenez ma place et le nous racomptez. — Mon compte, » dist Geburon, « ne sera pas long ne si piteux que celluy de Parlamente.





LXVe NOUVELLE

La fausseté d'un miracle que les prestres Saint Jehan de Lyon vouloient cacher fut découverte par la congnoissance de la sottise d'une vieille.





N l'église Sainct Jehan de Lyon, y a une chappelle fort obscure, et dedans un sépulcre faict de pierre à grans personnages eslevez comme le vif; et sont à l'entour du sépulcre plusieurs hommes d'armes couchez. Un jour, un souldart se pourmenant dans l'église, au temps d'esté qui faict grand chault, luy print envye de dormir. Et, regardant ceste chappelle obscure et fresche, pensa d'aller garder le sépulcre, en dormant comme les aultres, auprès desquels il se coucha. Or

advint-il que une bonne vieille fort dévote arriva au plus fort de son sommeil, et, après qu'elle eut dict ses dévotions, tenant une chandelle ardente en sa main, la voulut attacher au sépulcre. Et, trouvant le plus près d'icelluy cest homme endormy, la luy voulut mettre au front, pensant qu'il fust de pierre. Mais la cire ne peut tenir contre la pierre; la bonne Dame, qui pensoit que ce fust à cause de la froideur de l'ymage, luy va mettre le feu contre le front, pour y faire tenir sa bougye. Mais l'ymage, qui n'estoit insensible, commencea à crier; dont la bonne femme eut si grand paour, que comme toute hors du sens se print à cryer miracle, tant que tous ceulx qui estoient dedans l'eglise coururent, les uns à sonner les cloches, les autres à veoir le miracle. Et la bonne femme les mena veoir l'ymage qui estoit remuée; qui donna occasion à plusieurs de rire, mais les prestres ne s'en pouvoient contenter, car ilz avoient bien délibéré de faire valloir ce sépulcre et en tirer autant d'argent que du crucifix qui est sur leur pupiltre, lequel on dict avoir parlé;

mais la comédie print fin pour la congnoissance de la sottise d'une femme.

« Si chascun congnoissoit quelles sont leurs sottises, elles ne seroient pas estimées sainctes ny leurs miracles vérité. Vous priant, mes Dames, doresnavant regarder à quelz sainctz vous baillerez voz chandelles. — C'est grande chose, » dist Hircan, « que, en quelque sorte que ce soit, il fault tousjours que les femmes facent mal. — Est-ce mal faict, » dist Nomerfide, « de porter des chandelles au sépulcre ? — Ouy, » dist Hircan, « quand on met le feu contre le front aux hommes, car nul bien ne se doibt dire bien, s'il est faict avecq mal. — Pensez que la pauvre femme cuydoit avoir faict un beau présent à Dieu d'une petite chandelle ? » ce dist ma Dame Oisille. « Je ne regarde point la valleur du présent, mais le cueur qui le présente. Peut estre que ceste bonne femme avoit plus d'amour à Dieu, que ceulx qui donnent les grandz torches, car, comme dist l'Évangile, elle donnoit de sa nécessité. — Si ne croy-je pas, » dist Saffredent, « que Dieu, qui est souveraine sapience, peut avoir agréable la sottise des femmes ; car, nonobstant que la simplicité luy plaise, je voy, par l'Escripture, qu'il desprise l'igno-

rant; et, s'il commande d'estre simple comme la coulombe, il ne commande moins d'estre prudent comme le serpent. — Quant est de moy, » dit Oisille, « je n'estime point ignorante celle qui porte devant Dieu sa chandelle, ou cierge ardent, comme faisant amende honnorable, les genoulx en terre et la torche au poing devant son souverain Seigneur, auquel confesse sa damnation, demandant en ferme espérance la miséricorde et salut. — Pleust à Dieu, » dist Dagoucin, « que chascun l'entendist aussy bien que vous, mais je croy que ces pauvres sottes ne le font pas à ceste intention. » Oisille leur respondit : — « Celles qui moins en sçavent parler sont celles qui ont plus de sentiment de l'amour et volunté de Dieu; parquoy ne fault juger que soy-mesmes. » Ennasuitte, en riant, luy dist : — « Ce n'est pas chose estrange que d'avoir faict paour à un varlet qui dormoit, car aussy basses femmes qu'elles ont bien faict paour à de bien grands princes, sans leur mettre le feu au front. — Je suis seur, » dist Geburon, « que vous en sçavez quelque histoire que vous voulez racompter? Parquoy, vous tiendrez mon lieu, s'il vous plaist. — Le compte ne sera pas long, » dist Ennasuite, « mais si je le pouvois représenter tel que advint, vous n'auriez point envye de pleurer. »



LXVIe NOUVELLE

Monsieur de Vendosme et la Princesse de Navarre, reposans ensemble, furent une après-disnée surpris, par une vieille chamberière, pour un prothonotaire et une Damoiselle qu'elle doubtoit se porter quelque amitié. Et, par ceste belle justice, fut déclaré aux estrangers ce que les plus privez ignoroient.





L'ANNÉE que Monsieur de Vendosme espousa la Princesse de Navarre, après avoir festoyé à Vendosme les Roy et Royne, leur père et mère, s'en allèrent en Guyenne avecq eulx, et, passans par la maison d'un gentil homme où il y avoit beaucoup d'honnestes et belles Dames, dansèrent si longuement avecq la bonne compagnye, que les deux nouveaulx mariez se trouvèrent lassez; qui les feit re-

tirer en leur chambre; et, tous vestuz, se mirent sur leur lict où ilz s'endormirent, les portes et fenestres fermées, sans que nul demourast avecq eulx. Mais, au plus fort de leur sommeil, ouyrent ouvrir leur porte par dehors, et, en tirant le rideau, regarda le dict seigneur, qui ce pouvoit estre, doubtant que ce fust quelqu'un de ses amys, qui le voulsist surprendre. Mais il veid entrer une grande vieille chamberière, qui alla tout droict à leur lict; et, pour l'obscurité de la chambre, ne les pouvoit congnoistre; mais, les entrevoyant bien près de l'autre, se print à cryer : « Meschante, vilaine, infame que tu es! il y » a long temps que je t'ay soupçonnée » telle, mais, ne le pouvant prouver, l'ay » esté dire à ma maistresse! A ceste » heure, est ta villenye si congneue, » que je ne suis point délibérée de la » dissimuler. Et toy, villain apostat, qui » as pourchassé en ceste maison une » telle honte, de mettre à mal ceste pau» vre garse, si ce n'estoit pour la craincte » de Dieu, je t'assommerois de coups » là où tu es. Liève-toy, de par le dia-

» ble, liève-toy, car encores semble-il » que tu n'as point de honte! » Monsieur de Vendosme et ma Dame la Princesse, pour faire durer le propos plus longuement, se cachoient le visaige l'un contre l'autre, rians si très-fort que l'on ne pouvoit dire mot. Mais la chamberière, voyant que pour ses menasses ne se vouloient lever, s'approcha plus près pour les tirer par les bras. A l'heure, elle congneut tant aux visaiges que aux habillemens, que ce n'estoit point ce qu'elle cherchoit. Et, en les recongnoissant, se jetta à genoulx, les supliant luy pardonner la faulte qu'elle avoit faicte de leur oster leur repos. Mais Monsieur de Vendosme, non content d'en sçavoir si peu, se leva incontinent, et pria la vieille de luy dire pour qui elle les avoit prins; ce que soubdain ne voulut dire, mais, en fin, après avoir prins son serment de ne jamais le révéler, luy déclara que c'estoit une Damoiselle de léans dont un prothonotaire estoit amoureux; et que long temps elle y avoit faict le guet, pour ce qu'il lui desplaisoit que sa maistresse se confiast en un homme qui

luy pourchassoit ceste honte. Ainsy laissa les Prince et Princesse enfermez, comme elle les avoit trouvez, qui furent long temps à rire de leur adventure. Et, combien qu'ilz ayent racompté l'histoire, si est-ce que jamais ne voulurent nommer personne à qui elle touchast.

« Voylà, mes Dames, comme la bonne Dame, cuydant faire une belle justice, déclara aux Princes estrangiers ce que jamais les varletz privez de la maison n'avoient entendu. — Je me doubte bien, » dist Parlamente, « en quelle maison c'est, et qui est le prothonotaire, car il a gouverné desjà assez de maisons de Dames : et quand il ne peult avoir la grace de la maistresse, il ne fault point de l'avoir de l'une des Damoiselles ; mais, au demorant, il est honneste et homme de bien. — Pourquoy dictes-vous *au demorant,* » dist Hircan, « veu que c'est l'acte qu'il face, dont je l'estime autant homme de bien ? » Parlamente luy respondit : — « Je voy bien que vous congnoissez la malladye et le patient, et que, s'il avoit besoing d'excuse, vous ne luy fauldriez d'avocat ; mais si est-ce que je ne me vouldrois fier en la manière d'un homme, qui n'a sceu conduire la sienne,

sans que les chamberières en eussent congnoissance. — Et pensez-vous, » dist Nomerfide, « que les hommes se soulcient que l'on le sçache, mais qu'ilz viennent à leur fin ? Croiez, quand nul n'en parleroit que eulxmesmes, encores faudroit-il qu'il fust sceu. » Hircan leur dist en collère : — « Il n'est pas besoing que les hommes aient dict tout ce qu'ilz sçavent. » Mais elle, rougissant, luy respondit : — « Peut estre qu'ilz ne diroient chose à leur advantage. — Il semble, à vous ouyr parler, » dist Simontault, « que les hommes prennent plaisir à ouyr mal dire des femmes, et suis seur que vous me tenez de ce nombre-là ? Parquoi j'ai grande envye d'en dire bien d'une, afin de n'estre de tous les autres tenu pour mesdisant. — Je vous donne ma place, » dist Ennasuitte, « vous priant de contraindre vostre naturel, pour faire vostre debvoir à nostre honneur. » A l'heure, Simontault commencea : « Ce n'est chose si nouvelle, mes Dames, d'ouyr dire de vous quelque acte vertueulx qui me semble ne debvoir estre celé, mais plus tost escript en lettres d'or, afin de servir aux femmes d'exemple et aux hommes d'admiration. Voyant en sexe fragille ce que la fragillité refuse, c'est l'occasion qui me fera racompter ce que j'ay ouy dire au cappitaine Robertval et à plusieurs de sa compaignye. »



LXVIIe NOUVELLE

Une pauvre femme, pour sauver la vie de son mary, hasarda la sienne, et ne l'abandonna jusqu'à la mort.





C'EST que faisant le dict Robertval un voiage sur la mer, duquel il estoit chef par le commandement du Roy son maistre, en l'isle de Canadas; auquel lieu avoit délibéré, si l'air du païs eust esté commode, de demourer et faire villes et chasteaulx : en quoy il fit tel commencement, que chacun peut sçavoir. Et, pour habituer le pays de Chrestiens, mena avecq luy de toutes sortes d'artisans, entre lesquelz y avoit un homme, qui fut si malheureux, qu'il trahit son maistre et le mist en dangier d'estre prins des gens du

pays. Mais Dieu voulut que son entreprinse fut si tost congneue, qu'elle ne peut nuyre au cappitaine Robertval, lequel feit prendre ce meschant traistre, le voulant pugnir comme il l'avoit mérité ; ce qui eust esté faict, sans sa femme qui avoit suivy son mary par les périlz de la mer; et ne le voulut abandonner à la mort, mais avecq force larmes feit tant, avecq le cappitaine et toute la compaignye, que, tant pour la pitié d'icelle que pour le service qu'elle leur avoit faict, luy accorda sa requeste, qui fut telle, que le mary et la femme furent laissez en une petite isle, sur la mer, où il n'habitoit que bestes saulvaiges; et leur fut permis de porter avecq eulx ce dont ilz avoient nécessité. Les pauvres gens, se trouvans tous seulz en la compaignye des bestes saulvaiges et cruelles, n'eurent recours que à Dieu seul, qui avoit esté toujours le ferme espoir de ceste pauvre femme. Et, comme celle qui avoit toute consolation en Dieu, porta pour sa saulve garde, nourriture et consolation le Nouveau Testament, lequel elle lisoit incessamment. Et, au

demourant, avecq son mary, mettoit peine d'accoustrer un petit logis le mieulx qu'il leur estoit possible; et, quand les lyons et aultres bestes en aprochoient pour les dévorer, le mary avecq sa harquebuze, et elle, avecq des pierres, se défendoient si bien, que, non seullement les bestes ne les osoient approcher, mais bien souvent en tuèrent de très-bonnes à manger; ainsy, avecq telles chairs et les herbes du païs, vesquirent quelque temps, quand le pain leur fut failly. A la longue, le mary ne peut porter telle nourriture; et, à cause des eaues qu'ilz buvoient, devint si enflé, que en peu de temps il mourut, n'aiant service ne consolation que de sa femme, laquelle le servoit de médecin et de confesseur; en sorte qu'il passa joieusement de ce désert en la céleste patrie. Et la pauvre femme, demourée seulle, l'enterra le plus profond en terre qu'il fut possible; si est-ce que les bestes en eurent incontinent le sentyment, qui vindrent pour manger la charogne. Mais la pauvre femme, en sa petite maisonnette, de coups de harquebuze défendoit que la chair de son

mary n'eust tel sépulcre. Ainsy vivant, quant au corps, de vie bestiale, et quant à l'esperit, de vie angélicque, passoit son temps en lectures, contemplations, prières et oraisons, ayant un esperit joieux et content, dedans un corps emmaigry et demy mort. Mais Celluy qui n'abandonne jamais les siens, et qui, au désespoir des autres, monstre sa puissance, ne permist que la vertu qu'il avoit myse en ceste femme fust ignorée des hommes, mais voulut qu'elle fust congneue à sa gloire; et feit que, au bout de quelque temps, un des navires de ceste armée passant devant ceste isle, les gens qui estoient dedans advisèrent quelque fumée qui leur feit souvenir de ceulx qui y avoient esté laissez, et délibérèrent d'aller veoir ce que Dieu en avoit faict. La pauvre femme, voiant approcher le navire, se tira au bort de la mer, auquel lieu la trouvèrent à leur arrivée. Et, après en avoir rendu louange à Dieu, les mena en sa pauvre maisonnette, et leur monstra de quoy elle vivoit durant sa demeure; ce que leur eust esté incroiable, sans la congnoissance qu'ilz avoient que

Dieu est puissant de nourrir en un désert ses serviteurs, comme au plus grandz festins du monde. Et, ne pouvant demeurer en tel lieu, emmenèrent la pauvre femme avecq eulx droict à la Rochelle, où, après un navigage, ilz arrivèrent. Et quand ilz eurent faict entendre aux habitans la fidélité et persévérance de ceste femme, elle fut receue à grand honneur de toutes les Dames, qui voluntiers luy baillèrent leurs filles pour aprendre à lire et à escripre. Et, à cest honneste mestier-là, gaigna le surplus de sa vie, n'aiant autre désir que d'exhorter un chacun à l'amour et confiance de Nostre Seigneur, se proposant pour exemple la grande miséricorde dont il avoit usé envers elle.

« A ceste heure, mes Dames, ne pouvez-vous pas dire que je ne loue bien les vertuz que Dieu a mises en vous, lesquelles se monstrent plus grandes que le subject est plus infime ? — Mais ne sommes pas marryes, » dist Oisille, « dont vous louez les graces de Nostre Seigneur, car, à dire vray, toute vertu vient de luy ; mais il fault pas-

ser condemnation que aussy peu favorise l'homme à l'ouvrage de Dieu, que la femme : car ne l'un ne l'autre, par son cueur et son vouloir, ne faict rien que planter, et Dieu seul donne l'accroissement. — Si vous avez bien veu l'Escripture, » dist Saffredent, « Sainct Pol dit que : *Apollo a planté, et qu'il a arrousé;* mais il ne parle point que les femmes ayent mis les mains à l'ouvrage de Dieu. — Vous vouldriez suyvre, » dist Parlamente, « l'opinion des mauvais hommes qui prennent un passaige de l'Escripture pour eulx et laissent celluy qui leur est contraire ? Si vous avez leu Sainct Pol jusques au bout, vous trouverez qu'il se recommande aux Dames, qui ont beaucoup labouré avecq luy en l'Évangile.— Quoy qu'il y ait, » dist Longarine, « ceste femme est bien digne de louange, tant pour l'amour qu'elle a porté à son mary, pour lequel elle a hazardé sa vie, que pour la foy qu'elle a eu à Dieu, lequel, comme nous voyons, ne l'a pas abandonnée. — Je croy, » dist Ennasuitte, « quant au premier, il n'y a femme icy qui n'en voulust faire autant pour saulver la vie de son mary. — Je croy, » dist Parlamente, « qu'il y a des mariz qui sont si bestes, que celles qui vivent avecq eulx ne doibvent point trouver estrange de vivre avecq leurs semblables. » Ennasuitte ne

peut se tenir de dire, comme prenant le propos pour elle : — « Mais que les bestes ne me mordent point, leur compaignye m'est plus plaisante que des hommes qui sont collères et insuportables. Mais je suyvrai mon propos, que, si mon mary estoit en tel dangier, je ne l'abandonnerois, pour mourir. — Gardez-vous, » dist Nomerfide, « de l'aymer tant : trop d'amour trompe et luy et vous, car partout il y a le moien ; et, par faulte d'estre bien entendu, souvent s'engendre haine pour amour. — Il me semble, » dist Simontault, « que vous n'avez point mené ce propos si avant, sans le confirmer de quelque exemple. Parquoy, si vous en sçavez, je vous donne ma place pour le dire. — Or doncques, » dist Nomerfide, « selon ma coustume, je vous le dirai court et joieulx. »



LXVIIIe NOUVELLE



La femme d'un apothicaire voyant que son mary ne faisoit pas grand compte d'elle, pour en estre mieulx aymée, pratiqua le conseil qu'il avoit donné à une sienne commère malade de mesme malladie qu'elle, dont elle ne se trouva si bien qu'elle; et s'engendra hayne pour amour.

N la ville de Pau en Bearn, eust un apothicaire que l'on nommoit maistre Estienne, lequel avoit espousé une femme bonne mesnagière et de bien; et assez belle pour le contenter. Mais, ainsy qu'il goustoit de différentes drogues, aussy faisoyt-il de différentes femmes, pour sçavoir mieulx parler de toutes complexions; dont sa femme estoit tant tormenté, qu'elle perdoit toute patience, car il ne tenoit compte d'elle, sinon la sepmaine saincte par pénitence. Un jour, estant l'apothicaire en sa boutique, et sa femme cachée derrière luy escoutant ce qu'il disoit, vint une femme commère de cest apothicaire, frappée de mesme malladye comme sa femme, laquelle, souspirant, dist à l'apothicaire : « Hélas, mon compère, mon amy, je suis » la plus malheureuse femme du monde, » car j'ayme mon mary plus que moy- » mesme, et ne fais que penser à le » servir et obéir; mais tout mon labeur » est perdu, pour ce qu'il ayme mieulx » la plus meschante, plus orde et sale de » la ville que moy. Et je vous prie, mon

» compère, si vous sçavez point quelque » drogue qui luy peust changer sa com- » plexion, m'en vouloir bailler; car, si » je suis bien traictée de luy, je vous » asseure de le vous rendre de tout mon » pouvoir. » L'apothicaire, pour la consoler, luy dist qu'il sçavoit d'une pouldre, que, si elle en donnoit avecq un bouillon ou une tostie, comme pouldre de duc, à son mary, il luy feroit la plus grande chère du monde. La pauvre femme, désirant veoir ce miracle, luy demanda ce que c'estoit et si elle en pourroit recouvrer. Il luy déclaira qu'il n'y avoit rien comme de la pouldre de cantharides, dont il avoit bonne provision; et, avant que partir d'ensemble, le contraingnit d'accoustrer ceste poudre; et en print ce qu'il luy en faisoit de mestier, dont depuis elle le mercia plusieurs foys : car son mary, qui estoit fort et puissant et qui n'en print pas trop, ne s'en trouva point pis. La femme de l'apothicaire entendit tout ce discours; et pensa en elle-mesme qu'elle avoit nécessité de ceste recette aussi bien que sa commère. Et, regardant au lieu où son

mary mettoit le demourant de la pouldre, pensa qu'elle en useroit, quand elle en verroit l'occasion; ce qu'elle feit avant trois ou quatre jours, que son mary sentyt une froideur d'esthomac, la priant luy faire quelque bon potage : mais elle luy dist que une rostie à la pouldre de duc luy seroit plus profitable. Et luy commanda de luy en aller bientost faire une et prendre de la synammome et du sucre en la bouticque; ce qu'elle feit et n'oublia le demourant de la pouldre, qu'il avoit baillée à sa commère, sans regarder doze, poix ne mesure. Le mary mangea la rostie, et la trouva très-bonne; mais bientost s'apperceut de l'effet, qu'il cuyda appaiser avec sa femme : ce qu'il ne fut possible, car le feu le brusloit si très-fort, qu'il ne sçavoit de quel costé se tourner, et dist à sa femme, qu'elle l'avoit empoisonné et qu'il vouloit sçavoir qu'elle avoit mys en ceste rostie. Elle luy confessa la vérité et qu'elle avoit aussy bon mestier de ceste recette, que sa commère. Le pauvre apothicaire ne la sceut batre que d'injures, pour le mal en quoy il estoit; mais la chassa de

devant luy et envoya prier l'apothicaire de la Royne de Navarre de le venir visiter. Lequel luy bailla tous les remèdes propres pour le guérir; ce qu'il feit en peu de temps, le reprenant très-aprement, dont il estoit si sot de conseiller à aultruy de user des drogues qu'il ne vouloit prendre pour luy; et que sa femme avoit faict ce qu'elle debvoit, veu le désir qu'elle avoit de se faire aymer de luy. Ainsi fallut que le pauvre homme prinst patience de sa follye et qu'il recongneust avoir esté justement pugny de faire tumber sur luy la mocquerie qu'il préparoit à aultruy.

« Il me semble, mes Dames, que l'amour de ceste femme n'estoit moins indiscrète que grande. — Appelez-vous aymer son mary, » dist Hircan, « de luy faire sentir du mal, pour le plaisir qu'elle espéroit avoir? — Je croy, » dist Longarine, « qu'elle n'avoit intention que de recouvrer l'amour de son mary, qu'elle pensoit bien esgarée. Pour un tel bien, il n'y a rien que les femmes ne facent. — Si est-ce, » dist Geburon, « que une femme ne doibt donner à boire et à manger à son mary, pour quelque occasion que ce soit,

qu'elle ne sçaiche, tant par expérience que par gens sçavans, qu'il ne luy puisse nuyre; mais il faut excuser l'ignorance. Ceste-là est excusable, car la passion plus aveuglante, c'est l'amour, et la personne la plus aveuglée, c'est la femme qui n'a pas la force de conduire saigement un si grand faiz. — Geburon, » dist Oisille, « vous saillez hors de vostre bonne coustume, pour vous rendre de l'opinion de voz compaignons. Mais si a-il des femmes qui ont porté l'amour et la jalousie patiemment? — Ouy, » dist Hircan, « et plaisamment, car les plus saiges sont celles qui prennent autant de passetemps à se mocquer des œuvres de leurs mariz, comme les mariz de les tromper secrètement; et, si vous me voulez donner le rang, afin que ma Dame Oisille ferme le pas à ceste Journée, je vous en diray une dont toute la compaignye a congneu la femme et le mary. — Or commencez doncques, » dist Nomerfide. Et Hircan, en riant, leur dist :



LXIXe NOUVELLE

Une Damoyselle fut si saige, qu'ayant trouvé son mary blutant en l'habit de sa chamberière qu'il attendoit soubz espoir d'en obtenir ce qu'il en pourchassoit, ne s'en feit que rire et passa joyeusement son temps de sa follye.





Au chasteau d'Odoz en Bigorre, demoroit un escuier d'escuyrie du Roy, nommé Charles, Italien, lequel avoit espousé une Damoiselle, fort femme de bien et honneste; mais elle estoit devenue vieille, après luy avoir porté plusieurs enfans. Luy aussy n'estoit pas jeune; et vivoit avecq elle en bonne paix et amitié. Quelques foys, il parloit à ses chamberières, dont sa bonne femme ne faisoit nul semblant; mais doulcement leur donnoit congé, quand elle les

congnoissoit trop privées en la maison. Elle en print un jour une, qui estoit saige et bonne fille, à laquelle elle dist les complexions de son mary et les siennes, qui les chassoit, aussitost qu'elle les congnoissoit folles. Ceste chamberière, pour demourer au service de sa maistresse en bonne estime, se délibéra d'estre femme de bien. Et, combien que souvent son maistre luy tinst quelque propos, au contraire n'en voulut tenir compte, et le racompta tout à sa maistresse; et toutes deux passoient le temps de la follye de luy. Un jour que la chamberière blutoit en la chambre de derrière, ayant son sarot sur la teste, à la mode du pays (qui est faict comme un cresmeau, mais il couvre tout le corps et les espaulles par derrière), son maistre, la trouvant en cest habillement, vint bien fort la presser. Elle, qui, pour mourir n'eust faict un tel tour, feit semblant de s'accorder à luy; toutesfoys, luy demanda congé d'aller veoir, premier, si sa maistresse s'estoit point amusée à quelque chose, afin de n'estre tous deux surprins : ce qu'il accorda.

Alors elle le pria de mettre son sarot en sa teste et de bluter en son absence, afin que sa maistresse ouyst toujours le son de son bluteau. Ce qu'il feit fort joieusement, aiant espérance d'avoir ce qu'il demandoit. La chamberière, qui n'estoit point mélancolicque, s'en courut à sa maistresse, lui disant : « Venez veoir » vostre bon mary, que j'ay aprins à » bluter pour me deffaire de luy. » La femme feit bonne dilligence pour trouver ceste nouvelle chamberière. En voiant son mary le sarot en la teste et le bluteau entre ses mains, se print si fort à rire, en frappant des mains, que à peine luy peut-elle dire : « Goujate, combien » veulx-tu par moys de ton labeur ? » Le mary, oiant ceste voix et congnoissant qu'il estoit trompé, jetta par terre ce qu'il portoit et tenoit, pour courir sus à la chamberière, l'appellant mille fois meschante, et si sa femme ne se fust mise au devant, il l'eust payée de son quartier. Toutesfois, le tout s'appaisa au contentement des partyes; et puis vesquirent ensemble sans querelles. . . . .

« Que dictes-vous, mes Dames, de ceste femme ? N'estoit-elle pas bien sage de passer tout son temps du passetemps de son mary ? — Ce n'est pas passetemps, » dist Saffredent, « pour le mary, d'avoir failly à son entreprinse. — Je croy, » dist Ennasuitte, « qu'il eut plus de plaisir de rire avecq sa femme, que de se aller tuer, en l'aage où il estoit, avec sa chamberière. — Si me fascheroit-il bien fort, » dist Simontault, « que l'on me trouvast avecq ce beau cresmeau. — J'ay ouy dire, » dist Parlamente, « qu'il n'a pas tenu à vostre femme, qu'elle ne vous ait trouvé bien près de cest habillement, quelque finesse que vous ayez, dont oncques puis elle n'eut repos. — Contentez-vous des fortunes de vostre maison, » dist Simontault, « sans venir chercher les miennes. Combien que ma femme n'ait cause de se plaindre de moy, et encores que ce fust tel que vous dictes, elle ne s'en sçauroit appercevoir, pour nécessité de chose dont elle ait besoing. — Les femmes de bien, » dist Longarine, « n'ont besoing d'autre chose que de l'amour de leurs mariz, qui seullement les peuvent contenter ; mais celles qui cherchent un contentement bestial ne le trouveront jamais où honnesteté le commande. — Appelez-vous contentement bestial, » dist Geburon, « si la femme veult

avoir de son mary ce qui luy apartient?» Longarine luy respondit : — « Je dis que la femme chaste, qui a le cueur remply de vray amour, est plus satisfaicte d'estre aymée parfaitement, que de tous les plaisirs que le corps peut désirer. — Je suis de vostre opinion, » dist Dagoucin, « mais ces seigneurs icy ne le veullent entendre ny confesser. Je pense que, si l'amour réciproque ne contente pas une femme, le mary seul ne la contentera pas; car, en vivant de l'honneste amour des femmes, fault qu'elle soit tentée de l'infernale cupidité des bestes. — Vrayement, » dist Oisille, « vous me faictes souvenir d'une Dame belle et bien maryée, qui, par faulte de vivre de ceste honneste amitié, devint plus charnelle que les pourceaulx et plus cruelle que les lyons. — Je vous requiers, ma Dame, » ce dist Simontault, « pour mettre fin à ceste Journée, la nous vouloir compter. — Je ne puis, » dist Oisille, « pour deux raisons : l'une, pour sa grande longueur; l'autre, pour ce que n'est pas de nostre temps ; et si a esté escripte par un autheur, qui est bien croyable, et nous avons juré de ne rien mettre icy qui ait esté escript. — Il est vray, » dist Parlamente, « mais me doubtant du compte que c'est, il a esté escript en si vieil langaige, que je croy que, hors mis nous

deux, il n'y a icy homme ne femme qui en ait ouy parler; parquoy sera tenu pour nouveau. » Et, à sa parolle, toute la compaignye la pria de le vouloir dire, et qu'elle ne craingnist la longueur, car encores une bonne heure pouvoit demorer avant vespres. Ma Dame Oisille à leur requeste commencea ainsy :





LXXe NOUVELLE

La Duchesse de Bourgongne, ne se contentant de l'amour que son mary luy portoit, print en telle amitié un jeune gentil homme, que, ne luy ayant peu faire entendre par mynes et œillades son affection, luy déclara par paroles : dont elle eut mauvaise issue.





En la Duché de Bourgongne, y avoit un Duc, très-honneste et beau prince, aiant espousé une femme, dont la beaulté le contentoit si fort, qu'elle luy faisoit ignorer ses conditions, tant qu'il ne regardoit que à luy complaire; ce qu'elle faingnoit très-bien luy rendre. Or avoit le Duc en sa maison un gentil homme, tant accomply de toutes les perfections que l'on peut demander à l'homme, qu'il estoit de tous aymé, et principallement du Duc, qui

dès son enfance l'avoit nourry près sa personne; et, le voiant si bien conditionné, l'aymoit parfaictement et se confyoit en luy de toutes les affaires, que selon son aage il pouvoit entendre. La Duchesse, qui n'avoit pas le cueur de femme et princesse vertueuse, ne se contentant de l'amour que son mary luy portoit, et du bon traictement qu'elle avoit de luy, regardoit souvent ce gentil homme, et le trouvoit tant à son gré, qu'elle l'aymoit oultre raison; ce que à toute heure mettoit peyne de luy faire entendre, tant par regardz piteux et doulx, que par souspirs et contenances passionnés. Mais le gentil homme, qui jamais n'avoit estudyé que à la vertu, ne pouvoit congnoistre le vice en une Dame qui en avoit si peu d'occasion; tellement que œillades et mynes de ceste pauvre folle n'apportoient aultre fruict que un furieux désespoir : lequel, un jour, la poussa tant, que, oubliant qu'elle estoit femme qui debvoit estre priée et refuser, princesse qui debvoit estre adorée, desdaignant telz serviteurs, print le cueur d'un homme transporté, pour

descharger le feu qui estoit importable. Et, ainsy que son mary alloit au conseil, où le gentil homme, pour sa jeunesse, n'estoit point, luy fit signe qu'il vinst devers elle; ce qu'il feit, pensant qu'elle eust à luy commander quelque chose. Mais, en s'appuyant sur son bras, comme femme lasse de trop de repos, le mena pourmener en une gallerie, où elle luy dist : « Je m'esbahys de vous, qui estes
» tant beau, jeune et tant plein de toute
» bonne grace, comme vous avez vescu
» en ceste compaignye, où il y a si
» grand nombre de belles Dames, sans
» que jamais vous ayez esté amoureux
» ou serviteur d'aucune? » Et en le regardant du meilleur œil qu'elle pouvoit, se teut, pour luy donner lieu de dire : —
« Ma Dame, si j'estois digne que vostre
» haultesse se peust abbaisser à penser à
» moy, ce vous seroit plus d'occasion
» d'esbahissement de veoir un homme,
» si indigne d'estre aymé que moy, pré-
» senter son service, pour en avoir refuz
» ou mocquerie. » La Duchesse, ayant ouy ceste sage responce, l'ayma plus fort que paravant, et luy jura qu'il n'y avoit



Dame en sa court, qui ne fust trop heureuse d'avoir un tel serviteur; et qu'il se pouvoit bien essayer telle advanture, car sans péril il en sortiroit à son honneur. Le gentil homme tenoit tousjours les œilz baissez, n'osant regarder ses contenances qui estoient assez ardentes pour faire brusler une glace; et ainsy qu'il se vouloit excuser, le Duc demanda la Duchesse pour quelque affaire, au conseil, qui luy touchoit, où avec grand regret elle alla. Mais le gentil homme ne feit jamais un seul semblant d'avoir entendu parolle qu'elle luy eust dicte; dont elle estoit si troublée et faschée, qu'elle n'en sçavoit à qui donner le tort de son ennuy, sinon à la sotte craincte dont elle estimoit le gentil homme trop plein. Peu de jours après, voiant qu'il n'entendoit point son langaige, se délibéra de ne regarder craincte ny honte, mais luy déclarer sa fantaisye, se tenant seure, que une telle beaulté que la sienne ne pourroit estre que bien receue; mais elle eust bien désiré d'avoir eu l'honneur d'estre priée. Toutesfois, laissa l'honneur à part, pour le plaisir;

et, après avoir tenté plusieurs foys de luy tenir semblables propos que le premier, et n'y trouvant nulle response à son gré, le tira un jour par la manche et luy dist qu'elle avoit à parler à luy d'affaires d'importance. Le gentil homme, avec l'humilité et révérence qu'il luy debvoit, s'en va devers elle en une profonde fenestre où elle s'estoit retirée. Et, quand elle veid que nul de la chambre ne la pouvoit veoir, avecq une voix tremblante, contraincte entre le désir et la craincte, luy va continuer les premiers propos, le reprenant de ce qu'il n'avoit encores choisy quelque Dame en sa compaignye, l'asseurant que, en quelque lieu que ce fust, luy ayderoit d'avoir bon traictement. Le gentil homme, non moins fasché que estonné de ses parolles, luy respondit : — « Ma Dame, j'ay le » cueur si bon, que, si j'estois une foys » refusé, je n'aurois jamais joye en ce » monde; et je me sens tel, qu'il n'y a » Dame en ceste court qui daignast ac» cepter mon service. » La Duchesse, rougissant, pensant qu'il ne tenoit plus à rien qu'il ne fust vaincu, luy jura que,

s'il voulloit, elle sçavoit la plus belle Dame de sa compaignye qui le recepvroit à grand joye et dont il auroit parfaict contentement. — « Hélas, ma » Dame, je ne croy pas qu'il y ait si » malheureuse et aveugle femme en » ceste compaignye, qui me ait trouvé à » son gré! » La Duchesse, voiant qu'il n'y vouloit entendre, luy va entre-ouvrir le voille de sa passion; et, pour la craincte que luy donnoit la vertu du gentil homme, parla par manière d'interrogation, luy disant : — « Si For» tune vous avoit tant favorisé que ce » fust moy qui vous portast ceste bonne » volunté, que diriez-vous? » Le gentil homme, qui pensoit songer, d'ouyr une telle parolle, luy dist, le genoulx à terre : — « Ma Dame, quand Dieu me » fera la grace d'avoir celle du Duc mon » maistre et de vous, je me tiendray le » plus heureux du monde, car c'est la » récompense que je demande de mon » loial service, comme celluy qui plus » que nul autre est obligé à mettre la » vie pour le service de vous deux; » estant seur, ma Dame, que l'amour

» que vous portez à mon dict seigneur
» est accompagnée de telle chasteté et
» grandeur, que non pas moy qui ne
» suis que un ver de terre, mais le plus
» grand prince et parfaict homme que
» l'on sçauroit trouver ne sçauroit em-
» pescher l'unyon de vous et de mon
» dict seigneur. Et quant à moy, il m'a
» nourry dès mon enfance et m'a faict
» tel que je suis; parquoy il ne sçauroit
» avoir femme, fille, sœur ou mère,
» desquelles, pour mourir, je voulsisse
» avoir autre pensée que doibt à son
» maistre un loial et fidèle serviteur. »
La Duchesse ne le laissa pas passer oultre, et, voiant qu'elle estoit en danger d'un refuz déshonorable, lui rompit soubdain son propos, en luy disant : —
« O meschant, glorieux et fol, et qui
» est-ce qui vous en prie? Cuydez-vous,
» par vostre beaulté, estre aymé des
» mouches qui vollent? Mais, si vous
» estiez si oultrecuydé de vous addresser
» à moy, je vous monstrerois que je
» n'ayme et ne veulx aymer aultre que
» mon mary : et les propos que je vous
» ay tenu n'ont esté que pour passer mon

» temps à sçavoir de voz nouvelles, et
» m'en mocquer comme je fais des sotz
» amoureux. — Ma Dame, » dist le gentil homme, « je l'ay creu et croy comme
» vous le dictes. » Lors, sans l'escouter plus avant, s'en alla hastivement en sa chambre, et voiant qu'elle estoit suivye de ses Dames, entra en son cabinet où elle feit un deuil qui ne se peut racompter; car, d'un costé, l'amour où elle avoit failly luy donna une tristesse mortelle; d'autre costé, le despit, tant contre elle d'avoir commencé un si sot propos, que contre luy d'avoir si saigement respondu, la mettoit en une telle furie, que une heure se vouloit deffaire, l'autre elle vouloit vivre pour se venger de celluy qu'elle tenoit son mortel ennemy.

Après qu'elle eut longuement pleuré, faingnit d'estre mallade, pour n'aller point au souper du Duc, auquel ordinairement le gentil homme servoit. Le Duc, qui plus aymoit sa femme que luymesmes, la vint visiter; mais, pour mieulx venir à la fin qu'elle prétendoit, luy dist qu'elle pensoit estre grosse et

que sa grossesse luy avoit faict tomber un rume dessus les œilz, dont elle estoit en fort grand peyne. Ainsy passèrent deux ou trois jours, que la Duchesse garda le lict, tant triste et mélancolicque, que le Duc pensa bien qu'il y avoit autre chose que la grossesse. Et vint coucher la nuyct avecq elle, et luy faisant toutes les bonnes chères qu'il luy estoit possible, congnoissant qu'il n'empeschoit en riens ses continuels souspirs, luy dist : « M'amie, vous sçavez que je » vous porte autant d'amour que à ma » propre vie; et que, défaillant la vostre, » la mienne ne peut durer; parquoy, si » vous voulez conserver ma santé, je » vous prie, dictes-moy la cause qui » vous faict ainsy souspirer, car je ne » puis croire que tel mal vous vienne » seullement de la grossesse. » La Duchesse, voiant son mary tel envers elle qu'elle l'eust sceu demander, pensa qu'il estoit temps de se venger de son despit, et, en embrassant son mary, se print à pleurer, luy disant : — « Hélas, mon- » sieur, le plus grand mal que j'aye, » c'est de vous veoir trompé de ceulx

» qui sont tant obligez à garder vostre » bien et honneur. » Le Duc, entendant ceste parolle, eut grand désir de sçavoir pourquoy elle luy disoit ce propos; et la pria fort de luy déclarer sans craincte la vérité. Et, après en avoir faict plusieurs refuz, luy dist : « Je ne m'esbahiray ja-» mais, monsieur, si les estrangiers font » guerre aux princes, quand ceulx qui » sont les plus obligez l'osent entre-» prendre si cruelle, que la perte des » biens n'est rien au prix. Je le dis, » monsieur, pour un tel gentil homme » (nommant celluy qu'elle hayssoit) « le-» quel, estant nourry de vostre main, et » traicté plus en parent et en filz que en » serviteur, a osé entreprendre chose si » cruelle et misérable, que de pour-» chasser à faire perdre l'honneur de » vostre femme, où gist celluy de vostre » maison et de vos enfanz. Et, combien » que longuement m'ait faict des mynes » tendant à sa meschante intention, si » est-ce que mon cueur, qui n'a regard » que à vous, n'y pouvoit rien entendre; » dont à la fin s'est déclaré par parolle. » A quoy je luy ay faict telle responce,

» que mon estat et ma chasteté devoient.
» Ce néantmoins, je luy porte telle
» hayne, que je ne le puis regarder : qui
» est la cause de m'avoir faict demorer
» en ma chambre et perdre le bien de
» vostre compaignye, vous supliant,
» monsieur, de ne tenir une telle peste
» auprès de vostre personne; car, après
» un tel crime, craignant que je le vous
» dye, pourroit bien entreprendre pis.
» Voylà, monsieur, la cause de ma dou-
» leur qui me semble estre très-juste et
» digne que promptement y donniez
» ordre. » Le Duc, qui d'un costé aymoit sa femme et se sentoit fort injurié, d'autre costé aymant son serviteur duquel il avoit tant expérimenté la fidélité, que à peyne pouvoit-il croyre ceste mensonge estre vérité, fut en grand peyne et remply de colère : s'en alla en sa chambre, et manda au gentil homme qu'il n'eust plus à se trouver devant luy, mais qu'il se retirast en son logis pour quelque temps. Le gentil homme, ignorant de ce l'occasion, fut tant ennuyé qu'il n'estoit possible de plus, sçachant avoir mérité le contraire d'un si mauvais

traictement. Et, comme celluy qui estoit asseuré de son cueur et de ses œuvres, envoya un sien compaignon parler au Duc et porter une lettre, le supliant très-humblement que, si par mauvais rapport il estoit esloigné de sa présence, il luy pleust suspendre son jugement jusques après avoir entendu de lui la vérité du faict; et qu'il trouveroit que, en nulle sorte, il ne l'avoit offensé. Voiant ceste lettre, le Duc rapaisa un peu sa collère et secrètement l'envoia querir en sa chambre, auquel il dist d'un visaige furieux : « Je n'eusse jamais pensé que » la peyne que j'ay prins de vous nourrir, » comme enfant, se deust convertir en » repentance de vous avoir tant advancé, » veu que vous m'avez pourchassé ce » qui m'a esté plus dommageable que la » perte de la vie et des biens, d'avoir » voulu toucher à l'honneur de celle » qui est la moictié de moy, pour rendre » ma maison et ma lignée infame à ja- » mais. Vous pouvez penser que telle » injure me touche si avant au cueur, » que, si ce n'estoit le doubte que je fais » s'il est vray ou non, vous fussiez desjà

» au fond de l'eaue, pour vous rendre » en secret la pugnition du mal que en » secret m'avez pourchassé. » Le gentil homme ne fut point estonné de ces propos, car son ignorance le faisoit constamment parler; et luy suplia luy vouloir dire qui estoit son accusateur, car telles parolles se doibvent plus justifier avec la lance, que avecq la langue. — « Vostre accusateur, » dist le Duc, « ne » porte autres armes que la chasteté; » vous asseurant que nul autre que ma » femme mesmes ne me l'a déclaré, me » priant la venger de vous. » Le pauvre gentil homme, voyant la très-grande malice de la Dame, ne la voulut toutesfois accuser, mais respondit : — « Mon » seigneur, ma Dame peut dire ce qui » lui plaist. Vous la congnoissez mieulx » que moy; et sçavez si jamais je l'ay » veue hors de vostre compaignie, sinon » une foys qu'elle parla bien peu à » moy. Vous avez aussy bon jugement, » que prince qui soit; parquoy je vous » suplie, mon seigneur, juger si jamais » vous avez veu en moy contenance qui » vous ait peu engendrer quelque soup-

» son. Si est-ce un feu qui ne se peut si
» longuement couvrir, que quelquefois
» ne soit congneu de ceulx qui ont pa-
» reille malladye. Vous supliant, mon
» seigneur, croire deux choses de moy :
» l'une que je vous suis si loial, que,
» quand ma Dame vostre femme seroit
» la plus belle créature du monde, si
» n'auroit amour la puissance de mettre
» tache à mon honneur et fidélité ; l'autre
» est que, quand elle ne seroit point
» vostre femme, c'est celle que je veis
» oncques, dont je serois aussi peu
» amoureux ; et y en a assez d'aultres,
» où je mettrois plus tost ma fiance. »
Le Duc commencea à s'adoulcir, oyant
ce véritable propos, et luy dist : — « Je
» vous asseure aussy que je ne l'ay pas
» creue ; parquoy faictes comme vous
» aviez accoustumé, vous asseurant que,
» si je congnois la vérité de vostre costé,
» vous aymeray mieulx que je feiz onc-
» ques ; aussi, par le contraire, vostre
» vie est en ma main. » Dont le gentil
homme le mercia, se soubmettant à
toute peyne et punition, s'il estoit trouvé
coulpable.

La Duchesse, voiant le gentil homme servir comme il avoit accoustumé, ne le peut porter en patience, mais dist à son mary : « Ce seroit bien employé, mon-» sieur, si vous estiez empoisonné, veu » que vous avez plus de fiance en vos » ennemys mortelz, que en vos amys. » — Je vous prie, m'amye, ne vous » tormentez pas de ceste affaire ; car, si » je congnois que ce que vous m'avez » dict soit vray, je vous asseure qu'il » ne demeurera pas en vie vingt-quatre » heures ; mais il m'a tant juré le con-» traire, veu aussy que jamais ne m'en » suis aperceu, que je ne le puis croire » sans grande preuve. — En bonne foy, » monsieur, » luy dist-elle, « votre bonté » rend sa meschanceté plus grande. » Voulez-vous plus grande preuve, que » de veoir un homme tel que luy, sans » jamais avoir bruict d'estre amoureux ? » Croiez, monsieur, que, sans la grande » entreprinse qu'il avoit mise en sa » teste de me servir, il n'eust tant de-» meuré à trouver maistresse, car onc-» ques jeune homme ne vesquit, en si » bonne compaignye, ainsy solitaire

» comme il faict, sinon qu'il ait le cueur
» en si hault lieu, qu'il se contente de
» sa vaine espérance. Et, puis que vous
» pensez qu'il ne vous cèle vérité, je
» vous supplye, mettez-le à serment de
» son amour, car, s'il en aymoit une
» aultre, je suis contente que vous le
» croyez; et sinon, pensez que je vous
» dis vérité. « Le Duc trouva les raisons
de sa femme très-bonnes, et mena le
gentil homme aux champs, auquel il
dist : « Ma femme me continue tous-
» jours ceste opinion et m'allègue une
» raison qui me cause un grand soup-
» son contre vous; c'est que l'on s'esba-
» hit que vous, estant si honneste et
» jeune, n'avez jamais aymé, que l'on
» ayt sceu : qui me faict penser que
» vous avez l'opinion qu'elle dict, de
» laquelle l'espérance vous rend si con-
» tent, que vous ne pouvez penser en
» une autre femme. Parquoy je vous
» prie, comme amy, et vous commande,
» comme maistre, que vous aiez à me
» dire si vous estes serviteur de nulle
» Dame de ce monde. » Le pauvre gen-
til homme, combien qu'il eust voulu

dissimuller son affection autant qu'il tenoit chère sa vie, fut contrainct, voiant la jalousie de son maistre, lui jurer que véritablement il en aymoit une, de laquelle la beauté estoit telle, que celle de la Duchesse ne toute sa compaignye n'estoit que laydeur auprès, le supliant ne le contraindre jamais de la nommer; car l'accord de luy et de s'amye estoit de telle sorte, qu'il ne se pouvoit rompre, sinon par celluy qui premier le déclareroit. Le Duc luy promist de ne l'en presser point, et fut tant content de luy, qu'il luy feit meilleure chère qu'il n'avoit point encore faict. Dont la Duchesse s'aperceut très-bien, et, usant de finesse accoustumée, mist peyne d'entendre l'occasion. Ce que le Duc ne lui cela : d'où avecques sa vengeance s'engendra une forte jalousie, qui la feit supplier le Duc de commander au gentil homme de luy nommer ceste amye, l'asseurant que c'estoit un mensonge et le meilleur moien que l'on pourroit trouver pour l'asseurer de son dire : mais que, s'il ne luy nommoit celle qu'il estimoit tant belle, il estoit le plus sot

prince du monde, s'il adjoustoit foy à sa parolle.

Le pauvre seigneur, duquel la femme tournoit l'opinion comme il lui plaisoit, s'en alla promener tout seul avec ce gentil homme, luy disant qu'il estoit encores en plus grande peyne qu'il n'avoit esté, car il se doubtoit fort qu'il luy avoit baillé une excuse pour le garder de soupsonner la vérité, qui le tormentoit plus que jamais; pourquoy luy pria autant qu'il estoit possible de luy déclarer celle qu'il aymoit si fort. Le pauvre gentil homme le suplia de ne luy faire faire une telle faulte envers celle qu'il aymoit, que de luy faire rompre la promesse qu'il luy avoit faicte et tenue si long temps; et de luy faire perdre en un jour ce qu'il avoit conservé plus de sept ans; et qu'il aymoit mieulx endurer la mort, que de faire un tel tort à celle qui luy estoit si loiale. Le Duc, voiant qu'il ne luy voulloit dire, entra en une si forte jalousie, que avecq un visaige furieux luy dist: « Or, choisissez de deux » choses : l'une ou de me dire celle que » vous aymez plus que toutes, ou de

» vous en aller banny des terres où j'ay
» auctorité, à la charge que, si je vous y
» trouve huict jours passez, je vous feray
» morir de cruelle mort. » Si jamais douleur saisit cueur de loial serviteur, elle print celuy de ce pauvre gentil homme, lequel pouvoit bien dire *Angustiæ sunt mihi undique*, car d'un costé il voyoit que en disant vérité il perdroit s'amye, si elle sçavoit que par sa faulte luy failloit de promesse; aussy, en ne la confessant, il estoit banny du pays où elle demoroit et n'avoit plus de moien de la veoir. Ainsy pressé des deux costez, luy vint une sueur froide comme celle qui par tristesse approchoit de la mort. Le Duc, voiant sa contenance, jugea qu'il n'aymoit nulle Dame, fors que la sienne, et que, pour n'en pouvoir nommer d'autre, il enduroit telle passion; parquoy luy dist assez durement: « Si
» vostre dire estoit véritable, vous n'au-
» riez tant de peyne à la me déclarer,
» mais je croy que vostre offense vous
» tourmente. » Le gentil homme, picqué de ceste parolle et poulsé de l'amour qu'il luy portoit, se délibère de

luy dire vérité, se confiant que son maistre estoit tant homme de bien, que pour rien ne le vouldroit révéler. Se mettant à genoulx, devant luy, et les mains joinctes, luy dist : « Mon seigneur, » l'obligation que j'ay à vous et la grand » amour que je vous porte me force plus » que la paour de nulle mort, car je » vous voy telle fantaisye et faulse opi- » nion de moy, que, pour vous oster » d'une si grande peyne, je suis délibéré » de faire ce que pour nul torment je » n'eusse faict; vous supliant, mon sei- » gneur, en l'honneur de Dieu, me ju- » rer et promettre en foi de Prince et » de Chrestien, que jamais vous ne ré- » vélerez le secret que, puisqu'il vous » plaist, je suis contrainct de dire. » A l'heure, le Duc luy jura tous les sermens qu'il se peut adviser, de jamais à créature du monde n'en révéler riens, ne par parolles, ne par escript, ne par contenance. Le jeune homme, se tenant asseuré d'un si vertueux prince, comme il le congnoissoit, alla bastir le commencement de son malheur, en luy disant : « Il y a sept ans passez, mon seigneur,

» que, aiant congneu vostre niepce, la » Dame du Vergier, estre vefve et sans » parens, mys peyne d'acquérir sa bonne » grace. Et, pour ce que n'estois de mai- » son pour l'espouser, je me contentois » d'estre receu pour serviteur ; ce que » j'ay esté. Et a voulu Dieu que nostre » affaire jusques icy fust conduicte si » saigement, que jamais homme ou » femme qu'elle et moy n'en a rien en- » tendu ; sinon maintenant, vous, mon » seigneur, entre les mains duquel je » metz ma vie et mon honneur ; vous » supliant le tenir secret et n'en avoir » en moindre estime ma Dame vostre » niepce, car je ne pense soubz le ciel » une plus parfaicte créature. » Qui fut bien aise, ce fut le Duc ; car, congnoissant la très-grande beaulté de sa niepce, ne doubtant plus qu'elle ne fust plus agréable que sa femme, mais ne pouvant entendre que un tel mistère se peust conduire sans moien, luy pria de luy dire comment il le pourroit veoir. Le gentil homme luy compta comme la chambre de sa Dame sailloit dans un jardin ; et que, le jour qu'il y debvoit

aller, on luy laissoit une petite porte ouverte, par où il entroit à pied, jusques à ce qu'il ouyst japper un petit chien que sa Dame laissoit aller au jardin, quand toutes ses femmes estoient retirées. A l'heure, il s'en alloit parler à elle toute la nuict; et, au partir, luy assignoit le jour qu'il debvoit retourner; où sans trop grande excuse, n'avoit encores failly.

Le Duc, qui estoit le plus curieux homme du monde, et qui en son temps avoit fort bien mené l'amour, tant pour satisfaire à son soupson, que pour entendre une si estrange histoire, le pria de le vouloir mener avecq luy la premiere foys qu'il iroit, non comme maistre, mais comme compaignon. Le gentil homme, pour en estre si avant, luy accorda et luy dist comme ce jour-là mesme estoit son assignation; dont le Duc fut plus ayse que s'il eust gaigné un royaulme. Et, faingnant s'en aller reposer en sa garderobbe, feit venir deux chevaulx pour luy et le gentil homme, et toute la nuyct se mirent en chemyn pour aller depuis Argilly où le Duc de-

meroit, jusques au Vergier. Et laissans leurs chevaulx hors l'enclosture, le gentil homme feit entrer le Duc au jardin par le petit huys, le priant demorer derriere un noyer, duquel lieu il pouvoit veoir s'il disoit vray ou non. Il n'eut guères demeuré au jardin, que le petit chien commencea à japper, et le gentil homme marcha devers la tour où sa Dame ne failloit à venir au devant de luy, et, le saluant, luy dist qu'il luy sembloit avoir esté mille ans sans le veoir, et à l'heure entrèrent dans la chambre et fermèrent la porte sur eulx. Le Duc, ayant veu tout ce mistère, se tint pour plus que satisfaict et attendit là non trop longuement, car le gentil homme dist à sa Dame qu'il estoit contrainct de retourner plus tost qu'il n'avoit accoustumé, pour ce que le Duc debvoit aller dès quatre heures à la chasse, où il n'osoit faillir. La Dame, qui aymoit plus son honneur que son plaisir, ne le voulloit retarder de faire son debvoir, car la chose que plus elle estimoit en leur honneste amitié estoit qu'elle estoit secrète devant tous les hommes. Ainsy partyt ce gentil homme, à une

heure après minuict; et sa Dame, en manteau et en couvrechef, le conduisit, non si loing qu'elle vouloit, car il la contraignoit de retourner, de paour qu'elle ne trouvast le Duc; avecq lequel il monta à cheval et s'en retourna au chasteau d'Argilly. Et, par les chemyns, le Duc juroit incessamment au gentil-homme mieulx aymer morir, que de jamais révéler son secret; et print telle fiance et amour en luy, qu'il n'y avoit nul en sa court, qui fust plus en sa bonne grace; dont la Duchesse devint toute enragée. Mais le Duc luy défendit de jamais plus luy en parler; et qu'il en sçavoit la vérité, dont il se tenoit content, car la Dame qu'il aymoit estoit plus aimable qu'elle. Ceste parolle navra si avant le cueur de la Duchesse, qu'elle en print une malladie pire que la fiebvre. Le Duc l'alla veoir, pour la consoler, mais il n'y avoit ordre, s'il ne luy disoit qui estoit ceste belle Dame tant aymée; dont elle luy faisoit une importunée presse, tant que le Duc s'en alla hors de sa chambre, en luy disant : « Si vous me » tenez plus de telz propos, nous nous

» séparerons d'ensemble. » Ces parolles augmentèrent la malladie de la Duchesse, qu'elle faingnyt sentir bouger son enfant : dont le Duc fut si joieux, qu'il s'en alla coucher auprès d'elle. Mais, à l'heure qu'elle le veid plus amoureux d'elle, se tournoit de l'autre costé, luy disant : « Je » vous suplye, monsieur, puisque vous » n'avez amour ne à femme ne à enfant, » laissez-nous morir tous deux. » Et, avecq ces parolles, jetta tant de larmes et de criz, que le Duc eut grand paour, qu'elle ne perdist son fruict. Parquoy, la prenant entre ses bras, la pria de luy dire que c'estoit qu'elle vouloit, et qu'il n'avoit rien que ce ne fust pour elle. — « Ha, monsieur, » ce luy respondit-elle en pleurant, « quelle espérance puis-je » avoir que vous fassiez pour moy une » chose difficile, quand la plus facille et » raisonnable du monde, vous ne la vou- » lez pas faire, qui est de me dire l'amye » du plus meschant serviteur que vous » eustes oncques ? Je pensois que vous et » moy n'eussions que un cueur, une ame » et une chair. Mais maintenant je con- » gnois bien que vous me tenez pour une

» estrangière, veu que vos secretz qui ne
» me doibvent estre celez, vous les ca-
» chez, comme à personne estrange.
» Hélas, monsieur, vous m'avez dict tant
» de choses grandes et secrettes, des-
» quelles jamais n'avez entendu que j'en
» aye parlé; vous avez tant expérimenté
» ma volunté estre esgale à la vostre,
» que vous ne pouvez doubter que je ne
» sois plus vous-mesme que moy. Et,
» si vous avez juré de ne dire à aultruy
» le secret du gentil homme, en le me
» disant, ne faillez à vostre serment, car
» je ne suis ny ne puis estre aultre que
» vous : je vous ay en mon cueur, je
» vous tiens entre mes bras, j'ay un en-
» fant en mon ventre, auquel vous vivez,
» et ne puis avoir vostre cueur, comme
» vous avez le mien! Mais tant plus je
» vous suis loiale et fidelle, plus vous
» m'estes cruel et austère : qui me faict
» mille foys le jour désirer, par une
» soubdaine mort, délivrer vostre en-
» fant d'un tel père, et moy d'un tel
» mary : ce que j'espère bien tost, puis-
» que préférez un serviteur infidelle à
» vostre femme telle que je vous suis, et

» à la vie de la mère d'un fruict qui est » vostre, lequel s'en va périr, ne pou- » vant obtenir de vous ce que plus dé- » sire de sçavoir. » En ce disant, embrassa et baisa son mary, arrousant son visaige de ses larmes, avec telz criz et souspirs, que le bon prince, craingnant de perdre sa femme et son enfant ensemble, se délibéra de luy dire vray du tout; mais, avant, luy jura que, si jamais elle le révéloit à créature du monde, elle ne mourroit d'autre main que de la sienne : à quoy elle se condamna et accepta la pugnition. A l'heure, le pauvre déceu mary luy racompta tout ce qu'il avoit veu depuis un bout jusques à l'aultre : dont elle feit semblant d'estre contente; mais en son cueur pensoit bien le contraire. Toutesfois, pour la crainte du Duc, dissimulla le plus qu'elle peut sa passion.

Et le jour d'une grande feste, que le Duc tenoit sa court, où il avoit mandé toutes les Dames du pays, et entre aultres sa niepce, les dances commencèrent, où chacun feit son debvoir. Mais la Duchesse, qui estoit tormentée, voiant la

beaulté et bonne grace de sa niepce du Vergier, ne se pouvoit resjoyr ny moins garder son despit d'aparoistre. Car, ayant appelé toutes les Dames qu'elle feit asseoir à l'entour d'elle, commencea à relever propos d'amour, et, voyant que ma Dame du Vergier n'en parloit point, luy dist, avec un cueur creu de jalousie : « Et vous, belle niepce, est-il possible » que vostre beaulté soit sans amy ou » serviteur? — Ma Dame, » ce luy respondit la Dame du Vergier, « ma beaulté » ne m'a point faict de tel acquest, car, » depuis la mort de mon mary, n'ay » voulu autres amys que ses enfans, » dont je me tiens pour contente. — » Belle niepce, belle niepce, » ce luy respondit ma Dame la Duchesse par un exécrable despit, « il n'y a amour si se» crette, qu'elle ne soit sceue, ne petit » chien si affaité et faict à la main, du» quel on n'entende le japper. » Je vous laisse penser, mes Dames, quelle doulleur sentyt au cueur ceste pauvre Dame du Vergier, voiant une chose tant longuement couverte estre à son déshonneur déclarée; l'honneur, si soingneuse-

ment gardé et si malheureusement perdu, la tormentoit, mais encores plus le soupson qu'elle avoit que son amy luy eust failly de promesse; ce qu'elle ne pensoit jamais qu'il peust faire, sinon par aymer quelque Dame plus belle qu'elle, à laquelle la force d'amour auroit faict déclarer tout son faict. Toutesfois sa vertu fut si grande, qu'elle n'en feit un seul semblant, et respondit, en riant, à la Duchesse, qu'elle ne se congnoissoit point au langaige des bestes. Et, soubz ceste saige dissimullation, son cueur fut si plein de tristesse, qu'elle se leva, et, passant par la chambre de la Duchesse, entra en une garderobbe où le Duc, qui se pourmenoit, la veid entrer. Et, quand la pauvre Dame se trouva au lieu où elle pensoit estre seulle, se laissa tumber sur un lict avecq si grande foiblesse, que une Damoiselle, qui estoit assise en la ruelle pour dormir, se leva, regardant par à travers le rideau qui ce pouvoit estre; mais, voiant que c'estoit ma Dame du Vergier, laquelle pensoit estre seulle, n'osa luy dire riens, et escouta le plus paisiblement qu'elle peut. Et la pauvre

Dame, avec une voie demye morte, commencea à plaindre et dire : « O mal-
» heureuse, quelle parolle est-ce que
» j'ay ouye ? Quel arrest de ma mort
» ay-je entendu ? Quelle sentence de ma
» fin ay-je receue ? O le plus aymé qui
» oncques fut, est-ce la récompense de
» ma chaste, honneste et vertueuse
» amour ! O mon cueur, avez-vous faict
» une si périlleuse élection et choisy
» pour le plus loial le plus infidelle, pour
» le plus véritable le plus fainct, et pour
» le plus secret le plus mesdisant ? Hélas !
» est-il possible que une chose cachée
» aux yeux de tous les humains ait esté
» révélée à ma Dame la Duchesse ? Hé-
» las ! mon petit chien tant bien aprins,
» le seul moien de ma longue et ver-
» tueuse amitié, ce n'a pas esté vous qui
» m'avez décelé, mais celluy qui a la
» voix plus criante que le chien ab-
» bayant, et le cueur plus ingrat que
» nulle beste. C'est luy qui contre son
» serment et sa promesse a descouvert
» l'heureuse vie, sans tenir tort à per-
» sonne, que nous avons longuement
» menée ! O mon amy, l'amour duquel

» seul est entrée dedans mon cueur,
» avecq lequel ma vie a esté conservée,
» faut-il maintenant que, en vous décla-
» rant mon mortel ennemy, mon hon-
» neur soit mis au vent, mon corps en
» la terre, et mon ame où éternellement
» elle demorera! La beaulté de la Du-
» chesse est-elle si extrême, qu'elle vous
» a transmué comme faisoit celle de
» Circée? Vous a-elle faict venir de
» vertueux vicieux, de bon mauvays, et
» d'homme beste cruelle? O mon amy,
» combien que vous me faillez de pro-
» messe, si vous tiendray de la mienne,
» c'est de jamais ne vous veoir, après la
» divulgation de nostre amitié; mais,
» aussy ne pouvant vivre sans vostre
» veue, je m'accorde voluntiers à
» l'extrême douleur que je sens, à la-
» quelle ne veulx chercher remède ne
» par raison ne par médecine; car la
» mort seulle mettra la fin, qui me sera
» trop plus plaisante, que demorer au
» monde sans amy, sans honneur et sans
» contentement. La guerre ne la mort ne
» m'ont pas osté mon amy; mon péché
» ne ma coulpe ne m'ont pas osté mon

» honneur; ma faulte et mon démérite ne
» m'ont point faict perdre mon conten-
» tement; mais c'est l'infortune cruelle,
» qui rendant ingrat le plus obligé de
» tous les hommes, me faict recepvoir le
» contraire de ce que j'ay déservy. Ha!
» ma Dame la Duchesse, quel plaisir ce
» vous a esté, quand par mocquerye
» m'avez allégué mon petit chien! Or,
» jouyssez-vous du bien qui à moy seule
» appartient! Or, vous mocquez de celle
» qui pense par bien celer et vertueuse-
» ment aymer estre exempte de toute
» mocquerye! O! que ce mot m'a serré
» le cueur, qui m'a faict rougir de honte
» et paslir de jalousye. Hélas! mon
» cueur, je sens bien que vous n'en
» pouvez plus : l'amour qui m'a recon-
» gneue vous brusle; la jalousie et le
» tort, que l'on vous tient, vous glace et
» admortit, et le despit et le regret ne
» me permettent de vous donner conso-
» lation. Hélas! ma pauvre ame, qui,
» par trop avoir adoré la créature, avez
» oublié le Créateur, il fault retourner
» entre les mains de Celluy, duquel
» l'amour vaine vous avoit ravie. Prenez

» confiance, mon ame, de le trouver
» meilleur père, que n'avez trouvé amy
» celluy pour lequel l'avez souvent ou-
» blié. O mon Dieu, mon créateur, qui
» estes le vray et parfaict amour, par la
» grace duquel l'amour que j'ay portée
» à mon amy n'a esté tachée de nul
» vice, sinon de trop aymer, je suplye
» vostre miséricorde de recepvoir l'ame
» et l'esperit de celle qui se repent avoir
» failly à vostre premier et très-juste
» commandement; et, par le mérite de
» Celluy duquel l'amour est incompré-
» hensible, excusez la faulte que trop
» d'amour m'a faict faire; car en vous
» seul j'ay ma parfaicte confiance. Et
» adieu, amy, duquel le nom sans effect
» me crève le cueur! »

A ceste parolle, se laissa tumber tout à l'envers, et lui devint la couleur blesme, les lèvres bleues et les extrémitez froides. En cest instant, arriva en la salle le gentil homme qu'elle aymoit; et, voiant la Duchesse qui dansoit avecq les Dames, regarda partout où estoit s'amye; mais, ne la voiant point, entra en la chambre de la Duchesse; et trouva le Duc qui se

pourmenoit, lequel, devinant sa pensée, luy dist en l'oreille : « Elle est allée en » ceste garderobbe, et sembloit qu'elle » se trouvoit mal. » Le gentil homme luy demanda s'il lui plaisoit bien qu'il y allast; le Duc l'en pria. Ainsy qu'il entra dedans la garderobbe, trouva ma Dame du Vergier, qui estoit au dernier pas de sa mortelle vie; laquelle il embrassa, luy disant : « Qu'est-ce cy, m'amye? Me » voulez-vous laisser? » La pauvre Dame, oiant la voix que tant bien elle congnoissoit, print un peu de vigueur; et ouvrit l'œil, regardant celluy qui estoit cause de sa mort; mais, en ce regard, l'amour et le despit creurent si fort, que avecq un piteux souspir rendit son ame à Dieu. Le gentil homme, plus mort que la morte, demanda à la Damoiselle comme ceste malladie luy estoit prinse. Elle luy compta tout du long les parolles qu'elle luy avoit ouy dire. A l'heure, il congneut que le Duc avoit révélé son secret à sa femme; dont il sentit une telle fureur, que, embrassant le corps de s'amye, l'arrousa longuement de ses larmes, en disant : « O moy,

» traistre, meschant et malheureux amy, » pourquoi est-ce que la pugnition de » ma trahison n'est tumbée sur moy, et » non sur elle qui est innocente? Pour- » quoy le ciel ne me fouldroya-il pas le » jour que ma langue révéla la secrette » et vertueuse amitié de nous deux? » Pourquoy la terre ne s'ouvrit pour » engloutir ce faulseur de foy? O ma » langue, pugnye sois-tu comme celle » du Mauvays Riche en enfer! O mon » cueur, trop craintif de mort et de » bannissement, deschiré sois-tu des ai- » gles perpétuellement comme celui de » Ixion! Hélas! m'amye, le malheur » des malheurs, le plus malheureux qui » oncques fut, m'est advenu! Vous » cuydant garder, je vous ay perdue; » vous cuydant veoir longuement vivre » avec honneste et plaisant contente- » ment, je vous embrasse morte, mal » content de moy, de mon cueur et de » ma langue jusques à l'extrémité! O la » plus loialle et fidelle femme qui onc- » ques fut, je passe condamnation d'estre » le plus déloyal, muable et infidelle de » tous les hommes! Je me vouldrois

» voluntiers plaindre du Duc, soubz la
» promesse duquel me suis confié, espé-
» rant par là faire durer nostre heureuse
» vie; mais, hélas! je debvois sçavoir
» que nul ne pouvoit garder mon secret
» mieulx que moy-mesmes. Le Duc a
» plus de raison de dire le sien à sa
» femme que moy à luy. Je n'accuse que
» moy seul de la plus grande meschan-
» ceté qui oncques fut commise entre
» amys. Je debvois endurer estre jetté en
» la rivière, comme il me menassoit;
» au moins, m'amye, vous fussiez demo-
» rée vefve et moy glorieusement mort,
» observant la loy que vraye amitié
» commande; mais, l'ayant rompue, je
» demeure vif; et vous, pour aymer
» parfaictement, estes morte; car vostre
» cueur tant pur et nect n'a sceu por-
» ter, sans mort, de sçavoir le vice qui
» estoit en vostre amy. O mon Dieu!
» pourquoy me créastes-vous homme,
» aiant l'amour si légière et cueur tant
» ignorant? Pourquoy ne me créastes-
» vous le petit chien, qui a fidellement
» servy sa maistresse? Hélas, mon petit
» amy, la joye que me donnoit vostre

» japper est tournée en mortelle tris-
» tesse, puis que aultre que nous deux a
» ouye vostre voix! Si est-ce, m'amye,
» que l'amour de la Duchesse ne de
» femme vivant ne m'a faict varier,
» combien que par plusieurs foys la
» meschante m'en ait requis et pryé;
» mais ignorance m'a vaincu, pensant à
» jamais asseurer nostre amitié. Toutes-
» fois, pour estre ignorant, je ne laisse
» d'estre coulpable, car j'ay révélé le
» secret de m'amye; j'ay faulsé ma pro-
» messe, qui est la seulle cause dont je
» la voy morte devant mes œilz. Hélas!
» m'amye, me sera la mort moins
» cruelle que à vous, qui par amour avez
» mis fin à vostre innocente vie. Je croy
» qu'elle ne daigneroit toucher à mon
» infidelle et misérable cueur, car la vie
» déshonorée et la mémoire de ma perte,
» par ma faulte, est plus importable que
» dix mille mortz. Hélas, m'amye, si
» quelqu'un, par malheur ou malice,
» vous eust osé tuer, promptement j'eusse
» mis la main à l'espée pour vous ven-
» ger. C'est doncques raison que je ne
» pardonne à ce meurtrier, qui est cause

» de vostre mort par un acte plus meschant que de vous donner un coup d'espée. Si je sçavois un plus infame bourreau que moy-mesmes, je le prierois d'exécuter vostre traistre amy. O amour! par ignoramment aymer, je vous ay offensé : aussi vous ne me voulez secourir comme vous avez faict celle qui a gardé toutes vos loix. Ce n'est pas raison que, par si honneste moyen, je défine, mais raisonnable que ce soit par ma propre main. Puisque avecq mes larmes j'ay lavé vostre visaige et avecq ma langue vous ay requis pardon, il ne reste plus qu'avecq ma main je rende mon corps semblable au vostre et laisse aller mon ame où la vostre ira, sçachant que un amour vertueux et honneste n'a jamais fin en ce monde ne en l'aultre. » Et, à l'heure, se levant de dessus le corps, comme un homme forcené et hors du sens, tira son poignard, et, par grande violence, s'en donna à travers du cueur, et de rechef prit s'amye entre ses bras, la baisant par telle affection, qu'il sembloit plus estre attainct d'amour que de

la mort. La Damoiselle, voiant ce coup, s'en courut à la porte cryer à l'ayde. Le Duc, oiant ce cry, doubtant le mal de ceulx qu'il aymoit, entra le premier dedans la garderobbe; et, voiant ce piteux couple, s'essaya de les séparer, pour saulver s'il eust été possible le gentil homme. Mais il tenoit s'amye si fortement, qu'il ne fut possible de la luy oster jusques ad ce qu'il fut trespassé. Toutefois, entendant le Duc qui parloit à luy, disant : « Hélas ! qui est cause de » ceci ? » avec un regard furieux, luy respondit : — « Ma langue et la vostre, » monsieur. » Et, en ce disant, trespassa, son visaige joint à celluy de s'amye. Le Duc, désirant en sçavoir plus avant, contraingnit la Damoiselle de luy dire ce qu'elle en avoit veu et entendu ; ce qu'elle feit tout du long, sans en espargner rien. A l'heure, le Duc, congnoissant qu'il estoit cause de tout le mal, se jetta sur les deux amants mortz ; et, avec grandz criz et pleurz, leur demanda pardon de sa faulte, en les baisant tous deux par plusieurs foys. Et puis, tout furieux, se leva, tira le

poignard du corps du gentil homme, et, tout ainsy que un sanglier estant navré d'un espieu court d'une impétuosité contre celluy qui a faict le coup, ainsy s'en alla le Duc chercher celle qui l'avoit navré jusques au fond de son ame; laquelle il trouva dans la salle, plus joieuse qu'elle n'avoit accoustumé, comme celle qui pensoit estre bien vengée de la Dame du Vergier. Le Duc la print au milieu de la dance et luy dist : « Vous avez » prins le secret sur vostre vie, et sur » vostre vie tombera la pugnition. » En ce disant, la print par la coeffure et luy donna un coup de poignard dedans la gorge, dont toute la compaignie fut si estonnée, que l'on pensoit que le Duc fust hors de sens. Mais, après qu'il eut parachevé ce qu'il voulloit, assembla en la salle tous ses serviteurs et leur compta l'honneste et piteuse histoire de sa niepce et le meschant tour que luy avoit faict sa femme, qui ne fut sans faire pleurer les assistans. Après, le Duc ordonna que sa femme fust enterrée en une abbaye qu'il fonda en partye pour satisfaire au péché qu'il avoit faict de tuer sa femme;

et feit faire une belle sépulture où les corps de sa niepce et du gentil homme furent mis ensemble, avec un épitaphe déclarant la tragédie de leur histoire. Et le Duc entreprint un voiage sur les Turcs, où Dieu le favorisa tant, qu'il en rapporta honneur et proffict, et trouvant à son retour son filz aisné suffisant de gouverner son bien, luy laissa tout, et s'en alla rendre religieux en l'abbaye où estoit enterrée sa femme et les deux amans : et là passa sa vieillesse heureusement avecq Dieu.

« Voylà, mes Dames, l'histoire que vous m'avez priée de vous racompter; que je congnois bien à vos œilz n'avoir esté entendue sans compassion. Il me semble que vous debvez tirer exemple de cecy, pour vous garder de mettre vostre affection aux hommes, car quelque honneste ou vertueuse qu'elle soit, elle a tousjours à la fin quelque mauvais desboire. Et vous voiez que Sainct Pol encores, aux gens mariez, ne veult qu'ilz aient ceste grande amour ensemble. Car, d'autant que nostre cueur est affectionné à quelque chose terrienne, d'autant s'esloigne-il de l'affection céleste, et

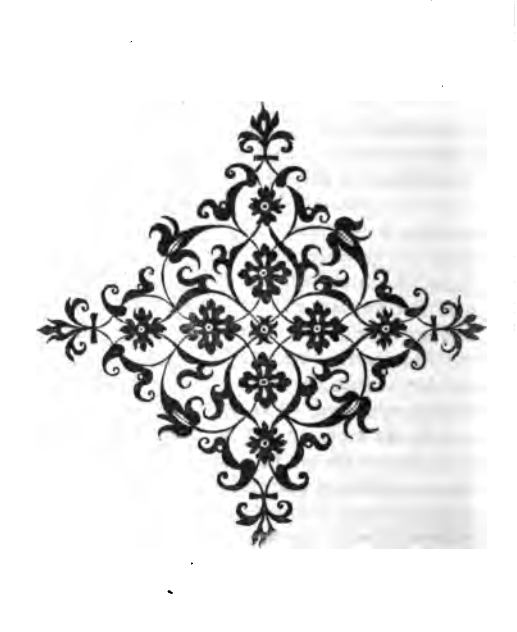
plus difficille en est à rompre le lien : qui me faict vous prier, mes Dames, de demander à Dieu son Sainct Esperit, par lequel vostre amour soit tant enflambée en l'amour de Dieu, que vous n'aiez point de peyne, à la mort, de laisser ce que vous aymez trop en ce monde. — Puisque l'amour estoit si honneste, » dist Geburon, « comme vous nous la peignez, pourquoy la falloit-il tenir si secrette ? — Pour ce, » dist Parlamente, « que la malice des hommes est telle, que jamais ne pensent que grande amour soyt joincte à honnesteté ; car ilz jugent les hommes et les femmes vitieux selon leurs passions. Et pour ceste occasion, il est besoing, si une femme a quelque bon amy, oultre ses plus grands prochains parens, qu'elle parle à luy secrètement, si elle y veult parler longuement ; car l'honneur d'une femme est aussi bien mys en dispute, pour aymer par vertu, comme par vice, veu que l'on ne se prent que ad ce que l'on voyt. — Mais, » dist Geburon, « quand ce secret-là est décelé, l'on pense beaucoup pis. — Je le vous confesse, » dist Longarine ; « parquoy, c'est le meilleur du tout de n'aymer point. — Nous appellons de ceste sentence, » dist Dagoucin, « car, si nous pensions les Dames sans amour, nous vouldrions estre sans vie. J'entendz de ceux qui ne vivent que pour l'ac-

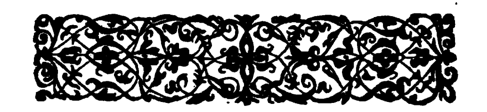
quérir; et, encores qu'ilz n'y adviennent, l'espérance les soustient et leur faict faire mille choses honnorables jusques ad ce que la vieillesse change ces honnestes passions en autres peynes. Mais qui penseroit que les Dames n'aymassent point, il fauldroit, en lieu d'hommes d'armes, faire des marchans; et, en lieu d'acquérir honneur, ne penser que à amasser du bien. — Doncques, » dist Hircan, « s'il n'y avoit point de femmes, vous vouldriez dire que nous serions tous meschans ? Comme si nous n'avions cueur que celluy qu'elles nous donnent! Mais je suis bien de contraire opinion, qu'il n'est rien qui plus abate le cueur d'un homme que de hanter ou trop aymer les femmes. Et, pour ceste occasion, défendoient les Hébrieux, que, l'année que l'homme estoit marié, il n'allast point à la guerre, de paour que l'amour de sa femme ne le retirast des hazardz que l'on y doibt chercher. — Je trouve. » dist Saffredent, « ceste loy sans grande raison, car il n'y a rien qui face plustost sortir l'homme hors de sa maison, que d'estre marié, pource que la guerre du dehors n'est pas plus importable que celle de dedans; et croy que, pour donner envye aux hommes d'aller en pays estranges et ne se amuser en leurs foyers, il les fauldroit marier. — Il est vray, » dist

Ennasuitte, « que le mariage leur oste le soing de leur maison ; car ilz s'en fyent à leurs femmes et ne pensent que à acquérir honneur, estans seurs que leurs femmes auront assez de soing du proffict. » Saffredent luy respondist : — « En quelque sorte que ce soit, je suis bien ayse que vous estes de mon opinion. — Mais, » ce dist Parlamente, « vous ne débatez de ce qui est le plus à considérer : c'est pourquoy le gentil homme qui estoit cause de tout le mal ne mourut aussi tost de desplaisir, comme celle qui estoit innocente ? » Nomerfide luy dist : — « C'est pource que les femmes ayment mieulx que les hommes. — Mais c'est, » ce dist Simontault, « pource que la jalousie des femmes et le despit les faict crever, sans sçavoir pourquoy ; et la prudence des hommes les faict enquérir de la vérité : laquelle congneue, par bon sens monstrent leur grand cueur, comme feit ce gentil homme, et, après avoir entendu qu'il estoit l'occasion du mal de s'amye, monstra combien il l'aymoit, sans espargner sa propre vie. — Toutesfois, » dist Ennasuitte, « elle mourut par vraye amour, car son ferme et loial cueur ne pouvoit endurer d'estre si villainement trompée. — Ce fut sa jalousie, » dist Simontault, « qui ne donna lieu à la raison ; et creut le mal qui

n'estoit point en son amy, tel comme elle le pensoit; et fut sa mort contraincte, car elle n'y pouvoit remédier; mais celle de son amy fut voluntaire, après avoir congneu nos tort. — Si fault-il, » dist Nomerfide, « que l'amour soyt grande, qui cause une telle douleur. —N'en ayez point de paour, » dist Hircan, « car vous ne mourrez point d'une telle fiebvre. — Non plus, » dist Nomerfide, « que vous ne vous tuerez, après avoir congneu vostre offence. » Parlamente, qui se doubtoit le débat estre à ses despens, leur dist, en riant : — « C'est assez que deux soient mortz d'amour, sans que l'amour en face battre deux autres, car voylà le dernier son de vespres qui nous départira, veuillez ou non. » Par son conseil, la compaignie se leva, et allèrent ouyr vespres, n'oubliant en leurs bonnes prières les ames des vraiz amans, pour lesquelz les religieux, de leur bonne volunté, dirent un *De profundis*. Et, tant que le soupé dura, n'eurent aultres propos que de ma Dame du Vergier; et, après avoir un peu passé leur temps ensemble, chascun se retira en sa chambre, et ainsi meirent fin à a septiesme Journée.







HUICTIESME JOURNÉE

En la huictiesme Journée on devise des plus grandes et plus véritables follyes dont chascun se peut aviser.



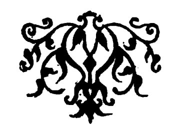
PROLOGUE



Le matin venu, s'enquirent si leur pont s'advançoit fort; et trouvèrent que, dedans deux ou trois jours, il pourroit estre achevé, ce qui despleut à quelques uns de la compaignie, car ilz eussent bien désiré que l'ouvrage eust duré plus longuement, pour faire durer le contantement qu'ilz avoient de leur heureuse vie;

mais, voians qu'ilz n'avoient plus que deux ou trois jours de bon temps, se délibérèrent de ne le perdre pas; et prièrent ma Dame Oisille de leur donner la pasture spirituelle, comme elle avoit accoustumé : ce qu'elle feit. Mais elle les tint plus long temps que auparavant; car elle vouloit, avant partir, avoir mis fin à la Canonicque de Sainct Jehan. A quoy elle s'acquicta si très-bien, qu'il sembloit que le Sainct Esperit, plein d'amour et de doulceur, parlast par sa bouche. Et, tous enflambez de ce feu, s'en allèrent ouyr la grand messe, et, après, disner ensemble, parlans encores de la Journée passée, se défians d'en pouvoir faire une aussy belle. Et, pour y donner ordre, se retirèrent chascun en son logis jusques à l'heure qu'ilz allèrent en leur chambre des comptes, sur le bureau de l'herbe verte, où desjà trouvèrent les moynes arrivez, qui avoient prins leurs places. Quand chascun fut assis, l'on demanda qui commenceroit; Saffredent dist : « Vous m'avez faict l'honneur d'avoir commencé deux journées; il me semble que nous ferions tort aux Dames, si une seulle n'en commençoit deux. — Il faudra doncques, » dist ma Dame Oisille, « que nous demeurions icy longuement, ou que une de vous et une de nous soit sans avoir commandé une Journée. — Quant à

moy, » dist Dagoucin, « si j'eusse esté eslu j'eusse donné ma place à Saffredent. — Et moy, » dist Nomerfide, « j'eusse donné la mienne à Parlamente, car j'ay tant accoustumé de servir, que je ne sçaurois commander. » A quoy toute la compaignye s'accorda, et Parlamente commencea ainsy : « Mes Dames, nos Journées passées ont esté pleines de tant de saiges comptes, que je vous vouldrois prier que ceste-cy le soit de toutes les plus grandes follyes, et les plus véritables, que nous nous pourrons adviser. Et, pour vous mettre en train, je voys commencer : »





LXXIe NOUVELLE

La femme d'un sellier, griefvement malade, se guérit et recouvra la parole qu'elle avoit perdue l'espace de deux jours, voyant que son mary retenoit sur un lict trop privément sa chamberière, pendant qu'elle tiroit à sa fin.





En la ville d'Amboise, y avoit un sellier, nommé Brimbaudier, lequel estoit sellier de la Royne de Navarre, homme duquel on pouvoit juger la nature, à veoir la coulleur du visaige, estre plus serviteur de Bacchus que des prestres de Diane. Il avoit espousé une femme de bien, qui gouvernoit son mesnaige très-saigement : dont il se contentoit. Un jour, on luy dist que sa bonne femme estoit mallade et en grand dangier, dont il monstra estre autant courroucé qu'il estoit possible. Il

s'en alla en grande diligence, pour la secourir. Et trouva sa pauvre femme si bas, qu'elle avoit plus de besoing de confesseur que de médecin; dont il feit un deuil le plus piteux du monde. Mais, pour bien le représenter, fauldroit parler gras comme luy, et encore seroit-ce plus qui pourroit peindre son visage et sa contenance. Après qu'il luy eut faict tous les services qu'il luy fut possible, elle demanda la croix, que on luy feist apporter. Quoy voiant, le bon homme s'alla jetter sur un lict, tout désespéré, criant et disant avec sa langue grasse : « Hélas! mon Dieu, je perdz ma pauvre » femme! Que feray-je, moy, malheu» reux! » et plusieurs telles complainctes. A la fin, regardant qu'il n'y avoit personne en la chambre, que une jeune chamberière assez belle et en bon poinct, l'appela tout bas à luy, en luy disant : « M'amye, je me meurs, je suis pis que » trespassé de veoir ainsy morir ta mais» tresse! Je ne sçay que faire, ne que » dire, sinon que je me recommande à » toy; et te prie prendre le soing de ma » maison et de mes enfans. Tiens les

» clefz que j'ay à mon costé. Donne » ordre au mesnaige, car je n'y sçaurois » plus entendre. » La pauvre fille, qui en eut pitié, le réconforta, le priant de ne se vouloir désespérer; et que, si elle perdoit sa maistresse, elle ne perdist son bon maistre. Il luy respondist : — « M'amye, il n'est possible, car je me » meurs. Regarde comme j'ay le visage » froid, approche tes joues des miennes » pour les me rechauffer. » Et, en ce faisant, il luy mist la main au tetin, dont elle cuyda faire quelque difficulté, mais la pria n'avoir point de craincte, car il fauldroit bien qu'ilz se veissent de plus près. Et sur ces motz, la print entre ses bras, et la jetta sur le lict. Sa femme, qui n'avoit compaignye que de la croix et de l'eau beniste, et n'avoit parlé depuis deux jours, commencea, avecq sa foible voix, de crier le plus hault qu'elle peut : « Ha! ha! ha! je ne suis pas » encore morte! » Et, en les menassant de la main, disoit : « Meschant, villain, » je ne suis pas morte! » Le mary et la chamberière, oians sa voix, se levèrent; mais elle estoit si despite contre eulx,

que la collère consuma l'humidité du caterre qui la gardoit de parler, en sorte qu'elle leur dist toutes les injures dont elle se pouvoit adviser. Et, depuis ceste heure-là, commencea de guérir : qui ne fut sans souvent reprocher à son mary le peu d'amour qu'il lui portoit.

« Vous voiez, mes Dames, l'ypocrisye des hommes : comme pour un peu de consolation ilz oublient le regret de leurs femmes ! — Que sçavez-vous, » dist Hircan, « s'il avoit ouy dire que ce fust le meilleur remède que sa femme pouvoit avoir ? Car, puis que par son bon traictement il ne la pouvoit guérir, il vouloit essaier si le contraire lui seroit meilleur : ce que très-bien il expérimenta. Et m'esbahys comme, vous, qui estes femmes, avez déclairé la condition de vostre sexe, qui plus amende par despit que par doulceur. — Sans point de faulte, » dist Longarine, « cela me feroit bien, non seullement saillir du lict, mais d'un sépulcre tel que celluy-là. — Et quel tort luy faisoit-il, » dist Saffredent, « puisqu'il la pensoit morte, de se consoler ? Car l'on sçait bien que le lien du mariage ne peut durer sinon autant que la vie ; et puis après, on est deslié. — Ouy, deslié, » dist Oisille, « du serment et

de l'obligation; mais un bon cœur n'est jamais deslié de l'amour. Et estoit bien tost oublié son deuil, de ne pouvoir attendre que sa femme eust poussé le dernier souspir. — Mais ce que je trouve le plus estrange, » dist Nomerfide, « c'est que, voiant la mort et la croix devant ses œilz, il ne perdoit la volunté d'offenser Dieu. — Voylà une belle raison! » dist Symontault; « vous ne vous esbahiriez doncques pas de veoir faire une follye, mais que on soit loing de l'église et du cymetière? — Mocquez-vous tant de moy que vous vouldrez, » dist Nomerfide; « si est-ce que la méditation de la mort rafroidyt bien fort un cueur, quelque jeune qu'il soit. — Je serois de vostre opinion, » dist Dagoucin, « si je n'avois ouy dire le contraire à une princesse. — C'est doncques à dire, » dist Parlamente, « qu'elle en racompta quelque histoire. Parquoy, s'il est ainsy, je vous donne ma place pour la dire. » Dagoucin commencea ainsy:





LXXII

LXXII[e] NOUVELLE

En exerçant le dernier œuvre de miséricorde et ensevelissant un corps mort, un religieux exerça les œuvres de la chair avec une religieuse et l'engrossa.



N une des meilleures villes de France, après Paris, y avoit un hospital richement fondé, assavoir d'une prieure et quinze ou seize religieuses, et, en un autre corps de maison devant, y avoit un prieur et sept ou huict religieux, lesquelz tous les jours disoient le service, et les religieuses, seullement leurs patenostres et heures de Nostre Dame, pour ce qu'elles estoient occupées au service des mallades. Un jour, vint à mourir un pauvre homme, où toutes les religieuses s'assemblèrent. Et, après luy avoir faict tous les remèdes

pour sa santé, envoièrent querir un de leurs religieux pour le confesser. Puis, voiant qu'il s'affoiblissoit, lui baillèrent l'unction, et peu à peu perdit la parolle. Mais, pour ce qu'il demoura longuement à passer, faisant semblant d'ouyr, chascune se mirent à luy dire les meilleures parolles qu'elles peurent, dont à la longue elles se faschèrent; car, voyans la nuict venue et qu'il faisoit tard, s'en allèrent coucher l'une après l'autre; et ne demoura, pour ensépvelir le corps, que une des plus jeunes avecq un religieux, qu'elle craingnoit plus que le prieur ny aultre, pour la grande austérité dont il usoit tant en parolles que en vie. Et, quand ilz eurent bien cryé leurs heures à l'oreille du pauvre homme, congneurent qu'il estoit trespassé. Parquoy tous deux l'ensévelirent. Et, en exerçant ceste dernière œuvre de miséricorde, commencea le religieux à parler de la misère de la vie et de la bienheureuseté de la mort; et, en ces propos passèrent la minuyct. La pauvre fille ententivement escoutoit ces dévotz propos, et le regardoit les larmes aux œilz :

où il print si grand plaisir, que, parlant de la vie ad venir, commencea à l'embrasser, comme s'il eust eu envye de la porter entre ses bras en paradis. La pauvre fille, escoutant ces propos, et l'estimant le plus dévot de la compaygnie, ne l'osa refuser. Quoy voiant, ce meschant moyne, en parlant tousjours de Dieu, paracheva avecq elle l'œuvre que soubdain le diable leur mit au cueur, car paravant n'en avoit jamais esté question ; l'asseurant que un péché secret n'estoit point imputé devant Dieu, et que deux personnes non liez ne peuvent offencer en tel cas, quand il n'en vient point de scandalle ; et que, pour l'éviter, elle se gardast bien de le confesser à aultre que à luy. Ainsy se départirent d'ensemble, elle la première, qui, en passant par une chappelle de Nostre Dame, voulut faire son oraison, comme elle avoit de coustume. Et quand elle commencea à dire : « Vierge Marie ! » il luy souvint qu'elle avoit perdu ce titre de virginité, sans force ny amour, mais par une sotte craincte ; dont elle se print tant à pleurer, qu'il sembloit que le

cueur luy deust fendre. Le religieux, qui de loin ouyt ces souspirs, se doubta de sa conversion, par laquelle il pouvoit perdre son plaisir ; dont, pour l'empescher, la vint trouver prosternée devant ceste ymaige, la reprint aigrement, et luy dist que, si elle faisoit conscience, qu'elle se confessast à luy et qu'elle n'y retournast plus, si elle ne vouloit, car l'un et l'autre sans péché estoit en sa liberté.

La sotte religieuse, cuydant satisfaire envers Dieu, s'alla confesser à luy, mais, pour pénitence, il luy jura qu'elle ne péchoit point de l'aymer, et que l'eaue beniste pouvoit effacer un tel peccadille. Elle, croyant plus en luy que en Dieu, retourna au bout de quelque temps à luy obéir ; en sorte qu'elle devint grosse, dont elle print un si grand regret, qu'elle suplia la prieure de faire chasser hors de son monastère ce religieux, sçachant qu'il estoit si fin, qu'il ne fauldroit point à la séduire. L'abbesse et le prieur, qui s'accordoient fort bien ensemble, se mocquèrent d'elle, disans qu'elle estoit assez grande pour se défendre d'un homme, et que celluy dont elle parloit estoit trop

homme de bien. A la fin, à force d'importunité, pressée du remords de la conscience, leur demanda congé d'aller à Romme, car elle pensoit, en confessant son péché aux piedz du pape, recouvrer sa virginité. Ce que très-voluntiers le prieur et la prieure luy accordèrent, car ilz aymoient mieulx qu'elle fust pèlerine contre sa reigle, que renfermée et devenir si scrupuleuse comme elle estoit, craingnans que son désespoir luy feist renoncer à la vie que l'on mène là dedans; luy baillant de l'argent pour faire son voiage. Mais Dieu voulut que, estant à Lyon, un soir, après vespres, sur le pupiltre de l'église de Sainct Jehan, où ma Dame la Duchesse d'Alençon, qui depuis fut royne de Navarre, alloit secrètement faire quelque neufvaine avec trois ou quatre de ses femmes, estant à genoulx devant le crucifix, ouyt monter en hault quelque personne, et, à la lueur de la lampe, congneut que c'estoit une religieuse. Et, afin d'entendre ses dévotions, se retira la Duchesse au coing de l'autel. Et la religieuse, qui pensoit estre seulle, se agenouilla; et,

en frappant sa coulpe, se print à pleurer tant, que c'estoit pitié de l'ouyr, ne criant sinon que : « Hélas! mon Dieu, » ayez pitié de ceste pauvre pécheresse! » La Duchesse, pour entendre que c'estoit, s'approcha d'elle, en luy disant : « M'amye, qu'avez-vous, et d'où estes-» vous? Qui vous amène en ce lieu-» cy? » La pauvre religieuse, qui ne la congnoissoit point, luy dist : — « Hélas! » m'amye, mon malheur est tel, que je » n'ay recours que à Dieu, lequel je » suplie me donner moien de parler à » ma Dame la Duchesse d'Alençon, car, » à elle seule je conterai mon affaire, » estant asseurée que, s'il y a ordre, elle » le trouvera. — M'amye, » ce luy dist la Duchesse, « vous pouvez parler à moy » comme à elle, car je suis une de ses » grandes amyes. — Pardonnez-moi, » dist la religieuse, « car jamais aultre » qu'elle ne saura mon secret. » Alors la Duchesse luy dist qu'elle pouvoit parler franchement et qu'elle avoit trouvé ce qu'elle demandoit. La pauvre femme se jetta à ses piedz, et, après avoir pleuré, luy racompta ce que vous avez ouy de sa

pauvreté. La Duchesse la réconforta si bien, que, sans luy oster la repentance continuelle de son péché, luy mist hors de l'entendement le voiage de Romme, et la renvoya en son prieuré, avecq des lettres à l'évesque du lieu, pour donner ordre de faire chasser ce religieux scandaleux.

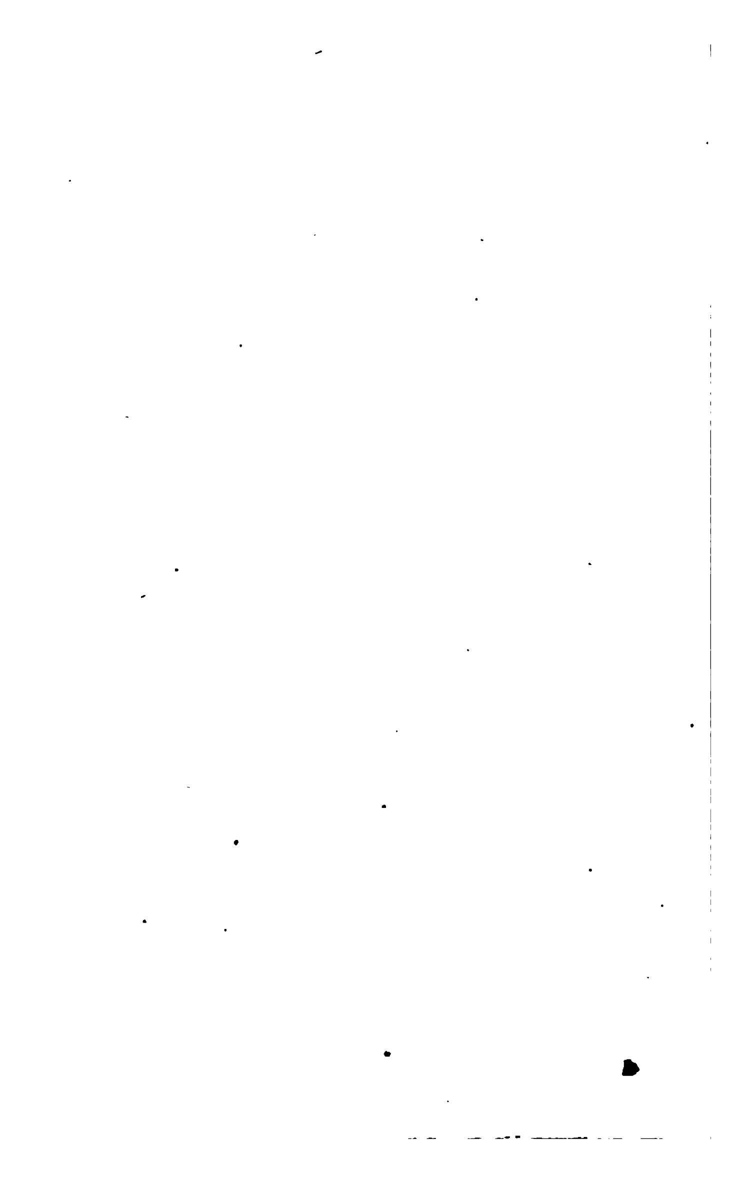
« Je tiens ce compte de la Duchesse mesme, par lequel vous pouvez veoir, mes Dames, que la recepte de Nomerfide ne sert pas à toutes personnes. Car ceulx-ci, touchans et ensevelissans le mort, ne furent moins tachez de leur lubricité. — Voylà une intention, » dist Hircan, « de laquelle je croy que homme jamais ne usa : de parler de la mort et faire les œuvres de la vie. — Ce n'est point œuvre de vie, » dist Oisille, « de pécher; car on sçait bien que péché engendre la mort. — Croyez, » dist Saffredent, « que ces pauvres gens ne pensoient point à toute ceste théologie. Mais, comme les filles de Lot enyvroient leur père, pensans conserver nature humaine : aussy ces pauvres gens vouloient réparer ce que la mort avoit gasté en ce corps, pour en refaire un tout nouveau; parquoy je n'y voy nul mal, que les larmes de la pauvre religieuse, qui tous-

jours pleuroit et tousjours retournoit à la cause de son pleur. — J'en ay veu assez de telles, » dist Hircan, « qui pleurent leurs péchés et rient leur plaisir tout ensemble. — Je me doubte, » dist Parlamente, « pour qui vous le dictes, dont le rire a assez duré, et seroit temps que les larmes commenceassent. — Taisez-vous, » dist Hircan, « encores n'est pas finie la tragédie qui a commencé par rire. — Pour changer mon propos, » dist Parlamente, « il me semble que Dagoucin est sailly dehors de nostre délibération, qui estoit de ne dire compte que pour rire, car le sien est trop piteux. — Vous avez dict, » dist Dagoucin, « que vous ne racompterez que de follyes, et il me semble que je n'y ai point failly : mais, pour en ouyr un plus plaisant, je donne ma voix à Nomerfide, espérant qu'elle rabillera ma faulte. — Aussy ay-je un compte tout prest, » respondist-elle, « digne de suyvre le vostre, car je parle de religieux et de mort. Or, escoutez-le bien, s'il vous plaist » (1).

(1) *Cy finent les Comptes et Nouvelles de la feue Royne de Navarre, qui est ce que l'on en peut recouvrer.* (Édition de 1559, donnée par Cl. Gruget.)

FIN

APPENDICES





APPENDICES



APPENDICE I

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE LA REINE MARGUERITE

Poésies

1. — *Le Miroir de l'ame pecheresse...* (Alençon, Simon du Bois, 1531 et 1533, pet. in-4° goth.) avec un *Dialogue en forme de vision nocturne* entre Marguerite et sa nièce Charlotte de France, morte en 1524, le *Discord entre l'esprit et la chair* et une *Oraison à Jesus Christ.*

Le même (s. l. n. d., petit in-8°) en lettres rondes, comme toutes les réimpressions suivantes, peut-être publié par Antoine Au-

gereau, qui donna en 1533 une édition presque identique. Contient le *Discord entre l'esprit et la chair* et deux *Oraisons à Jesus Christ,* dont une en prose. — Exemplaire de M. Ferdinand Denis.

Le même, sous ce titre : *Le Miroir de tres chrestienne Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre...* (Paris, Ant. Augereau, 1533, pet. in-8°) avec un opuscule à la suite, d'un autre écrivain, Jean Salomon, dit Florimond ou Montflory : *Briefve doctrine pour deuement escrire selon la proprieté du langaige françoys.* — Contient le *Discord* et les deux *Oraisons à Jesus Christ,* en vers et en prose; plus, « le *VI° pseaulme de David,* translaté en Françoys... par Clement Marot, Valet de chambre du Roy, » et, dans la seconde partie, où se trouve la *Briefve doctrine,* une « *Epistre familiere de prier Dieu,* » une « *Aultre epistre familiere d'aismer chrestiennement,* » et « *l'Instruction et Foy d'ung chrestien,* mise en Françoys par Clement Marot. »

Le même (Lyon, Le Prince, 1538, pet. in-8°) avec l'opuscule de la *Briefve doctrine.* — Édition qui paraît faite d'après celle de 1533 (Augereau).

Le même (Genève, Jehan Girard, 1539, pet. in-8°) où manquent cet opuscule et plusieurs autres pièces.

Le même, en anglais, traduit ou imité par Élisabeth d'Angleterre, plus tard reine : *A Godly meditacyon of the Christen soule... compyled in Frenche by lady Margarete, quene of Navarre, and aptely translated into Englysh by the right vertuose lady Elyzabeth, daughter to our late souverayne Kyng Henry the VIII* (Avril 1548, pet. in-8° goth.).

2. — L'*Art et usage du souverain mirouer du chrestien,* œuvre publiée après la mort de Marguerite, avec des remaniements, par le frère Pierre Olivier, auteur d'une seconde partie, *en prose,* intitulée : *Le Miroir du chrestien et moyen de cognoistre Dieu et soi mesme* (Paris, Le Noir, 1556, in-12).

3. — *La Fable du Faux Cuyder, contenant l'Histoyre des Nymphes de Diane transmuées en saulles, faicte par une notable Dame de la Court...* (Paris, Adam Saulnier, 1543, pet. in-8°).

La même, dans un recueil de trois pièces dont la première est le *Discours du voyage de Constantinople,* par le seigneur de la Borderie (1546, pet. in-8°).

La même, avec d'autres compositions de Marguerite et de quelques anonymes (Lyon, Jean de Tournes, 1547, pet. in-8°).

La même, dans le *Livre de plusieurs pieces*

(1548, in-16) avec l'*Eglogue de la vie solitaire*, de Maurice Scève.

Peut-être cette *Fable* est-elle l'*Eglogue* (Pau, J. de Vingles, 1552) indiquée par Du Verdier, et qui ne s'est pas retrouvée.

4. — *Le Debat d'amour*, en vers et en prose, composé vers 1540-41, qui reçut ensuite le titre de la *Coche* (Msc. 2286 de la Bibl. Nat., *Suppl. franc.*, et msc. du baron Pichon, décrit par Le Roux de Lincy, avec onze miniatures accompagnées de rubriques explicatives en prose). — Pièce reproduite dans l'édition des *Marguerites de la Marguerite*.

5. — *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses, tres illustre Royne de Navarre* (Lyon, Jean de Tournes, 1547, pet. in-8°, en 2 parties). Édition princeps comprenant toutes les poésies de Marguerite publiées antérieurement; — sauf le *Dialogue en forme de vision nocturne* — ainsi que la *Coche* ou le *Débat d'amour*.

Les mêmes (Lyon, Pierre de Tours, 1549, in-16).

Les mêmes (Paris, B. Prevost ou Arnoul l'Angelier, ou Jehan Ruelle, 1552, in-16).

Les mêmes (Paris, B. Prevost, ou Jehan Ruelle, ou veuve F. Regnauld, ou J. Caveillier, 1554, in-16).

Les mêmes (Paris, D. Jouaust, collection

du Cabinet du bibliophile, 1873, 4 vol. in-12). — Texte de l'édition princeps, reproduit pour la première fois depuis le XVIe siècle, avec Introduction, Notes et Glossaire, par Félix Frank.

6. — *Poésies du Roi François Ier, de Louise de Savoye, duchesse d'Angoulême, et de Marguerite, Reine de Navarre...* publiées par Aimé Champollion-Figeac (Paris, Impr. royale, 1847, pet. in-folio).

Comprenant un certain nombre de poésies de la reine de Navarre, jusqu'alors inédites.

7. — *Poésies inédites de la reine de Navarre,* savoir : le *Malade* et l'*Inquisteur,* farces, et diverses pièces amoureuses, élégiaques ou familières, tirées des *mss.* par Le Roux de Lincy et publiées dans son édition de l'*Heptaméron* (T. I, Appendice IV), avec l'indication des recueils manuscrits où l'on pourrait encore puiser.

Contes ou Nouvelles

8. — « *Histoires des Amans fortunez,* dediées à tres illustre Princesse Madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois, » nièce de la reine de Navarre (Paris, Gilles Gilles ou J. Cavyller, 1558, in-4°, avec privilège du Roi, au nom de Vincent Ser-

tenas) par « Pierre Boaistuau, surnommé Launay. » Première édition, incomplète.

En dehors de la suppression des passages les plus hardis, le texte des *mss.* y est généralement suivi ; mais le recueil ne renferme que soixante-sept Nouvelles, au lieu de soixante-douze, non divisées par *Journées ;* l'editeur n'observe pas l'ordre des récits et ne reproduit aucun des arguments qui précèdent les *Journées* dans l'original (1).

9. — « *L'Heptameron des Nouvelles* de tres illustre et tres excellente Princesse Marguerite de Valois, Royne de Navarre, remis à son vray ordre, confus auparavant en sa première impression, » avec une Préface-Dédicace « à tres illustre et tres vertueuse Princesse Jeanne, Royne de Navarre, par Claude Gruget, Parisien. » (Paris, V. Sertenas ou J. Caveiller, 1559, in-4°.) (2).

Claude Gruget restitue le nombre et l'ordre des nouvelles, d'après les *mss.;* mais il ne rétablit pas les passages supprimés par Boaistuau et se contente de modifier un peu l'orthographe de celui-ci. En outre,

(1) V. au sujet des pièces liminaires, très-curieuses, de ce livre, ma Notice en tête des *Comptes du monde adventureux,* pp. XXXVII-XLII.

(2) V. ma Notice, rappelée ci-dessus, au sujet de a publication de Claude Gruget, pp. XLIII-XLVII.

il remplace les Nouvelles XI, XLIV et XLVI de l'original par trois Nouvelles de son cru, ainsi qu'il ressort d'un examen attentif du style.

C'est cette édition qui sert de type aux réimpressions postérieures du XVIe siècle :

1560 (Paris, V. Sertenas, Gilles Gilles, ou Robinot Gilles, des presses de Benoist Prevost, in-4°).

Même année (s. l. ni d., in-16).

1561 (Lyon, Guill. Roville, pet. in-12. — Paris, Gilles Gilles, in-16).

1567 (Paris, Norment et Bruneau, in-16).

1572, 1578 et 1581 (Lyon, Loys Cloquemin, in-16).

1574 (Paris, Michel de Roigny, in-16).

1581 (Paris, Gab. Buon, in-16, et Abel l'Angelier, in-18).

1598 (Rouen, Jean Osmont, ou Romain de Beauvais, in-12).

Le titre de l'*Heptaméron* est de l'invention de Claude Gruget. N'ayant pu recueillir au delà de la matière de *sept Journées* (plus deux Nouvelles commençant la huitième Journée) il ne crut pas devoir adopter le titre de *Décaméron*, qui était le titre primitif conservé par le *msc. 7576* 5.5, *fonds Colbert*, de la Bibl. nat. (V. Le Roux de Lincy, t. I, Appendices I et II, Notices des manuscrits et des éditions de l'*Heptaméron*).

On peut lire dans ce second Appendice la liste des réimpressions, de plus en plus fautives et infidèles, des Contes de la reine de Navarre, qui, à l'exception de celle de 1607 (Paris, Ch. Chappellain, in-18), où reparaît encore le texte de 1598, ne donnent plus qu'un texte systématiquement altéré et mis *en beau langage* par des éditeurs ignorants ou sans conscience des XVIIe et XVIIIe siècles, biffant même le plus souvent le titre de l'*Heptaméron* introduit par Gruget et consacré par l'usage du XVIe siècle. — Cette observation s'applique aussi aux réimpressions du XIXe siècle jusqu'en 1841, époque où M. P. Lacroix publia son édition.

10. — Éditions modernes, d'après le texte de Claude Gruget :

L'*Heptaméron* ou *Histoire des Amans fortunés, Nouvelles de la Reine Marguerite de Navarre*, avec des notes et une Notice par le Bibliophile Jacob (Paris, Ch. Gosselin, 1841, in-12), texte reproduit par le même dans un recueil publié également en 1841 (Paris, Desrez, Collection du Panthéon littéraire, in-8° à 2 col.) sous ce titre : *Les Vieux Conteurs français*, et contenant *les Cent Nouvelles nouvelles du roi Louis XI, les Joyeux Devis* de Bonaventure des Periers, etc.

Les sept Journées de la reine de Navarre suivies de la huitième (édition de Claude Gruget, 1559), Notice et notes par Paul Lacroix, Index et Glossaire.—Planches à l'eau-forte par, Flameng, au nombre de huit, et portrait de Marguerite d'après un dessin contemporain (Paris, D. Jouaust, 1870-1872, 4 vol. in-12).

II. — Éditions modernes, d'après le texte des manuscrits :

L'Heptaméron des Nouvelles de très haute et très illustre princesse Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, sœur unique de François Ier. Édition publiée sur les mss. par la Société des Bibliophiles françois (ou plus exactement, par Le Roux de Lincy, secrétaire de cette Société) en 1853.

Voici le contenu des trois volumes in-8° :

T. I: *Avertissement* de xv pp. — *Essai sur la vie et les ouvrages de Marguerite d'Angoulême... précédé d'une Notice sur Louise de Savoie, sa mère*, de CXXXVIII pp.— Appendices I. (Notice des manuscrits de l'*Heptaméron*, au nombre de 16); II. (Notice des éditions de l'*Heptaméron*); III. (Notice des mss. et des éditions des Poésies de la reine de Navarre); IV. (Poésies inédites); V. (Notices diverses sur un manuscrit composé par la reine Marguerite, sur quelques-uns de ses portraits originaux, sur les

passages de Brantôme relatifs à l'*Heptaméron*, etc.) — Texte de l'*Heptaméron* : Prologue et Nouvelles de la première Journée, suivis de Notes et éclaircissements. (Pp. 1-181.)

T. II : Nouvelles des Journées II, III, IV et V, suivies de Notes et éclaircissements. (Pp. 1-483.)

T. III : Nouvelles des Journées VI et VII, avec les deux seules Nouvelles de la huitième Journée qui nous soient parvenues, suivies de Notes et éclaircissements (Pp. 1-201). — Tableau indicatif des Nouvelles avec leurs dates et origines (Pp. 203-209). — Appendices I (Inventaire des biens meubles du comte d'Angoulême, père de François Ier et de Marguerite); II (Deux États des officiers et domestiques de la maison de François Ier, 1523 et 1529) (Pp. 211-294). — Additions et corrections (Pp. 295-304). — Table générale des matières par ordre alphabétique (Pp. 305-347).

Planches gravées : en tête du T. I, un portrait de Marguerite, âgée d'environ cinquante ans, portant un petit chien dans ses bras (portrait qui se rapproche beaucoup de celui dont nous donnons le fac-similé, et où elle tient un livre avec l'emblême de la marguerite), et un fac-similé d'une miniature qui représente Marguerite offrant

son poème de la *Coche* à la duchesse d'Étampes; au dernier feuillet du T. III, les armes de la reine de Navarre et ses emblêmes.

L'*Heptaméron des Nouvelles,* d'après le texte des mss., avec des notes et une Notice historique, par P. L. Jacob, bibliophile (Paris, A. Delahays, 1858, in-16. — Collection de la Bibliothèque Gauloise). — Réimpression faite d'après l'édition de Le Roux de Lincy.

Autre réédition, d'après les mss., avec Préface, Notes, Variantes et Glossaire-Index, par Benjamin Pifteau (Paris, A. Picard, 1875, 2 vol. in-16).

Au moment où nous livrons au public notre édition, avec le texte original, révisé par Le Roux de Lincy (plus les trois Nouvelles XI, XLIV et XLVI, de la façon de Gruget) et les *prohèmes* ou arguments des Journées et des Nouvelles (1), la librairie A. Lemerre fait imprimer, dans sa *Petite Bibliothèque littéraire,* une édition annoncée

(1) Les *prohèmes* dont il s'agit, déjà reproduits par Le Roux de Lincy, proviennent du msc. 7576bis (msc. de Thou) de la Bibliothèque Nationale.

comme étant aussi établie d'après les meilleurs manuscrits, avec Notes, Variantes, Glossaire, par M. Frédéric Dillaye, et Notice par M. Anatole France (3 vol. pet. in-12).

Correspondance

Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées d'après les mss. de la Bibliothèque du Roi, par F. Génin (Paris, J. Renouard, 1841, in-8°), et *Nouvelles Lettres de la reine de Navarre* (1842, in-8°) avec deux Notices, des Notes et des Pièces justificatives.

Génin cite, dans sa première Notice, quelques extraits de la *correspondance mystique* de Marguerite, alors duchesse d'Alençon, avec Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux; mais la majeure partie de cette correspondance, aussi bizarre que volumineuse, est restée inédite (Msc. de 800 pp. — Bibl. nationale. N° 337, Suppl. franç.) (1).

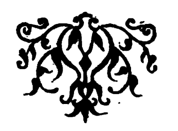
M. le baron Alphonse de Ruble, que j'ai

(1) Voici le jugement sévère qu'en porte Génin : « Tout ce que le mysticisme a de plus incroyable, de plus inintelligible, se trouve entassé dans ces lettres, dont la plupart ont cinquante, quatre-vingts

déjà cité plus d'une fois pour ses recherches si remarquables et si originales, vient

et jusqu'à cent pages. C'est un débordement de métaphores dont la vulgarité tombe à chaque instant dans le burlesque; c'est un galimatias perpétuel, absurde, qui parfois touche à la folie... Cela paraît le résultat d'une gageure... Le galimatias des romans de chevalerie qui tournaient la tête à Don Quichotte n'approche pas des pieux logogryphes de l'évêque de Meaux... Cette volumineuse correspondance n'offre d'ailleurs que des traces d'intérêt bien rares et bien faibles. On y chercherait en vain des renseignements ou des allusions relatives aux personnages ou aux affaires de l'époque, excepté trois ou quatre lettres de Madame d'Alençon, où elle parle de sa famille... Ce recueil est rempli presque exclusivement par le fatras mystique de l'évêque de Meaux. Marguerite n'y est que pour un très-petit nombre de lettres fort courtes, et c'est dommage, car elle laisserait nécessairement échapper quelques révélations curieuses et piquantes sur le monde réel au milieu duquel elle vivait. — La Bibliothèque du roi ne possède qu'un seul manuscrit de ces lettres. Il est d'une magnifique écriture, mais le malheureux scribe condamné à copier cette correspondance..... n'y a rien compris du tout. Cela fait l'éloge de son bon sens. » Malgré la condamnation péremptoire prononcée par Génin, il me paraîtrait désirable que ces lettres vissent le jour; car rien ne prouve qu'elles ne fourniraient pas des éléments d'instruction jusque-là négligés et cachés sous le *fatras*, peut-être en partie calculé, dont on s'épouvante ou dont on se moque. On y joindrait les quelques lettres conservées de la correspondance de Marguerite avec le comte de Hohenlohe. (V. Génin, première Notice, pp. 15 et suiv.)

de faire la trouvaille inespérée d'environ *vingt lettres inédites* de la reine de Navarre. Je me félicite de pouvoir signaler le premier cette bonne fortune historique et littéraire, dont le public profitera bientôt sans doute, il est permis de le souhaiter dans l'intérêt de tous.



APPENDICE II

CONCERNANT L'HEPTAMÉRON

A

TABLEAU RÉCAPITULATIF ET ATTRIBUTIF DES NOUVELLES DITES PAR CHAQUE DEVISANT

Dizaines	SIMONTAUT	OSILE	SAFFREDANT	ENNASUICTE	GEBURON
1re	I	II	III	IV	V
2e	»	»	»	»	»
	XIV	»	»	»	»
	»	»	»	»	XVI
	»	XVII	»	»	»
	»	»	»	XIX	»
	»	»	XX	»	»
3e	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	XXII
	»	XXIII	»	»	»
	»	»	»	»	»
	»	»	XXVI	XXVII	»
	XXVIII	»	»	»	»
4e	»	»	»	»	XXXI
	»	XXXII	»	»	»
	XXXIII	»	»	»	»
	»	»	»	XXXVI	»
	»	»	»	»	»
	»	»	XXXIX	»	»
5e	»	»	XLI	»	»
	»	»	»	»	XLIII
	XLV	XLVI	»	»	»
	»	»	»	XLVIII	»
6e	»	LI	»	»	»
	LII	»	»	LIII	»
	»	»	LIV	»	»
	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	LX
7e	»	»	LXI	»	»
	»	»	»	»	LXV
	»	»	»	LXVI	»
	LXVII	»	»	»	»
	»	LXX	»	»	»
8e inachevée	»	»	»	»	»
	»	»	»	»	»

NOMERFIDE	HIRCAN	LONGARINE	DAGOUCIN	PARLAMENTE
VI	VII	VIII	IX	X
XI	»	»	XII	XIII
»	»	XV	»	»
»	»	»	»	»
»	XVIII	»	»	»
»	»	»	»	»
»	»	»	»	»
»	»	»	»	XXI
»	»	»	»	»
»	»	»	XXIV	»
»	»	XXV	»	»
»	»	»	»	»
XXIX	XXX	»	»	»
»	»	»	»	»
»	»	»	»	»
XXXIV	XXXV	»	»	»
»	»	»	XXXVII	»
»	»	XXXVIII	»	»
»	»	»	»	XL
»	»	»	»	XLII
XLIV	»	»	»	»
»	»	»	XLVII	»
»	XLIX	L	»	»
»	»	»	»	»
»	»	»	»	»
LV	LVI	»	»	LVII
»	»	»	LVIII	»
»	»	LIX	»	»
»	»	»	»	»
»	»	LXII	LXIII	LXIV
»	»	»	»	»
»	»	»	»	»
LXVIII	LXIX	»	»	»
»	»	»	»	»
»	»	»	»	LXXI
»	»	»	LXXII	»

B

TABLEAU DES ORIGINES, IMITATIONS, REPRODUCTIONS ET SIMILITUDES CONSTATÉES POUR LA TENEUR OU LE SUJET DES NOUVELLES

Nous avons pu relever les références des Nouvelles I, IV, V, VI, VIII, IX (Première Journée); XI de l'édit. Gruget, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XX (Deuxième Journée); XXII, XXIII, XXV, XXVI, XXIX, XXX (Troisième Journée); XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX (Quatrième Journée); XLV, XLVI, XLVII, XLVIII (Cinquième Journée); LVI (Sixième Journée); LXIX, LXX (Septième Journée); et LXXI ou avant-dernière, savoir :

Nouvelle I. *(La meschante femme.)*

Orig. historique : évènement rapporté, avec quelques circonstances différentes, dans les *Lettres de rémission* accordées par le roi François Ier au seigneur « Michel de Saint » Aignen » et datées de Chastellerault, au mois de juillet 1526 : lesdites lettres extraites du Trésor des chartes (Archiv. nationales, Reg. J. 234, n° 191) et reproduites par Le Roux de Lincy dans son édition de l'*Heptaméron.* (Tome I, note i.)

Nouvelle IV. *(Le gentilhomme et la princesse.)*

Reproduction abrégée, avec renseignements biographiques, par Brantôme : *Vies des hommes illust. et grands capit. françois* (vie de Bonnivet) et *Dames galantes*, Disc. IV. — Il nous révèle dans les deux héros de l'aventure Bonnivet et Marguerite elle-même.

Nouvelle V. *(La bastelière et les cordeliers.)*

Citation avec réflexions par Henri Estienne : *Apologie pour Hérodote*, ch. XXI. (Édit. de MM. Ristelhuber et Isidore Liseux, Paris, 1879. — T. II.)

H. Estienne résume l'histoire en huit lignes ; ce qui rend sa citation intéressante, c'est la manière dont il rend justice au but poursuivi par la reine de Navarre, lorsqu'elle multiplie contre les moines les récits de leurs actes de paillardise : — « Mais puisque ceste brave princesse *nous a faict tant tant de bien et à nostre posterité* de vouloir prendre la peine de rédiger par escrit quelques tesmoignages de la chasteté de ces vénérables... » (1). Et il allègue d'autres exemples analogues.

(1) V. aussi ce qu'il dit, avec plus de force, dans le même sens, au sujet de la Nouv. XI de l'édition

Nouvelle VI. *(Le bon œil du borgne.)*

Orig. : Pierre Alphonse, *Discipline de clergie,* chap. X, section VII, p. 48 et 123. — *Gesta Romanorum,* cap. CXXII. — *Fabliaux* de Legrand d'Aussy *(Fabl. de la mauvaise femme),* T. IV, p. 188. — *Cent Nouvelles nouvelles*, Nouv. XVI (le *Borgne aveugle)* (1).

Reproduction : H. Estienne, *Apol. pour Hérodote*, chap. XV. (Édit. cit., T. I.) — La narration de la reine de Navarre y est rapportée intégralement, avec quelques-unes des phrases textuelles de l'*Heptaméron,* mais sans tous les traits pittoresques de l'original. Henri Estienne dit de cette anecdote : « Je commenceray par un tour *lequel il me souvient d'avoir ouy conter cent et cent fois à Paris,* et *depuis* l'ay trouvé entre les contes de la reine de Navarre, dernière defuncte. »

Imitations en langues latine, italienne ou française. (V. l'édition des *Cent Nouvelles.* Paris, 1841, T. II, p. 353.)

de 1559 (Passage de l'*Apologie pour Hérodote,* mis en note de cette édition de l'*Heptaméron*, ci-après, à propos de la dite Nouvelle).

(1) Le Roux de Lincy indique aussi Boccace, *Décaméron,* Journée VII, Nouv. VI, où il n'est question de rien de tel.

Nouvelle VIII. *(Le mary coqu par soy mesme.)*

Orig. : Fabliaux de Legrand d'Aussy. *(Le Meunier d'Aleu*, par Enguerrand d'Oisy) T. III, p. 256. — Franco Sacchetti, *Trecento Novelle*, Nov. CCVI (V. Nouvelles choisies, trad. en français pour la première fois, par Alcide Bonneau. — Is. Liseux, Paris, 1879.) — Poggii *Facetiæ (Vir sibi cornua promovens)*. — Malespini *Ducento Novelle*, part. II, Nov. XCVI. — *Cent Nouvelles nouvelles*, Nouv. IX (1).

Similitude : *Comptes du Monde adventureux*, par A. D. S. D. ou Antoine de Saint-Denis, Compte VI. (V. mon édit. faite d'après le texte de l'édition princeps. — A. Lemerre, Paris, 1878.)

Imit. : Othonis Meleandri *Jocondia*, p. 298. — Phil. Beroalde, *Contes latins*. — Guicciardini, *Le Hore di recreazione*, p. 103. — Guillaume Bouchet. *Serées*, VIIIe S. (V. l'édit. de C. E. Roybet, T. II. — A. Lemerre, Paris, 1873.) — Gabriel Chapuis, *Les Facétieuses Journées*, p. 213. — *Premier Recueil*

(1) Le Roux de Lincy indique aussi : Boccace, *Décaméron*, Journée VIII, Nouv. IV, où il s'agit, non de cette aventure, mais de celle d'un « prevost de l'église de Fiesole » qui, « estant amoureux d'une femme vefve » et « croyant coucher avec elle, coucha avec une sienne chambrière ».

de toutes les chansons nouvelles, tant amoureuses, rustiques, que musicales (Nicolas de Ruau, Troyes, 1590), f° 44, v°, : « *Discours facecieux et recreatif d'un certain laboureur d'un village près Paris, qui, pensant jouyr de sa servante, coucha avec sa femme.* » — La Fontaine : *Contes* (Les Quiproquo). — *Le Passe-temps agréable*, p. 23.

Nouvelle IX. *(L'amour celée.)*

Orig. ou Simil. : histoire de Geoffroy Rudel. (V. J. de Nostredame, *Vies des plus celebres et anciens Poetes provensaux*, Lyon. 1575, p. 28. — Raynouard, *Choix des Poésies originales des Troubadours*, Paris, 1820, T. V, p. 165. — *Histoire littéraire de la France*. T. XIV, p. 559.)

Nouvelle XI de l'édition de 1559. *(Propos facetieux d'un cordelier en ses sermons.)*

Reproduction avec réflexions par H. Estienne, *Apol. pour Hérodote*, ch. XXI, et, plus amplement, ch. XXXVI. (Édit. cit., T. II.) Les éditeurs de 1879 ont restitué ces passages conformément au texte original, que l'auteur dut remplacer par des cartons, en raison de la censure du Conseil de Genève.

Au sujet de la « chair *crue* » et *vive*, man-

gée « de nuict » ou en carême, on trouve :

Orig. : J. Bouchet, *Annales d'Aquitaine*. (V. édit. de 1644, p. 473.)

Imit. : Brantôme, *Dam. galantes*, Disc. VII.

Nouvelle XII. *(La vengeance du frère.)*

Origine historique : Aventure d'Alexandre de Médicis, frère naturel de Catherine de Médicis et tyran de Florence, qui fut tué par Laurent ou Lorenzino, son cousin. (V., outre les annales de Florence, les *Lettres de François Rabelais*, écrites de Rome à l'évêque de Maillezais, *avec les notes de M. M. de Sainte-Marthe*. — Édit. de Bruxelles, 1710, pp. 102 et 203.)

Développement : C'est le sujet du drame en prose d'Alfred de Musset intitulé *Lorenzaccio*.

Nouvelle XIII. *(Le diamant.)*

Orig. ou Similitude. — On peut trouver, non pour l'histoire d'amour, mais pour l'expédition malheureuse contre les Turcs, dont parle cette Nouvelle, une source de comparaison dans l'aventure d'un gentilhomme français déplorée par Clément Marot en ses poésies. (V. *Complainte du baron de Maleville.)*

Nouvelle XIV. *(La finesse de Bonnivet.)*

Simil. : *Comptes du monde adventureux*, Compte III. — Le fond des deux versions est presque identique; mais Antoine de Saint-Denis, au lieu de nommer Bonnivet, comme l'auteur de l'*Heptaméron*, le désigne seulement de la sorte : « un des adroitz et hardis capitaines qui fut en France. »

Nouvelle XV. *(La dame délaissée.)*

Simil. : Brantôme, *Dames galantes*, Disc. I. — Histoire de deux belles-sœurs qui, dédaignées par leurs maris, firent de chacun d'eux un « gentil cocu ».

Nouvelle XVI. *(L'accusateur sans preuve.)*

Reproduction : Brantôme, *Dames galantes*, Disc. VI.

Nouvelle XVII. *(L'espée du Roy Françoys.)*

Citation, avec réflexions et détails biographiques, par Brantôme, *Capitaines étrangers*, Disc. XXX sur le comte Guillaume de Furstemberg. (V. aussi, au sujet de la conduite déloyale du comte et de sa disgrâce, Marguerite d'Angoulême : *Lettres* publ. par Génin, T. I, p. 326, et *Marguerites de la Marguerite des princesses*. (Epistres. — la 1re.)

Nouvelle XVIII. (*La tentation.*)

Reproduction abrégée : Brantôme, *Dam. galantes,* Disc. I (début). — Il ne parle que de la première épreuve de continence vaillamment subie par l'amoureux admis au lit de la dame.

Nouvelle XX.
(*Le gentilhomme et le palefrenier.*)

Orig. : *Mille et une Nuits* (début). — Arioste, *Roland furieux,* ch. XXVIII. — Massuccio, *Novellino,* (Nouv. XXII, XXIV et XXV, où une dame se livre à un More, soit esclave, soit muletier, et Nouvelle XXVIII, où une autre prend un nain pour amant. — V. dans les *Comptes du monde adventureux* la reproduction des Nouvelles XXIV, par le Compte XXIX, et XXV, par le Compte XXI.) — Morlini, *Novelle* (Naples, 1520).

Imit. : *Les Cent Nouvelles nouvelles, où sont compris plusieurs devis et actes d'amour non moins subtils que facetieux...* (Rouen, prem. années du XVIIe s.) — La Fontaine, *Contes* (début de *Joconde*).

Simil. : Brantôme, *Dam. galantes,* Disc. IV: « J'ay cogneu une fille de bonne maison qui, ayant un laquais... » (V. aussi ses réflexions, même Disc., *passim,* sur ces amours de valets.)

Nouvelle XXII. (*Le pasteur devenu loup.*)

Orig. : Massuccio, *Novellino*. (Nouv. VI, reproduite dans les *Comptes du monde adventureux*, Compte XXVII.) — Ce qui n'exclut en rien l'origine historique affirmée par la reine de Navarre pour l'aventure qu'elle raconte, mais ce qui explique certaines ressemblances de *rédaction* dans le récit, en raison de l'analogie des faits.

Nouvelle XXIII. (*Le père confesseur.*)

Reproduction, avec réflexions, par Henri Estienne : *Apol. pour Hérodote*, ch. XXI. (Édit. cit., T. II.) — « Et pour cè que ceste histoire est très memorable, et plus que tragicque (d'autant que du court plaisir que se donna ce Cordelier avec la damoiselle, s'ensuivirent trois meurdres) j'ay deliberé d'en faire le récit sommairement. »

Nouvelle XXV. (*La dévotion du prince.*)

Similit. : *Diverses Leçons de Loys Guyon, sieur de la Nauche*, vivant vers la fin du XVI[e] siècle (Lyon, 1610, T. II, p. 109). Les détails diffèrent, mais le fait principal subsiste, celui de la liaison amoureuse de François I[er] avec la femme d'un avocat de Paris.

Nouvelle XXVI. (*La folle et la sage.*)

Citation, avec réflexions, par Brantôme, *Dam. galantes*, Disc. I et IV, contre la rigueur excessive de la sage dame de Pampelune envers le seigneur d'Avannes et envers elle-même, qui se laissa mourir d'amour contrarié, plutôt que de pécher contre l'honneur conjugal.

Nouvelle XXIX. (*Le laboureur et le curé.*)

Reproduction abrégée : Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XV. (Édit. citée, T. I.)

Nouvelle XXX. (*L'estrange mariage.*)

Orig. : vieille tradition répandue en plusieurs pays, et probablement combinée avec un fait d'inceste contemporain, connu de la reine Marguerite.—Le Roux de Lincy (T. II, p. 451, Note K*), cite, en dehors de Massuccio, *Novellino*, Nov. XXIII, comme source pour l'étude de cette tradition : au XVIe siècle, Julien Madrano, auteur espagnol, et Luther, *Propos de table;* puis Millin, *Antiquités nationales* (T. III, s. XXVIII, p. 6); Gaspard Meturas, *Hortus Epitaphiorum selectorum* (1648), et le *Trésor des almanachs.* (Paris, 1781.)

Imit. ou Simil. : Giovani Brevio, *Rime*

et prose volgari, Novella IV (Roma, 1545). — Matteo Bandello, *Novelle,* Hist. XXXV. — Le Roux de Lincy, d'après M. Hubaud, cite encore le roman d'*Amadis de Gaule;* Walpole, comédie de *la Mère mystérieuse;* Tommasso Grappulo, *Il convito Borghesiano,* Nov. VII (Lond., 1800), etc.

Nouvelle XXXI. (*Le meschant cordelier.*)

Reproduction presque textuelle par H. Estienne, *Apol. pour Hérodote,* ch. XXIV (Édit. citée ch. XXIV). En note, M. P. Ristelhuber cite, au sujet de certaines ressemblances d'incidents, sinon de sujet : Rutebeuf, le *Dit de frère Denise;* les *Cent Nouvelles nouvelles,* Hist. LX; la fin des *Cordeliers de Catalogne,* conte de La Fontaine; Mme de Villedieu, *Annales galantes;* et l'Estoile, *Journal de Henri III* (anecdote de 1577).

Imit. : Malespini, *Ducento Novelle,* n° 75.

Simil. : H. Estienne (v. ci-dessus). — Aventure aussi tragique et analogue, sauf l'absence de paillardise chez le prêtre mis en scène.

Nouvelle XXXII. (*La vengeance du mary*).

Citation très-brève, mais avec addition d'un exemple analogue : H. Estienne, *Apol. pour Hérodote,* ch. XIX (Édit. cit. T. I).

Imit. : Honoré de Balzac, la *Grande Bre-*

tèche, Nouvelle développée d'après ce thème et placée dans un milieu moderne.

Nouvelle XXXIII. (*L'œuvre du Saint Esprit.*)

Reproduction abrégée, avec réflexions, par Henri Estienne, *Apol. pour Hérodote*, ch. XXI (Édit. cit., T. II). — « Je feray icy le récit d'un inceste superlatif, commis par un prestre, ainsi qu'il est *autentiquement enregistré* ès escrits de la reine de Navarre, dernière defuncte. »

Nouvelle XXXIV. (*Le boucher et les cordeliers*).

Imitation : Paul-Louis Courier, *Lettres écrites d'Italie*, à madame Pigalle, sa cousine. (V. *Pamphlets politiques et littéraires de P.-L. Courier, suivis d'un choix de ses Lettres*, Paris, Masgana et Pagnerre, 1839, in-32 : T. II. Lettre du 1er novembre 1807.) — Imitation non signalée jusqu'à ce jour et d'autant plus curieuse qu'elle est dissimulée sous la forme d'une lettre familière. J'en cite, dans mes Notes concernant la Nouvelle XXXIV, les pages les plus caractéristiques en regard des passages correspondants du conte de la reine de Navarre.

Nouvelle XXXVI. (*Le président de Grenoble.*)

Imit. ou Simil. : Bonaventure des Periers, *Les Nouvelles Recréations et Joyeux Devis*,

Nouv. XC (et non XCII comme l'indique Le Roux de Lincy). — G. Giraldi Cinthio : *Hecatommithi, overo cento Novelle,* Déc. III, Nov. VI. — Malespini, *Ducento Novelle,* part. II, Nov. XVI. — L. Guicciardin, *Le Hore di recreazione* (V. les *Heures de recréation et Après dîners,* in-32, p. 28). — *Les joyeuses Advantures et Recreations,* Dev. XXXIII, p. 83. — Shirley, *Love's Cruelty,* comedy. (Dunlop, *History of the Fiction,* T. II, p. 491.)

Nouvelle XXXVII. (*La femme patiente.*)

Orig. : Livre du chevalier de La Tour-Landry (Histoire de la dame de Langalier.) — V. Paulin Paris : les *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi,* T. V, p. 73, et Le Roux de Lincy, *Femmes célèbres de l'ancienne France,* T. I, p. 356.

Nouvelle XXXVIII. (*La bourgeoise de Paris.*)

Orig. : Erasme, *Colloques* (Dialogue sur le mariage). — Hieronymi Morlini, *Novellæ, Fabulæ et Comedia,* Nov. LXXII. (Neapoli, 1520, in-4.) — Le *Menagier de Paris,* T. I, p. 237 (Édit. de la Société des Bibliophiles françois. 1847, in-8).

Nouvelle XXXIX. (*L'esperit chassé.*)

Reproduction abrégée, avec réflexions et

récit d'un fait analogue par Henri Estienne, qui le tenait de sa mère, fille du célèbre et savant éditeur « Joce Badius) » : *Apol. pour Hérodote*, ch. XV. (Édit. citée, T. I.)

Nouvelle XLV. (*La servante justifiée.*)

Imit. : La Fontaine, *Contes* (La Servante justifiée). Il déclare lui-même s'être inspiré du récit de la reine de Navarre.

Nouvelle XLVI. (*Le père fouetteur.*)

Orig. : F. Sacchetti, Nouv. CXI (Trad. cit.).

Nouvelle XLVII.

Similitude, quant au sujet principal, mais avec un autre développement : Cervantes, *Le curieux impertinent*, 1re partie ; Liv. IV, XXXIII, XXXIV et XXXV de *Don Quichotte*.

Nouvelle XLVIII. (*Le cordelier à la nopce.*)

Citation de ce fait de paillardise monacale par Henri Estienne, qui l'estime « le plus notable de tous » : *Apol. pour Hérodote*, ch. XXI. (Édit. cit., T. II.)

Nouvelle LVI. (*Le mari cordelier.*)

Reproduction de l'histoire et d'une partie du texte par Henri Estienne, avec des observations au sujet de la conclusion de l'aventure : *Ibid.*

Nouvelle LXIX. (*Le mari belutant.*)

Orig. : *Les Cent Nouvelles nouvelles*, Nouv. XVII (Le Conseiller au bluteau). — V. l'édit. in-18 de Paris, 1840.

Nouvelle LXX. (*Le secret.*).

Orig. : Fabliau de *la Chastelaine de Vergy*. (V. T. IV. du Recueil de Barbasan, et T. III, p. 38, édit. in-8 du Recueil de Legrand d'Aussy.)

Imit. : Bandello, *Novelle*, part. IV, Nov. V. — Belleforest, *Histoires tragiques*, d'après Bandello. (T. VI, Hist. V.)

Nouvelle LXXI. (*La guérison.*)

Imit. : Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, ch. V (De la goutte).



APPENDICE III

LES POÉSIES DE LA REINE MARGUERITE ET DE SON GROUPE LITTÉRAIRE, CONSIDÉRÉES SPÉCIALEMENT DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'HEPTAMÉRON

J'ai, dans ma Notice placée en tête des *Marguerites de la Marguerite* (pp. LVII-LXXXV), déjà donné une idée générale du talent poétique de la reine de Navarre et cité quelques remarquables extraits de ses œuvres en vers : œuvres de ferveur ou de satire, concernant les choses de la religion, imprégnées d'une philosophie tendre pour l'humanité, autant qu'hostile aux momeries romaines, — *Epistres* ou *Chansons* dépositaires de ses plus affectueux sentiments de famille. Ne pouvant ici faire une étude complète de ces œuvres, j'insisterai surtout sur les pièces et les passages qui permettent de pénétrer, à d'autres égards, dans l'intimité de la femme, et d'apprécier de plus près l'inspiration personnelle comme le mérite du poète. Le groupe littéraire le plus rapproché d'elle m'offrira des points de comparaison et le monde qui vit dans l'*Hepta-*

méron en recevra un surcroît de lumière.

Ce groupe nous présente les deux Saint-Gelais, Octovien et Melin; Clément Marot, qui les surpassa; le bon Hugues Salel, translateur d'Homère; Antoine Le Maçon, traducteur fort goûté du *Décaméron* de Boccace (1); Maurice Scève, allégoriste enragé; l'élégant et bon J. de la Haye, qui revit, publia, célébra les poésies de Marguerite; Bonaventure des Periers, souvent original, parfois exquis; Estienne Dolet et François Rabelais eux-mêmes, poètes français par aventure. Tous sont animés, et Marguerite aussi, du souffle de la Renaissance, mais tous, sauf Maurice Scève, ont gardé une saveur de bonhomie ancienne. Dans la forme, Octovien et Melin, Salel, Marot, Rabelais demeurent, ou peu s'en faut, exclusivement gaulois. Maurice Scève prélude, non aux beautés nouvelles, mais aux plus laborieuses subtilités de la *Pléiade*. Estienne Dolet, quittant le vers latin, pour chanter, dans l'idiome national, des pensées de l'heure actuelle et rendre, sous le coup de la destinée, de poignantes émotions, rencontre une éloquence virile, dépourvue d'artifice. Marguerite et Bonaventure, en suspens entre

(1) La traduction de Le Maçon est en prose, mais elle contient plusieurs pièces de vers.

l'art du passé et celui de l'avenir, tantôt disciples, tantôt précurseurs, suscitent les poètes du lendemain par leur versification et leur style mi-partie de vieux et de neuf, enveloppes rajeunies quoique imparfaites, d'où l'on voit se dégager les ailes de la grande muse élégiaque et lyrique.

Les poésies de Marguerite d'Angoulême, jugées en bloc, et de très-haut, par la plupart des critiques — d'honneur, combien les avaient lues? — ont eu le singulier privilège de mettre leur sagacité en déroute par les faces diverses qu'elles exposent aux regards. Tour à tour quintessenciée, naturelle et passionnée, Marguerite s'évertue, s'abandonne, se ressaisit, s'exalte, se dérobe, échappant aux définitions absolues par l'inégalité incessante du *verbe* et de l'*idée*. Dévotement ou galamment raffinée, elle ne le cède en excès d'analyse et en obscurité ni aux abstracteurs, ni aux glossateurs les plus intrépides : c'est alors que certains, jetant le livre par dépit, lui nient la faculté maîtresse, celle de la *vision* et de l'*expression* du monde réel, extérieur et vivant. Que n'allaient-ils plus loin, jusqu'au prochain détour, ou dans un milieu différent? Ils l'eussent aperçue prête au sourire, en simple conversation avec une fille *de bas estat* ou avec un *bonhomme* dont la rustique figure se retrou-

vera dans tel de ses contes ; ou bien, songeuse, en contemplation naïve de l'herbe drue et du clair ruisseau, des bestiaux au creux des prairies, des arbres feuillus, du chaos sublime des montagnes, du soleil montant ou se couchant dans sa gloire. Çà et là, elle, ailleurs si recherchée de style, si savamment discourante, s'esquivera par le mot trivial, tout plat : alors certains lui signifieront encore une sentence de médiocrité. Mais que ne la suivaient-ils, afin de l'entendre, aux heures où elle se recueille pour aimer et souffrir sans contrainte ? Souvenirs des jours dorés, confidences mystérieuses du cœur, pleurs et cris pathétiques les auraient convaincus de l'existence d'une âme vibrante de poète chez l'écrivain, ici guindé, là ingénu, qui désormais semblait défaillir entièrement et, soudain, se relève d'un vol superbe !

Laissant de côté le *Miroir de l'âme pécheresse*, les quatre *Comédies* ou *Mystères*, le *Triomphe de l'Agneau*, la *Complainte pour un détenu prisonnier*, etc., dont j'ai parlé autrefois, je ne veux m'occuper que des traits distinctifs des *Chansons spirituelles*, qui terminent la première partie des *Marguerites de la Marguerite*, des poésies profanes composant la seconde et de plusieurs pièces remarquables empruntées aux manuscrits.

« Il faut remarquer, » disais-je dans une note de mon édition des *Marguerites*, » la diversité des rhythmes et du ton employé dans chacune de ces pièces, faites sur des airs populaires, comme : *Sur le pont d'Avignon j'ouys chanter la belle, — Trop penser m'y font amours, — Las! qu'en dit-on en France, des gents de Luxembourg? — O l'espinette du bois, mon amour la desire* ». On peut croire que ces airs, choisis par Marguerite pour ses petits cantiques, avaient plus d'une fois salué avec les paroles primitives les journées heureuses de sa vie, dans les jardins ou les galeries des palais de son frère, dans ses retraites plus calmes de Blois, de Longray, de Nérac, et dans cette demeure où elle écoutait, ravie, la musique sans paroles des chanteurs cachés dans le feuillage, que Guillaume Le Rouillé désignait ainsi :

Humble salut te veullent envoyer
Ceulx qui pour toy ont dit mainte chanson,
Les rossignols de ton parc d'Alençon (1).

Ces antiques refrains dont Rabelais d'abord, plus tard Noël du Fail, en ses *Contes*

(1) Le parc du château d'Alençon passait pour un « paradis terrestre ». — (V. au folio 74, v°, du *Recueil de l'antique preexcellence de Gaule et des*

d'Eutrapel, dressent volontiers la liste curieuse (1), et dont quelques-uns traversent le *Cymbalum mundi* de Bonaventure des Periers (2), elle les connaissait, ils lui plai-

Gauloys, composé par M. Guillaume Le Rouillé, d'Alençon, licentié ès lois. (Paris, Christian Wechel, 1551, in-8o), une pièce en vers intitulée : « Epistre composée par l'autheur *au nom des Rossignols du parc d'Alençon*, à la tres-illustre Royne de Navarre, duchesse d'Alençon et de Berry. — *Du retour de la dicte dame du pays de Gascongne en la ville d'Alençon, au mois d'avril 1544.* »

(1) V. Rabelais. *Pantagruel.* Liv. V, chap. complémentaire, manuscrit du chap. XXXIII, sous ce titre : « *Comment furent les dames Lanternes servies à soupper* », donné en note par Burgaud des Marets et Rathery, dans leur édition. (Paris, F. Didot, 1873, T. II, pp. 464-466 en note.) — V. aussi Noël du Fail : *Propos rustiques et facecieux*. (Édit. de ses Œuvres facétieuses, par J. Assézat : Paris, P. Daffis, 1874, T. I, ch. IV et VI.) Il y cite les chansons commençant par les mots : *Sur le pont d'Avignon*, et : *Alegez-moy*, *douce plaisant' Brunette*, dont la seconde se lit chez Clément Marot, et lui venait peut-être de plus loin, comme l'indique la note 3 ci-après :

(2) *Pourtant que je suis jeunette*,
Amy, n'en prenez esmoy;
Je feroys myeux la chosette
Qu'une plus vieille que moy.

Imitation d'une chanson de Marot :

Pourtant si je suis brunette,
Amy, n'en prenez esmoy :
Autant suis ferme et jeunette
Qu'une plus blanche que moy.

saient. Plusieurs refrains, adaptés au dessein et au tour de ses *Chansons spirituelles*, paraissent provenir moins de sa propre invention que de ce trésor commun des chansonnettes et dictons séculaires : « *Autant en*

et d'une autre charmante chanson du même :

La chanson est (sans en dire le son) :
Allegez moy, douce plaisant' Brunette.
Elle se chante à la vieille façon ;
Mais c'est tout un, la brunette est jeunette.

Ces ressemblances, révèlent, à coup sûr, un thème de refrain transmis par la tradition. Parmi les chansons figurant, dans le *msc.*, au Liv. V de Rabelais (V. ci-dessus, note 2), on en trouve une ainsi désignée : *Par trop je suis brunette.*

On lit encore dans le *Cymbalum :*

Tousjours
Les amoureux auront bons jours.
Tousjours, et en tout temps,
Les amoureux auront bon temps.

Et :

Il y a, ma damoyselle,
Il y a je ne sçay quoy.

Et ceci :

Va, va,
De par Dieu va, dict la fillette,
Puisque remede n'y puis mectre.

(V. le *Cymbalum mundi*, dialogue III, où ces vers sont mis, par jeu, en forme de prose, et mon Commentaire du *Cymbalum*, pp. 103, 104.)

On rencontre aussi dans le *Moyen de parvenir* des refrains, dictons et couplets curieux, mais d'un style étrangement scabreux. (V. les chapitres LXIV, XC, CVIII, CXI.)

emporte le vent, — *Mais vous êtes mauvais chasseur,* — *Voicy nouvelle joye,* — *Hé! laissez la dormir!* — *A la clere Fontenelle,* — *Maudit soit le cruel chien,* — *A Dieu, pour tout jamais, A Dieu!* — *Il ne fait pas le tour qui veult,* — ou :

Là hault, là bas,
Tout par compas :
Compere, Commere,
Voicy vie prospere.

Et sans doute, avant que Marguerite eût écrit :

Helas je languis d'Amours
Pour Jesuchrist mon espoux

ou bien :

Le grand desir d'aymer me tient,
Quand de mon Dieu il me souvient

le premier vers de chacun de ces couplets avait sonné la fête d'amours uniquement terrestres.

Dans l'*Heptaméron*, plus d'un vieil adage rimé arrive aux lèvres des devisants :

Épilogue de la Nouvelle IX (Passage du *Roman de la Rose*) :

Nous sommes faictz, beaulx fils, sans doubtes,
Toutes pour tous, et tous pour toutes.

Épilogue de la Nouvelle IX (Proverbe) :

De bien servir et loyal estre,
De serviteur on devient maistre.

Épilogue de la Nouvelle XXIX (Passage de Jehan de Meung) :

Aussy bien sont amourettes
Soubz bureau que soubz brunettes.

Une des *Chansons spirituelles* applique au salut de l'âme la métaphore habituellement toute mondaine du *veneur* courant le cerf (1). Elle est fort gracieuse de langage et d'allure. En voici le début :

Un jeune Veneur demandoit
A une femme heureuse et sage,
Si la chose qu'il pretendoit
Pourroit trouver, n'en quel Bocage ;
Et qu'il avoit bien bon courage
De gaigner ceste venaison
Par douleur, mérite et Raison.
Elle lui a dit : « Monseigneur,
De la prendre il est bien saison,
Mais vous estes mauvais chasseur. »

(1) V. dans l'*Heptaméron*. Épil. de la Nouv. XVI, ces paroles de Geburon : « Et pour ce, mes Dames, si vous estes saiges, vous vous garderez de nous, comme le cerf, s'il avoit entendement, feroit de son chasseur... » et : « ... pource que j'ay les dents si foibles que je ne puis plus mascher la venaison, je advertiz les pauvres bisches de se garder des veneurs... »

Celle-ci, indépendamment de l'allégorie mystique, renferme une exquise peinture du *renouveau* de l'année :

. . . .

L'hyver plein de froid et de pleurs
Est passé tremblant et glacé;
L'esté plein de verdure et fleurs
Nous vient plus beau que l'an passé;
Or chacun le voye;
Voicy nouvelle joye!

L'arbre sec et facheux à voir,
Raboteux et dur à toucher,
Que nul ne desiroit avoir,
Maintenant pouvons le toucher;
Il fleurit et verdoye,
Voicy nouvelle joye!

Le rossignol qui s'est faché
Pour la rigueur de l'hyver froid,
Maintenant il n'est plus caché,
Mais sur la branche se tient droit :
Il gergonne et verboye,
Voicy nouvelle joye!

Il en est une qui montre avec une rare intensité d'effet les profondes tristesses d'un cœur désenchanté de la vie :

Seigneur, quand viendra le jour
Tant desiré,
Que je seray par amour
A vous tiré,
Et que l'union sera
Telle entre nous

Que l'espouse on nommera
Comme l'espoux ?

Ce jour des nopces, Seigneur,
Me tarde tant,
Que de nul bien ny honneur
Ne suis content ;
Du monde ne puys avoir
Plaisir ny bien.

. . . .

Essuyez des tristes yeux
Le long gemir,
Et me donnez pour le mieux
Un doux dormir !

La Chanson de l'*Adieu* est saisissante par le mouvement de la strophe et la répétition du refrain exclamatif, sinon par l'éclat du style :

A Dieu pour tout jamais, A Dieu,
A Dieu pour tout jamais plaisir,
Qui met l'ame à damnation ;
A Dieu de tout bien le desir,
Qui donne tribulation ;
A Dieu d'honneur l'ambition,
Qui brusle le cœur comme un feu :
A Dieu !

Une des chansons suivantes procède par interrogation :

Ame, où vas tu sy soudain ?
— Je cours à plaisir mondain.
— C'est en vain ;

Car plaisir mondain est faux

. . . .

Ame, helas, quel chemin tiens?

. . . .

Où vas tu à grand roideur?

. . . .

Ame, où vas par ces deserts?

. . . .

Où vas tu à sy grands pas?

. . . .

Ame, où vas tu par ta foy?
— Je vois à l'amour de moy:
— Garde toy
D'aymer ce que rien ne vault.

Chose bizarre, on dirait — et j'oserais presque l'affirmer — qu'une chanson de notre époque, une chanson de Béranger, est construite de propos délibéré sur ce modèle; c'est la chanson de l'*Apôtre,* dédiée par le poète à son ami Lamennais, et dont tous les couplets débutent par la question: « Paul, où vas-tu? » amenant une réponse héroïque de l'*Apôtre* obstiné. Pour l'idée, c'est la contre-partie de la chanson de Marguerite, où le poète gourmande l'âme frivole, tandis que l'ami de l'Apôtre s'étonne de sa résolution. Pour la forme, c'est une imitation ou une similitude frappante:

Paul, où vas-tu? — Je vais sauver le monde.
Dieu nous donne une loi d'amour.

— Apôtre, la sueur t'inonde;
En festins ici passe un jour.
— Non, non; je vais sauver le monde.

. . . .

Paul, où vas-tu ? — Je vais prêcher aux hommes
Paix, justice et fraternité.
— Pour en jouir, reste où nous sommes,
Entre l'étude et la beauté.
— Non, non; je vais prêcher aux hommes
Paix, justice et fraternité.

. . . .

Paul, où vas-tu ? — Je vais prêcher mon culte
Devant le juge et ses licteurs (1).

Marguerite multiplie les images pour que l'aspiration au Bien suprême, objet de ses cantiques, soit visible et tangible pour tous:

Comme le cerf qui va courant
Mordz de la couleuvre vilaine,
Au chauld du jour et desirant
De trouver une eaue vive et saine.

. . . .

Comme la nef fait son effort,
Preste à perir par grand tourmente,
De trouver le desiré port
Où est le bien de son attente.

. . . .

Comme le prisonnier captif,
Qui n'ha que de mort apparence,

(1) *Dernières chansons de J.-P. de Béranger, 1834-1851*. Publication posthume. (Paris, Perrotin, 1857, 1 v. gr. in-8o.)

Est par grand desir ententif
De pourchasser sa delivrance.
. . . .

Maurice Scève clôt la première partie des *Marguerites de la Marguerite*, comme il l'avait ouverte, par un sonnet métaphorique. Dans le sonnet-préface, adressé « aux Dames des vertus de la tres illustre et tres vertueuse Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre, devostement affectionnées », il se contente de louer « son esprit » cler et beau ». Dans le second sonnet, il annonce en termes d'oracle le triomphe de la précieuse doctrine prêchée par la reine de Navarre :

L'Esprit de Vie en corps de Mort mussé
Jette partout maintenant sa splendeur
Par docte main de Royale grandeur
En ce Thresor heureusement dressé.

Et il conclut par ces mots significatifs :

Amour demourra le maistre.

Cet *Esprit de Vie* et cet *Amour*, qui sont la substance de l'*Evangile selon Marguerite*, désignent la *Vérité* conçue par elle, *Vérité* aussi humaine que divine pour le moins, chantée par J. de la Haye ou Symon Silvius, dans l'*Epistre* liminaire des *Marguerites*

de la Marguerite, où il proclame que l'illustre princesse garde et soutient, comme Atlas,

> *Non pas le Ciel, mais bien sa fille aisnée,*
> La *Verité*, qui est tant oppugnée,
> Et les neuf Sœurs, qu'en vigueur elle tient,
> Et contre tous les defend et maintient.

C'est la même *Vérité*, dans ses traits principaux, dans sa généreuse essence, dans ses tendances libératrices, dans sa traduction pratique, sinon dans sa traduction métaphysique ou dogmatique, — c'est la même *Vérité* qui circule par tout l'*Heptaméron*, avouée de chacun et de chacune, Parlamente et Longarine en tête. C'est elle qui se confond pour Dagoucin, comme pour Bonaventure des Periers, avec l'objet de l'*Amytié* dont ils entretiennent leur royale maîtresse. C'est elle qui se confond, pour Clément Marot, avec l'objet de l'*Amour* invoqué par Maurice Scève, de l'*Amour* par lequel la grâce de la femme les séduit, tandis que sa raison les éclaire. C'est elle qu'Estienne Dolet, comme tous ses compagnons, admire en Marguerite, honorée du nom de « vraie *Pallas* de France ». C'est elle, c'est toujours elle, la Vertu capitale, la *Vertu vive* (1) de Bonaventure, qui, vers 1531,

(1) V. ci-après, p. 415.

répond au double appel, formulé pareillement, de Marguerite :

> Mais priez Dieu, plein de bonté naïve,
> *Qu'en vostre cœur il plante la Foy vive,*

et de Rabelais :

> Entrez, *qu'on fonde icy la Foy profonde!*

C'est elle qui, en 1546, et jusqu'au bout, continuera de planer, malgré d'apparents écarts, sur les œuvres alliées de la *Marguerite des princesses* et de l'audacieux créateur de *Pantagruel;* c'est elle qui, ayant tué, hélas ! ses confesseurs, Des Periers et Dolet, sera léguée aux siècles futurs, pour la revanche, pour le salut de l'Humanité, par *maître François,* leur ami, l'immortel médecin de la Raison malade, costumé en bouffon.

Symon Silvius fait de la reine de Navarre un portrait brillant, digne d'exciter l'émulation de sa fille. Il parle des « fruicts d'inestimable prix » dont sont « repeuz tant de nobles espritz

> Qu'ores ont voit par les terres Galliques »,

fruits portés par « celle Fleur qui nostre siècle honore

> Et les beaux Liz et la France decore »

de « ces doux fruitz immortelz » et « sy rares »!

D'iceux sans plus est la France douée
Où est la fleur sur toute autre louée.
Fleur de pourpris, fleur tousjours fleurissant,
Fleur de beauté naïve, fleur yssant
De Royal tyge et semence Royale,
Ceinte d'honneur, Celeste, Liliale.

. . . .

Congnois-tu point la haulte et docte veine
De ma maistresse et ta mere la Royne?
Congnois-tu point ses beaux vers mesurez,
Et ses escrits tous d'or, tous asurez?
Congnois tu point la douceur qui distile
De son divin et pindarique style?
Certes sy fais, et si ce n'est assez,
De bref seront mieux qu'en or enchassez
Dans ton esprit ces escrits et les choses
Qui sont en eulx soubz vers dorez escloses.
Là tu verras un *esprit de vertu*
Mieux que le corps de pourpre revestu,
Un esprit franc, nourry tant seulement
De pur Nectar, resonner clerement
Propos divins et motetz Angeliques.

. . . .

C'est le Miroir où Princesses et Dames
Doyvent mirer et les corps et les ames.

. . . .

Face chasteaux qui voudra et theatres,
Arcs triumphans, thermes, amphitheatres,
Tours et dongeons, colosses monstrueux
D'or, bronze ou marbre, et palais sumptueux;
Tout cela tombe et dechet en ruine
Avec le temps qui toute chose mine,
Consomme et gaste, et toute œuvre de main
Va perissant du jour à lendemain.
Mais, au rebours, tout ce qui prend sa source

De l'esperit tousjours demeure. . . . . . .

. . . .

Les monumens que les esprits bastissent
N'ont jamais fin et jamais ne perissent;
Eau, gresle, foudre et tempeste n'ont point,
Ny feu, sus eux de puissance un seul poinct.
Donc ces escrits surpassans ceux d'Orphée
Sont le Colosse et louable Trophée,
La Pyramide où engravé sera,
Jusques à tant que le Ciel cessera,
L'immortel nom de celle MARGUERITE,
Qui de vertu la couronne merite
Et de sçavoir; qui a oultrepassé
Tous les esprits du bon siecle passé.

Ces fruits d'un noble esprit, qu'il offre ainsi à l'Infante de Navarre, il pense qu'elle les prisera plus que diamants,

Que fins Rubis, ny que Perles d'eslite,

plus que nulle fleur et nul parfum :

Baume, Ambre et Musq, et l'Œillet et la Rose.

Pour lui, c'est assez, jure-t-il, jouant sur son nom et invoquant la princesse Jane, d'avoir vu les fruits de sa « petite *Haye* » accueillis par la grâce de la reine sa maîtresse :

Et toutesfois tant m'a esté Fortune
Benigne, douce, humaine et oportune,
Que le *Phenix de nostre siecle heureux*
Les a trouvez quelquefois savoureux.

J. de la Haye sollicite et espère de la fille la continuation de la faveur accordée par sa « mère illustre ». Il n'est plus jeune, et il l'explique en termes qui annoncent le langage de la *Pléiade* :

Or, s'il advient qu'un jour les rainseaux croissent
De ceste Haye, et qu'en hault ilz se dressent
Par la faveur de voz astres luysans,
Je te feray un present tous les ans
Des meilleurs fruits, et de mes sacrifices
Crois que toy seule en auras les premices
Et le plus bon ; le surplus j'offrirois
A Jupiter, quand tu le souffrirois.

Pauvre « Haye! »

Jà est passé son Printemps et Esté,
Et toutesfois pour cela n'a esté
Plus erigée, et *voicy son Automne*
Et son Hyver, dont point je ne m'estonne,
Car espoir j'ay qu'avant d'y parvenir
Tu la feras sy forte devenir
Par ta bonté, que pluye, neige et gresle,
Et froid et chaud ne pourront rien sur elle,
Et qu'en Hyver, alors qu'on voit mourir
Toutes les fleurs, tu la feras flourir.

Marguerite, assurément, avait pour lui sympathie et confiance :

Et luy a pleu bien souvent par sa grace
Jetter ses yeux et sa Royale face
Sur ceste Haye et la prendre pour soy,
Et la cherir, si trop ne me deçoy.

Mais, quoiqu'elle le distingue et le charge du soin de rassembler et de produire ses œuvres rimées, il ne se targue pas d'être plus qu'un humble serviteur. Comme le poète-calligraphe Bonaventure des Periers (besognant en qualité de scribe ou copiste, *amanuensis* (1), selon le titre qu'il prenait en latin), il est homme de peu, sinon de rien, ce « Symon Silvius, *dit* de la Haye », malgré sa qualité d' « escuier valet de chambre

(1) Bonaventure des Periers, tirant du grec Εὐτυχός l'équivalent du prénom *Bonaventure*, avait latinisé ses deux noms sous la forme d'*Eutychus Deperius*. Collaborateur de Robert Olivetan pour sa version française de la Bible, en compagnie de Calvin (Neufchatel, Pierre de Wingle, 1535, in-folio goth.), il est désigné comme suit dans la suscription d'une pièce de vers latins en tête du livre : « Jo. Eutychi Deperii *Amanuensis* Interpretis de Gallica hac Bibliorum versione carmen. » Il parle fréquemment, dans ses poésies, de l'office très-laborieux de scribe-secrétaire de la reine Marguerite, qu'il avait brigué et exerça quelque temps :

» *Baillé m'avez de la besogne à faire,*
Et pour ouvrer je m'appareille aussi.
. . . . . Pourtant donc vous requiers je
Que m'ordonniez lieu hors trouble et soucy,
Et j'escriray aussi droict comme un cierge. »

Et encore :

» Jà vestu m'a, *pour son propre escrivant,*
Vostre bonté, que je vois observant. »

de la Royne de Navarre » (1), et il le sait :

Donc puis que tant d'honneur, de bien et d'heur
M'est advenu, que souvent sa grandeur
Va regardant *sus la petite Haye,*
Le plus ardent desir et soing que j'aye,
C'est d'obeir et servir humblement
De tout mon cœur, non elle seulement,
Mais vous aussi. . . . .

Çela suffit pour répondre aux personnes qui s'aviseraient de le chercher parmi les devisants de l'*Heptaméron*, dont ce mot de la vieille dame *Osile* révèle expressément le rang : — « Et nous qui sommes de bonne maison... » — alors même que le programme exposé dans le Prologue du livre ne l'exclurait pas d'emblée comme tous les autres *gens de lettres*. La publication du Commentaire de Marsile Ficin sur le *Banquet* de Platon (2), qu'il fit en 1546, en son âge mûr, plus voisin de l'automne que de l'été, d'après ce qu'il témoigne dans les vers cités ci-dessus, ne prouve rien, sur ce point et à l'égard du devisant Dagoucin, non plus que la traduction du *Lysis* de Platon par Des

(1) Privilège des *Marguerites de la Marguerite des Princesses.*

(2) « Le Commentaire de Marsille Ficin sur le Banquet de Platon, faict par Symon Silvius, dit J. de la Haye. » (Poictiers, 1546, pet. in-8°, et 1560.)

Periers; car, en vertu du même raisonnement, Dagoucin serait tout aussi bien, ni plus ni moins, Bonaventure que Symon Silvius. Ces tendances métaphysiques, fort goûtées de Marguerite, régnaient dans son entourage et s'y affirmaient de maints côtés.

La marque en est encore plus saillante chez Des Periers que chez l'obscur J. de la Haye. La *Queste d'Amytié* suit la version en prose du *Lysis* de Platon, dans le *Recueil des Œuvres* de Bonaventure publié apès sa mort, en 1544, par son ami Antoine du Moulin, sous les auspices de la reine de Navarre, qui en avait jadis accepté la dédicace (1), et rappelle de la façon la plus frappante les propos de Marguerite-Parlamente et de Dagoucin dans l'*Heptaméron* au sujet de l'*amitié* digne de ce nom. Des Periers semble en outre l'identifier avec Marguerite elle-même, la *Fleur divine* et la *Muse* qu'il invoque :

Si mon style
Inutile
Sent un coup vostre faveur,
Je ne doubte
Qu'il ne gouste
D'Amytié quelque saveur.
Où est-elle
La plus belle

(1) « Queste d'Amytié, *à la royne de Navarre.* »

De mes dames les Vertuz,
Dont la vie
Vivifie
Maintz cueurs par mort abattuz (1).

. . . .

Je vous prie
Qu'on espie
De quel' part elle viendra,
Et qu'on voie
Quelle voye
L'amye aimée tiendra.
Si elle erre
Par sus terre,
Voyons sa grand privauté.
Ou qu'on sache
Qui la cache
Dessoubs ferme loyaulté.

. . . .

Je croiroye
Que la proye
Ne seroit pas loin d'icy,
Car je treuve
Par espreuve
Que le bon est beau aussi.

Beauté, Sapience, c'est tout un, et Marguerite en incarne certainement l'image (2) :

Pour laquelle
La sequelle

(1) Comparez ce qu'il dit ailleurs de la *Cinquiesme Vertu* cardinale. (V. ci-après, p. 415.)

(2) V. ci-après, *ibid.* : « Vertu... divine *et incarnée.* »

Des beaux esprits plantureux
Est requise
Et comprise
De ses amys amoureux.

Il termine ainsi :

Arrestez vous, ô petits vers courantz,
Et merciez Amytié *et la dame*
Dont vous tenez, si n'estes ignorantz —

quoi donc? Eh! tout au monde :

. . . . . . *le corps, l'esprit et l'ame!*

En son *Voyage de Lyon à Notre-Dame de l'Isle* (*Barbe*), en 1539, il la nomme :

D'humanité souveraine princesse.

Dans cette pièce, où il décrit avec les plus riantes couleurs, en vers élégants et faciles, sous la forme, neuve en français, d'une Ode rythmée avec grâce, le cortège de la fête annuelle du 15 mai, qui amenait vers l'Ile Barbe une foule montée sur des bateaux pavoisés et fleuris, Bonaventure nous montre Marguerite d'Angoulême et sa nièce, Marguerite de France, présidant aux réjouissances :

Ça, viennent elles
Les belles?
. . . .

Maint bateau
Est dessus l'eau
Qui les attend et ne bouge :
L'un est couvert
Tout de vert;
L'autre tapissé de rouge.
. . . .

La Marguerite
Petite
Auprès de la grand' se tient;
Et celle
Jenette belle
Soubz le blanc lis croist et vient.

Il termine encore la pièce par une mention émue de sa noble maîtresse :

Retirez vous, petits vers mistes,
A seureté, *sous les couleurs*
De celle dont (quand estes tristes)
L'espoir appaise voz douleurs.

La troisième pièce, *Des Roses,* dédiée « à Jane, princesse de Navarre », est un pur chef-d'œuvre, celui de Des Periers au moins, pour le charme de l'idée comme pour celui de l'expression. Les noms de Marot, de Ronsard, de Malherbe et de tous ceux qui ont reproduit, après Des Periers, le portrait de la rose, et surtout l'exquise comparaison de la durée de la rose et de celle de la vie, de la jeunesse ou de la beauté, se présentent naturellement ici au souvenir. Sous réserve

des progrès accomplis dans la versification par la Pléiade et par l'école de Malherbe, la pièce de Des Periers ne redoute aucun parallèle. En voici quelques vers :

Un jour de may, que l'aube retournée
Rafraischissoit la claire matinée :
. . . .
Au grand verger, tout le long du pourpris
Me pourmenois par l'herbe fresche et drue,
Là où je veis la rosée espandue,
Et sur les choux *ses rondelettes gouttes*
Courir, couler, pour s'entrebaiser toutes.

N'était-ce point dans ce vaste jardin ou *parc* du château d'Alençon (Marguerite avait le culte des jardins), tant loué avec ses rossignols par Guillaume Le Rouillé, et qui vit s'ébattre l'enfance de la petite princesse d'Albret? On peut le croire d'autant mieux que, dans le poème de Des Periers, justement, le rossignol va chanter :

Le rossignol (ainsi qu'une buccine)
Par son doulx chant faisoit au rosier signe
Que ses bouttons à rosée il ouvrist,
Et tous ses biens au beau jour decouvrist
. . . .
Un mesme tainct avoient l'aube et les roses,
. . . .
Les beaulx boutons estoient jà sur le poinct
D'eux espanouir, et leurs ailes estendre :
Entre lesquelz l'un estoit mince et tendre,
Encor tapy sous sa coeffe verte ;
L'autre monstroit sa creste descouverte
Dont le fin bout un petit rougissoit.

Mais la *prime rose,* une fois rose toute faite, déploie sa « graine dorée »; la fleur de pourpre fin

En un moment devint seiche et blesmye,
Et n'estoit plus la rose que demye.
. . . .
Et dis ainsi : *Las, à peine sont nées*
Ces belles fleurs, qu'elles sont ja fennées!
Tant de joyaux, tant de nouveautez belles,
Tant de presens, tant de beautez nouvelles,
Brief, tant de biens que nous voyons florir,
Un mesme jour les faict naistre et mourir!
Dont nous, humains, à vous, dame Nature,
Plaincte faisons de ce que si peu dure
Le port des fleurs, et que, de tous les dons
Que de voz mainz longuement attendons
Pour en gouster la jouissance deue,
A peine (las) en avons nous la veue.
Des roses l'aage est d'autant de durée
Comme d'un jour la longueur mesurée.
. . . .
Celle qu'hier le soleil regardoit
De sy bon cueur . . . .
Du soleil mesme a esté mescongneue
A ce matin, *quand plus n'a veu en elle*
Sa grand beauté, qui sembloit eternelle.

Dans ces derniers vers la grâce atteint au sublime!

. ... Vous donc, jeunes fillettes,
Cueillez bientost les roses vermeillettes
A la rosée, ains que le temps les vienne
A desseicher ; et, tandis, vous souvienne
Que ceste vie, à la mort exposée,
Se passe ainsi que roses ou rosée.

Il est question aussi dans la pièce des *Roses*, de Jean de Meun ou de Meung, l'un des auteurs du *Roman de la Rose*, cité dans l'*Heptaméron;* et, par une double métaphore enfermant une allusion délicate, Des Periers déclare trouver dans ce ravissant « pourpris » un *rosier* et un *laurier* plus symboliques, certes, que réels, en l'honneur de la reine de Navarre et de sa fille :

..... Là, veis semblablement
Un beau laurier, accoustré noblement
Par art subtil, non vulgaire ou commun,
Et le rosier de maistre Jean de Meun
Ayant sur soy mainte *perle* assortie.

On voit de quelle *perle* (margarita) il s'agit ici. Dans l'*Epistre* suivante Des Periers invoque « Madame Marguerite, fille du Roy de France »,

Heureuse fleur, de franche fleur issante,
Fleuron royal, Marguerite croissante.

Il la remercie de lui avoir, par les mains de Jehan de Frotté, secrétaire de la reine de Navarre, envoyé des confitures, alors qu'il était malade, par égard pour l'intérêt dont sa tante l'honorait :

Vous aymez tant et tant la vostre tante,
Que tout cela qu'estre à elle sçavez
Pour l'amour d'elle en grand amour avez.
. . . .

De nom, d'esprit, la nous representez,

. . . .

Car vous aimez, tout ainsi qu'elle faict,
Toute vertu, et hayez tout malfaict;
Beaucoup prisez, tout ne plus ne moins qu'elle,
La poësie, et toute sa sequelle,
Qui est sçavoir et science anoblie,

et tout ce que

..... *l'intelligence humaine*
Dedans le cloz de l'entendement maine.

Nous voilà droit en face du concept de la *science encyclopédique* de Rabelais, et nous nous sentons en présence de ses disciples immédiats. En effet, Bonaventure-Dedalus (il avait pris ou reçu ce nom de *Dedalus* comme sobriquet significatif, indiquant ses visées audacieuses, voire téméraires, en philosophie et en toutes choses), Bonaventure-Dedalus s'écrie, parlant de sa propre personne :

Volera il aux faicts des Hesperides?
Ira il veoir que font les Néréïdes?
Voulez vous bien qu'il vole oultre les cieulx
Pour espier si tant est soucieux
(*Comme l'on dict*) *Juppiter de ce monde?*

. . . .

Il volera par le trou d'Avernus
Dont nulz oyseaulx ne sont point revenus (1),

(1) Comparez ce passage des *Marguerites de la*

Et s'en ira aux Champs Elisiens,
Si vous voulez, pour voir les anciens ;
Ou, s'il vous plait que mieulx son vol espreuve,
Il volera jusques en terre neufve,
Neufve, je dis; que trouvée on n'a poinct.

S'il appelle Antoine du Moulin « mon frère », il nomme Clément Marot « mon père », en tant que « père des poètes françoys ». Il l'imite dans ses pièces légères, comme dans ses pièces édifiantes; car, si Marot traduit et rime les Psaumes, Des Periers rime le *Cantique de Moyse,* le *Victimæ Paschalis Laudes,* le *Cantique de la Vierge,* le *Cantique de Siméon,* le *Cry touchant de trouver la bonne femme,* avec cette épigraphe tirée de la Bible au livre des *Proverbes :* « Mulierem fortem quis inveniet? » etc., dédiant ces trois cantiques à la reine de Navarre, qu'il exalte sous la figure de la *femme forte.*

Marguerite, dans la *Farce de Trop*, *Prou, Peu, Moins :*

MOINS.

Priez Dieu pour les trespassez
Dont le retour est incogneu.

PEU.

Il en est quelqu'un revenu,
Mais bien peu : le chemin est long.

Boutade de scepticisme bien curieuse sous la plume de l'auteur du *Miroir de l'âme pécheresse.*

Enfin, il salue un des premiers le retour du poète exilé :

Marot (1) en Marot, immortel poëte.

Et il l'avait, durant sa disgrâce, intrépidement défendu contre les lâches attaques du médiocre et envieux Sagon, dans le plaidoyer : *Pour Marot absent contre Sagon.* Dans ces vers remarquables autant que hardis, il apostrophe avec une vraie éloquence François Ier, qu'il adjure, sous prétexte d'éloge, de rester le protecteur de la glorieuse Renaissance des arts, des lettres et des idées. Il le traite de « noble enseigneur de poesie » ; il invoque auprès de lui le nom de sa « seconde lumiere »,

Unique sœur, des Muses la premiere !

« O roy Françoys », dit-il,

O roy Françoys, tes tant dignes aureilles
Ont donc ouy injures non pareilles
Par ce Sagon expressément vomyes
Pour offenser les Muses tes amyes!

Quels sont donc les torts si graves de Marot ?

« Dont (s'il te plaist), Sire, absoulz le ».

(1) Allusion constante des contemporains de *Marot* au nom de Virgile, *Virgilius Maro,* à qui on le comparait et il se comparait de très-bonne foi.

Bonaventure s'afflige de porter seul la parole :

Qu'attendez vous, ô poëtes françoys,
Ses bons amys ?.....

N'importe ; il ne reculera pas :

Roy plus qu'humain, si j'ose en ta presence
Seul excuser Marot en son absence,
Pardonne moy : beaucoup mieulx le feroient
Plusieurs des tiens, lesquels triompheroient
En ceste cause avec leur eloquence.

. .

Dès le début, il avait jeté le cri d'un cœur d'ami et de poète justement blessé :

Velà de quoy ma Muse est anymée :
C'est qu'une plume orde et envenimée,
Plume d'arpye ou de quelque chouette,
Vole et poursuyt du souverain poëte,
Maro, Françoys, le renom invincible.
Velà de quoy ! Mais est il bien possible
Que Sagon ait un si lasche et vain cueur,
Que, par mesdire, il vueille estre vainqueur
Du grand poëte après lequel il chasse ?
. . . .
Mais quoy ! l'effort des hayneux perira
Et des Maroz les œuvres on lira !

Marot fut sensible au concours ardent et spontané de Bonaventure. Ce n'est pas le lieu d'en dire là-dessus davantage. Il est bon toutefois de noter au passage un de ces liens étroits qui unissaient Des Periers aux Marot, aux Dolet, aux Rabelais, toujours dans le voisinage de la reine Marguerite. Les

poésies de Bonaventure sont pleines d'elle, de son inspiration, des services qu'elle rend, de son amitié que le pauvre Des Periers craint de perdre; plus tard, du regret qu'il éprouve de vivre loin d'elle, misérable, et du désir qu'il exprime de revenir au bonheur passé. Dans certaines pièces, il s'inspire de sa ferveur protestante des premiers jours; dans telles autres, d'un esprit philosophique bien plus émancipé, voire sceptique, en rapport avec les données du *Cymbalum mundi* et de l'œuvre de Rabelais, vers lesquelles penchait volontiers Marguerite, ressaisie par la terre au sortir de ses élans mystiques, toujours flottante, en quelque sorte, entre la prière et le rire gaulois.

Des Periers, pour la louer, crée une *Cinquiesme Vertu* cardinale,

Vive Vertu vivant en ceste vie;

« Vertu vigoreuse »

Par qui la gent est plus que tres heureuse
Par son exemple et benigne faveur
. . . . Vertu née
De nostre temps, divine *et incarnée.*

Et il s'écrie :

Veulx tu bien veoir telle Vertu sans vice?
Assemble moy en un corps femenin
Raison, sçavoir, et le troupeau bening,

Royal et sainct, des vertus qu'on renomme,
Et telle tiens celle que je ne nomme! (1)

Invoquant Marot pour guide poétique dans cette louange délicate des vertus de la reine de Navarre, Des Periers se fait un peu trop modeste, mais en de fort jolis vers :

Pourtant poëte estre ne me presume :
Car tous ceulx là lesquelz de gueule chantent
Chantres ne sont, ne pour chantres se vantent.
Pour bien chanter, fault vaincre l'alouette,
Et toy aussi pour se nommer poëte.

Me trompais-je en rapprochant les idées, les déclarations et les louanges de J. de la Haye de celles de Bonaventure, et ne retrouve-t-on pas là, de part et d'autre, comme un air de famille avec les « devisants » de l'*Heptaméron?*

Je laisse de côté, malgré leur mérite de forme et de fond, les petites pièces sérieuses ou teintées de sentiment, adressées au roi François I[er], aux roi et reine de Navarre et aux personnages de leur entourage (chancelier d'Alençon, sénéchale de Poitou, dame de Saint-Pater, etc.). C'est du Marot et du meilleur, mais du Marot plus vibrant ou

(1) V. « *Les quatre Princesses de vie humaine* » ou « *les quatre Vertus cardinales*, selon Senecque. »

attendri. Quant aux badinages dans le pur goût de Marot, ils sont nombreux, depuis le *Blason du Nombril*, la fable du couteau ou de l'*Alumelle* (dans l'*Avarice*), l'« *Epistre à mon petit et grand amy Robert de Andossille* » au berceau, jusqu'aux chansons envoyées à « Jacqueline de Stuard, Lyonnoise », à « Claude Bectone, Daulphinoise », et aux menus madrigaux à la suite. Quelques-unes des pièces rimées pour la reine Marguerite sont d'un tour et d'un esprit charmants : la *Ballade*, commençant ainsi :

> Puisque je sçay de quelle humanité
> Elle est douée en tout temps et saison,

où il se dit qu'il n'avait pas raison

> Ainsi fascher ceste fleur naturelle,

et où il la nomme :

> Princesse pure autant que colombelle;

la pièce où il s'offre plaisamment pour être auprès de la reine *aumosnier*, ou *laquais de court*, ou *cuysinier*, ou *valet d'estable*, ou... évêque :

> Au fort aller, j'auray quelque evesché;
> Si je ne puis impetrer d'estre prebstre,
> Je ne pourray qu'au moins cardinal estre;

celle où, en retour de tant de pages copiées par lui pour la reine, il sollicite un mot de sa main :

Veu tant d'escriptz requiers pour la pareille
Que me baillez de la vostre escripture
Un mot flory de grace non pareille
Pour tout l'heureux heur de Bonne adventure.

Dans un huitain, il s'excuse auprès de « madamoyselle de Saint-Pater » d'avoir commis une bévue en causant avec la reine et demande licence de prendre les mots *dame* et *damoyselle* l'un pour l'autre :

Pourray je avoir un privilege
De *dame* ou *damoyselle* dire,
Puisque c'est pis que sacrilege
L'un de ces motz pour l'autre eslire?
Hyer il me convint desdire,
Et rescinder la queue *oyselle*,
Car j'avois dict tout d'une tire
A la Royne : *madamoyselle.*

Ceci confirme l'importance de la désignation de *madame*, exclusivement appliquée aux personnages d'Osile et de Parlamente, dans l'*Heptaméron*, ainsi que les conclusions tirées de là dans mon Introduction critique.

Une veine curieuse et originale est celle du *Chant de Vendanges*, d'une franche allure vigneronne, où le Bourguignon, enfant

d'Arnay-le-Duc et voisin des bons crus, reparaît et entraîne le lettré dans le tourbillon de l'antique ronde paysanne, au son familier des vieux refrains patois :

Çà, trincaires,
Sommadaires,
Trulaires et banastons,
Carrageaires
Et prainssairres,
Approchez vous et chantons,
Dansons, saultons,
Et gringottons,
Puisque l'avons en la danse,
La non vieillissable enfance.

Et le tableau du « train de joyeuseté » se déroule, éclatant de couleur, avec une bonhomie amusante. Bacchus se glorifie

Et vante en sa rouge mer

ses braves servants qui lui font honneur.

La note facétieuse, correspondant aux *Joyeux Devis* de Bonaventure, aux contes gais de l'*Heptaméron* et aux *Rabelæsiana*, se trouve dans le Dizain des moines passant l'eau :

Deux Cordeliers avec deux Jacopins
En un batteau veis qui passoient la Saone,
Semblans deux sacs entre deux gros tuppins.
. . . .
Le battelier, bien devote personne,

Prioit, disant : « Si ces ames diverses
De nos conventz, professes ou converses,
Se perdent cy en ce val terrien,
Hélas! mon Dieu! n'en ayons controverses,
Nul bien n'en vient; ne m'en demande rien!

dans le Dizain de Jacques le Gros :

Jacques le Gros n'ayme que les jambons
Et mesmement des jambons de Maiance.
. . . .
Jacques le Gros n'ayme que du salé.

enfin dans le conte des neuf sœurs de Tours ou « *Compte nouveau*, à la royne de Navarre. » La Fontaine eût-il mieux fait? Je ne sais. Il vaut la peine d'être cité :

Un bon esprit, quand le beau jour l'esveille,
Soudain congnoist que ce n'est de merveille
Si en ce pouvre et miserable monde
Prou de malheur et peu de bien abonde,
Par ce qu'il voit (tout bien quis et compté)
Plus y avoir de mal que de bonté.
Je dy cecy me souvenant d'un compte
Lequel est tel que certes j'ay grand' honte
Toutes les fois que j'y tourne à penser.
Si ce n'estoit que j'ay peur d'offenser
La netteté de vos chastes oreilles,
Je le ferois, et vous orriez merveilles
Touchant le fait de certains malefices.
Mais, s'il est vray que les propos des vices
Sont moins nuysants aux espritz vertueux
Que de vertu les actes fructueux
A gens pervers ne sont bons et valables,
Faire le puis; car vos mœurs tant louables

Jà n'en seront pires, comme je pense.
Or, dict le compte (afin que je commence
Vous racompter ces estranges nouvelles)
Qu'à Tours estoient quelques sœurs assez belles,
De beau maintien et bonne contenance.
De quel estat? Je n'ai point souvenance
S'il me fut dict qu'en religion fussent
Ou qu'autrement de nonnes le nom eussent;
Mais tant y a que de leur compaignie
Autant étoient que *nonne* signifie.
Ces belles sœurs (comme il advient souvent,
Que l'on n'a pas toujours avecques soy
Gens de sa sorte et de pareille foy),
Ne sçay comment, s'estoient accompaignées
De quelque rousse, ayant maintes menées,
Mainte traffique et plusieurs petits tours
Autrefois faicts en la ville de Tours.
A dire vray, à peine eust-on sceu faire
Une alliance au monde plus contraire;
Car celle là estoit d'autre stature,
D'autre façon, de tout autre nature,
Que ces neuf sœurs, lesquelles gentement
Se contenoient, et fort honnestement
Taschoient garder fermeté immuable.
Mais celle rousse estoit plus variable,
Plus inconstante et trop moins arrestée
Que n'est la plume au vent mise et jettée,
Ou l'eau qui court par ces prez verdoyans.
Qu'en advint-il? Un tas de gens, n'ayans
Autre soucy que d'avoir bon loysir
De satisfaire à leur mondain plaisir,
Voyans ces sœurs et leur compaigne telles,
Tinrent propos de se ruer sur elles
Et en commun les trousser sur les rencz,
Sans adviser qu'ils estoient tous parentz
(Frères germains, la plupart, et cousins),
Ny sans avoir honte de leurs voysins.
Or, pour jouyr d'elles plus aisément,
Ilz firent tant, que tout premierement

Eurent pour eulx celle-là que j'ay dict,
Laquelle avoit tout moyen et credit
Envers les sœurs; et si estoit propice
Pour faire aux gens tout plaisir et service
En tel endroict, selon leur vueil et guise.
Se voyant donc incitée et requise
Par telles gens, l'habille macquerelle
Delibera de porter la querelle
De leur legere et folle voulenté,
Pour de ses sœurs vaincre la fermeté.
Tant tournoya, tant vint et tant alla,
Que d'une ou deux la constance esbranla,
Et, à la fin, si bien la convertit,
Que tout à plat sur le champ l'abattit;
Dont aux galantz moult joyeux et contentz
(Qui ne cherchoient pas meilleur passe temps)
Creut le desir avecques l'esperance
D'avoir le reste, au pourchas et instance
De ceste là, qu'ilz firent prou trotter,
Sans lui donner le loysir d'arrester.
Mais bien souvent (si l'un d'eulx s'y mettoit),
La povre sotte aux piedz foulée estoit,
En recompense, et pour mieulx luy apprendre
A se haster, à celle fin de prendre
Et attraper les sœurs plus cautement;
Ce qu'elle fit, de sorte que vrayment
Les povres sœurs, avecques leur constance,
Ne sçeurent tant faire de resistance
A l'importun et ardant appetit
De ces gens là, que petit à petit
(Soubs tant d'efforts, soubs tant d'assaults divers),
Toutes enfin ne cheussent à l'envers.
A quoy aussi celles qui se laissoient
Ainsi gaigner aydoient et s'efforçoient
(Pour le plaisir de ces bons gaudisseurs)
A ruyner quelqu'une de leurs sœurs,
Tant bien aprins avoient l'art et addresse
De celle là qui en estoit maistresse.
Quant aux galants, tant creut leur ardeur grande

Et pour un temps fut si chaulde et friande,
Qu'à chaque fois qu'ilz se prenoient à elles,
Contents n'estoient d'une ou deux des plus belles :
Mais bien taschoient ces hommes peu rassis
A leur coucher en avoir cinq ou six.
Conclusion : quand tout fut despendu
Et le beau temps trop follement perdu,
En les laissant toutes desemparées,
Fort mal en ordre, en maintz lieux esgarées,
Du pied au cul gentement leur donnerent,
Puis, à la fin, vous les abandonnerent
A tous venans : chose presque increable,
Mais néanmoins certaine et veritable,
Dont on devrait faire inquisition,
Et quant et quant juste punition.

C'était le cas ou jamais, pour Bonaventure, de répéter ici sa devise latine, mise au bas d'une autre pièce : *Vita verecunda est, Musa jocosa mihi.* Mais, en dépit de cette apologie, sa Muse pourra sembler un peu risquée, eu égard au patronage sous lequel il se met; car le ton de ce conte, on n'aura pas manqué de s'en apercevoir, dépasse le ton et la manière de la reine de Navarre. Il est vrai que Des Periers, dans les deux Sonnets qui encadrent ses *Joyeux Devis,* s'explique nettement sur le caractère voulu de ces gaudrioles, d'ailleurs si souvent et si utilement satiriques :

— Lisez, dit-il, ces devis qui dérideront vos fronts *rechignez* :

Je me suis bien contrainct pour les escrire.

J'ai oublié mes tristes passions,
J'ai intermis mes occupations.
Donnons, donnons quelque lieu à folie,

Que maugré nous ne nous vienne saisir,
Et en un jour plein de melancholie
Meslons au moins une heure de plaisir.

L'autre sonnet se termine superbement :

Assez, assez les siecles malheureux
Apporteront de tristesse eutour eux ;
Doncq au bon temps prenez esjouyssance.

Puis, *quand viendra malheur vous faire effort,*
Prenez un cueur, mais quel? Hardy et fort,
Armé sans plus d'invincible constance.

Ces vers sont d'un maître homme, et la marque de l'auteur du *Cymbalum* y est bien.

Des Periers, pour emprunter une heureuse expression égarée chez un rimeur de ce temps, Jean Parmentier, s'est élevé « de plain vol de pensée » assez haut pour justifier ce surnom fantasque de *Dedalus* qu'il affectionnait. Mais il n'est pas resté dans les nuages, il ne s'est pas enivré uniquement de rosée : on retrouve en ses œuvres le suc des bons crus chantés dans son *Chant de Vendanges*. La « povre Muse » du poète, enrichie et « rougie du sang des

bruns esperans », riant d'aise aux vins « des blancs sperollans », pour charmer

(Au seul flair de sa grand couppe)
Des soucys toute la trouppe,

sut aspirer la sève gaillarde et *frisque* du sol natal, sans perdre rien du ferme propos de sa haute vertu intellectuelle.

Je me suis arrêté spécialement devant l'œuvre et la physionomie de Bonaventure des Periers, parce qu'il n'est guère connu, ou du moins apprécié comme poète.

Estienne Dolet, Rabelais, Salel, se rangent au plus près de lui, par leurs attaches et leurs tendances semblables.

J'ai, dans mon édition du *Cymbalum mundi*, signalé surtout d'après les œuvres latines de Dolet, en prose et en vers, ses relations avec Rabelais, Marot, Des Periers et la reine Marguerite. On peut lire, en tête du premier volume des *Lettres* de celle-ci, comme complément de la Notice de Génin, une Ode tirée des *Carmina* du poète : « *Ad Margaritam Valesiam Reginam Navarræ* », où elle est représentée comme l'envoyée de Minerve chargée de défendre la troupe illustre de ses fils. Ailleurs il fait d'elle Pallas même, une *Pallas du sang des Valois*, « *Valesiam Palladem* », l'*associée du*

trône de France, « *Regni te Galli sociam* », femme seulement par l'attrait, vraie héroïne, protectrice des gens doctes, qu'il remercie de lui avoir assuré le salut de sa vie dans les plus imminents périls. Ces sentiments sont aussi ceux des pièces du « *Second Enfer* » d'Estienne Dolet, écrit en mai 1544, qu'il se hâta de publier, imprudemment, au retour de l'étranger où il s'était réfugié, espérant par ces adjurations aux princes et grands personnages, ses anciens patrons, échapper au fanatisme clérical déchaîné contre lui. Hélas! il implora en vain le roi François, qui l'avait tant aimé; le duc d'Orléans, fils favori du roi; le cardinal de Lorraine; la duchesse d'Étampes; le cardinal de Tournon; les « chefs de la justice de Lyon », la « souveraine et venerable Court du parlement de Paris », et la bonne reine de Navarre. La justice de Lyon, l'ayant repris, le livrait au Parlement de Paris; les cardinaux étaient gagnés ou paralysés par ses ennemis; le roi et les siens, détournés par les événements politiques et militaires, n'avaient pu, sans doute, qu'empêcher sa perte complète en bornant sa peine aux gênes de la prison, entre 1544 et 1546. Mais le duc d'Orléans meurt inopinément le 8 septembre 1545; Luther, le 17 février 1546, aux acclamations des Pères

du Concile de Trente, réuni le 13 décembre 1545. Dans l'intervalle ont eu lieu les massacres de Cabrières et de Mérindol (avril 1545) sur un ordre extorqué au roi malade, et falsifié (1). Dès le 1er janvier 1546, Rabelais est en fuite, Marguerite n'ayant plus assez de force pour le sauvegarder auprès de François Ier déclinant et retombant, sous ses yeux, aux griffes sinistres de la Sorbonne qui l'enveloppe d'hostilité sourdes avec l'aide ténébreuse du Dauphin Henri. Tout, alors, est bien perdu; on profite de l'éloignement du roi et de la Cour, tenant campagne dans le Nord et dans l'Est, pour tuer précipitamment Dolet, le 3 août 1546, comme jadis on avait tué Berquin, également en l'absence du roi, qui l'avait sauvé par trois fois. Il est brûlé en place Maubert. François Ier, du reste, marche vers son agonie (il expire le 31 mars 1547), courant d'étape en étape et de crise en crise vers une fin inévitable. Marguerite n'est plus rien que la garde, elle-même défaillante, d'un mourant dont on guette le dernier soupir. Il fallait ces explications pour comprendre que, si Dolet périt, c'est qu'elle ne put l'arracher aux bourreaux faisant échec au roi.

(1) V. Michelet, *Histoire de France*, T. X (xvie siècle. — La Réforme).

Elle était bien toujours « la seule Minerve de France », comme il la nomme dans la pièce du *Second Enfer* qui lui est adressée; mais Dolet se trompait en croyant que le retour de Marguerite, de Béarn « en France », suffirait encore pour le délivrer :

> C'est toy en qui mon espoir total gist,
> Après celluy qui les haults cieulx regist,
> . . . .
> C'est toy, pour vray, *qui tousjours as tasché*
> *Que nul ne fust contre le droict fasché.*

Les temps étaient changés ; elle *tâchait* et *ne pouvait :* on l'avait bien vu par la fin du malheureux Des Periers, tragique avertissement pour Dolet. On le voyait aussi par la nouvelle fuite de Marot (1544) et par celle de Rabelais (fin de 1545). Marguerite avait beau prier le roi « affectueusement » : désormais, tout allait au plus mal. Quelques années plus tôt, le récit sincère (trop sincère pour le Parlement et la Sorbonne) de l'évasion précédente de Dolet, écrit par lui dans ses dernières *Epistres* avec un abandon, une bonhomie dont il n'était pas coutumier, eussent déridé le roi et sa Cour, sinon les suppôts féroces du Parlement et du Clergé; mais Dolet n'avait pas prévu que même ce rire innocent irriterait la hargneuse vanité des « Chefs de la

Justice » et que cette évasion deviendrait, en secret, leur grief capital contre le poète libre penseur, *libertin*, disaient-ils, et, selon eux, effronté railleur, tandis qu'il pensait les toucher, les désarmer par la narration de ce tour de prisonnier, conté avec la bonne grâce de Marot.

L'*Epistre* au roi en contient le récit le plus détaillé, avec les plus jolis traits sur l'heure, le lieu, les circonstances. Dolet feint d'avoir besoin de « prendre aulcuns papiers » dans sa maison de Lyon, et prêche tant le concierge de la prison, qu'il veut bien l'y mener avec quelques sergents :

L'heure venue au matin sur la brune,
Tout droictement au coucher de la lune,
Nous nous portons, cheminants deux à deux ;
Et quant à moy, j'estois au milieu d'eulx
Comme une espouse, ou bien comme un espoux,
Contrefaisant le marmiteux, le doulx,
Doulx comme ung chien couchant ou ung regnart
Qui jette l'œil çà et là à l'escart,
Pour se saulver des mastins qui le suyvent
Et pour le rendre à la mort le poursuyvent.
Nous passons l'eaue et venons à la porte
De ma maison, laquelle se rapporte
Dessus la Saosne ; et là venuz que fusmes,
Incontinent ung truchement nous eusmes
Instruit de tout et fait au badinage,
Lequel sans feu, sans tenir grand langage,
Ouvre la porte et la ferme soubdain,
Comme remply de courroux et desdaing.

Lors sur cela j'avance ung peu le pas;
Et les sergents, qui ne congnoissoient pas
L'estre du lieu, suyvent le myeulx qu'ilz peuvent;
Mais, en allant, une grand' porte ilz treuvent,
Devant le nez, qui leur clost le passage.
Ainsy laissay mes rossignolz en cage,
Pour les tenir ung peu de temps en mue.
Et lors Dieu sçait si les pieds je remue
Pour me saulver: oncques cerf n'y feit œuvre,
Quand il advint qu'un limier le descueuvre,
Ny oncques lievre en campagne elancé
N'a myeulx ses pieds à la course avancé.
Mais quoy? doibt on pour ce me donner blasme?
Ay je forfaict? ay je faict tour infasme?
Un Cordelier (*homme de conscience*)
Le feroit bien, s'il avoit la science.
Les anymaulx et les oyseaulx des champs,
Quand ilz sont prins, ne sont rien recherchants
Que liberté: suys je aultre qu'une beste
Ou ung oyseau qui se rompt corps et teste
Pour se trouver hors de captivité?

Trop d'esprit, trop de raison. En ce péril, narguer les frocards... chose terrible. Illusion de la conscience pure et de l'orgueil littéraire: il espère que sa juste cause et sa plume illustre lui serviront d'arme défensive. Mais il oublie que sa plume passe vite au rôle d'arme offensive, plus dangereuse pour lui que pour ses adversaires. Par saccades son style s'élève et s'enflamme. Il ne supplie pas uniquement, il accuse ses ennemis, les « ennemys de vertu », « crevants de dueil » qu'il ait trompé leur rage, de

reprendre « leur haleine » pour l' « opprimer à la fin laschement ». Il s'indigne de ses prisons :

Car la prison est espece de mort,
Ains *plus que mort*.....

pour « un esprit de naturel gentille » se torturant de l'idée

Qu'il fault que là il demeure inutile
Et qu'en langueur il passe ainsi sa vie
A l'appetit d'une meschante envye.

Comment le Parlement, tout gratifié qu'il fût d'une *Epistre* spéciale, aurait-il pardonné cette pièce insolente :

Le remède est (s'il vous plaist y entendre)
Que vous faciez expressement defendre
Au Parlement de Paris qu'il desiste
De me poursuyvre et contre moy n'insiste,
En declarant que retenez à vous
Toute ma cause.....?

Pourquoi l'incrimine-t-on ? Pour la foi ? Non, mais, au fond, pour la vente et l'impression de livres de l'Écriture sainte :

Voyla le mal dont si fort ilz se deulent,
Voyla pourquoy ung si grand mal me veulent,
Voyla pourquoy je leur suys odieux,
Voyla pourquoy ont juré leurs grands dieux
Que j'en mourray, si de propos ne change.
N'est-ce pas là une rancune estrange ?

Et, toutes foys, rien n'est que je ne face
Pour d'ung chascun avoir la bonne grace,
Car je ne veulx pour le peuple mourir,
N'y aultre mal (si je puis) encourir.

Il ne veut point mourir pour assouvir la sotte colère d'un peuple abusé par ses hypocrites oppresseurs; mais ce cri ne part pas d'un cœur vil : que de louables choses il accomplira, s'il ne succombe avant l'heure!

Vivre je veux, non point comme ung pourceau,
Subject au vin et au friand morceau;
Vivre je veux, pour l'honneur de la France
Que je prétends (si ma mort on n'avance)
Tant celebrer, tant orner par escripts,
Que l'estrangier n'aura plus à mespris
Le nom françoys, et bien moins nostre langue,
Laquelle on tient pauvre en toute harangue.
. . . .
Fais (je te prye), Prince plein de douceur,
Prince divin, des lettrez defenseur,
Fais que je soys par ton vouloir absouls.

Il ne s'occupera plus que de « poulser » dans Lyon, davantage, l'éloquence « tant en latin qu'en *françoys* », — ce *françoys* qu'il préfère et qu'il rêve de « mettre en degré extreme » par ses labeurs, « soit comme traducteur », soit comme « inventeur ». Et il conclut avec une ardeur croissante :

Permettras tu que ce courage honneste
Ne face ung fruict de si grande requeste ?
. . . .

Permettras tu que par gens vicieux,
Par leur effort lasche et pernicieux,
Les gens de bien et les gens de sçavoir,
Au lieu d'honneur, viennent à recepvoir.
Maulx infinis et oultrages enormes ?
Il n'est pas temps, ores, que tu t'endormes,
Roy nompareil, des vertueux le pere :
Entends tu point, au vray, quel vitupere
Ces ennemys de vertu te pourchassent,
Quand les sçavants de ton royaulme ilz chassent
Ou les chasser à tout le moins pretendent ?

Ces mâles apostrophes vont droit au cœur. Mais le pauvre Dolet ne sent pas que, plus il s'exalte en paroles vibrantes et magnifiques, plus il redouble la haine de ses persécuteurs, ennemis de ces labeurs du génie dont il proclame si haut le droit et la nécessité. Il prie le roi de lui octroyer le retour libre dans son pays, au milieu de sa famille :

Car vivre ailleurs qu'en France je n'espere,
Et la requiers pour mon dernier repaire.

Pourquoi devancer l'incertaine clémence du roi, qui ne vint pas, et tenter la gueule des cachots qui s'ouvrit et se referma sur la proie attendue ? Il eut la France, il eut Paris pour « dernier repaire », avant le bûcher. Ce fut tout.

On rencontre également dans les autres pièces ce mélange de familiarité confiante,

d'élans pathétiques et d'explosions de colère ou de récriminations virulentes contre ses ennemis.

Sa franchise, dans l'*Epistre* aux gens du Parlement, dépasse toutes bornes. Il veut les convaincre personnellement de « présomption » ; il les implore et il les pique, se rattrapant mal par quelques menues flatteries :

Reste au surplus que, mon droict entendu,
Droit me soit faict sur mon tort pretendu :
Si que par vous ma liberté perdue
Par vous me soit semblablement rendue.
. . . .
Raison ne veult ny aussi equité
Que je demeure en ceste adversité.

Il les harcèle de son innocence bruyamment proclamée, il les exaspère de son orgueil d'écrivain, ces méchants et ces médiocres :

Que me veult on ? suys je ung Diable cornu ?
Suis je pour traistre ou boute feu tenu ?
. . . .
Dy je de Dieu quelque cas mal sonnant ?
Vois je l'honneur de mon roy blazonnant ?
Suys je un loup gris ? suys je un monstre sur terre,
Pour me livrer une si rude guerre ?
Suys je endurcy par quelque meschant vice,
Pour me trainer si souvent en justice ?
Ignorez vous que maincte nation
N'ayt de cecy grande admiration :
Car chascun sçait la peine que j'ay prinse
Et jour et nuict sur la noble entreprinse

De mon estude, et comme je polys
Par mes escripts le renom des Trois Lys,
Et toutes foys de toute mon estude
Je n'ay loyer que toute ingratitude.

Quoi! on récompensera d'un riche office ou bénéfice le premier trompeur, « affronteur insigne » et hâbleur, payant de mine, qui s'en viendra en France?

Et moy, chetif, qui jour et nuict me tue
De travailler, et qui tant m'esvertue
Pour composer quelque ouvraige excellent
Qui puisse aller la gloire revelant
Du nom françoys en tout cartier et place,
On ne me faict seullement tant de grace,
Qu'en bien versant en repos puisse vivre,
Et mon estude en liberté poursuyvre!
D'où vient cela ? c'est ung cas bien estrange,
Où l'on ne peult acquerir grand' louange.
Quand on m'aura ou bruslé ou pendu,
Mis sur la roue et en cartiers fendu,
Qu'en sera il ? ce sera ung corps mort.
Las! toutesfoys, n'auroit on nul remord
De faire ainsy mourir cruellement
Ung qui en rien n'a forfaict nullement ?
Ung homme est il de valeur si petite ?
Est-ce une mouche ou un verms qui merite,
Sans nul esgard, si tost estre destruict?
Ung homme est il si tost faict et instruict,
Si tost muny de science et vertu,
Pour estre, ainsy qu'une paille ou festu
Annihilé? Faict on si peu de compte
D'ung noble esprit qui mainct aultre surmonte?

Il était beau d'écrire ces admirables vers;

mais, les ayant écrits, il ne fallait pas revenir, fût-ce avec un sauf-conduit royal : car il y avait là, non un plaidoyer, mais un acte d'accusation d'une force inouïe contre tout un ordre de choses odieux auquel Rabelais ne croyait possible de s'attaquer aussi violemment que sous le masque, sous le demi-masque, du moins, de ses bouffonneries magistrales. Encore n'eut-il que le temps, plus d'une fois, d'esquiver le sort de Dolet. Estienne Dolet est tout entier, avec sa haute opinion de lui-même, dans le second hémistiche du vers où il parle :

D'ung noble esprit *qui mainct aultre surmonte.*

Sa prière est, par impétuosité de nature, une bravade. Mais s'il défia ses bourreaux en croyant les désarmer (désarme-t-on les bêtes féroces ?), s'il espéra en vain triompher de la Fortune, comme il l'affirmait trop fort pour sa sécurité, l'approche de la mort lui rendit le calme imposant du juste en face de maux immérités ; son œuvre suprême fut un *Cantique*, où, dans un langage parfois sublime, moitié religieux, moitié stoïque, il s'exhorte au renoncement final :

A jeune corps grand regret il advient
Quand en prison demeurer luy convient,

Et jour et nuict des plaisirs luy souvient
Du temps passé.

. . . .

A ung bon cueur certes grand mal il faict
D'estre captif sans riens avoir mesfaict,
Et pour cela bien souvent (en effet)
Il entre en rage.

Grand' douleur sent ung vertueux courage
(Et feust ce bien du monde le plus sage)
Quand il se voit forclus du doulx usage
De sa famille.

Hélas! pourtant, il faut se résigner; arrière la « plaincte frivolle »!

Soit tost ou tard ce corps deviendra cendre,
Car à Nature il fault son tribut rendre,
Et de cela nul ne se peult deffendre :
Il fault mourir.

. . . .

Las, mon esprit, monstrés vous de tel cueur;
Vostre asseurance au besoing soit congneue :
Tout gentil cueur, tout constant belliqueur
Jusque à la mort sa force a maintenue (1).

On le voit, il fut ce qu'il devait être dans la rude épreuve des affres du supplice. Rien ne permet de douter que Rabelais n'eût

(1) V., pour tout ce qui précède, « *Le second Enfer d'Estienne Dolet,* » suivi de sa traduction des deux dialogues platoniciens l'*Axiochus* et l'*Hipparchus*, avec une Notice bio-bibliographique par un Bibliophile (Paris et Bruxelles, 1868, in-8º).

agi comme lui, ayant bataillé pareillement de toutes les énergies de sa volonté; et, de même, Dolet aimait, comme Rabelais et Marot, qui n'en jouirent guère, bien que préservés du sort de leur ami, les joies permises de l'étude, de la parole dite ou écrite librement dans un logis riant et sûr, ouvert aux Muses comme aux Grâces. Voilà ce qu'il requérait des tout-puissants avec sa véhémence habituelle, et ce que Rabelais et Marot n'obtinrent pas davantage, chantant leur idéal sans l'atteindre : noble épicuréisme de la science, des lettres, des arts, de l'amour et du foyer, n'excluant jamais les vaillances d'une lutte généreuse pour autrui.

Sur Clément Marot, en commerce poétique si fréquent avec Marguerite d'Angoulême, il serait trop aisé de s'étendre. Ses meilleurs vers sont reproduits partout, et les rééditions multipliées de ses œuvres permettent d'établir toute espèce de comparaison entre lui, Des Periers, Marguerite et leurs contemporains (1). Je ne citerai qu'une pièce, d'une mélancolique douceur, qui

(1) V. notamment l'édition d'Estienne Dolet (Lyon, 1538); celle dite *du Rocher* (Lyon, 1544), celle de F. Mizière, chez Th. Portau (Niort, 1596); et l'édition moderne de P. Jannet (Paris, 1873, 4 v.)

tranche sur l'ensemble de ses poésies et rappelle le paradis rêvé de l'abbaye de Thélème chez Rabelais (ces vers lui sont dédiés).

S'on nous laissoit *nos jours en paix user,*
Du temps present à plaisir disposer,
Et librement vivre comme il fault vivre,
Palais et cours ne nous faudroit plus suivre,
Plaids ne procès, ne les riches maisons,
Avec leur gloire et enfumés blasons.
Mais sous belle ombre, en chambre et galleries
Nous pourmenans, *livres et railleries,*
Danses et bains seroient les passe temps,
Lieux et labeurs de nos esprits contents.
Las! maintenant à nous point ne vivons,
Et le bon temps perir pour nous savons
Et s'envoler, sans remede quelconques!
Puisqu'on le sçait, que ne vit on bien doncques?

Estienne Dolet avait dit :

C'est assez vescu en tenebres :
Acquerir fault l'intelligence
Des bons autheurs les plus celebres
Qui soient en tout art et science.

Il avait dit : vivre librement, voilà vivre! « *Libere vivere, vivere est!* »

Enjoués ou graves, heureux ou frappés, et plus frappés qu'heureux, ces hommes s'entendaient pour l'émancipation du monde, tête, cœur et corps, selon la loi de nature et de justice. Les plus légers d'apparence, comme l'aimable *maitre Clément,*

avaient le courage de leurs principes, de leurs idées et de leur plume; l'amour de la France résonnait aussi profondément dans l'âme de Marot que dans celle de Dolet, et une passion qui lui est d'ordinaire étrangère éclate dans sa pièce de retour, vers la fin de 1536, intitulée : *Le Dieu gard de Marot à son retour de Ferrare,* où se trouve ce remerciement au roi :

C'est luy, c'est luy, France, royne sacrée,
C'est luy qui veult que mon œil se recrée,
Comme souloit, en vostre doulx regard.
Or, je vous voy, France, que Dieu vous gard!

De Rabelais on connaît le Dizain liminaire du *Tiers livre,* où il invite l'esprit de la reine de Navarre, trop distrait de son corps par la méditation, vers le terme de sa vie (1545, quatre ans avant sa mort), à reprendre terre :

Esprit abstraict, ravy et ecstatic,
Qui, frequentant les cieulx, ton origine,
As delaissé ton hoste et domestic
. . . .
Sans sentement et comme en apathye,
Vouldroys tu point faire quelque sortye
De ton manoir divin, perpetuel,
Et ça bas veoir une tierce partye
Des faictz joyeulx du bon Pantagruel?

Les vers jetés çà et là dans le *Gargantua* et le *Pantagruel,* et de la composition de

Rabelais, ne sont faits que par manière de jeu, et dans le genre le plus familier. Ceux-ci ont de la grâce; et, dans l'*Epistre* de Rabelais convalescent à Jehan Bouchet, écrite de Ligugé, château de plaisance de l'évêque de Maillezais, où résidait *maître François*, on rencontre la facilité de Marot, quand il rime de belle humeur une causerie :

L'espoir certain et parfaicte asseurance
De ton retour plain de resjouyssance,
Que nous donnas à ton partir d'icy,
Nous a tenu jusques ore en soulcy
Assez fascheulx et tres griefve ancolye,
Dont noz espritz, tainctz de merencolye,
Pour longue attente et vehement desir,
Sont de leurs lieux, esquelz souloyent gesir,
Tant deslochez et haultement raviz,
Que nous cuidons et si nous est advis
Qu'heures sont jours et jours pleines années,
Et siecle entier ces neuf ou dix journées.

Il peint très-bien l'effet du mouvement d'un bateau sur ceux qui sont dedans et s'imaginent voir

les arbres du rivage
Se remuer, cheminer et danser.

Viens, lui dit-il, et

quant viendras, tu verras les seigneurs
Mettre en oubly leurs estatz et honneurs
Pour te cherir et bien entretenir.

Et il signe :

A Ligugé, ce matin, de septembre
Sixieme jour, en ma petite chambre,
Que de mon lict je me renouvellays.
Ton serviteur et amy Rabelays.

Les vers qui appellent les disciples du maître dans l'abbaye de Thélème, écrits par badinage dans la vieille manière, attestent pourtant, par endroits, la puissance poétique dont Rabelais eût disposé au besoin. Que d'élégance malgré la complication des rimes en écho, et quel vif essor de l'esprit et de la phrase dans ces strophes empreintes d'un large sentiment :

Cy entrez, vous, et bien soyez venus
Et parvenus, tous nobles chevaliers
. . . .
Mes familiers serez et peculiers :
Frisques, galliers, joyeux, plaisans, mignons,
En general tous gentilz compagnons.

Ces compagnons gentils, « las de vilité », on devine ce qu'ils sont : ceux-là mêmes auxquels Rabelais enverra ce salut en tête du livre II : « Vivent tous bons Pantagruélistes ! »

Cy entrez, vous, qui le saint Evangile
En sens agile annoncez, quoy qu'on gronde.
Ceans aurez un refuge et bastille
Contre l'hostile erreur qui tant postille

Par son faux style empoisonner le monde :
Entrez, qu'on fonde icy la foy profonde.
Puis, qu'on confonde, et par voix et par rolle,
Les ennemis de la saincte parole.

La parole sainte
Ja ne soit extaincte
En ce lieu tres saint.
Chascun en soit ceinct ;
Chascune ait enceincte
La parole sainte.

Cy entrez, vous, dames de haut parage,
En franc courage. *Entrez y en bon heur,*
Fleurs de beauté à celeste visage,
A droit corsage, à maintien prude et sage.
En ce passage est le sejour d'honneur.

Le Dizain de « maistre Hugues Salel, » au frontispice du livre II, prend logiquement place après ces vers de Rabelais, qu'il porte, dans son enthousiasme, jusqu'au ciel :

Si, pour mesler profit avec doulceur,
On met en prix un auteur grandement,
Prisé seras, de cela tiens toy seur :
Je le cognois, car *ton entendement*
En ce livret, sous plaisant fondement,
L'utilité a si tres bien descrite,
Qu'il m'est advis que voy un Democrite
Riant les faits de nostre vie humaine.
Or, persevere, et, si n'en as merite
En ces bas lieux, l'auras en haut dommaine.

Par ce « *haut dommaine* » au surplus, Hugues Salel ne désignerait-il pas simple-

ment le domaine de la Postérité, qui donne la gloire aux hommes d'élite?

Rabelais avait dit, dans le même sens, par un Dizain de son cru, aux lecteurs du livre I :

Amis lecteurs, qui ce livre lisez,
Despouillez vous de toute affection;
Et, le lisant, ne vous scandalisez :
Il ne contient mal ny infection.
Vray est qu'icy peu de perfection
Vous apprendrez, *sinon en cas de rire :*
Autre argument ne peut mon cueur elire,
Voyant le deuil qui vous mine et consomme;
Mieulx est de ris que de larmes escrire,
Pour ce que rire est le propre de l'homme.

« Vivez joyeux! » s'écrie-t-il ensuite. — N'est-ce pas toujours la philosophie sereine (1) et forte des sonnets de Bonaventure, en ses *Joyeux Devis*, adoucie dans la forme, non pas altérée par Marot, et qui ne dispense d'aucunes larmes généreuses ? « Vivez joyeux! » dit Rabelais. — « Contentement — Vouloir et pouvoir. — Loysir et Liberté! » répète Des Periers. — « Vivez libres! » dit aussi Dolet. — Philosophie *conficte en mespris des choses fortuites,* qui reçoit du sort plus d'un sanglant assaut, mais n'ac-

(1) « *Serains* et subtilz, » dit Rabelais des compagnons de Thélème.

cepte aucun démenti de la fortune, et dont la « perle des Valois », avec sa tendresse d'âme, est une adepte, en somme, elle qui, tant navrée dans sa vie et dans celle des siens, oppose au mal, après la chanson mouillée de pleurs des *Marguerites*, le rire salutaire de l'*Heptaméron*.

Hugues Salel, très-goûté des contemporains de Marot, le fut moins de la jeune école de Ronsard. Joachim du Bellay dit, en ses *Regrets* (sonnet CLX), comparant Salel à Olivier de Magny :

> Tous deux sont Quercinois, tous deux bas de stature,
> Et ne seroient pas moins semblables d'escriture,
> *Si Salel avoit sceu plus doulcement chanter.*

Magny n'use pas de ce ton dédaigneux, lorsqu'il parle de Salel. Il est vrai que Magny fut son secrétaire pendant plusieurs années et publia le livre des *Amours* sous ses auspices en 1553. Salel était alors maître-d'hôtel du roi Henri II, aumônier de la reine, abbé de Saint-Chéron et de Saint-Sanson au diocèse de Chartres. Premier protecteur d'Estienne Dolet; ami de son compatriote Marot, comme de Rabelais; familier de Marguerite, comme de François Ier, il fut du groupe de ceux qui avec

Nicolas Denisot ou le *comte d'Alsinois*, Maurice Scève, Mellin de Saint-Gelais, Claude Gruget, servirent d'intermédiaires entre les deux écoles poétiques de Marot et de Ronsard, le groupe de la « *Grand' Marguerite* », et celui de sa nièce, Marguerite de France, déjà préparé par « *la Navarroise* » et dont le chef, Pierre de Ronsard, se fit connaître par l'hymne de funérailles saluant sa « chaste cendre », comme si du tombeau de la reine Marguerite, autant que de sa demeure, une vertu d'inspiration agît au dehors pour l'enchantement des générations diverses.

Il faut avouer que Magny, s'il est trop long, n'est pas trop éloquent dans ses éloges du bon Salel, au-dessous duquel, en ce cas, il reste absolument par le galimatias plein d'enflure de ses vers officiels. Un seul trait précis ressort parmi ces banalités froides; il loue Hugues Salel, comme lettré, d'avoir, en France,

> destruit et combatu
> Le superbe monstre *ignorance* (1).

La traduction de la première moitié de l'*Iliade* par Salel, qui use du vers de dix

(1) V. aussi, plus loin, ce qu'il dit en l'honneur de Mellin de Saint-Gelais.

syllabes — le vers héroïque du moyen âge — bien que s'écartant parfois de la teneur exacte du texte, contient plus d'un excellent passage, tel que celui-ci (réponse d'Agamemnon au prêtre Chrysès, chant I) :

Plus ne t'advienne, ô vieillard ennuyeux,
Que je te treuve attendant en ces lieux,
Ou revenant ; car il n'y aura sceptre,
Sceptre Apollin, qui me garde de mettre
La main sur toy. Ne pense plus ravoir
Ta Chryseis, car je la veux avoir
En ma maison, de ton pays loingtaine,
Faisant mon lict et là, filant ma laine,
Jusques à tant que sa beauté faillie
Sera un jour par vieillesse assaillie.
Fuis-t-en d'icy, garde de m'irriter
Doresnavant par ton solliciter,
Et n'use plus de semblable oraison
Si tu veux sain retrouver ta maison (1).

Il traça d'ailleurs la voie aux autres : J. Peletier du Mans, Jamyn, Certon, et eut pour collaborateur le docte Lancelot de Carle, comme l'atteste Magny dans une de ses pièces (2). Amadis Jamyn qui, dans sa

(1) La version de l'*Iliade*, de Salel, parut en 1545. — V. en outre ses *Œuvres* avec privilège du roi du 23 juin 1539 (Paris, Est. Roffet, s. d., pet. in-8°), et le *Dialogue de Jupiter et de Cupidon disputans de leur pouvoir*, à la suite du *Palais des Nobles Dames*, de Jean Dupré.

(2) V. la Notice de M. E. Courbet, en tête des *Amours*, p. XXII. (Édit. A. Lemerre, 1878, in-12.)

traduction prônée par Ronsard, continua en vers alexandrins celle de Salel, ne l'emporte pas toujours sur son naïf prédécesseur, non plus que Jacques Peletier, auteur d'une bonne version de trois premiers chants.

Nous quittons la douce gravité d'un sage pour la belle humeur la plus insoucieuse, en abordant les deux Saint-Gelais, Octovien, le galant évêque d'Angoulême, d'une famille originaire du Poitou, hôte des Valois en leur château de Cognac, homme de cour avant d'être homme d'église, mort au début du siècle, âgé de trente-six ans, au bout de huit ans d'épiscopat; Mellin, fils naturel d'Octovien, commensal de François Ier, aumônier de François et de Henri, successivement Dauphins, abbé de Notre-Dame de Reclus, au diocèse de Troyes, bibliothécaire du roi au palais de Fontainebleau, poète de cour de l'école de Marot, qui fut et devait être vaincu du premier coup par Ronsard, mais qui eut le mérite d'introduire en France le *Sonnet* rapporté par lui d'Italie.

Octovien et Mellin de Saint-Gelais, le père et le fils, le devancier et le successeur de Marot dans la poésie légère, eurent

quelque chose de sa facilité, de sa grâce et de sa malice enjouée. Marot loue quelque part « la veine gauloise » d'Octovien.

Celui-ci, traducteur de l'*Énéide* de Virgile, de vingt et une Épîtres d'Ovide et de l'*Andrienne* de Térence, est l'auteur de deux poèmes de longue haleine, la *Chasse* ou le *Départ d'Amours*, recueil d'églogues en ballades, complaintes, rondeaux, triolets, etc., où les descriptions abondent, et le *Séjour d'honneur*, dédié au roi Charles VIII, mi-partie de prose et de vers, tableau allégorique de son époque et de sa vie, où il apparaît sous le nom de l'*Acteur*, et où tous les sentiments humains, *Raison, Vaine Espérance, Abus, Sensualité, Ambition*, voire la *Cour* personnifiée, voyagent par l'ancienne France, en Italie et jusqu'en Grèce, au milieu de scènes d'amour, de deuil, de religion mélangée de mythologie, d'histoire entremêlée de fables (1). Parmi les redondances et les entortillages de style, des vers délicieux fleurissent dans ces poèmes :

En regardant ces belles fleurs
Que le temps nouveau d'amours prie...

(1) V. encore, dans le *Vergier d'honneur*, d'André de la Vigne, une Complainte d'Octovien sur la mort de Charles VIII, et « *L'ystoire de Eurialus et*

Ou :

Dieu ! qu'il la faict bon regarder,
La gracieuse bonne et belle !

Et encore :

En songe, souhait et pensée
Vous voy chascun jour de sepmaine,
Combien qu'estes de moy loingtaine,
Belle et tres loyaument aymée,
Pour ce qu'estes la mieulx parée
De toute plaisance mondaine,
En songe.

Du tout vous ay m'amour donnée,
Vous en povez estre certaine,
Ma seule dame souveraine,
De mon las cueur moult desirée
En songe !

Assurément la reine de Navarre en sa très-sincère émotion, au sujet de la maladie de son frère, se ressouvenait, au moment où elle fit une de ses plus belles *Chansons spirituelles,* de ces vers délicats et attristés d'Octovien :

Las! mort, qui t'a faict si hardie
De prendre la noble princesse
Qui estoit mon comfort, ma vie,

Lucresse, vrays amoureux, selon pape Pie » (Æneas Sylvius Piccolomini, ou Pie II), publ. en 1493 chez Ant. Verard, plus tard éditeur des autres œuvres du poète.

Mon bien, mon plaisir, ma richesse?
Puisque tu as prins ma maistresse,
Prens moy aussy son serviteur;
Car j'ayme mieulx prochainement
Mourir, que languir en tourment,
En peine, soulcy et douleur.

Marguerite dit :

Las! de celuy pour qui vivois,
Que de si bon cœur je voyois,
J'ay perdu l'heureuse presence!

. . . .

Mort, qui m'as faict si mauvais tour
D'abatire ma force et ma tour,
Tout mon refuge et ma defense,
N'as sceu ruyner mon amour
Que je sens croistre nuict et jour
. . . .

O Mort, qui le frere as domté,
Vien donc par ta grande bonté
Transpercer la sœur de ta lance
. . . .

. . . .
Puisque mon frere est dans tes laz,
Prens moy, à fin qu'un seul soulas
Donne à tous deux esjouyssance!

Heureuse émulation, qui prouve combien Marguerite s'était sentie pénétrée du sentiment semblable exprimé par Octovien! Si ce poète pilla çà et là, comme on l'en ac-

cuse non sans motif, les vers de Charles d'Orléans, le grand oncle de Marguerite, on voit que, d'autre part, il n'eût pas été plus qu'elle indigne d'un tel ancêtre. — N'en déplaise au jugement de Sainte-Beuve, déclarant qu'il « tournait assez galamment les compliments d'amour, en attendant que son fils Mellin *fût d'âge à faire mieux* que lui », j'estime que le père l'emportait sur le fils par la qualité mère en poésie, l'intensité du *sentiment*. Les passages d'une grâce attendrie sont nombreux chez lui; témoin celui-ci :

Laisse ce train, il n'est pas encore heure
Que ton cueur pleure en si jeune saison.

Et cet adieu aux douceurs du château de Cognac :

Adieu maisons nobles et ces beaulx lieux
Où j'ay passé ma premiere jouvente;
. . . .
Adieu vous dy le pays d'Angoulmoys,
Le plus plaisant qui soit dessoubz la nue;
Plaindre m'en voys ma liesse perdue.

Adieu Coignac, le second paradis,
Chasteau assis sur fleuve de Charente,
Où tant de fois me suis trouvé jadis.
. . . .
Quand de tout ce me souviens et ramente,
J'en ay le dueil qui passe tout plaisir.
. . . .

Adieu bon temps, mon repos est sonné,
Adieu amours, adieu chevaulx et chasse;
Vieillesse m'a de tous poins estonné,
Tourné le dos et amesgri la face.

. . . .

. . . .

Ha! blanche chair et deliées mains,
Riz amoureux, œillades damerettes,
De vous ay fait eschange et si remains
Chassé d'espoir et banny d'amourettes.

. . . .

Doresnavant tiendray mon ranc à part,
Auprès du feu, pour eschauffer la cire.
Et compteray les faiz de Sallezart
A mes voysins de Poton ou la Hyre.
Du temps passé pourray compter et dire,
Voyre et servir de tesmoing ancien :
J'auray mon chat et mon beau petit chien
Nommé Muguet, et deux ou trois gelines,
Patenostres et mes vieilles matines.

Bon temps passé sera compté alors,
Combien y a que premier j'euz couronne,
Quel roy regnoit, ou quel pape estoit lors,
Si la saison estoit à l'heure bonne :
Veez la l'estat de ma povre personne...

Ne dirait-on pas quelque chose venant de Villon et allant vers Ronsard?

Mellin de Saint-Gelais avec ses épigrammes, ses madrigaux et ses sonnets, est loin d'égaler cela, bien qu'il ait, au détriment de son père, l'honneur des citations dans les

recueils de morceaux choisis. Sa prophétie en forme d'énigme, empruntée par Rabelais pour le *Gargantua* (ch. LVIII) vaut cependant quelque éloge; il s'y trouve des vers bien frappés, et les obscurités, dûment calculées, n'en sont pas telles qu'on ne s'explique l'exclamation de Gargantua. « Ce n'est de maintenant que *les gens reduicts à la creance evangelique* sont persecutés. »

En effet, voici des passages assez caractéristiques :

Lors se verra *maint homme de valeur*,
Par l'esguillon de jeunesse et chaleur.
Et croire trop ce fervent appetit,
Mourir en fleur et vivre bien petit.
. . . .
Alors auront non moindre autorité
Hommes sans foy, que gens de verité.

Il prédit, sous la forme d'un cataclysme, une sorte de révolution amenant la régénération du monde terrestre et humain :

Reste, en après ces accidens parfaicts,
Que les esleus joyeusement refaits
Soient de tous biens et de manne celeste,
Et d'abondant, par recompense honneste
Enrichis soient. *Les autres en la fin*
Soient denués . . . .

Mellin, que Rabelais nomme là, plaisamment, « Mellin le prophète », aurait donc

été, dans ce temps, en communion d'idées et d'efforts avec Rabelais et ses compagnons; chose d'autant plus croyable qu'il était lié très-étroitement avec Marot.

Il prit résolument parti pour lui, en tant que poète, dans la lutte des deux écoles, gauloise et ronsardienne, fut malmené par l'école nouvelle, puis se réconcilia avec le maître et les disciples. Olivier de Magny, dans ses *Gayetez*, lui consacre une ode de quatre-vingt-six vers!

Il le nomme « Mellin *qui nostre age decore* », et compare aux vers de Catulle ses vers « si plains de savoir et de grace. »

Je ne puis mieux choisir, pour en finir avec Mellin de Saint-Gelais, dont on connaît assez les épigrammes, que ces extraits d'une *description* de l'amour :

C'est un desir qui, pour attendre une heure,
Perd beaucoup d'ans et puis passe comme ombre,
Et riens de luy fors douleurs ne demeure.

. . . .

C'est un effort qui estrainct et deslie,
Une foiblesse et puissance si grande
Que tout bas hausse et tout haut humilie.

. . . .

C'est un voleur trop ferme et persistant,
Un obstiné qui une mesme chose
Veut et deveut cent fois en un instant.

C'est une peine interieure et close,
Qu'on veut celer et que chacun entend,
Qu'on ne peut taire et que dire l'on n'ose,

Imités de l'italien, de Bembo, ces vers ont de l'aisance dans leurs *concetti* (1).

Antoine Le Maçon, comme Mellin de Saint-Gelais, se tourna vers l'Italie, mais vers l'Italie de Boccace. Les vers que renferme sa traduction du *Décaméron*, dans l'épilogue de chaque Journée, ont un agrément de style et de tour remarquable surtout en cette pièce, où l'on peut en noter plusieurs d'une exquise venue :

Las! dolente ma vie!
Pourray je pas quelque fois retourner
Au lieu dont j'eus fascheuse departie?

. . . .

Helas, dy-moy s'il me doit avenir
Que jamais je te treuve,
Où je baisay les yeux qui m'ont faict morte,
Dy-le-moy, dy, mon bien, mon souvenir,
Quand viendras à l'espreuve :

(1) V. ses « *Œuvres*... tant en composition qu'en translation » (Lyon, P. de Tours, 1547, pet. in-8°) et ses *Œuvres poetiques* (Lyon, Ant. de Harsy, 1574, pet. in-8°).

Fay que ton dire un peu me reconforte,
Soit la demeure courte
Jusqu'au venir et longue au sejourner,
Car tout m'est un, tant m'a l'amour ravie.

. . . .
Vien doncques tost, vien à moy m'embrasser :
Tel seul penser à chanter me convie (1).

et dans ces couplets d'une grâce ailée et musicale :

Moy jeune fille volontaire,
Chante sur la saison nouvelle :
Pensant au bien que ne puis taire.

Par les vers prez vois m'esgarant,
Entre fleurs blanches et vermeilles,
Comme liz, roses et pareilles :
Puis les voyant tous, comparant
Au tainct de l'amy apparent,
Qui m'a prise et tient, *comme celle*
Qui n'a desir fors de luy plaire :

Moy jeune fille volontaire.

Et quand je trouve quelque fleur
Qui me semble à luy bien semblable,
Jé la baise et cueil, comme aymable,
Parlant à elle par douceur,
Et luy descouvre tout mon cueur :
Puis l'attache à ma girlandelle,
Sous mes blonds crins que j'en vueil traire :

Moy jeune fille volontaire.

(1) V. Épilogue de la *Septiesme Journée* (édit. citée. — T. V).

Le plaisir qui de la fleur vient
Aux yeux, tout tel plaisir me donne
Comme si je visse en personne
Celuy qui de s'amour me tient.
Ce qu'outre en le sentant provient,
Dire en crains la moindre estincelle;
Les souspirs tesmoignent l'affaire :

Moy jeune fille volontaire.

Telz soupirs ne me sont pesans
Comme à quelqu'unes d'entre vous,
Mais sortent du cueur chautz et doux
Et vers amours s'en vont aysans :
Qui, les sentant fortz et plaisans,
S'esmeut, et vient de telle sorte
Que j'en dy : Las, vien moy complaire.

Moy jeune fille volontaire
Chante sur la saison nouvelle :
Pensant au bien que ne puis taire (1).

On conviendra que tous ces poètes avaient chacun une valeur individuelle certaine et formaient ensemble une phalange de quelque importance, dont l'heureuse activité prépara l'essor de la Pleïade. On reconnaîtra même que la Pleïade n'aurait eu à rougir ni de l'initiative ni de mainte page d'Estienne Dolet, de Bonaventure des Periers, d'Antoine Le Maçon et de Marguerite.

(1) V. Épilogue de la *Neufiesme Journée* (édit. citée, t. VI).

Marguerite, je l'ai déjà dit, âme et génie complexes, participe de tous ces instincts, de tous ces talents si variés.

Des poésies sont aussi intercalées dans quatre de ses Nouvelles :

Mon long celer, ma taciturnité... (Nouv. XIII).
Que dira elle... (Nouv. XIX).
Le temps m'a faict par sa force et puissance...
(Nouv. XXIV.)
Pour ce qu'amour, s'il n'est bien esprouvé
Ferme et loial, ne peut estre approuvé...
(Nouv. LXIV.)

On y trouve quelques vers marqués au bon coin; mais ils ne doivent pas être, au total, de sa meilleure époque, du plein de sa vie et de son talent; je les attribuerais de préférence au groupe de ses premières œuvres, car on y sent un peu d'embarras, ils côtoient beaucoup plus la prose que les vers de ses *Marguerites* ou de ses poésies inédites traitant de sujets analogues, et dont les défaillances sont rachetées par des reprises subites d'émotion, des envolées de rythme ou des chansons de mots, ici absentes.

Voyez ce qu'elle écrit de son frère bien aimé :

Nommer vous puis ma resurrection,
Puisque je tiens mes ennuis une mort;
Lesquels ne veux dire par le menu,

Mais, s'il vous plaist y penser, mon seigneur,
Vous trouverez qu'assez m'en est venu,
Trop suffisans pour tuer un bon cœur.

. . . .

Par cest espoir qui de vous seul procede
Je n'ay trouvé nul malheur importable.

. . . .

Si les regretz de pere, mere, enfans,
Par desespoir me sont tous descouvers,
De cest espoir je m'arme et me deffendz,
Disant qu'en vous les ay tous recouvers.

. . . .

Tous les ennuys que le ciel et la terre
Peuvent donner à un corps et un cueur,
Ne me sçauroient faire estimer leur guerre,
Car cet espoir en est le seul vainqueur,
Tant qu'en ma main je le pourray tenir.
Puisqu'il vous plaist que sur luy je m'appuye,
Tant seure suis de tous maux advenir,
Que devant eulx ne pensez que je fuye;
Puisque je suis seure de vostre amour,
Et que je sçay vous estre seulle seur,
La mort ne peult que me prendre, à ce jour,
D'amour contente, et d'espoir, et d'honneur.
La mort ne craintz, mais que tousjours la face
Je puisse veoir de mon frere et mon Roy... (1).

Voyez le rondeau qui commence et finit par ce cri d'angoisse :

Saulvez le Roy, o Seigneur gracieux,
Saulvez le Roy (2)!

(1) Poésies tirées du msc. de l'Arsenal, par Le Roux de Lincy (édit. citée de l'*Heptaméron*, t. I, Appendice IV).

(2) V. Le Roux de Lincy (édit. citée, *ibid.*).

Relisez ces *Pensées de la Royne de Navarre estant dans sa litiere, durant la maladie du Roy :*

Si la douleur de mon esprit
Je povois montrer par parole
Ou la declarer par escrit...

dans lesquelles se montre son « cœur souffrant plein d'amitié » et où elle jette aussi ce cri :

Sauvez, Seigneur, Royaume et Roy
Et ceux qui vivent en sa vie!

et ces *autres pensées faites un mois après la mort du Roy* — triste ironie — sur le chant de : *Jouissance vous donneray* », où elle se lamente sur l'éternelle séparation :

Mais, helas! mon corps est banny
Du sien, auquel il feut uny
Depuis le temps de nostre enfance (1)!

Je pourrais multiplier les citations de vers pareils dans les quatre « Epistres » au roi François (2), d'une si tendre et si pure exaltation de sympathie fraternelle, où l'in-

(1) V. les *Marguerites de la Marguerite des Princesses* (Chansons spirituelles).

(2) V. les *Marguerites de la Marguerite*, t. III de mon édition.

dulgence, comme l'enthousiasme, se double presque toujours d'une ardente adjuration au Bien! Autant valent, dans la cinquième « Epistre... au Roy de Navarre malade (1) » ses effusions d'affectueux dévouement :

O quel ennuy d'estre de vous bannie
Et vous laisser en telle compagnie
D'extreme mal et de douleur cruelle!

Ce morceau est capital pour la concordance qu'il offre entre le caractère de Marguerite et celui de la *Parlamente* des Contes, principalement au sujet de l'amour de celle-ci pour *Hircan* et de Marguerite pour Henri d'Albret, élan conjugal infligeant un démenti formel aux imaginations bizarrement et injurieusement erronées de Génin et de Michelet.

Mais il faut se borner.

La *Coche* nous montre, dans le cadre d'un paysage recueilli, au coucher du soleil, Marguerite en proie à l'infinie lassitude qui lui avait alors enlevé le désir et la faculté d'écrire :

Ayant perdu de l'aveugle vainqueur
Non seulement le sentement du cœur,
Mais de son nom, dits et faits la memoire;
Ayant perdu le povoir et la gloire

(1) V. *Ibid.*

Et le plaisir de la douce escriture,
Où tant je fus enclinée de nature,
Me trouvant seule en lieu si fort plaisant
Que le hault Ciel se rendoit complaisant
Par sa douceur et par sa temperance
A la verdeur du pré plein d'esperance,
Environné de ses courtines vertes,
Où mille fleurs à faces descouvertes
Leurs grands beautés descouvroient au Soleil
Qui, se couchant à l'heure, estoit vermeil
Et laissoit l'air sans chaud ny froid, si doux,
Que je ne sçay cœur si plein de courroux,
D'ire et d'ennuy, qui n'eust eu guarison
En un tel lieu, *fors moy, qui, sans raison,*
Fuyant les gens, me retiray à part,
Pour n'avoir plus en leur passe temps part :
Car cœur qui n'ha de plaisir une goutte,
D'en voir ailleurs il a peine, sans doute,
Par une sente où l'herbe estoit plus basse
Me desrobay.....

On croirait, dans le passage qui vient après ce vers, n'étaient la rime et la mesure, lire le simple et agréable récit d'une rencontre de la vie journalière dans l'*Heptaméron* :

En mon chemin rencontray un bon homme :
Là m'arrestay, en lui demandant comme
L'année estoit, et qu'il en esperoit,
Qu'il avoit fait, qu'il faisoit, qu'il feroit
De sa maison, femme, enfans et mesnage,
De son repos et de son labourage,
Prenant trop plus de plaisir à l'ouir...

Marguerite dévoile ainsi elle-même son caractère affable, ses mœurs sans morgue,

son souci des petits et des misérables. Elle écoute les Dames et, cédant aux sympathies qu'elles réveillent en elle, s'offre pour secrétaire. Dans leurs confidences, un peu verbeuses, je relève de jolis traits, de jolis vers :

Tu dis m'aymer : mais qui le peut entendre,
Quand tous les tours et les signes d'Amour
En toy voy morts et convertis en cendre ?

L'ami, jadis fidèle,

Helas ! mon Dieu ! comment s'est il fasché
De mon amour, et ainsi destaché ?

Il aime *une* qui ne l'aime point et ne saurait l'aimer :

En me cuydant tromper par trahison,
Luy mesme ha beu ceste amere poison,
Qui tant le blesse.
. . . .
Son desplaisir avec le mien je pleure.

La troisième Dame plaint ses amies, qui ont exhalé leurs tristesses ; elle veut courir « à leur malheur », sans jamais s'en distraire, jusqu'à ce que l'Ame « pour partir »,

Aura repris ses ælles immortelles !

Elle succombe aux regrets :

Ainsi parlant, s'appuyant contre un arbre,
En la façon d'une femme de marbre,
Qui n'ha chaleur, vie ne mouvement,
Les yeux fermés, les dents pareillement,
A ses soupirs defailloit son haleine.

Ainsi vont ces confidences.

La reine voyant « la nuict trop s'avancer », les avertit qu'il est temps de se retirer :

Et si le lieu où failloit retourner
Eust esté près, volontiers sejourner
Qu'on nous eust veu jusques au lendemain,
Passant la nuict à ce doux air serain !

On se dispose au départ. Le roi François, si bon juge d'amour, sera pris pour arbitre des peines rivales des trois Dames ; et, Marguerite se récusant, le second juge sera « la Duchesse où gist perfection », la Duchesse d'Étampes, dont les « vertus » rehaussent la beauté :

Si par beauté se congnoissent les femmes,
Allez où sont dames ou damoyselles :
Comme un soleil au milieu des estoilles,
Vous la verrez parmi toutes les dames.
Si par vertu son nom se doit congnoistre,
Voyez ses faits, de nul vice tachez,
Vous la verrez dessus toutes paroistre :
De ses bienfaits chacun lui rend louange,
Ilz sont congneuz de toutes gens de bien ;
Pour ses amys elle n'espargne rien,
Et des meschants ennemis ne se venge.

Si cet éloge de la favorite du roi nous paraît un peu cru et choque nos idées modernes, il ne faut pas oublier que Marguerite, l'eût-elle voulu, n'aurait pu se dispenser de vivre et de frayer avec les maîtresses royales, et qu'entre toutes, quoi qu'on ait dit, la duchesse d'Étampes, au moins jusqu'en ce temps-là, fut la meilleure, la seule de qui la reine de Navarre et ses clients pussent espérer un concours et un secours efficaces dans leur lutte contre la légion noire des persécuteurs en robe. Aussi lui dédie-t-elle ouvertement ce poème avec des paroles de sympathie qui excèdent la coutoisie d'usage et qui ont un prix très particulier, venant d'une telle femme, si peu complaisante pour elle-même.

Je ne prendrai, dans les Comédies et autres pièces des *Marguerites* accompagnant la *Coche*, que les endroits où il est question d'amour, et je laisserai même de côté, en sa qualité d'œuvre de seconde main, l'*Histoire des Satyres et Nymphes de Dyane,* bucolique empruntée aux poésies de Sannazar, quoique Marguerite fasse un bien gracieux tableau de la déesse et de ses vierges se reposant au frais, « sur la vesprée »,

Et soubs les verds sapins,
Soubs cabinets de flouris Aubepins.

Dans la Comédie intitulée *Deux filles, deux mariées, la vieille, le vieillard et les quatre hommes*, d'un esprit et d'un ton si piquants, on trouve ces vers :

Car le cœur seul, sans Amour, n'est que glace ;
Amour est feu, qui donne lustre et grace,
Vie et vertu, sans qui le cœur n'est rien.

et ceux-ci, où elle exige la réciprocité en amour :

S'il est Amant, soyez Amante.
Vostre Amour est un peu trop ample
Et n'est pas égale à la sienne.
C'est fait en Juifve ou Payenne
D'estre ainsy de son mary serve.

et ceux encore où, par la bouche d'un autre personnage, elle prétend, cependant, que l'épouse soit « tousjours femme de bien » :

Ma Dame, j'ayme mieux souffrir,
Et à tourment et mort m'offrir,
Nonobstant sa meschanceté,
Que faire un tour de lascheté.

La vieille centenaire, qui s'émancipe sur le tard et pour autrui, en théorie, entend que la femme trahie se console : car,

En chantant le temps qui pleure,
A tout le moins aurez une heure



Qui vous fera les vingt et trois
Supporter.....

C'est alors que l'une des femmes proteste contre l'idée de « faire un tour de lascheté ».

Dans la « Response » à une chanson faite pour une Dame, Marguerite accuse le regard d'être decevant en amour, autant et plus que le *parler* :

L'Amour par le regard offerte
Peult, comme le parler, mentir.

Le *parler*, d'ailleurs, est plus franc et plus digne de créance :

L'amitié semble bien petite,
Qui ne chasse crainte dehors ;
Le parler response merite :
Parle, je respondray alhors.

Elle n'aime que *un seul* et ne s'en cache point :

La vertu, qui est fondement
De ceste Amour ferme et honneste,
Me la fait monstrer clerement,
Sans rougir ne baisser la teste.
Assez se sont mis en la queste
Pour trouver en mon cœur pitié ;
Mais je respons à leur requeste :
Je n'ay qu'en un seul amytié!

Il est assez frappant que le sentiment et presque les propres termes des vers soulignés ci-dessus se retrouvent, avec plus d'ampleur, dans une admirable pièce tirée des manuscrits par Le Roux de Lincy, et dont voici quelques passages :

Souvieigne vous du cœur qui bondissoit
Pour la tristesse en quoy il perissoit...
Souvieigne vous du peril et danger
Où nous estions, dont nous ne tenions compte,
Car vraye amour ne congnoist paour ne honte.
Souvieigne vous de nostre amour honneste,
Dont ne devons pour nul baisser la teste,
Car nous sçavons tous deux certainement
Qu'honneur et Dieu en sont le fondement;
Souvieigne vous du très chaste embrasser
Dont vous ne moy ne nous pouvions laisser;
Souvieigne vous de vostre foy promise
Par vostre main dedans la mienne mise;
Souvieigne vous de mes doubtes passées
Que vous avez en une heure effassées...
Souvieigne vous des heures qui sonnoyent,
Et du regret qu'en sonnant me donnoient...
Souvieigne vous de l'adieu redoublé
A chascun pas, de l'esperit troublé,
Du cœur trancy et du corps affoibly...
Souvieigne vous d'immortel souvenir
De vostre amy, et le vueillés tenir
Dans vostre cœur seul amy et parfaict,
Ainsy que vous dedans le sien il faict.

Il faut venir jusqu'aux chefs-d'œuvre de notre poésie lyrique, jusqu'aux plus beaux accents d'Alfred de Musset, pour rencontrer

l'équivalent de ce sublime appel. — Là, c'est l'amant qui adjure l' « aimée ». — Ici, c'est la femme qui se révolte douloureusement contre d'injustes soupçons :

O prompt à croire et tardif à sçavoir
Le vray, qui tant clairement se peult veoir...
Helas! mon Dieu, avez vous bien peu croire
Qu'aultre que vous puisse estre en ma memoire?...
Estimés vous le cœur meschant et lasche,
Qui envers vous n'en eut oncq nulle tasche ?
Croyez de moy contre la vérité,
Tout le rebours de ce que ay merité.
J'ay le cœur nect, et la teste levée :
Pleine d'amour très ferme et esprouvée,
Je puis aller...

Revenons aux *Marguerites.* Elles renferment une pièce en vers alexandrins, ainsi que l'indique expressément le sous-titre (ce mètre n'étant guère employé alors), la *Mort et Resurrection d'Amour,* où, malgré une certaine afféterie, les beaux vers, de haute volée, ne manquent pas. Il s'agit de ce vieux thème, si fécond en élégies émouvantes, — de la brièveté, de la jeunesse, de l'amour et de l'inanité de leurs joies. Que sont-ils devenus, ces yeux « dorez d'un regard gracieux », cette « bouche rouge » qui montrait « le tresor du cœur », ces « blonds cheveux » où l'Amour « chacun prenoit, nonobstant ses efforts? » Je les

ai vus, dit le poète, dépossédés de leur force et de leur gloire :

J'ay veu les tant bien faites et petites oreilles
Ouvertes, cleroyantes, blanches, un peu vermeilles,
Sarbatannes d'Amour, pleines de sa leçon,
Qui les gardoit d'ouyr autre parole ou son :
Or les voy je fermées sans plus ouvrir leur porte
Aux chants, dits ne propos.........
J'ai veu les blanches mains, les doigts longs et subtils,
Desquelz souloit Amour faire ses fins outils,
Pour arracher les cœurs du plus profond du corps,
Les uns mettre captifz, les autres pis que mors :
Or les voy je sans force de lever n'arracher,
Sans estre plus touchées ne pouvoir plus toucher.
J'ay veu les petits pieds, beaux, legers et penibles,
Faisant pour leur Seigneur choses tant impossibles
. . . .
Qui en danses, tournois et plaisirs le portoient !
Or les voy je impotens sans plus bouger d'un lieu,
Sans plus estre marchez, ne marchans pour leur Dieu.
J'ay veu le corps parfait et de telle grandeur,
Auquel tout le rebours se trouvoit de laideur,
Qu'Amour avoit choysi pour sa tres ferme tour,
Et son doux Paradis pour eternel sejour :
Or les voy je changer de nature et de maistre,
De vie et de beauté, de sentement et d'estre.

O *vanitas vanitatum!*

Que ferez vous (Amour) quand plus ne pourrez voir
Des beaux yeux par lesquelz sur tous avez povoir ?
Quand ne povez ouyr de l'oreille fermée,
En qui vostre parole fut reçeüe et aymée ?

Quand ne povez parler par ceste bouche close,
Par laquelle en parlant vous poviez toute chose?
Quand ne povez des mains mortes plus tourmenter
Ny asseurer tous ceulx qu'avez fait lamenter!
Quand ne povez des pieds vostre char plus tirer,
Ne par eux en plaisir voz servans attirer?
Quand ne povez au corps qui fut vostre demeure,
Le voyant ruiné, plus demeurer une heure? —
Mourez doncques, Amour, en celle departie...

Mourez, ou tournez-vous enfin vers quelque chose de plus haut et de plus ferme, qui ne vous défaudra point, vers le Ciel où s'en va l'être avec sa pensée:

Là, l'Amour immortel tiendra sa royauté!

Ainsi, en ses vers inégaux, mais vibrants, se reflètent les idées, les sentiments de sa vie, repris d'autre façon dans les récits et les réflexions de ses contes; et l'on pourrait dire que la poésie des *Marguerites* est comme une perpétuelle glose de l'*Heptaméron*. Dans l'*Heptaméron*, elle va narguant, et dans les *Marguerites*, elle va « chantant le temps qui pleure » et s'enfuit avec tous les actes de l'existence, toutes les agitations de la passion, toutes les aspirations de l'âme!

Des liens plus précis rattachent les poésies de Marguerite aux propos de l'*Heptaméron*. Un parallèle continu serait excessif, mais

non pas impossible, et, en tout cas, plus d'un éclaircissement se dégage des rapprochements qui se présentent. La riposte de Parlamente aux propos galants de *Simontaut* (1) se retrouve dans la réplique en vers de Marguerite (citée par Génin) aux déclarations pareilles d'un M. de Lavaux, qui prétendait se mourir d'amour, et aux douleurs duquel Marguerite, peu crédule, répond vertement par un *Requiescant in pace* (2). Voici un autre emploi de ce mot dans la bouche d'une des Dames de la *Coche*, abandonnée de son ami :

Or est passé
Tout ce beau temps, où je n'ay amassé
Rien que regret et espoir que son tort
M'apportera, bien congneu par ma mort,
De tous Amans *Requiescant in pace.*

Enfin, la pièce intitulée *Les quatre Dames et les quatre Gentilzhommes*, dont le thème

(1) « Je sçay... combien de foys vous vous plaingnez des Dames, etc. » (Épil. de la Nouv. LVI.)

(2) « Vous estes loin, quoique vostre escrit die,
De ceste mort par trop d'affection,
Car, Dieu mercy, vous n'avez maladie
Monstrant ennuy, douleur ne passion.
Mais si la mort souffrez par fiction,
Quand vous serez par Amour trespassé,
Je vous en doy la lamentation,
Et en la fin *Requiescant in pace!* »

est celui de la *Coche,* avec plus de développements, offre des éléments d'étude comparative qu'il y aurait lieu d'examiner de très près, si l'on ne craignait d'écrire des volumes sur chaque chapitre.

La première Dame ne veut pas aimer; elle écarte celui qui l'aime. La deuxième Dame se plaint de la trahison de celui qui feint de l'aimer en poursuivant l'amour d'une autre. La troisième Dame gémit d'être, malgré sa constance, l'objet d'une jalousie sans fondement. La quatrième, calomniée auprès de son ami, qui s'est détourné d'elle, jure qu'elle en mourra de chagrin.

Le premier Gentilhomme, mort d'amour pour sa Dame, lui révèle par une confession posthume, la violence de sa passion, alors qu'elle foule sa tombe. Le deuxième, par des paroles qui répondent à celles de la seconde Dame, lui expose combien elle fut injuste, l'ayant incité à donner le change par un manège de galanterie appliqué ailleurs, de l'accuser ensuite de trahison; et combien il est heureux d'avoir recouvré sa bonne grâce. Le troisième, rejeté par sa maîtresse (la première Dame) est allé se faire tuer. Le quatrième, obligé de quitter sa Dame, qui l'assurait de sa constance, fut oublié pour un nouvel ami; il lui écrit

pour la supplier de lui rendre son cœur : sinon, puissent-ils mourir tous les deux, et que, par delà le tombeau du moins, elle lui revienne,

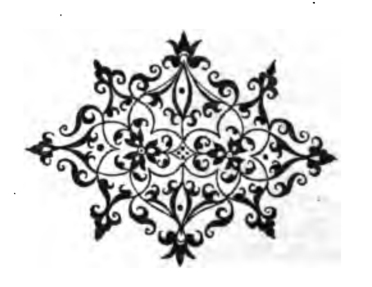
Recongnoissant sa grand' faute passée !

Les pièces que j'ai citées précédemment et maints passages de l'*Heptaméron* fourniraient la matière d'un long commentaire. Quant aux vers, si ceux de la seconde pièce sont très faibles, le surplus renferme de vraies beautés, surtout dans les pièces I, III, VII (1).

Je m'arrête, heureux d'avoir pu montrer, par quelques exemples, en même temps que le mérite, injustement nié ou contesté, des poésies de Marguerite, çà et là traversées d'un éclair de passion ou de génie, l'unité méconnue de son œuvre, la synthèse vivante qui relie ensemble si étroitement ses opinions, ses faits et gestes, ses amitiés, ses plus intimes sentiments, ses visées et ses travaux littéraires de tout ordre.

(1) V. aux *Notes et Éclaircissements* ce que je dis des pièces I et VII.

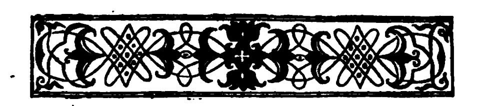




NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENTS



NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENTS

On ne s'étonnera pas de l'étendue relativement restreinte de cette partie, si l'on considère que l'*Introduction,* les *Appendices* et l'*Index* contiennent la substance de beaucoup de renseignements et d'éclaircissements auxquels je n'ai pas cru devoir donner la forme de Notes.

TOME I

INTRODUCTION : p. XIII, XIV ET CLXVI. — *Madame de Chastillon,* d'abord gouvernante, puis dame d'honneur de Marguerite d'Angoulême, est, sans aucun doute, Blanche de

Tournon, fille de Jacques de Tournon et de Jeanne de Polignac, et sœur du fameux cardinal François de Tournon, ministre de François Ier, comme l'indique le P. Anselme.

D'autre part, l'auteur des *Vies des grands capitaines,* parlant de sa grand'-mère, Louise de Daillon, dans l'article sur Jacques de Chastillon, mort en 1512, des suites d'une blessure reçue au siège de Ravenne, s'exprime ainsi : « ... Et depuis succéda en la place de dame d'honneur de la reyne de Navarre Marguerite, *et à ceste dame de Chastillon qui estoit demeurée vefve de ce M. de Chastillon*... sage et vertueuse dame : aussi le Roy François, de son propre mouvement et nomination, voulut qu'une toute semblable se mist en sa place. » Il dit, plus haut, tenir de sa grand'mère, « qui estoit *lors* fille à la Cour » que J. de Chastillon avoit espousé *une fille de la maison de Chabannes, et fille héritière de la maison de Dammartin,* et que ce fut la dame de Chastillon à laquelle avait succédé sa grand'mère; mais il suffit de rapprocher les dates pour dissiper la confusion faite, dans les souvenirs d'enfance de Brantome, entre la première femme de J. de Chastillon (Anne de Chabannes) et la seconde (Blanche de Tournon).

Il ne saurait être question ici d'Anne de

Chabannes, née en 1485, épouse *pro forma* de Jacques de Chastillon-Coligny en 1496, et morte cinq ans après son mariage, ce qui permit au veuf de se remarier en 1505 avec Blanche de Tournon, veuve de Raymond d'Agout VI, baron de Sault en Provence (1), de Rossillon, de Forcalquier, et de la Tour d'Aigues, gouverneur du château des Baux, etc., lequel testa le 12 avril 1503. Si Mme de Chastillon I fut dame d'honneur de la jeune Marguerite, elle ne le fut certainement pas longtemps, et, dès 1505, peut-être dès 1503, Mme de Chastillon II restait seule en fonctions; seule, elle répond aux indications de l'histoire et des chroniques contemporaines; seule, elle vécut assez tard pour être en passe de conseiller Marguerite, dans l'aventure de la Nouvelle IV (entre 1515 et 1525), de servir Marguerite devenue reine de Navarre (1527) et d'épouser secrètement, au rapport de Brantome, dans

(1) *Baron*, comme je l'ai mis p. CLXVI de l'Introduction et non *Comte*, comme il est dit p. XIV, par inadvertance. Raymond d'Agout ne laissa qu'un fils naturel, du nom de Maurice, qui testa en 1513 et mourut sans postérité. La race se continua par la sœur de Raymond, Louise d'Agout, femme de Claude de Montauban, baron de St-André en Beauchesne, dont le fils, François, prit le nom d'Agout et fut la tige des *Comtes de Sault*. (L'érection de la terre de Sault en *comté* est de 1561.)

le Discours IV des *Dames galantes*, le cardinal Jean du Bellay. « J'ay ouy raconter à une dame de grande qualité, et ancienne, que feu M. le cardinal du Bellay avoit espousé, *estant évesque et cardinal*, madame de Chastillon, et est mort marié. » Or, J. du Bellay ne reçut le chapeau de cardinal qu'en 1535. Quelle que soit la créance accordée sur ce point au propos de Brantome (admissible pourtant si l'on songe au futur mariage du neveu de cette Mme de Chastillon, le cardinal Odet), et si singulière que semble une pareille union, entre le cardinal du Bellay, né en 1492, et une personne plus âgée que lui (puisqu'elle était mariée en 1495), rien n'y répugne, quant aux dates. Notre Mme de Chastillon avait cessé de vivre, lorsque nous voyons apparaître dans les lettres de la reine Marguerite la mention de sa « pauvre sénéchale », Louise de Daillon, comme lui étant spécialement attachée (1). Mais elle existait encore en 1532, ainsi qu'il appert de la vente que lui fit de la moitié du comté de Roussillon, en date du

(1) V. la lettre écrite de Provence au maréchal de Montmorency (été de 1536) : « Je suis contrainte demeurer ce jour icy *pour ma pouvre seneschale, qui s'est trouvée un peu mal;* mais ce n'est que lasseté. » (Génin, t. I, p. 308.)

20 janvier 1532, Avoye de Chabannes, femme de Jacques de Brisay, seigneur de Beaumont, lieutenant du roi en Bourgogne, et fille de Jean de Chabannes, comte de Dammartin (lequel avait eu d'un premier lit Anne de Chabannes, mentionnée ci-dessus). Cette portion de domaine, héritage maternel d'Avoye, lui venait de Suzanne de Bourbon, femme de Jean de Chabannes. La dame de Chastillon est dénommée : « Blanche de Tournon, veuve de Jacques de Coligny, seigneur de Chastillon sur Loing, dame d'honneur de la Reine de Navarre (1). »

Louise de Daillon, qui lui succéda *après sa mort* (2), ne put donc « tenir sa place » qu'à partir de 1532 au plus tôt; cette même année fut celle de la mort d'André de Vivonne, sénéchal de Poitou, mari de Louise de Daillon, que le veuvage rapprocha définitivement de la reine Marguerite. Mme de

(1) V. le P. Anselme : T. II, p. 103, 298; T. VII, p. 141, etc.

(2) « Ma grande mère, madame la seneschale de Poitou, *eut sa place après sa mort,* par l'election du Roy Françoys, qui la nonma et l'esleut, et l'envoya querir jusques en sa maison, et la donna de sa main à la Reyne sa sœur, pour la connoistre très sage et très vertueuse dame, mais non si fine, ny rusée, ny accorte en telle chose (le cas de la Nouvelle IV) que sa précédente, ny convolée en secondes nopces. »

Chastillon vécut encore probablement jusque vers 1535-1536 et fut alors remplacée par la sénéchale de Poitou.

Pour achever d'élucider la situation de famille de Mme de Chastillon, je dois fournir la preuve de l'erreur signalée par moi (p. XIV de l'*Introduction*) et commise par Le Roux de Lincy, qui nomme Jacques de Chastillon-Coligny : « Jacques *Gaucher de Chastillon,* » en parlant d'un passage mal interprété ou mal lu de l'*Histoire de Charles VIII* par Godefroy : « Messire *Jean Baucher,* chevalier, Roy d'Yvetot... *Alias Gaucher* (1). »

Outre que *Gaucher* est une simple variante de *Baucher* et n'offre pas plus d'authenticité, le prénom de *Jean,* accolé au nom de *Baucher* ou *Gaucher*, sans plus, ne concorde pas avec la personnalité de *Jacques de Chastillon-Coligny*. On ne rencontre d'ailleurs nul indice d'une possession de la principauté d'Yvetot par la famille de Chastillon. Après avoir appartenu, depuis le XIVe siècle, aux Vilaines jusque vers 1460, aux Chenu et au sire Jean Baucher ou Gaucher leur allié (1461-1498), ce fief, honoré du titre exceptionnel de royaume et

(1) 1684, in-folio, p. 611 : État des rôles de 1490-1491.

datant, selon la tradition, du VI[e] siècle (1), fut transmis aux Du Bellay par le mariage d'Isabeau, fille de Péronne Chenu, dernière héritière, avec Martin, un des frères Du Bellay en faveur sous François I[er], pour échoir plus tard aux maisons de Crevant et d'Albon avec le titre de *prince souverain*, dont usait Martin Du Bellay et qui finit lui-même par périr. Le titre de *roy d'Yvetot* était tombé en désuétude sous le règne de Henri II, mais en 1525 François I[er] le reconnaissait encore.

Ce titre et ce fief, Jean Baucher ou Beaucher en avait hérité comme gendre de Guillaume Chenu, dont le fils Jacques était mort sans postérité; on ne sait par quelle circonstance J. Baucher eut pour successeur un frère puîné ou cousin de sa femme, Perrot Chenu, qui figure au contrat de ma-

(1) On ne trouve le titre de *roy* donné au sire d'Yvetot, dans nul acte officiel antérieur au XIV[e] siècle; toutefois les Lettres patentes de Charles VI (18 mars 1401) et de Louis XI (mars 1461), ainsi que les informations par témoins faites sur l'ordre de la Chambre des Comptes de Paris, sous la domination anglaise (après 1417) et sur l'ordre de Louis XI (13 avril 1461), attestèrent l'existence « de temps immémorial » et « selon la créance commune du pays » des privilèges et franchises extraordinaires et du titre de *royaume* attribués au fief d'Yvetot.

riage de ses enfants (3 février 1498) avec le titre de *roy d'Yvetot*. Pour J. Baucher, dans un contrat du 14 juillet 1485, par lequel Thomas de Coigny lui vend le fief de Beaugiroux, il prend avec la qualification de conseiller et chambellan du Roy de France, les noms et titres de « Jean Beaucher, chevalier, Roy d'Yvetot, seigneur de la Forest, etc. » (1).

L'identité cherchée entre Jacques de Chastillon-Coligny et ce personnage est donc tout imaginaire.

— INTRODUCTION, p. XVIII. — Le *Libvre de Boucasse des Femmes* est le « Libvre de Boucasse, *Des femmes*, » traduction de l'ouvrage *De claris mulieribus*. — C'est pourtant ce qui ressortirait des annotations de M. Sénemaud. Le *Libvre de Jehan Boucasse* désigne la même œuvre. Plus loin nous retrouvons encore l'histoire « *des Nobles Femmes* ». Il s'ensuivrait que la Bibliothèque du comte Charles aurait contenu trois versions de cet ouvrage et pas une seule du *Décaméron*, le plus illustre et le plus populaire des livres de Boccace.

(1) V. les *Mémoires de Martin du Bellay*, et : « *Du royaume d'Yvetot*, Mémoire lu dans une séance particulière de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, le 11 avril 1811. »

P. XIX. — Le *Songe du Vergier*, écrit sous le règne de Charles V, est un ouvrage traitant de choses de jurisprudence et de morale, mais arrangé dans le goût allégorique du temps, qui lui donne un air d'imagination.

IBID. : p. XXII. — *Guillaume Briçonnet* succéda au siège épiscopal de Meaux, non en 1518, mais le 19 mars 1516; la date de 1518 est celle de son installation effective.

IBID. : p. XXIV, XXVI, XXVIII. — *Noël Beda.* J'ai nommé ailleurs (1) ce personnage « Noël Beda ou *Bedier* », d'après l'exemple de M. F. Puaux, auteur d'une estimable *Histoire de la Réformation française*, citée dans mon Introduction. — M. P. Ristelhuber, dans la Table analytique de son édition de *l'Apologie pour Herodote*, paraît s'en étonner : « Beda (Maître)... M. Félix Frank l'appelle trois fois *Bedier*. » M. Ristelhuber ne veut reconnaître dans ce nom qu'un sobriquet, plaisamment trouvé par Budé, lorsqu'il confondit l'ignorance méchante de Beda voulant empêcher l'enseignement du grec au *Collège royal*, ainsi

(1) V. *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses*, édit. cit. (Notice, p. VIII, XI et XV.)

que le rapporte Henri Estienne : « Mais quand on trouva que Beda condamnoit un language duquel à grand'peine congnoissoit-il la première lettre, *Beda* fut déclaré *Bedier* (1), » et plus loin : « Mais ledict Budé rembarra vaillamment ledict Beda, luy prouvant sur le champ *qu'il estoit un bedier* (2) » L'éditeur de l'*Apologie* ajoute en note : « Beda (Noël), né à la fin du xve siècle dans le diocèse d'Avranches, *mort le 8 janvier 1536* au Mont-Saint-Michel, où il avait été enfermé pour ses extravagances théologiques. Rabelais place dans la librairie de Saint-Victor : *Beda, de optimitate triparum.* Au ch. dernier de l'*Anatomie de la Messe*, 1555, *Beda* est traité de gros soupier à cause de son gros ventre...

Deniers avancent les bediers
Et les premiers sont les derniers,

dit, à propos de la vénalité des charges, un vieux proverbe, p. 70 du Recueil de Gab. Meurier, Lyon, 1577, in-16. Le Duchat croit pouvoir le dériver d'*abecedarius, becedarius, bedarius, bedier.* »

(1) *Apol. pour Hérodote :* « Henri Estiene au Lecteur. » (Édit. cit. T. I, p. 9.)

(2) *Ibid.* (T. II, ch. XXIX, p. 150.)

· Je rappelle, incidemment, que la date de la mort de Beda est le *28 janvier 1537*, et non le *8 janvier 1536* (V. mon Introduction, p. xxi). Le *Gallia christiana* dit positivement que Robert Cenau ou Cenalis, évêque d'Avranches « *anno 1537, 10 februarii,* sacrum ritu pontificali in Ecclesia Maturinorum Parisiis celebravit *pro defuncto 28 Januarii* Natali Beda syndico Facultatis Theologiæ Parisiensis » (T. XI : Ecclesia Abrincensis, p. 499).

Quant au nom de *Bède,* employé par M. Ristelhuber, j'estime qu'à défaut d'acte authentique établissant la forme française du nom traduit en latin par *Beda* ou *Bedda,* indistinctement, et si l'on veut se tenir dans la grande rigueur, *Bède* n'est pas plus admissible que *Bedier* et l'est même beaucoup moins. Il est clair que Budé, en se moquant ouvertement de Beda et en le traitant de *bedier*, usait d'un sobriquet parfaitement en usage et compris de ses contemporains, sans quoi la plaisanterie n'aurait eu aucun sel; l'opinion de ceux qui veulent que le sens de *bedier* (âne, ignare, balourd) dans les textes postérieurs, ait pour unique origine la réplique méprisante et railleuse de Budé, ne se soutient donc pas. Non seulement le vieux dicton rapporté par Meurier en est une preuve; mais on

lit dans les vers d'*Un amy de Marot à Sagon :*

> Tu eusses eu des plus gorriers
> Coups de fouet pour ton chapeau,
> Qu'onque *bedier* eut *sur la peau,*
> Et lors on t'eust monstré au doigt :
> « Voilà l'*asne* qui tant mordoit (1) ».

Or, l'idée, l'image d'une *bête*, d'un *animal,* pris pour terme de comparaison, et impliquant une tradition populaire antérieure au moment où vivaient Budé, Beda et Marot, ressort nettement de ce texte, et non l'idée tout abstraite contenue dans le mot *abecedarius :* au lieu de tirer de là le mot *bedier,* par une sorte de tour de force étymologique, il faut suivre l'indication vivante de ces dictons du XVIe siècle, légués par le Moyen Age, où tout naît du spectacle de la vie domestique et rurale. C'est ce que mettent en lumière les vieux Dictionnaires de notre langue. Celui de Holyband (nom anglais de Claude Desainliens) dit au mot *bedier* : « Ce n'est que bedier. *He is but a great calf* (2). » Voilà donc *bedier* synonyme de *grand veau*,

(1) Edit. in-4o (La Haye, 1731) des Œuvres de Clément Marot. T. IV, p. 553.

(2) In-4o, Londres, 1593.

comme il était plus haut synonyme d'*âne*. Cotgrave, de son côté, dit : « Bedier. A *doult, sot, cokes, ninnie, noddie* », et cite le proverbe :

Deniers avancent les bediers,

qu'il traduit par : « Money advanceth *Meacockes.* » Or, au Mot *cokes,* il met : « *Jan Gipon, jobelin;* » au mot *sot :* «... *grue, oison bridé... jobelin... bedier;* » au mot *noddie* les analogues français : « *viedaze, oison bridé, bedier.* » Sous diverses rubriques il relate comme équivalents des mots *dolt* ou *doult, sot, ninnie,* l'anglais *asse* (âne), et nos vocables *asne, gros asne, nigauld, benest, oison bridé, bedier.* Le sens de *grosse bête* est donc celui qui se dégage de ces différentes versions, qu'on ait en cervelle l'idée d'un âne, d'un veau ou d'un oison. Ces appellations étaient fort communes chez nos pères : « Gardez-vous de *faire le veau* » (Satyre Menippée, — *Tapisserie des Estats*). — « Nos *veaulx* de philosophes (Agr. d'Aubigné, *Hist. III,* 87), etc. (1). Boiste dit encore : « BEDIER (vieux), *âne,* ignorant. »

Pour l'origine matérielle du mot, on peut hésiter.

(1) Exemples cités par le *Dict.* de Littré.

De *vitellus*, veau, est venu *vedel* :

> « Comme tu es, au demourant,
> Aussi *vedel* et ignorant (1).

Or, on sait que, par l'échange courant du *v* et du *c*, *bedel* se disait pour *vedel*, comme *vedel* pour *bedel* (bedeau) (2). D'une part, une forme née du latin *vitularius* (3), comme *vedel* est né de *vitellus*, peut avoir donné directement *vedier*, puis *bedier* ; d'autre part, *bedel* (sens de *vedel*, veau) peut, en se confondant oralement avec *bedel* (bedeau), avoir aussi produit, à l'aide de la forme latine *baderius* (4) pour *bedellus*, le français *bedier*, au sens mixte de *grosse bête, âne, veau* ou *ânier, vacher*, et de *bas officier* ou *valet* (5). — Voici, sur l'application et la correspondance de ces termes, un curieux passage du *Moyen de parvenir* : « O! dist-il (un évêque à un prêtre ignare), *gros bedier, asne* que tu es... qui est le *veau* d'evesque

(1) Marot, cité par le *Dict.* de Littré (au mot *veau*).

(2) Cotgrave donne *vedeau* pour *bedeau*.

(3) « *Qui vitulorum curam habet.* » (Ducange.)

(4) V. ce mot chez Ducange.

(5) *Bedeau* appelait l'idée de valet : « Varlez, bedeaus, sergentereaus. » (*Mir. de Ste Genev.*, cit. par Littré.) — On disait aussi *bediaus*. (V. *Dict.* de Littré, au mot *bedeau*.)

qui t'a conferé cest ordre? » (Chap. LXXVII.)

Une seconde étymologie, qui ne modifie point du reste la signification générale indiquée ci-dessus, serait celle de *bedis*, pour *bediga*, brebis, ou, par extension, bétail quelconque. (V. le Lexique roman d'Honnorat, sur le radical *bed*.)

Bedel, Le Bedel, employé comme nom propre, est encore d'un usage fréquent en Normandie, notamment dans le pays d'Avranches. *Bedier* lui-même se retrouve dans les Annuaires. Il n'en est point ainsi de *Bède*, qui n'est pas un nom propre d'usance française. On est donc en droit de conclure, sauf preuve contraire ayant de quoi s'imposer :

1° Qu'il convient de rejeter la forme *Bède*, inusitée;

2° Qu'il est conforme aux vraisemblances et aux traditions, tant de la langue commune que du vocabulaire des noms propres, de retenir la forme *Bedier*;

3° Que la moquerie de Budé, loin d'infirmer cette interprétation, s'y prête de la façon la plus naturelle, ce brocard ayant d'autant plus de force qu'il contiendrait une allusion directe au vrai nom du pseudo-Beda, se parant en latin d'un nom célèbre dans l'histoire ecclésiastique, celui de *Beda le vénérable*. La réplique de Budé signifie-

rait donc que *Beda* n'était rien moins que *Beda*, qu'il était purement et simplement, en nom et en fait... *Bedier*.

La critique de M. P. Ristelhuber, fût-elle fondée, négativement, ne nous éclaire pas au sujet du nom réel de ce Normand caché sous le nom latin de *Beda*; les conclusions qui précèdent ont du moins l'avantage d'offrir sur ce point une solution aussi motivée que possible en l'absence d'un document d'état civil.

Ibid. : p. xxviii, l. 8-10. — «... le *Miroir de l'âme pécheresse*, élaboré certainement sous l'influence de Guillaume Briçonnet... » On lit dans le *Gallia christiana* (t. VIII, art. consacré aux évêques de Meaux) sur Guillaume Briçonnet : « Parisiis morabatur anno 1530. » En 1529, Marguerite d'Angoulême habite Saint-Germain-en-Laye et Fontainebleau; en 1530, étant grosse, Fontainebleau et Blois; au printemps de 1531, Saint-Cloud. Briçonnet avait donc toutes facilités pour la voir, soit aux environs de Paris, soit en passage dans cette ville.

Ibid. : l. 18-20. — Lisez : « *Si la mort de Briçonnet au cours de cette même année*, et *celle de Lefebvre d'Étaples en 1536*, ferment... »

P. xxxvii et clxxi, clxxii, au sujet de la *Vérité* et de l'*Evangélisation* poursuivies

par Marguerite, les poésies de Des Periers fournissent des références importantes.

Une des pièces les plus curieuses du *Recueil des Œuvres* de Bonaventure est la *Prognostication des Prognostications* où, dans la forme d'une parodie des prophéties d'astrologue, employée aussi par Rabelais en sa *Prognostication pantagruéline* et en ses *Almanachs*, Des Periers proclame nettement la doctrine fondamentale de la Réforme, sous la sauvegarde officielle du nom de la reine de Navarre, à qui il avait fait offrir ce dangereux livret « par nostre maistre Antoine » (Du Moulin). Lorsqu'il l'écrivait, il venait de voir Marguerite, dont il ne connaissait pas la personne, quoique depuis longtemps déjà, il travaillât de loin pour elle et dépendît de sa Maison :

Dea, *maintenant, te congnoistray*, *Princesse*,
Sans demander aux autres laquelle est ce,
Car je t'ay veue au milieu de l'eglise
Où quelque jour fault qu'on evangelise,
Menant ta sœur, la noble Elienor (1).

D'une pièce adressée à Marguerite de France, il ressort que Des Periers avait

(1) Elienor, Alienor ou Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint et seconde femme de François Ier.

connu Marguerite d'Angoulême par ses œuvres bien avant de l'aborder :

Mais vostre tante, en qui tout bien consonne,
Ha un *Miroir* sans macule ni vice
Où maint esprit se voit et se façonne :
Là, la congneuz avant que je la visse.

C'est bien l'attestation de l'affiliation de Bonaventure au groupe de la reine de Navarre conspirant pour les idées nouvelles.

La pièce *Des Mal-contens*, traduction en vers blancs de la satire I d'Horace, et « *Les Quatre Princesses de vie humaine*, c'est à sçavoir les Quatre Vertus Cardinales, selon Senecque » complètent la partie morale et dogmatique du *Recueil des Œuvres*. Les quatre vertus cardinales de Sénèque sont : *Prudence, Magnanimité* ou *Force, Continence* et *Justice*. Des Periers y adjoint une *Cinquiesme Vertu* qu'il s'abstient de nommer et qui est tout simplement la *Vérité*, telle que l'entendait le groupe intime de la reine de Navarre ; la *Vérité*, confondue par l'auteur avec l'intelligence éclairée, supérieure et dirigeante de Marguerite. Les vers *au Lecteur* et l'article final au sujet de la *Cinquiesme Vertu* ne laissent aucune place au doute sur ce point. Ainsi, dit-il, « que Lesbia fut mise la quarte

Grace » et Sappho la « Muse diziesme »,

Ainsi y ha une vertu cinquiesme,
Vive vertu vivant en ceste vie,
Que je ne nomme à cause de l'envie
Du temps present, aux vertueux amere.
. . . .
Ainsi, à toy, postérité paisible,
(Veu du present l'iniquité nuysible
. . . .)
Laissons juger, de telle *Vertu, née*
De nostre temps, divine et incarnée.

Les « bons espritz » confessent « qu'il n'en fut onc de telle »; les « malings... qui les bons tousjours picquent »

A son vray loz de leur povoir replicquent;

Mais ils « mourront et *la Vertu vivra* »:

Or vive donc la Vertu vigoureuse
Par qui la gent est plus que très heureuse
Par son exemple et benigne faveur
Quelle ha à ceulx lesquelz prennent faveur
Tant aux vertus qu'à divine science,
Dont elle en a l'entière experience. »
. . . .
Celle vertu dont tu requiers le nom,
Estre cy mis, te la diray je ? Non.
Si; non feray, *on la congnoist assez,*
Tant sont ses dictz et ses faictz compassez
Mignonnement, si que ses autres seurs
Ayant prins garde à ses propos tant seurs,
Rassis et sains, desquels elle récrée
Grandz et petits, confessent qu'*est créée*
Vraye vertu, dont pour telle la tiennent.

Elle réunit en soi les quatres vertus de Justice, car elle « dispense tout » équitablement ; — de Prudence, car elle veille sans cesse.

Diligemment au survenant affaire ;

— de Force, car « à toute adversité resister sçait », et « d'Attrempement » ou de Modération, car « en felicité » elle « se maintient sans excès ».

Ces vertus là donc l'ont en leur mesgnie ;
Et si luy sont, comme à sœur, compaignie,
Raison le veult ainsi, et les trois Graces,
Où qu'elle soit ou voise, en toutes places
Y vont aussi, doulx passe temps luy donnent,
Ny nulle part jamais ne l'abandonnent.
Et s'il luy plaist les Neuf Muses hanter,
Digne sera qu'on l'escoute chanter,
En apprenant quelque chose d'icelle.
. . . .

Ibid. : p. xxxix. — *Universités de Bourges et de Nimes. — Collège royal.* — L'Université de Bourges fut créée en 1463 ; mais Marguerite la réinstitua, pour ainsi dire, par le développement et l'éclat qu'elle lui donna. Elle obtint de François Ier la fondation de l'Université de Nimes, en 1539, avec la nomination de Claude Baduel, un de ses pensionnaires de l'Université de Bourges, dis-

ciple de Mélanchthon, aux fonctions de régent de la nouvelle Université. — Dès 1517 et 1518, elle suggère au roi, de concert avec Budé et Pierre du Chastel, le projet d'érection du *Collége Royal*, malgré le Parlement et malgré la Sorbonne, dont il brisait les vieux cadres par un libre enseignement d'hébreu, de grec et de latin (d'où le titre de *Collége des Trois langues*), triomphe de la résistance de la Sorbonne et de Beda, en 1534, et fait ajouter aux matières de l'enseignement primitif celles des mathématiques, de la médecine, de la philosophie, si bien qu'en 1545 le nombre des chaires est de *onze* au lieu de *trois*. (V. mon édit. des *Marguerites de la Marguerite* : Notice, p. XLVI, XLVII.)

IBID. : p. XXXIX, XL.—*Encouragements aux explorations lointaines des Français et aux travaux des savants étrangers.* — Indépendamment des exemples signalés dans ma Notice précitée, je relaterai ici celui de Thomas Platter, petit chevrier des environs de Zermatt, en Valais, emmené en Allemagne par un de ses cousins pour y faire ses études; n'y ayant rien appris, mais, au retour, s'instruisant solidement auprès du savant Myconius et de Zwingli, qui introduisait la Réformation dans Zurich; devenant enfin lui-même un helléniste et un hé-

braïsant de premier ordre, tout en exerçant, le jour, le métier de cordier, pour vivre et pouvoir se préparer, la nuit, au noble métier de professeur; bref, devenant imprimeur et directeur d'école dans la ville de Bâle, se mariant, acquérant une honnête aisance, et mourant en 1582, âgé de quatre-vingt-un ans. Rien de curieux comme le récit de la visite que lui fit un Français « *envoyé par la reine de Navarre à cette fin d'apprendre l'hébreu* ». — « Il vint, dit-il, m'entendre un soir. J'entrai dans la chambre, mal vêtu, comme toujours, et m'assis contre le poêle, suivant mon habitude... les étudiants se mettaient autour de la table. « *Quando venit noster professor* »? demanda le Français; Oporinus me montra, et l'étranger fut tout ébahi de voir un professeur dans un pareil accoutrement. La leçon terminée, il me prit par la main, m'emmena de l'autre côté du pont, et voulut savoir comment il se faisait que je fusse si méchamment habillé. « *Mea res ad restim rediit* », lui répondis-je. Il offrit d'écrire à mon sujet *une lettre à la reine de Navarre, qui ne manquerait pas*, disait-il, *de me traiter comme un dieu; il me conseillait de m'en aller avec lui;* ce que je refusai. Il assista jusqu'à son départ à mes leçons. Il était vêtu magnifiquement et coiffé

d'un barret brodé d'or; il avait un serviteur à lui, qui le suivait, portant un manteau et un chapeau, pour le cas où la pluie serait venue à tomber, ou pour je ne sais quelle autre cause. Il y a neuf ans, ce personnage revint dans le pays, et quand il m'aperçut près des Augustins, de tout loin il cria : « *O salve, præceptor Platere!* » Je lui demandai d'où il arrivait; il me dit qu'il avait passé neuf années en *Creta*, *Asia* et *Arabia*, auprès des plus savants rabbins juifs; qu'il possédait maintenant les divers dialectes hébreux aussi bien que sa langue maternelle, et qu'il se sentait tout heureux de regagner sa patrie. Sa mise était toujours des plus riches (1). »

Ce Français rappelle singulièrement Guillaume Postel, protégé tout particulièrement par Marguerite, et envoyé par François Ier dans le Levant, pour y chercher des manuscrits. Après avoir débuté ainsi que Platter, par la pauvreté et les plus humbles services, beaucoup voyagé, appris toutes les langues connues, et occupé à la fois deux chaires du Collége royal, il finit par se livrer aux hallucinations d'un système

(1) *La Vie de Thomas Platter écrite par lui-même*, et trad. en français par Édouard Fick. (Genève, impr. Fick. Paris, Aubry, édit., 1862, in-8°.)

tiré de son imagination et des rêveries de la kabbale des rabbins juifs, et mourut fou, dit-on, dans le monastère de Saint-Martin-des-Champs. Il était, comme Noël Beda, originaire du pays d'Avranches.

P. XL. — Voir, au sujet des rapports de Marguerite avec les maîtresses du roi, dans l'*Appendice III*, le passage très instructif du poème de la *Coche* sur les *vertus* ou *qualités* et les services *honnêtes* de la duchesse d'Étampes.

P. XLI, XIII. — Au sujet des efforts tentés par Marguerite pour sauver ses nobles clients, et des causes qui souvent paralysèrent ces efforts, voir aussi l'*Appendice III*, où il est parlé de Dolet avec des citations de ses vers français publiés sous le titre du *Second Enfer d'Estienne Dolet*.

IBID. : p. XLIV. — *Le Livre de la reine Marguerite*.

Il porte l'emblème de la *Marguerite*, qui ornait sans doute plus d'un volume de sa bibliothèque, mais qui me semble s'appliquer ici spécialement au livre même des *Marguerites de la Marguerite*, celui dont le poète Des Periers copiait les pages manuscrites et qu'il exaltait en ces termes :

En escripvant *vos immortalitez,*
Où il y a tant de subtilitez,

> *Tant de propos de haulte intention,*
> Tant de thresors et tant d'utilitez...

et :

> Pour vostre lictiere presente
> Je n'ay rien que je vous presente,
> Si non *ce vostre immortel livre...*

Ibid. : p. xlviii, l. 15-17. — Lisez : «... et aux entretiens de l'*Heptaméron*, qui lui rappelaient de si *chers* souvenirs... »

Ibid. : pp. lxxi-lxxxvi et clxxii. — *Madame Osile* ou *Loïse de Savoie*. — Le caractère complexe de cette princesse ne paraît pas avoir été encore bien saisi, en tenant compte des transformations qu'il subit, dans les dernières années de sa vie, par une dévotion très-pénétrée des idées nouvelles de Marguerite et peut-être aidée de quelques remords. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, du jugement de la postérité, il est certain que, pour sa fille et son entourage, elle avait des qualités et une valeur morale dont on ne lui fait pas volontiers honneur, en se reportant aux accusations tragiques de l'histoire. La vérité ne serait-elle pas un peu en deçà de ces accusations? Tout n'est pas clair dans les affaires du connétable de Bourbon et de Semblançay. Ce qui importe ici, c'est d'établir que le caractère de *Madame Osile* ne répugne pas

au personnage de Louise de Savoie, *tel que le voyaient les yeux de Marguerite et de ses proches ou de ses familiers.* Or, la preuve de cette concordance existe dans un poème (composé par un anonyme que Le Roux de Lincy suppose être Guillaume Philander, protégé de Marguerite et de Georges d'Armagnac, évêque de Rodez) sur la mort de Louise de Savoie entre les mains de sa fille Marguerite :

Elle ayant fait de sa vie le cours
En longs ennuys et en plaisirs bien cours;
Ce que chacun peult clairement sçavoir.
En tous estatz ayant fait son devoir
Avec honneur et conscience pure.
. . . .
Veufve elle fut en l'eage dix neuf,
Et sans vouloir reprendre mary neuf,
Bien qu'elle fust de grans Roys demandée,
Viduité eut tant recommandée ...
Que en son parler, regard et vestement
De chasteté à tous exemple estoit;
Et dans son œil tres beau elle portoit
Avec doulceur si grande magesté
Qu'elle incittoit chacun à chasteté.

Des serviteurs méchants s'efforcent de lui nuire en vain; elle tient avec force le gouvernement du royaume pendant la captivité de son fils et le lui rend tout prospère. Mais elle subit la peine de ses tourments,

Alors qu'elle eut son désir satisfaict,

Et ne fist plus que se diminuer
Et au salut de l'ame estudier.
Tant que souvent seule en son lict estant,
Ce que a ouy qui l'aloit escoutant,
Parloit à Dieu comme espouse à espoux,
Disant : Seigneur, las! pourquoy tardez vous?

Elle meurt sans revoir son fils, emmené au loin pour l'arracher aux périls de la peste, qui sévissait en ces parages; la douleur de Louise s'en accroît, mais elle quitte pieusement la vie, bien que n'ayant pu (et ce, dit le poète, par suite de son mal)

Recevoir Dieu *sacramentellement.*

Pourtant, elle pousse un cri au souvenir de son fils absent.

Et en pleurant amerement parla :
— O mon enfant! ne te verray-je point?
Me fauldras tu, mon filz, au dernier poinct?
Fault-il partir de ce terrestre lieu
Sans te baiser pour le dernier adieu!

Enfin, elle se résigne, embrasse tendrement Marguerite :

Après, prenant sa fille par la main,
Dist : *Marguerite, encore est mon cœur plain*
De ceste amour portée à vous si forte
Et à mon filz ....

Elle l'assure de ses sentiments de vraie foi :

Mais ung seul mot pour la fin je vous presche,
C'est que en mon cueur je sens la foy si ferme,
Le don de Dieu par lequel il m'afferme
De mon salut, dont le plaisir je gouste;
N'en faictes plus, m'amye, nulle doubte.

Marguerite fond en larmes; sa mère trépasse, et le poète conclut :

Ainsy passa, digne d'heureux renom,
Celle qui eut et vivant et mourante
Foy en Dieu seul, amour et vraye attente.

On sait ce que Marguerite, au temps de ses ferveurs protestantes, entendait par *Foy en Dieu seul*..... et non aux hommes ou prêtres de l'Église romaine; et l'on jugera si elle n'avait pas converti sa mère, si bien disposée dès 1522.

Ibid. : p. xci. — « *Car au battre fault l'amour* ». Nouvelle xlvi de Gruget (épilogue : réplique de Parlamente).

Ibid. : p. cxv. — *M. de Burie* ou *de Burye*. — De la famille de Coucy-Burie. Il fut nommé en 1546 titulaire des fonctions de lieutenant général de la Guyenne, dans l'exercice desquelles il tâcha toujours de lutter contre les rigueurs du farouche Montluc, qui lui fut adjoint par la

suite (1). — Burie est une localité de l'Angoumois, sur la limite de la Charente-Inférieure et de la Charente, fort près de Cognac.

IBID. : p. CXXII. — *Une demoiselle de la maison de Belleville* (épousée par M. de Burye). Brantôme, dans la Vie de son père, dit que celui-ci prit pour femme une demoiselle de *Belleville;* ailleurs (2), on lit : « une fille de la maison de *Languilliers*, belle fille portant le nom de Luxembourg »; mais dans l'édition de M. Ludovic Lalanne, faite d'après les manuscrits, la correction *Belleville* pour *belle fille* rétablit le sens avec la concordance des deux passages. Il s'agit de la maison quasi royale descendant de la *petite reine* de Charles VI, Odette de Champdivers, qui eut du roi une fille, mariée par lui au sire de Herpedenne ou Harpedane, après légitimation (1427), et dotée de la terre de Belleville, en Poitou. Elle se nommait Marguerite de Valois. « Les seigneurs de Belleville, dont le dernier mourut à Coutras, en 1587, descendaient de Marguerite de Valois (3). » Georges de Durfort, seigneur de

(1) V. Brantôme, M. de Burie (Édit. Lalanne), et les Mémoires de Montluc.

(2) Vie de M. de Sansac.

(3) V. Le Roux de Lincy : *Les femmes célèbres*

Tilh de Bussac, de Bussaguet, etc., dit le *Cadet de Duras à la grande barbe,* qui fut gouverneur du roi Henri d'Albret et mourut en 1525, avait épousé en 1518 Jacquette du Puy du Fou, dont la mère était une « Marguerite de Belleville-Harpedaune (1) ».

Ibid. : p. cxli, l. 23. — Lisez : « Ennasuicte *se fâche et boude, lorsqu'elle se juge visée...* »

Ibid. : p. cxliv, l. 13. — Lisez : «... Parlamente et Hircan n'étaient pas *le seul couple réuni...* »

Ibid. : p. cxlvi, l. 17. — Lisez : « Elle *irrite* au vif... »

Ibid. : p. cxlix, l. 7-10. — Lisez : « *Sans compter que rien ne la rattache au groupe,* elle ne convient donc point au personnage de Nomerfide, « la plus jeune » des devisantes, *dont la modestie* de petit esprit... »

Ibid. : p. cxlix-clii. — *Lomagne-Terride.* — *Fimarcon.* — *Montagnac.* — *Corenssans.* — *Montpezat.* — *Tajan.* — *Montferrand.* — *Carbon.*

La principale paroisse du pays de Fimarcon, qui s'étendait dans les diocèses d'Auch, Condom et Lectoure, était Castelnau (1 l. 1/3

de l'ancienne France. T. I, p. 429, 430. — V. aussi le P. Anselme. T. I, p. 65.

(1) V. le P. Anselme, T. V.

N. E. de Condom). Tout près de Castera-Lectourois, il existe encore un lieu dit : *Lagarde-Fimarcon.* — Les seigneurs de Fimarcon possédaient la seigneurie de Terride. On trouve, dans la commune de Cologne (37 kil. N. N. E. et arrondissement de Lombez), un château de *Granges de Terrides* (1) et un château de *Montagnac*. Il en existait aussi un de ce nom, près d'Agen. Le *Montagnac* indiqué ici était en Lomagne, « petit païs de la Gascogne situé entre le comté d'Armagnac, le païs de Verdun et la Garonne, *qui sépare l'Agénois* (2) ».

Corenssans ou *Corensans* (auj. Courrensan) est situé dans le pays d'Eauze, siège d'un ancien évêché, sur un petit cours d'eau, affluent de la Gélise, qui se jette elle-même dans la Baïse, au-dessous de Nérac; une carte du *Gallia Christiana* porte : (dioc. d'Auch, t. I); « S. Maria de *Coirentiano* », abbaye. — Parmi les endroits du nom de *Montpezat* qu'on rencontre dans ces régions, celui qui nous occupe semble être *Montpezat* dans le Gers (2 l. 1/2 S. S. E. de Lombez et 4 l. N. O. de Rieux). — *Tajan* sur une colline dominant le Gers, est

(1) 1/2 l. N. O. de Cologne. Il y a sur la Gimone, à moins de 1/2 lieue, un *Moulin de Terride.*

(2) P. Anselme, T. II.

dans le canton de Lanemazan (Hautes-Pyrénées); il y avait un ancien château de Templiers. — Il existe un *Montferrand* ou *Monferrand-Savès* (Gers, 3 l. 1/2 N. N. E. et arrondissement de Lombez, ancien comté de l'Isle-en-Jourdain), sur un affluent de la Save (1). — *Carbon-Blanc* est un chef-lieu de canton de la Gironde (10 kil. S. de Bordeaux), vers l'ancien Bazadois. La petite ville de *Carbonne*, à 5/4 de lieue de Rieux, n'est éloignée du Montpezat précité que de 4 l. N. O. Enfin, tout près d'Eauze se trouve un lieu dit *Carbonas*. Que le nom de *Carbon* soit venu de l'un de ces endroits ou d'une particularité individuelle, il est constant qu'on le portait dans certaines familles (les Montpezat et leurs alliés), comme véritable *prénom*. (P. Anselme. T. II, p. 216-217) (2).

Ibid. : p. cliii, clxv. — *Dagoucin*. — V. l'*Appendice III*, p. 397, 403, 404, et, vers

(1) 1 l. 3/4 de Montagnac en Terride et 6 l. environ N. de Montpezat.

(2) Montluc parle d'un *capitaine Carbon*, mort « peu après » la bataille de Pavie, à Lumello (pays de Novare). Soit méprise de sa part ou désignation d'un autre Carbon, il est certain que le nôtre figure encore pour 1529 dans la maison de François Ier, et que Marguerite, écrivant *de Nîmes* à Montmorency (1536) en campagne contre Charles-Quint, dans la vallée du Rhône, le cite expressément comme présent.

la fin, l'analyse sommaire du poème des *Quatre Dames* et des *Quatre gentilshommes*. En se reportant au texte même, on relèvera dans le langage du premier gentilhomme des traits caractéristiques donnant lieu de voir sous ce masque un des serviteurs familiers de la reine Marguerite, mort sans avoir pu lui révéler franchement son respectueux et malheureux amour dont l'expression rappelle le genre d'entretien, tendrement platonique, du « devisant » *Dagoucin*.

Ibid. : p. clxi-clxii. — La *mère de Nicolas Dangu* (Françoise *Fil.*). Le nom ainsi abrégé doit être celui de la famille *Fillioli* ou *Filliol*, alliée aux *Veny d'Arbouze*, qui étaient de leur côté alliés aux *Marillac*, en faveur auprès de Louise de Savoie. Femme d'un Marillac, la grand'mère maternelle de Françoise Veny d'Arbouze, femme d'Antoine du Prat, se nommait *Perronnelle Filliol* (1).

Ibid. : p. clxii. — *La terre de Dangu.* — Ferry d'Aumont, seigneur d'Aumont, de Méru (Oise) et de Chars (Seine-et-Oise, 4 l. de Pontoise), épousa Françoise de Ferrières, sœur et héritière de Pierre de Ferrières, seigneur de Thury et de Dangu, laquelle eut pour fille aînée Anne, dame d'Aumont, de

(1) V. P. Anselme, t. VI, pp. 554-555.

Méru, de Thury et de Crèvecœur, mariée par contrat du 29 décembre 1522 à Claude de Montmorency, seigneur de Fosseux. Ce fut sans doute par achat ou échange qu'Anne de Montmorency, d'une autre branche de la famille, en devint possesseur.

Ibid. : p. clxiii. — *Nantouillet* et *Antoine Du Prat*. — On ne trouve nulle part, chose étrange, pas même dans l'excellente *Notice sur le château de Nantouillet et sur la vie du chancelier Anthoine Du Prat* (1463-1535), de M. Du Sommerard, publiée par le Bulletin de la Société de l'Histoire de France (1839), pas même dans les ouvrages du marquis Du Prat, par qui tous les papiers de famille ont été recherchés, la mention de la transmission du domaine de Nantouillet de la famille des comtes de Melun au chancelier Du Prat. Force est de croire qu'après la confiscation qui suivit le supplice de Charles de Melun, en 1468, et la restitution ultérieure accordée aux héritiers, pour l'ensemble de ses biens, Nantouillet demeura au roi qui en fit don au chancelier Du Prat, sans qu'il ait subsisté trace de l'acte de donation (1).

(1) On trouve qu'en 1463, Louis XI avait confisqué les biens d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, qui mourut le 25 décembre 1488, *pour*

Ibid. : p. clxviii. — *Gensane de Bourbon, vicomte de Lavedàn.* — Avait eu pour femme, avant Françoise de Silly, Antoinette d'Anjou, fille de René d'Anjou, seigneur de Mézières, et d'Antoinette de Chabannes, *sœur de père* d'Anne de Chabannes (1), qui fut la première femme de Jacques de Chastillon-Coligny. On voit quels liens unissaient les Chastillon-Coligny aux Bourbon et aux Silly, dans l'entourage même de la reine Marguerite.

Prologue des Nouvelles, p. 9, l. 13. — *Variante.* — L'édition de 1558 et toutes les

les donner au seigneur de Nantouillet, et que, par un retour de fortune, ce roi « lui donna le 23 avril 1467 l'état de grand-maître de France, *en désapointant le seigneur de Nantouillet.* » (P. Anselme, t. VIII.) Les biens du seigneur de Nantouillet avaient été confisqués et donnés au comte de Dammartin, son ennemi. D'autre part, « Antoine de Melun, *seigneur de Nantouillet,* plaidoit en 1466 contre le comte de Dampmartin, *qui avoit fàit saisir la terre de Nantouillet.* Il vivoit encore en 1487. » C'était le frère puiné de Charles de Melun. La confiscation atteignit sans doute toute cette famille de Melun ; et, lors de la restitution des biens aux héritiers du sang, le comte de Dammartin fut dessaisi de Nantouillet comme du reste, mais, par achat ou par don royal, Du Prat devint possesseur de cette terre.

(1) V. ci-dessus, pp. 480-483.

autres suppriment la phrase caractéristique : « *Non qu'elle fust si superstitieuse...* »

Ibid. : p. 16, l. 18. — *Variante.* — *Chevaux de Lavedan et capes de Béarn.* — Nous avons pris la leçon du *msc.* 7576[2] au lieu du texte de Le Roux de Lincy : « l'abbé les fournyt de vin et force vivres. »

Nouvelle I, p. 27, etc. — *L'évesque de Séez.* — Jacques de Silly, abbé de Saint-Vigor et de Saint-Pierre sur Dive, second fils de Jacques de Silly, seigneur de Longray et de Vaux-Pacey, écuyer d'écurie, puis maître d'hôtel, conseiller et chambellan du roi, bailli d'épée de Caen en 1491, maître de l'artillerie de France en 1501 (m. en 1503), et d'Anne de Prez-en-Pail (m. le 29 octobre 1529). Il fut élevé au siège de Séez le 26 février 1511. — L'édition de 1558 et les suivantes ne nomment ni l'évêque ni le fils du lieutenant-général d'Alençon (1).

Ibid. : p. 42. — *Saint Blancart.* — Bertrand d'Ornezan, baron de Saint-Blancart, dont la petite fille (fille de son fils Jacques) porta la baronnie de Saint Blancart dans la maison de Gontaut, était un des grands amis de la reine de Navarre. François Ier

(1) V. mon *Introd*,. pp. 128-130.

érigea pour lui en marquisat, l'an 1531, les Iles d'Hyères, avec des exemptions et franchises exceptionnelles en faveur de ces *Isles d'or* (Insulæ *Aureæ*, pour *Areæ*), — telle que la permission de disposer du sol au bénéfice de toute personne, pourvu qu'elle soit française, et de recevoir tous criminels, hormis les prévenus du crime de Lèse-Majesté et autres crimes énormes.

Ibid. : p. 39, l. 8. — « *Un invocateur nommé Gallery.* » Marguerite décrit fort bien les opérations de cet *invocateur* ou *envouteur*. On sait que, dans *l'envoutement*, on piquait avec une épingle les images des ennemis qu'on voulait faire périr.

Nouvelle II, p. 44. — C'est en juillet 1530 que Marguerite accoucha d'un fils, Jean, qui mourut, d'après son épitaphe, le 25 décembre suivant. (V. Génin, t. II, p. 111.)

Nouvelle III, p. 52. — Ce roi paraît être Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, le Savant ou le Magnanime, qui régna de 1443 à 1458, époque de sa mort, et avait épousé en 1415 Marie, fille de Henri III de Castille.

Ibid. : p. 60, l. 23. « Jouèrent la *vengeance* dont la *passion* avoit esté importable. » — Allusion aux mystères ou pièces religieuses de la *Vengeance* et de la *Pas-*

sion. — Dans celui de la *Vengeance* on voyait tous les auteurs de la mort de Jésus-Christ châtiés. (*Hist. du Théâtre franç.* des frères Parfait, t. II, p. 352.)

Nouvelle IV, pp. 65-80. — *Le Gentilhomme et la Princesse.* — Brantôme dit : « Et si vous voulez sçavoir de qui la nouvelle s'entend, *c'estoit de la reyne mesme de Navarre et de l'amiral de Bonnivet*, ainsi que je tiens de ma feue grande mère : dont pourtant me semble que ladite reyne n'en devoit celer son nom, puisque l'autre ne peut rien gagner sur sa chasteté, et s'en alla en confusion, *et qui vouloit divulguer le fait, sans la belle et sage remonstrance que luy fit cette dite dame d'honneur, madame de Chastillon* (1). » Il dit encore : «... Et luy donna ce beau conseil, qui est un des plus beaux et des plus sages et des plus propres pour fuyr le scandale, qu'on eust sceu donner, et fust-ce esté un premier Président de Paris... (2) » La princesse montre en effet dans la Nouvelle « une grande collere » ; on voit que c'est une sœur de souverain, car elle ne parle de rien

(1) V. ci-dessus la note sur *Madame de Chastillon*.

(2) V. Brantôme : *Dames galantes*, Disc. IV.

moins que d'exiger la décapitation de l'audacieux : au matin, dit-elle, « je feray en sorte vers mon frère, *que sa teste sera tesmoing de ma chasteté* ». Saffredant, qui raconte l'histoire, avait pris soin de dire (épil. de la Nouvelle III) : « Je ne nommeray les personnes, *pour ce que c'est de si fresche memoire*, que *j'aurois peur de desplaire à quelcuns des parens bien proches.* » Ces parents, ce sont Marguerite en personne, et sa mère, et le roi de Navarre. Il est dit que la princesse revit le gentillomme, mais « peu à peu s'en estrangea », si bien qu'il « garda cest amour en son cœur, *avecq la patience de l'esloingnement qu'il avoit mérité* ». Ce téméraire est représenté au début comme « un gentilhomme *dont la grandeur, beaulté et bonne grâce depassoit celle de tous ses compagnons* ». Marguerite, quoique lui ayant tenu rigueur, en parle toujours en bons termes. Les passages, cités ci-après, du poème des *Quatre Dames* et des *Quatre Gentilshommes*, montrent qu'il s'agissait bien de Bonnivet. La concordance entre une partie du poème et la Nouvelle IV est frappante. En outre, dans le poème, l'amoureux qui périt en bataille, comme Bonnivet au combat de Pavie, dit qu'il avait attendu *cinq ans*. Ceci fixe l'époque de l'aventure vers 1515 ou 1516, Bonnivet

ayant dû devenir amoureux dès l'époque du mariage de Marguerite avec le duc d'Alençon, en 1509, où elle prit rang à la Cour, et un détail de la Nouvelle ne permettant pas de fixer plus tard la date en question (mise en 1520 par Le Roux de Lincy, qui plaçait le point de départ de cet amour en 1515). Ce détail est celui qui concerne la mère du gentilhomme « vieille Dame un peu catarreuse » qui logeait dans la maison où son fils reçut le prince et sa sœur. La mère de Bonnivet, Philippes de Montmorency, était morte le 20 novembre 1516, ce qui reporte l'aventure *avant* ce moment, soit au printemps, soit dans l'été de 1515 ou 1516, car la Nouvelle dit : « Pour venir à ses fins (le gentilhomme) dist à son maistre qu'il avoit auprès de sa maison fort belle chasse, et que s'il lui plaisoit y aller prendre trois ou quatre cerfs *au mois de may*, il n'avoit point veu plus beau passetemps. Le seigneur tant pour l'amour qu'il portait à ce gentilhomme, que pour le plaisir de la chasse, *luy octroya sa requeste.* » On sait que François Ier vint en ces parages voir sa mère dans l'été de 1515. La preuve semble donc faite par ces divers rapprochements.

Le Roux de Lincy, tout en reconnaissant dans l'héroïne la reine de Navarre, s'étonne de certaines dissemblances, Marguerite

n'étant point veuve de deux maris, comme la princesse de Flandres, et ayant une fille, tandis que celle-ci n'en avait point dans la narration de l'*Heptaméron.* Ni lui ni les autres critiques ne se sont aperçus que Marguerite, mélangeant ses qualités avec celles de sa dame d'honneur, Mme de Chastillon, veuve pour la seconde fois en 1512, avait, par une transposition ingénieuse, affublé la jeune princesse du conte, dont elle emprunte le masque, des deux maris de Mme de Chastillon, « desquels n'avoyt eu nulz enfans vivans ». Marguerite, non plus, n'avait point alors d'enfants.

Dans le poème des *Quatre Dames* et des *Quatre Gentilshommes,* qui appartient au recueil des *Marguerites de la Marguerite,* la première Dame apostrophe un de ses serviteurs soupirant obstinément pour elle (Bonnivet, comme on le verra plus loin) :

O trop aymant *plus que vostre devoir,*

vous mériteriez d'être aimé, dit-elle,

Et si possible
M'estoit d'aymer le bien tant indicible,
Convertirois mon dur cœur invisible
A vous aymer.
. . . .
Mais je ne veux point nager en la Mer
Tant perilleuse...
. . . .

Bref, c'est un pas
Que je congnois, et où je n'iray pas.
. . . .
Je n'en veux point.
Mon cœur sera libre, voilà le poinct.
. . . .
Mieux vous vaudroit...
Mourir de faim
Que de languir *si beau, si fort, si sain,*
De biens, d'honneur et de plaisir tout plein,
Sans avoir mal, fors que dessoubs le sein
Le cœur vous bat;
. . . .
Vous le devriez prendre pour un esbat;
Et l'on diroit que la Mort vous combat,
. . . .
Car vous perdez contenance et langage,
Grace et propoz,
Et moy aussi tout plaisir et repos.
. . . .
O malheureuse,
La cause en suis : qui me rend doloureuse,

Ce bien d'aimer, pour moi, il n'y faut plus songer :

(Mon cœur) s'en est trop longtemps defendu
Et bien gardé.
. . . .
Il est trop tard!

Pourquoi donc « tant cercher »

Ce dont plus près ne povez approcher ?

Sachez « qu'il vous coustera cher » d'y persister, et que le mieux pour moi est

De vous oster (par souvent vous tenser)
Ce fol Amour qui vous fait insenser.

Faut-il en mourir l'un et l'autre?

Allez ailleurs!

. . . .

Assez de cœurs trouverez affamez
De vostre amour.
Vous valez bien d'avoir de jour en jour
D'une tres sage un tres gratieux tour.

Toute persistance de ce côté serait vaine et causerait votre bannissement :

Par quoy de vous, je quitte l'entretien,
L'affection,

. . . .

J'en ayme mieux la separation.

Plus de tels désirs!

Mais soyez en par grand' vertu vainqueur,
Et j'en auray plaisir, et vous honneur.

Sinon, partez,

Monstrant qu'un cœur effeminé et mol
Par trop aymer vous contrainct d'estre fol.
Mieux vault parfaire
Vostre malheur, que de tant contrefaire
Le malheureux.....

J'en parle hault,
Car en voyant que la raison vous fault,
Je voudrois bien amender le default
Que j'y congnois; mais, s'il ne vous en chault,
Je n'en puis mais.
Or n'esperez de me voir desormais;
Car, pour la fin, *je vous jure et prometz,*
Qu'autre que vous je n'aymeray jamais.

Bonnivet, loué avec une complaisance marquée dans le récit même de l'*Heptaméron*, où est fait le récit de sa tentative brutale pour forcer la résistance de Marguerite, cachée là sous le nom d'une princesse de Flandres; Bonnivet, auquel elle pardonna, mais qu'elle bannit de son intimité; Bonnivet, le plus beau cavalier de l'époque, est bien certainement le personnage ici désigné, et qu'il faut voir aussi dans le troisième Gentilhomme. On sait que Bonnivet mourut dans la bataille de Pavie, en 1525. Or, le blessé, bientôt défunt, qui se lamente en vers très amoureux, déclare avoir cherché et trouvé la mort dans la bataille, après un malencontreux et téméraire effort pour conquérir sa Dame :

Priez pour moy, tout ainsi qu'en tous lieux
Vivant m'avez par tourmens ennuyeux
Fait desirer
La mort qui tost me fera expirer,
Tant suis blessé, que ne puis empirer,
Pour n'avoir point voulu me retirer;

Car trop d'envie
J'ay eu longtemps de perdre ceste vie
. . . .
Je n'eusse sceu meilleure mort choisir;
Car, *puisque prendre*
Ne vous ay peu, ne me suis voulu rendre
Sinon à Dieu : j'ayme trop mieux attendre
L'heureuse mort, *qu'en fuyant me defendre*
Ne prisonnier
Estre de nul.....
Doncques, moy seul, *qui oncques des craintifz*
N'eus le cœur d'estre,
Ne me vouluz jamais rendre à nul maistre,
Bien que perdu j'avois tant le bras dextre,
Que n'eusse sceu l'espée à la main mettre,
Ores par mort
Me pugniray moy mesme, *non du tort*
Que je vous tiens, mais *du fascheux effort*
Que je vous feis, dont me hayez si fort.
Si j'ay failly
Par avoir trop un tel bien assailly,
Si n'est ce point tour d'un cœur defailly.

Un tel amour se peut-il bien contenir,

Et le moyen
Se doit il pas cercher, *sans laisser rien*
Pour acquerir un si desiré bien ?
. . . .
Las! *j'estois seur*
De vostre amour, que perdre n'avois peur,
Et me sentois si digne serviteur
Que vous pouviez remettre vostre honneur
En ma puissance,
Veu le longtemps, la grand perseverance
Que vous avois servie, *sans offense*,
En vous portant parfaite obéissance

Jusques au jour
D'heureux malheur : heureux, car mon Amour
Je vous monstray, et trop malheureux, pour
Estre banny de vous sans nul retour!
Est ce raison
De me chasser, non de vostre maison,
Mais *hors du cœur où si longue saison*
Esté j'avois ?.....
La vostre estresme et trop grande beauté
Deviez punir, qui une Royauté
Estoit pour moy ;
Car je ne sçay Royaume, sur ma Foy,
Ni pour avoir nom d'Empereur ou Roy,
De qui si fort voulusse prendre esmoy
Pour l'acquerir,
Que du grand bien que j'ai voulu querir
. . . .
Car il failloit, pour ma douleur guarir,
Ou Mort ou vous!

Ce bien, que je voulais gagner coûte que coûte,

Je l'ay perdu
Apres l'avoir bien cinq ans attendu.

. . . .

Las! vous avez *trop honneur defendu,*

. . . .
Voilà le gaing
Qu'après longtemps m'avez donné soudain,
En m'estimant courtisan et mondain,
Traistre ou meschant, cerchant un plaisir vain
Par grand finesse.
Vous n'excusez ny Amour ny jeunesse,
Qui ont mon cœur contrainct par sy grand' presse,
Qu'il a osé prendre la hardiesse

dont la pensée eût effrayé mille autres :

..... car *oncques ne parvint*
Homme à mon poinct, de quelque lieu qu'il vinst,
N'y après moy jamais nul n'y revint,
Et toutesfois
Je n'ai rien eu.....

Il rétorque les propres paroles de la première Dame :

..... par quoy *ne contrefais*
Le malheureux, mais la plainte je fais
De mon malheur.....
O amour forte!
Pour vous montrer, mon esperance est morte!
. . . .
Helas! cruelle,
Si vous saviez combien vous estiez belle!

O « malplaisant honneur! »

Maudit soit il qui en fut inventeur,
Car il ha trop fait chaste vostre cœur,
Et seur je suis
Que vous m'aymiez tres fort, dire le puys.

Fallait-il donc vous emporter ainsi,

Croyant Honneur couvert de conscience?
. . . .
Puisqu'à l'Amour et Foy avez menty
Que me deviez, je me suis consenty
A ceste Mort, *mais non pas repenty,*

Ainsi que vous,
De vous avoir aymée plus que tous.
Honneur sur moy ha frappé deux grans coups,
L'un, en faisant par vostre dur courroux
Mon cœur mourir
. . . .
Et l'autre, c'est
Le coup mortel qui dedans ma gorge est,
Qui à mes maux mettra fin et arrest.
. . . .
Après la mort vous congnoistrez combien
Vous sert le dur et cruel entretien
Que m'avez fait, *me traitant pis qu'un chien.*
. . . .
Puisque perdu j'ay vostre bonne grace,
Je meurs content,
Dont comme vous j'ay aymé honneur, *tant*
Qu'il n'y ha eu icy nul combattant
Qu'on puisse dire en avoir fait autant.
. . . .
Content aussi
De n'avoir peu en vous trouver mercy,
Car dire puys qu'une Dame sans *si*
Aymée j'ay, dont je meurs du soucy;
Et du refuz
Je suis content, puisque par honneur l'euz,
Et non par peu d'amour...
Content m'en vois,
Puis que j'ay fait ce que faire povois
Pour acquerir le bien que je sçavois
Tel, que sur tous estimer le devois.
Estre blasmé
Je ne devrois d'estre *tant enflammé*
De vostre amour; car *je fuz estimé*
De vous sus tous, et plus que nul aymé
Content tres fort
Suis, dont Amour *me feit faire l'effort,*

suivi d'un tel échec et jugé si coupable.

Parquoy content je suis et vif et mort,
Sachant que pas
Ce ne fut vous qui rompistes les laz
De nostre Amour, où jamais le cœur las
Ne vous congnuz; *mais trop avant d'un pas*
Vouluz marcher.
Content j'en suis; car j'estimois si cher
Ce que pensois pour jamais approcher,
Qu'Amour me feit essayer d'y toucher.
De ceste offense
Content je suis, et de la resistance
Que m'avez fait; *dont Honneur la defense*
Seulement feit, par qui j'ay asseurance
Que j'ay aymée
La Dame plus digne d'estre estimée
. . . .
Qui ne sçauroit de nul estre blasmée,
Ame ne corps.
Or, Adieu, donc celle en qui tous thresors
Sont tant cachez, que par vous m'en vois hors
De tous malheurs, content au rang des morts !

Marguerite, après la tentative de Bonnivet, voulait lui faire trancher la tête, et le chassa en effet de son intimité, sinon absolument de sa présence. Mais il resta constant pour les contemporains qu'elle l'avait aimé; cette passion parait avoir été vive, et la seule réelle qui ait agité son cœur alors qu'elle était duchesse d'Alençon, et avant son second mariage avec Henri de Navarre. L'éloquente confession, si explicite, du troisième Gentilhomme, écrite par elle-même, confirme absolument et bien singulièrement le récit de l'*Heptaméron* et contient un aveu

formel de ses propres sentiments pour Bonnivet, tels qu'ils lui furent toujours attribués. Quant au personnage de celui-ci, le doute n'est pas possible devant le langage cité ci-dessus et les particularités rapportées. C'est donc là une preuve très importante sur ce point d'histoire privée de la reine de Navarre et de la Cour de François Ier (1).

Nouvelle V. — Les éditions de 1558 et de 1560 ajoutent : p. 85, l. 14, 15 :

« *Ilz n'osent toucher l'argent la main nue, et veullent bien manier les cuisses des femmes, qui sont plus dangereuses.* » Les premiers éditeurs de Marguerite, dans leurs variantes, Gruget surtout (comme je le signale plus loin), ont un langage beaucoup plus libre que le sien, consigné dans les manuscrits. C'est là une remarque importante, car les interpolations ou altérations de ces éditeurs détruisent le caractère d'homogénéité très constante du style authentique des Nouvelles de la reine de Navarre et ont pu donner le change sur leur caractère aux observateurs superficiels.

Ibid. : p. 86, l. 24. — *Variante* complé-

(1) V. l'article de Brantôme sur Bonnivet (*Grands capit. français*).

mentaire de l'édition de 1558 : « Que doivent faire celles qui, ayant leur vie acquise, n'ont autre occupation que verser ès sainctes lettres, et à ouyr sermons et predications, et à s'appliquer et exercer en tout acte de vertu ? »

Nouvelle VII, p. 98, l. 18, 19 : « *Ne celle dont vous aymez mieulx l'honneur que le plaisir...* » Probablement une des sœurs de Henri d'Albret, Anne, qui épousa le comte d'Estrac, fils du comte de Candale, ou Isabeau, qui épousa M. de Rohan.

Nouvelle X, p. 126 et suiv. — *Floride.* — Nous pensons avec Le Roux de Lincy, malgré l'affectation de précision historique de la reine de Navarre dans cette Nouvelle, qu'elle désigne sous des noms espagnols une aventure de la cour de France, puisqu'elle annonce dans l'épilogue de la Nouvelle IX avoir dit la vérité « *hors mis les noms, les lieux et le pays* ».

Voici le relevé chronologique des faits d'après le Roux de Lincy :

Prise de Salces par les Français, 1496 (Henri d'Aragon, comte de Ribagorce, étant vice-roi de Catalogne et Henri Henriquez, gouverneur de Roussillon). — Trève entre la France et l'Espagne, 1497. — Révolte à

Grenade, 1499. — Révolte des Maures (contre lesquels marche le roi Don Fernand) dans les Alpujares, 1500. — Défaite des Espagnols par les Maures, où sont tués Alphonse d'Aguilar, Pierre de Sandoval, etc., 1501. Envoi du duc de Najère contre eux. — Une flotte mauresque de dix *flustes* ravage les côtes de Catalogne, 1503. — Le roi Ferdinand brûle Leucate (même année). — Le roi d'Espagne, pour apaiser la querelle des comte de Ribagorce et d'Arande, charge le P. Jean d'Estinuga, provincial de l'ordre de Saint-François, de les raccommoder par un mariage entre la fille aînée du comte d'Arande et le fils aîné du comte de Ribagorce, 1513. (Refus de ce dernier, qui est banni du royaume.) — « Quant au fils de l'*Enfant Fortuné,* ce doit être don Alphonse d'Aragon, comte de Ribagorce, duc de Ségorbe, seul héritier mâle de la maison de Castille, proposé en 1506 comme mari de Jeanne la Folle. Son père, Henri d'Aragon, duc de Ségorbe, avait été surnommé l'*Enfant de la Fortune,* parce qu'il naquit en 1445, après la mort de son père. »

Si cette aventure concerne Louise de Savoie ou quelque autre grande dame de France, Marguerite ne disant pas avoir changé les *dates,* ce serait entre 1496 et 1513 qu'il faudrait chercher les éléments de la Nouvelle X.

Ibid. — *Variantes* de 1558 : « Avanturade... *laquelle avoit esté nourrie d'enfance avec Florinde.* » — « Ne doubtez point *que ceulx qui ont esprouvé les forces d'amour ne rejectent le blasme sur vous, qui m'avez tellement ravy ma liberté et esblouy mes sens par vos divines graces, que ne se sçachant desormais que faire, je suis contrainct de m'en aller sans espoir de jamais vous revoir, asseuré toutes fois que, quelque part où je sois, vous aurez toujours part du cueur, qui demeurera vostre à jamais, soit sur terre, soit sur eau, ou entre les mains de mes plus cruels ennemis.* »

Nouvelle XI (de Gruget), p. 201. — *Propos facétieux d'un cordelier en ses sermons.* — Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote* (Chap. xxi, t. II, p. 17 de l'édition P. Ristelhuber et Liseux, 1879), rapporte ces propos et ajoute dans le texte des cartons par lesquels il avait dû, sur l'ordre du Conseil de Genève, remplacer ses premières citations et réflexions : — «... Je prie le lecteur de ne s'en offenser et de n'estimer que le récit de telles et si énormes vilainies me plaise : mais plutost estre persuadez que le seul desir que j'ay de faire bien congnoistre et hayr les vilains par leur vilainies et les meschans par leur meschanceté, m'a faict

ensuyvre la manière des Lacédémoniens qui, pour instruire leur jeunesse à sobriété, faisoyent venir les yvrongnes en leur presence, à fin que, voyans leurs villains actes, ils apprinssent de bonne heure à detester l'yvrongnerie. Or si toutefois quelcun estoit si envieux qu'il vousist sçavoir quel estoit ce vilain propos monachal, il le trouvera avec plusieurs autres ès-Nouvelles de la feue Roine de Navarre, *laquelle a voulu par le recit d'iceux faire entendre à la posterité combien desbordée a esté la vilanie de ceux qu'on jugeoit estre non seulement honnestes, mais sainctes personnes.* » Le but moral de la reine de Navarre est ici nettement affirmé et signalé par un protestant, d'autant moins suspect en ces matières, qu'il s'est montré plus que sévère pour Rabelais et Des Periers. Quoique ceci vise un récit qui est bien plutôt de Gruget que de la reine de Navarre, la portée de l'observation n'en subsiste pas moins tout entière.

Ibid. — Ces *propos facétieux d'un Cordelier* contiennent des expressions sans doute vraisemblables dans la bouche de ce drôle, mais dont la reine de Navarre eût à coup sûr atténué la vivacité. On ne trouvera nulle part dans ses propres Nouvelles ces mots salés sur les *jambons* et les *andouilles* (au sens érotique) dont use tout crument Gruget, ni aucun pas-

sage de ce genre grossier : « Voire, mais vous ne dictes pas, dist Simontault, qu'il voyoit devant luy ces jeunes tripières d'Amboise, dans le baquet desquelles il eust volontiers lavé son, *nommeray-je*? non, mais vous m'entendez bien : et leur en faire gouster, non pas roty, mais tout groulant et fretillant, pour leur donner plus de plaisir. » C'est en vain que Parlamente se récrie : « Tout beau, tout beau! » La vraie Parlamente n'eût point laissé passer un seul trait de la sorte.

Nouvelle XIV, pp. 246-257. — La *vengeance de Bonnyvet*. — Le Roux de Lincy voit dans la dame italienne, héroïne de la Nouvelle la *Sennora Clerice*, dont parle Brantôme en son article sur Bonnivet (*Vies des Capitaines françois*). La supposition est très plausible. On remarquera comme l'auteur de l'*Heptaméron* parle de Bonnivet, de « toutes les vertuz qui estoient en luy », de « sa beaulté, bonne grace et bonne parole », de la réputation qu'il avait « d'estre un des plus adroicts et hardys aux armes qui fust poinct de son temps ».

Elle le déclare plus loin « le plus beau et honneste gentilhomme de France ».

Cela confirme les observations et indica-

tions déjà consignées plus haut. (V. Nouvelle IV, et Note sur cette Nouvelle.)

TOME II

Nouvelle XVII. — Aventure qui se passa dans la forêt d'Argilly, près de Dijon, au mois de juillet 1521, lors du séjour que le roi François Ier fit alors dans cette ville.

Pour le comte Guillaume de Furstemberg, voir Brantôme (*Grands capitaines étrangers*), les *Lettres de Marguerite.*

Nouvelle XIX. — *Variante* de 1558 et 1559 : « Voilà pourquoy..... *la plus part des hommes sont deceuz, lesquelz ne s'amusent qu'aux choses exterieures, et contemnent le plus precieux, qui est dedans.* »

Nouvelle XX. — « *Parlamente meit son touret de nez.* — Petit masque cachant seulement le haut du visage et du nez, et porté dès le xive siècle par les dames de qualité, comme l'indique ce vers de Christine de Pisan :

Je vous vend le *touret de nez.*

(V. aussi la Nouvelle XLIII). Dans le msc.

de la *Coche*, orné de miniatures décrites par Le Roux de Lincy, les dames ont des *tourets de nez*.

Nouvelle XXI. — C'est Anne de Bretagne « qui commencea à dresser *la grande court des dames*, que nous avons veue depuis elle... car elle en avoit *une très grande suite de dames et de filles* » et « s'enquerroit des gentilz hommes leurs pères qui estoyent à la Cour, s'ils avoyent des filles, et quelles elles estoyent, *et les leur demandoit* ». (Brantôme, *Dames illustres*.)

Nouvelle XXII. — Le propos de Nomerfide sur son horreur des religieux est remplacé par ceci (édit. de 1558 et 1559) : « Ce n'est pas moy, dit Nomerfide, *car je ne m'arreste point à telles gens.* »

Nouvelle XXV. — « *Un jeune prince...* » C'est François Ier. — Son aventure avec la femme de l'avocat aurait été le point de départ de l'anecdote sur la *belle Ferronnière* (sauf adjonction du mal qu'elle lui donna). Le Roux de Lincy réfute la tradition sur le fait de ce mal spécial. Mais on lit dans le Journal de Louise de Savoie, que, de très bonne heure, son fils avait « eu mal en secrète nature ». (1512)

NOUVELLE XXX. — *Variante du msc.*, 7576[2] : « Au temps du Roy *Loys XI.* »

Pour compléter nos références sur cette nouvelle, citons cette épigraphe recueillie par Millin, en ses *Antiquités nationales,* dans l'église d'Écouis :

Ci git l'enfant, ci git le pere,
Ci git la sœur, ci git le frère,
Ci git la femme et le mari,
Et ne sont que deux corps ici.

Une épitaphe analogue existait village d'Alincourt, entre Amiens et Abbeville.

Le Roux de Lincy remarque, avec raison, que Bandello, dans son récit de la même histoire, place le lieu de la scène *en Navarre,* et dit avoir appris le fait d'*une dame de ce pays*. Cette dame est évidemment Marguerite elle-même, de la bouche de laquelle Bandello tenait l'histoire.

IBID. : « Et tout ainsy que l'eaue... » phrase empruntée au *msc.* 7576[2].

NOUVELLE XXXI. — Phrase finale reconstituée avec le *msc.* 7576[2].

NOUVELLE XXXIII. — « C'est *pour engraisser* ». Le Roux de Lincy dit : « Tous les mss. et les deux éditions de 1558 et 1559 portent ce mot *engraisser* ou *engresser,* qui n'offre

qu'un sens obscur. La correction faite par le bibliophile Jacob, *c'est pour en gausser*, n'est pas non plus très satisfaisante. » Le Roux de Lincy est dans le vrai en sa critique, mais ne résout rien. Voici le sens cherché : « C'est *pour en tirer profit* », ou, comme on dirait aujourd'hui : « C'est *tout profit* de dire la vérité. » La clé de cette explication est dans un passage du *Moyen de parvenir :* « Daneau : Certes, je suis en suspens quand j'en ois parler, à cause des grèges (1), qui engraissent les personnes pour les faire mourir, et *les autres les engraissent pour les faire vivre.* — Robert Estienne : Je voudrois avoir trouvé *un bon moyen de m'engraisser;* je me porterois bien (2). » — « En ce pays que je vous dis, *tout y est gras, mesme aussi les jours maigres y sont graissés...* Je ne fus jamais si estonné que quand j'y vis Monsieur de Caresme en une grande mue, où trois vieilles croupieres l'appastoient avec des pastons de blanc de chapons. *Vrayment, il n'estoit plus comme je l'avois veu autrefois à Rome;* il estoit *gras et refaict...* (3) » Il s'agit donc, tout bonnement, du *profit de la vérité nou-*

(1) Les *troupeaux*.
(2) Ch. XLVIII.
(3) Ch. XLIX.

velle, dont les apôtres, « bonnes gens », prennent soin d'*engraisser* les *jours maigres* de la vieille Église romaine.

V. ci-après, au sujet de Bandello, la note sur la Nouvelle LXX.

Nouvelle XXXIV : *Le Boucher et les Cordeliers.*—J'ai indiqué, dans une liste de références, l'imitation de cette Nouvelle par P.-L. Courier, sous formé de lettre familière. Dans la Nouvelle de l'*Heptaméron*, l'aventure se passe en Poitou, dans le village de Grip, « entre Nyort et Fors » ... lequel est au seigneur de Fors », un des familiers de la reine Marguerite : ceci dit pour marquer l'authencité du fait. Courier emploie un procédé analogue; comme il écrit de « Resina, près Portici », où il était le 1er novembre 1807, il place la scène en Calabre et ajoute : « J'avais pour compagnon un jeune homme d'une figure..... ma foi, comme ce monsieur que nous vîmes au Raincy; vous en souvenez-vous? et mieux encore peut-être. Je ne dis pas cela pour vous intéresser, *mais parce que c'est la vérité.* » Il insiste sur cette *vérité*, comme s'il craignait qu'on n'y crût pas trop. Ici, et plus loin, il développe naturellement et diversifie son thème par quelques détails ingénieux en rapport avec sa qualité de

Français comme avec la nature du pays de montagnes et de bois où son camarade et lui se sont risqués. Mais voici, en présence, les points de jonction caractéristiques des deux textes.

NOUVELLE XXXIV.

Il y a un village entre Nyort et Fors, nommé Grip... Un jour advint que deux Cordeliers, venans de Nyort, *arriverent bien tard* en ce lieu de Grip et logerent en la maison d'un boucher.

Et pour ce que entre leur chambre et celle de l'hoste *n'y avoit que des aiz bien mal joincts,*

leur princt envie d'*escouter ce que le mary disoit à sa femme,* estans dedans le lict; et *vindrent meitre leurs*

LETTRE DE P.L. COURIER.

... Nous cherchâmes, tant qu'il fit jour, notre chemin à travers ces bois... et *il était nuit noire* quand *nous arrivâmes* près d'une maison fort noire... Là, nous trouvons toute une famille de charbonniers à table (ici une variation originale sur le bon accueil des hôtes, jurant avec tout un attirail d'armes, l'imprudence du camarade trop bavard, et la soupente où couchent nos voyageurs, juste au-dessus de la chambre basse — enfin, sur les appréhensions de Courier, veillant jusqu'à l'aube, où un bruit de voix le frappe).

... *J'entendis au-dessous de moi notre hôte et sa femme parler et se disputer;* et, *prêtant l'oreille par la chemi-*

oreilles tout droict au chevet du lict du mary, lequel, ne se doubtant de ses hostes, *parloit à sa femme privément* de son mesnaige, *en lui disant :*

« *M'amye*, il me fault demain lever matin *pour aller veoir* noz Cordeliers, car il y en a un bien gras, *lequel il nous fault tuer*... et en ferons bien nostre proffict (1). »

... Si est ce que les deux pauvres freres, qui oyoient ceste conjuration, se tindrent tout asseurez que c'estoit pour eulx, et *en grande paour et craincte attendoient* l'aube du jour.

... Le gras se vouloit confesser à son compaignon, disant que un boucher, ayant perdu l'amour et craincte de Dieu, ne feroit non plus de cas de l'assommer, que un beuf ou autre beste.

Et, veu qu'ilz estoient enfermez en leur chambre ..., *ilz se debvoient*

née, qui communiquait avec celle d'en bas, je distinguai parfaitement *ces propres mots du mari :*

Eh bien! enfin, voyons, faut-il les tuer tous deux? A quoi la femme répondit : *Oui*, et je n'entendis plus rien.

Que vous dirois-je! *Je restai respirant à peine, tout mon corps froid comme un marbre;* à me voir vous n'eussiez su *si j'étais mort ou vivant.*

Dieu! quand j'y pense encore! .. Nous deux presque sans armes, contre eux douze ou quinze, qui en avaient tant! Et mon camarade mort de sommeil et de fatigue!

L'appeler, faire du bruit, je n'osais; m'échapper tout seul, je ne pouvais;

(1) Il entend par *cordeliers* ses *pourceaux*, appellation facétieuse alors en usage.

bien tenir seurs de leur mort (1) *et recommander leurs ames à Dieu.* (Mais le jeune Cordelier, moins peureux, est d'avis de s'enfuir par la croisée.) Le jeune *ouvrit la fenestre, et voyant qu'elle n'estoit trop haulte de terre,* sauta legierement en bas...

la fenêtre n'était guère haute, mais en bas deux gros dogues hurlant comme des loups...

En quelle peine je me trouvais, imaginez-le si vous pouvez (2).

(Il détale; l'autre veut le suivre, se blesse une jambe en tombant, et se traîne jusque sous « un tect à pourceaulx » où il se blottit.) Mais, si tost que le matin fut venu, le boucher appresta *ses grands couteaulx*

Au bout d'un quart d'heure qui fut long, j'entends sur l'escalier quelqu'un, et, *par les fentes de la porte* (3), je vis le père, sa lampe dans une main, dans l'autre *un de ses grands couteaux :*

et dist à sa femme qu'elle luy tinst compagnie pour aller tuer son pourceau gras. Et *quand il arriva*

Il montait, *sa femme après lui ;* moi derrière la porte : *il ouvrit* (ayant posé la lampe « que sa

(1) V. ci-dessus le passage de Courier : « *Vous n'eussiez su si j'étais mort ou vivant.* »

(2) Courier prend systématiquement ici le contrepied de la Nouvelle XXXIV, où l'un des Cordeliers interpelle l'autre, tandis que Paul-Louis n'ose appeler son camarade, et où il « *s'enfuyst sans attendre son compaignon,* » tandis que Paul-Louis dit : « *M'échapper tout seul, je ne pouvais.* »

(3) V. ci-dessus le passage de la Nouvelle de Marguerite : « Et pour ce que... *n'y avoit que des ais bien mal joincts.* »

au tect auquel le Cordelier s'estoit caché, *commençea à cryer bien hault*, en *ouvrant la petite porte* : « *Saillez dehors*, maistre Cordelier, *saillez dehors*, car aujourd'hui *j'auray de vos boudins!* » Le *pauvre Cordelier*, *ne se pouvant soustenir sur sa jambe*, saillyct à quatre pieds hors du tet : (Il crie miséricorde, effraie le boucher et sa femme; on s'explique sur le malentendu, et tous de rire, sauf le Cordelier qui, avec sa jambe malade, « ne se pouvoit resjouyr ».)

Mais le boucher le mena en sa maison *où il le feit tres bien panser* (1). (L'autre Cordelier, toujours courant, avait gagné

femme vint prendre ») puis il entre, pieds nus, et elle, de dehors, *luy disait à voix basse*, masquant avec ses doigts le trop de lumière de la lampe : « *Doucement, va doucement*. « *Quand il fut à l'échelle*, il monte, son couteau dans les dents, et, *venu à la hauteur du lit*, ce *pauvre jeune homme étendu, offrant sa gorge découverte*, d'une main il prend un couteau, et de l'autre.. Ah! cousine ... *Il saisit un jambon* qui pendait au plancher, en coupe une tranche et se retire comme il était venu.

(La famille, au point du jour, réveille les voyageurs.) On apporte à manger; *on sert un déjeuner fort propre*, *fort*

(1) *Bien panser* veut dire là *soigner*, *bien traiter*, au sens général, et non pas seulement *panser* au sens restreint seul usité de nos jours et impliquant l'idée d'une plaie ou d'un membre blessé qu'on bande. L'étymologie donnée par Littré, *penser de* (au sens de *songer à*, *avoir soin de*) est la bonne, quoi qu'en dise M. P. Ristelhuber dans une note de l'*Apologie pour Hérodote*. Il suffira de lui rappeler l'équivalent latin *curare*, qui veut dire aussi *avoir cure* ou souci, et *avoir soin*.

le logis du seigneur de Fors, où il se plaignit du boucher qu'il soupçonnait d'avoir « *tué son compagnon* ».) Ledict seigneur de Fors envoia incontinent au lieu de Grip, *pour en sçavoir la vérité, laquelle sceue, ne se trouva point matiere de pleurer*, mais *ne faillyt à le racompter* à sa maistresse, ma Dame la Duchesse d'Angoulème, mère du Roy Françoys, premier de ce nom.

bon, je vous assure... Deux chapons en faisaient partie, dont il fallait, dit notre hôtesse, emporter l'un et manger l'autre. En les voyant, je compris enfin le sens de ces terribles mots : *faut-il les tuer tous deux?* Et je vous crois, cousine, *assez de pénétration pour deviner à présent ce que cela signifiait.*

Cousine, *obligez-moi : ne contez point cette histoire.*

Soit par transposition, soit par contrepartie, P. L. Courier s'est ici ingénié au plus piquant travail d'adaptation littéraire que je connaisse, rusant avec l'imitation du modèle qu'il avait sous les yeux ou dans la mémoire, mais se trahissant par l'excès même des précautions et aussi par des traits qui révèlent le narrateur sceptique, déclarant pure *vérité* un pur *conte* de seconde main. Il promet en effet un conte pour *faire peur :* « C'est *du noir,* prenez-y garde. Ne lisez pas cela en vous couchant, vous en rêveriez ; » puis, dans le récit : «... il était *nuit noire* quand nous arrivâmes près d'une maison *fort noire.* » Et, en terminant : « Cousine, obligez-moi : *ne contez point cette histoire.* »

Assurément, le malin Paul-Louis s'amuse du goût de Madame Pigalle pour les histoires; comme il le lui annonçait en citant du La Fontaine, il lui *en donne* : « Laissez-nous faire, cousine, *on vous en donnera de toutes les façons.* » Seulement, il désire que cela ne tire point à conséquence et que la cousine ne tambourine pas bruyamment sa pseudo-aventure.

Nouvelle XXXVI. — « *Un president (de Grenoble)*... dont je ne diroy le nom. » Probablement Geoffroy Carles, ambassadeur de Louis XII auprès de l'Empereur Maximilien en 1501-1502, Président unique au Parlement de Grenoble en 1505, et *chevalier d'armes et de lois* sous Louis XII, en 1509.

Nouvelle XXXVII. — L'édition de 1558 ne nomme pas *Mme de Loue;* elle ne la désigne que comme une dame « d'une *grande maison* du royaume de France. »

Nouvelle XL. — L'édition de 1558 ne nomme pas le *comte de Jossebelin.*

TOME III

Nouvelle XLI, épilogue. — « Il semble, à vous oyr,.. s'il eust pensé à Joseph. » Ce passage d'une extrême hardiesse est altéré profondément dans les éditions de 1558 et de 1559. Il n'y est plus question ni de l'allusion à Joseph, ni du mystère de la Nativité *joué au vif*... Le seul trait qui s'en rapproche est celui-ci : « Voire mais, dist Saffredent, vous ne distes pas qu'il tendoit à l'Incarnation, avant que de venir à la Nativité. »

C'est en juin 1529 que Marguerite d'Autriche vint traiter de la paix, dans Cambray, avec Louise de Savoie assistée de sa fille Marguerite.

Nouvelle XLII. — « Ung seigneur de grande et bonne maison » et sa sœur. — Ce sont François Ier et Marguerite, qui habitèrent longtemps dans leur jeunesse, avec Louise de Savoie, la ville d'Amboise, proche de Blois où Louis XII avait sa Cour.

Nouvelle XLIV. — Manque dans l'édit. de 1558. — Celle qui la remplace dans l'édit. de 1559 est fort jolie, mais ne porte pas plus que les autres, substituées dans

cette édition, la marque de la reine de Navarre, bien qu'elle n'ait pas les brutalités habituelles des récits de Gruget et renferme des traits d'imagination gracieuse.

Dans la Nouvelle authentique, le *docteur en théologie* est nommé par le msc. 7576[2] : « Colimant, grand prescheur et provincial de leur ordre. »

Nouvelle XLVI. — Manque aussi en 1558; remplacée en 1559 par des propos facétieux du même cordelier *De Vale* ou *De Valles*, moins grossiers que les précédents, (rapportés plus haut par Gruget, dans sa Nouvelle XI), et où du moins Parlamente tient un langage qui lui sied.

Nouvelle LI. — *Variante* de 1558 : « que la *plus part* des Italiens... car *il y en a d'autant gens de bien qu'en toutes autres nations.* »

Nouvelle LII. — Le msc. suivi par nous et le *msc. 7576[2]*, suivi par l'édit. de 1558, offrent certaines différences, surtout au début. *Le msc. 7576[2]* porte la mention : « Du temps du duc Charles dernier, » et l'on peut y relever quelques traits pittoresques, comme celui de la « grande robe

fourrée de renars » dont s'était vêtu le seigneur « *de La Tillerière* ».

NOUVELLE LIII. — L'édit de 1558 ne dit pas le nom du *prince de Belhoste,* qu'il faut sans doute prendre, d'ailleurs, pour un pseudonyme. — Elle ne nomme pas non plus la *dame de Neufchastel.* — « Mais elle qui estoit *fille de duc;* » le msc. 7576[2] porte : « mais elle qui estoit *fille d'Eve.* »

NOUVELLE LV. — L'épilogue est remplacé, dans les éditions de 1558 et 1559, par des banalités sur l'avarice.

NOUVELLE LVIII. — Voir ce que j'ai dit, dans mon *Introduction,* au sujet de l'héroïne de cette Nouvelle, qui ne saurait être la reine de Navarre, comme le supposait Le Roux de Lincy.

NOUVELLE LIX. — « Jouer *au cent,* » c'est jouer *au piquet.* Rabelais mentionne ce jeu, très ancien, dans son liv. I, ch. XXII.

NOUVELLE LXII. — « Y avoyt *une dame du sang royal,* acompaignée d'honneur, de vertu et de beaulté, *et qui sçavoit bien dire un compte et de bonne grace, et rire aussy quand on luy en disoit quelcun.* » Cette dame, ainsi

désignée par Longarine, est certainement Marguerite elle-même.

Nouvelle LXIII. — Manque en 1558; publiée pour la première fois par Gruget en 1559.

Nouvelle LXV. — La fin de la Nouvelle et l'épilogue sont supprimés dans l'édit. de 1558; l'épilogue est rétabli par l'édit. de 1559, mais sans la mention risquée de l'exploitation du *crucifix*.

Nouvelle LXVI. — Manque en 1558; publ. pour la première fois par Gruget en 1559. — Le protonotaire amoureux est M. de Lescun, frère de Lautrec, qui fut *d'Eglise* avant d'être *d'épée* (V. Brantôme : *Grands Capitaines françois*).

Nouvelle LXVII et épilogue de la Nouvelle LXVI. — *Le capitaine Robertval.* — « En 1541, Jean François de la Roque, sieur de Roberval, gentilhomme *picart,* accompagné de Jacques Cartier, fit un établissement dans l'Isle-Royale ... » (1). Le Vénitien Cabot avait découvert le Canada en 1497; Jacques

(1) *Dict. historiq. et géogr.* de la Martinière. (T. II, p. 84.)

Cartier, remontant le fleuve Saint-Laurent, avait, en 1535, pris possession du pays sous le nom de Nouvelle-France. En 1542, Roberval y éleva le fort de Charlebourg. — Henri Estienne, dans l'*Apologie pour Hérodote*, dit que c'était un gentilhomme *Gascon.* »

NOUVELLE LXX. — Les édit. de 1558 et 1559 ne nomment pas la dame *du Vergier.*

Les similitudes entre les Nouvelles XXX et LXX de l'*Heptaméron* et deux Nouvelles de Bandello impliquent-elles imitation de sa part ou de celle de la reine de Navarre? Je crois que l'imitation vint de Bandello, qui prenait de toutes mains; qui, dans la Nouvelle LXX, notamment, s'inspire, comme Marguerite, d'un vieux *fabliau français,* qu'elle avait dû lui faire connaître, et qui, enfin, vivait sous ses auspices dans l'évêché d'Agen qu'il tenait de sa faveur, au château de Bassen ou Bazens (1), près Agen, tout près de la petite Cour de Nérac.

(1) Bandello, dominicain, natif de Tortone, fut évêque d'Agen (1550) après Jean de Lorraine, investi du titre en 1538, et avant Jean Frégose, qui lui succéda en 1555 : « Jean, cardinal de Lorraine.... donna asile dans son diocèse à Constantia Rangonia, veuve de César Frégose, l'un des ambassadeurs que le marquis du Guast fit assassiner en 1541 (en Italie). Ce prélat lui assigna le château de Bazens, près du port Sainte-Marie, pour sa

Nouvelle LXXI. — « Disant *avec sa langue grasse :* » Voici l'imitation de ce langage dans le msc. 7576[a] : « *Je pelz ma povle femme; que fezaise, moy malhureus... Ma mie, je me meuls, je suis pis que tlepassé de voir ainsi mousir ta maitlesse...* »

Nouvelle LXXII. — Manque en 1558 publ. pour la première fois par Cl. Gruget en 1559. — (V. mon Introduction, III).

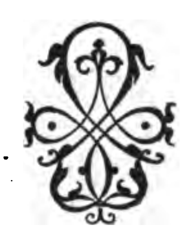
Append. III, p. 384, 396, 397. — *Maurice Scève,* poète lyonnais, connu surtout par un recueil de dizains, *Delie, object de plus haute vertu* (Lyon, 1544), d'un style raffiné et énigmatique. Auteur aussi d'une pastorale, la *Saulsaye* (1547), d'un poème philosophique sur l'homme, le *Microcosme* (1562), et de nombreux *Blasons* du front, du sourcil, de la gorge, etc., dans le goût de ceux de Marot. — M. en 1564. — Étienne Dolet le nomme « amicum singularem. »

Ibid., p. 425. — Citation d'une Ode latine de Dolet. — V. *Stephani Doleti Carmina* (Lyon, J. de Tournes, 1538).

Ibid. — Autre citation du même : « *Vale-*

résidence..... Janus, fils cadet de la veuve Frégose, devint évêque d'Agen en 1555. » (Saint-Amans, cité par Samazeuilh, *Hist. de l'Agenais,* etc.).

siam Palladem ». — V. le T. II, p. 830, de l'ouvrage intitulé : ***Commentariorum linguæ latinæ Tomi duo.*** (Lyon, Seb. Gryphe, in-folio, 1536.)





INDEX

DES NOMS PROPRES

DE PERSONNES ET DE LIEUX

CONTENUS

DANS L'HEPTAMÉRON OU S'Y RAPPORTANT



INDEX

DES NOMS PROPRES

DE PERSONNES ET DE LIEUX
CONTENUS
DANS L'HEPTAMÉRON OU S'Y RAPPORTANT



A

« Achilles (L') de toutes les Espaignes », *Amadour*. Tome I, Nouvelle X, page 156.

Adam ou *Adan*. T. I, Nouv. I, p. 42; Nouv. V, p. 85. — « *Le vieil Adam* », expression du langage religieux, pour indiquer l'homme charnel, pécheur et misérable. T. II, Nouv. XIX, p. 47. — *Ibid.*, Nouv. XXVI, p. 201.

Aignan (Sainct), le procureur assassin de la Nouv. I. T. I, p. 28, 34, 36, 38.

Aiguemont (Comtesse et Maison d') pour *Egmont*. T. III, Nouv. XLI, pp. 5-8.

Aiguemorte, *Aiguesmortes*. T. I, Prol., p. 9.

Albe (Duc d'). T. I, Nouv. X, p. 187.

Albret (Catherine et Madeleine d'). — V. : Caen (L'abbesse de) et Montivilliers (D°).
Albret (Henri d'). — V. Henri d'Albret.
Albret (Sire d') « frère du Roy Jehan de Navarre » et père de M. d'Avannes. — V. ci-après : Avannes (Seigneur d').
Alemaigne (Un Comte d'). — V. : Furstemberg (Guillaume de).
Alemaigne et *Allemaigne*. T. II, Nouv. XXI, p. 96, 97. — T. II, Nouv. XXXII, p. 250.
Alençon ou *Allençon*. T. I, Nouv. I, p. 28, 29, 31. — T. III, Nouv. LII, p. 137.
Alençon (Le Chancelier d'). — V. ci-après : Brinon (Jean) et Olivier (François).
Alençon (Le Duc d'). — V. ci-après : Charles d'Alençon.
Alençon (La Duchesse d'). — V. ci-après : Marguerite d'Angoulesme.
Alençon (Le Lieutenant général d'). *Gilles du Mesnil*, père du jeune homme dont l'assassinat fait le sujet de la Nouvelle I, p. 28, 29.
Alletz (Comté d'). *Alet*, dans le département de l'Aude, canton de Limoux. T. I, Nouv. VIII, p. 100.
Alpes (Les). T. III, Nouv. LIV, p. 157.
Alphonse (Le Roy), probablement *Alphonse V*, roi d'Aragon et de Sicile. T. I, Nouv. III, p. 52.
Amadour, héros de la Nouv. X. T. I, pp. 126-192.
Amboise ou *Amboize*. T. I, Nouv. II, p. 44. — T. II, Nouv. XXVII, p. 204; Nouv. XXXII, p. 250. — T. III, Nouv. LXXI, p. 336.
Amboise (Charles d'). — V. : Chaulmont (Le maistre de).
Amboise (Louis d'). — V. : Avignon (Légat d').
Amboise (George d'), connu sous le nom de *cardinal d'Amboise*, principal ministre de Louis XII et Légat du Pape en France, m. en 1510, cité dans la Nouv, XXX. T. II, p. 221.

AMBOISE (Ung de la maison d'). — V. : AVIGNON (légat d').

ANDALOUSIE. T. I, Nouv. X, p. 139.

ANGLETERRE, en général. T. I, Nouv. I, p. 37, 38. — T. III, Nouv. LVII, p. 182.

ANGLETERRE (Le Roy d'), *Henri VIII*. T. I, Prolog. p. 23.

ANGOULESME. T. III, Nouv. XLVI, p. 77.

ANGOULESME (Charles, comte d') « pere du Roy François ». T. II, Nouv. XXXIII, p. 261. — T. III, Nouv. XLVI, p. 77, 83.

ANGOULESME (La Duchesse d') « mere du Roy Françoys premier ». T. II, Nouv. XXXIV, p. 273. — V. : REGENTE (Madame la) et LOISE DE SAVOYE.

ANGOULESME (Marguerite d'). — V. : MARGUERITE D'ANGOULESME.

ANJOU. T. I, Nouv. XI (de Gruget), p. 203.

ANNE (La Royne), duchesse de Bretagne, femme des rois Charles VIII et Louis XII. T. II, Nouv. XXXIX, p. 316.

ANTHOINE (Sainct) et ses tentations. T. II, Nouvelle XVIII, p. 29.

APOLLO. T. III, Nouv. LXVII, p. 273.

ARANDE (Comte, comtesse et comté d') en Aragon. T. I, Nouv. X, p. 126, 127, 129, 131, 136, 137, 138, 139, 153, 157, 161, 173, 174, 176, 186, 188.

ARCHIPELLE, *Archipel*. T. I, Nouv. XIII, p. 226.

ARGENTAN. T. I, Nouv. I, p. 32.

ARGILLY (Chasteau d'). — T. III, Nouv. LXX, p. 308, 310. — C'est sans doute la forêt du même nom dont il est parlé dans la Nouv. XVII. T. I, p. 15-16.

ARRAGON ou *Aragon*. T. I, Prolog., p. 9 ; Nouv. X, p. 126, 139.

ASTILLON, personnage de la Nouvelle XLIX, T. III, p. 104-112. *Jacques de Chastillon*, frère de Gas-

pard de Chastillon-Coligny, et favori des rois Charles VIII et Louis XII.
« *Aussy bien sont amourettes*... » dicton de Jean de Meung, cité par Saffredant. T. II, Nouv. XXIX, p. 219.
AUTHUN. T. III, Nouv. LXI, pp. 221-232.
AUTRICHE (L'Empereur Maximilian d'). — V. : MAXIMILIAN D'AUTRICHE.
AUTRICHE (Marguerite d'). — V. : MARGUERITE D'AUTRICHE.
AUTRICHE (Charles d'). — V. : CHARLES D'AUTRICHE.
AVANNES (Le Seigneur d') « fils du sire d'Albret » et héros de la Nouvelle XXVI. T. II, pp. 174-200. — V. : ALBRET (Sire d').
AVANTURADE, personnage de la Nouvelle X. T. I, p. 131, 133, 134, 136, 139, 140, 150, 153, 157, 159, 161.
AVIGNON (Légat d'). *Louis d'Amboise*, « nepveu du légat de France, nommé Georges ». T. II, Nouvelle XXX, p. 221.

B

BACCHUS, Dieu du vin et des ivrognes. T. I, Nouvelle XI, p. 198. — T. III, Nouv. XLVIII, p. 101 ; Nouv. LXXI, p. 336.
BACHERÉ (Anthoine), avocat d'Alençon. T. III, Nouv. LII, p. 138.
BARRE (La), Prévôt de Paris. — T. I, Nouv. I, p. 41.
BARSELONNE, *Barcelonne*. T. I, Prolog., p. 9 ; Nouvelle X, p. 130, 141, 154, 155, 161, 189.
BASQZ (Jambon de). — V. : PASQUES (Jambon de).
« BASTARD d'une grande et bonne maison », aimé de *Rolandine*. Nouv. XXI. T. II, pp. 64-97. — Probablement le bâtard Jean d'Angoulême.

Bayonne. T. II, Nouv. XXVIII, p. 209.
Bearn ou, suivant la prononciation, *Bear*. — T. I, Prol. p. 16. — T. III, Nouv. LXVIII, p. 275.
Belhoste (Prince de), héros de la Nouvelle LIII. T. III, pp. 144-153.
Belle dame sans mercy (La). Titre d'un poème d'Alain Chartier, cité par Parlamente. T. I, Nouv. XII, p. 220, et T. III, Nouv. LVI, p. 180.
Benoist (« ceulx de Sainct »), c.-à-d. : les *Religieux de Saint-Benoît*. T. II, Nouv. XXI, p. 102.
Benoist (Couvent de nonnes de Sainct). — V. ci-après : Olivet (Mont d').
Bernage ou *Vernaiges*. « Sieur de Sivray (Civray), près Amboise », envoyé du roi Charles VIII en Allemagne. T. II, Nouv. XXXII, p. 249, 250, 251, 255, 256.
Bigorre. T. III, Nouv. LXIX, p. 281.
Blancart (Galleres de Sainct-). Galères établies sur la Méditerranée, près Marseille, sous les ordres de Bernard d'Ornezan, baron de Saint-Blancart, amiral des mers du Levant, général des galères du Roi, etc. — T. I, Nouv. I, p. 42.
Bléré en Touraine. T. I, Nouv. XI (de Gruget), p. 201.
Bloys ou *Blois*. T. I, Nouv. II, p. 44. — T. III, Nouv. LX, p. 211, 215.
Boaistuau, dit *Launay*, premier éditeur des Nouvelles de la reine de Navarre.
Boccace ou « *Bocace* ». T. I, Prolog. p. 22, 23.
Bonnyvet (Guillaume, seigneur de) ou *Bonnivet*, de la maison de Gouffier, amiral de France ; héros de la Nouvelle XIV. T. I, pp. 246-257. — Il est encore, bien que n'étant pas nommé, le héros malheureux de la Nouvelle IV. T. I, pp. 65-80. — Figure dans la Nouvelle XVII. T. II, p. 17. — V. aussi, T. III, l'*Appendice II*, p. 369, 374, et les *Notes* (sur la Nouvelle IV).
Bornet, personnage de la Nouv. VIII. T. I, p. 100.

Bourdeille (François de *Bordeille* ou), officier des maisons des rois François Ier et Henri d'Albret, mari de Anne de Vivonne, « dame de corps » de la reine Marguerite. Paraît figurer dans les entretiens de l'*Heptaméron* (où elle figure elle-même avec le nom de l'*Ennasuicte*) sous le pseudonyme de Simontaut. (V. ce mot.)

Bourgongne (Duchesse et Duché de *Bourgoingne* ou). T. II, Nouv. XVII, p. 13. — T. III, Nouvelle LXX, pp. 286-326.

Brenigne, nom de la grand'mère du seigneur de Grignaulx. T. II, Nouv. XXXIX, p. 317.

Bretagne (Duchesse de), la *Reine Anne*, femme de Charles VIII et de Louis XII. T. II, Nouvelle XXXIX, p. 316.

Brimbaudier, personnage de la Nouvelle LXXI, « scellier de la Royne de Navarre ». T. III, p. 336.

Brinon (Jean), chancelier d'Alençon. T. I, Nouv. I, p. 40, 41.

Burye (M. de *Burie* ou de). Lieutenant du roi de Navarre en Guyenne, compagnon d'armes de François de Bourdeille. Figure dans les entretiens de l'*Heptaméron* sous le nom de *Geburon* pour *Yeburon*, formé de l'anagramme de *Burye* (*Yebur*). — V. le mot : Geburon.

C

Caen (L'abbesse de). *Madeleine d'Albret*, abbesse de la Trinité de Caen, belle-sœur de la reine de Navarre. T. II, Nouv. XXII, p. 123.

Calvaire (Mont du). T. I, Nouv. XIII, p. 225.

Cambray. T. III, Nouv. XLI, p. 5.

Canadas (Isle de) : l'*Isle Royale*. T. III, Nouvelle LXVII.

Carbon (*Le capitaine*). Surnom de J. de Montpezat.

(V. ce nom.) — Original présumé du « devisant » *Saffredant.* (V. ce nom.)
CARDONNE (Duc et Duché de). T. I, Nouvelle X, p. 134, 158, 159, 161, 163, 187, 188.
CARELLES, « villaige » de « la conté du Maine ». T. II, Nouv. XXIX, p. 216.
CASTILLE. T. II, Nouv. XXIII et XXIV. p. 142, 143.
CASTILLE (Connestable de). T. I, Nouv. X. p. 173.
CATHALOIGNE, *Catalogne.* T. I, Nouv. X, p. 127, 131.
CATHERINE, « Royne de Navarre ». T. II, Nouvelle XXX, p. 228.
CATHERINE DE MÉDICIS, femme de Henri II, alors Dauphin. — T. I, Prologue, p. 22-23.
CAUDERÈS, *Cauterets,* station d'eaux minérales dans les Hautes-Pyrénées. T. I, Prol., p. 7 et 8.
CÉRÈS (Moust de Bacchus et de la déesse). T. I, Nouv. XI, p. 198.
CÉSAR. T. III, Nouv. XLIX.
CÉSAR (*Commentaires de*). T. III, Nouv. XLIV.
CHANCELIER DU ROY (Le), le *Cardinal Du Prat,* « pour lors Légat en France ». T. II, Nouvelle XXII, p. 123.
CHANGE (Pont au). T. II, Nouv. XXVIII, p. 211.
CHARLES (Le Roy) « je ne diray poinct le quantiesme ». Sans doute *Charles VIII.* T. III. Nouvelle XLIX, p. 104.
CHARLES D'ALENÇON, Le « *Duc Charles, dernier duc* », premier mari de Marguerite d'Angoulême. T. I, Nouv. I, p. 28, 38, 41 ; Nouv. VI, p. 88.
CHARLES D'AUTRICHE, *Charles-Quint.* T. III, Nouvelle XLIV (de Gruget), p. 53.
CHARLES, Italien, « escuier d'escuyrie du Roy » de France. T. III, Nouv. LXIX, p. 281.
CHASTILLON (Madame de), dame d'honneur et ancienne « maistresse de mœurs » de Marguerite d'Angoulême, femme de Jacques de Chastillon,

frère de Gaspard de Chastillon-Coligny. Figure comme dame d'honneur « ancienne et saige », sans être nommée, dans la Nouvelle IV, où la reine de Navarre est déguisée sous le masque d'une princesse de Flandres. — V. l'*Introduction*, p. XII, XIII, XIV, CLXVI, et les *Notes* (sur la Nouv. IV), T. III.

CHAULMONT (Le grand maistre de Chaumont ou), *Charles d'Amboise*, lieutenant-général de Lombardie en 1501, m. à Correggio en 1511. T. I, Nouv. XIV, p. 246. — T. II, Nouv. XVI, p. 2; Nouv. XXX, p. 226.

CHERIOTZ (Le seigneur de), amant caché de l'amie du prince de Belhoste. T. III, Nouv. LIII, pp. 145-153.

CHERVES, village près de Cognac. T. II, Nouvelle XXXIII, p. 261.

CIRCÉE. *Circé*, la magicienne antique. T. III, Nouvelle LXX, p. 317.

CIVRAY « près Amboise », sur le Cher, proche de Chenonceaux. T. II, Nouv. XXXII, p. 250.

CLAIRE (Religion de Saincte), *ordre religieux de Sainte Claire*, pour les femmes. T. II, Nouvelle XIX, p. 46, 48.

CLAUDE (La Royne), fille de Louis XII, femme de François Ier. T. III, Nouv. LX, p. 215; Nouv. LXI, p. 230.

COIGNAC, *Cognac*, T. II, Nouv. XXXIII, p. 261.

COULLON ou *Coulón*, petit port « près de Nyort ». T. I, Nouv. V. p. 81, 82.

CREMONNE, *Crémone*. T. III, Nouv. L, p. 116.

CROUY (Maison de) ou de *Croye*. T. III, Nouvelle XLIV, p. 47.

CUPIDO, T. I., Nouv. XIV, p. 256.

D

DAGOUCIN, un des *devisants* de l'*Heptaméron*. — T. I, Introd., p. CLIII-CLXV; Prolog., p. 12; Nouvelle VIII, p. 110, 111, 112; Nouv. IX, p. 124; Nouv. XI, p. 200; Nouv. XII, p. 220, 223; Nouv. XIV, p. 259. — T. II, Nouv. XVIII, p. 30; Nouv. XIX, p. 51; Nouv. XXIII, p. 142; Nouv. XXIV, p. 157; Nouv. XXXI, p. 247; Nouv. XXXII, p. 258, 259; Nouv. XXXVI, p. 300, 301; Nouv. XXXVII, p. 309; Nouv. XL, p. 332. — T. III, Nouv. XLII, p. 31; Nouv. XLVI, p. 82, 83, 88; Nouv. XLVII; p. 95, 96; Nouv. XLIX, p. 114; Nouv. LII, p. 142; Nouv. LIII, p. 155, 156; Nouv. LVII, p. 189; Nouv. LX, p. 217; Nouv. LXII, p. 241; Nouv. LXIII, p. 248; Nouv. LXV, p. 262; Nouv. LXIX, p. 285; Nouv. LXX, p. 328, 329; Prologue de la 8e Journée; Nouv. LXXI, p. 340; Nouv. LXXII, p. 347, 348. — V. aussi l'*Appendice III*, et, ci-après : DANGU (Nicolas).

DAME D'HONNEUR de la reine de Navarre, « ancienne et saige femme » qui la secourt dans l'aventure de la Nouvelle IV. — V. CHASTILLON (Mme de).

DANGU (Nicolas), fils naturel du chancelier Du Prat. — Un des principaux serviteurs et confidents de Marguerite d'Angoulême ; abbé de Juilly, évêque de Séez, etc. — Paraît avoir fourni le modèle du personnage de *Dagoucin* dans les entretiens de l'*Heptaméron*. (V. ci-dessus.)

DANTE, cité par Hircan. T. III, Nouv. LV.

DAULPHIN (Le), Henri, plus tard roi sous le nom de Henri II, Dauphin depuis la mort de son frère aîné François en 1536. T. I, Prolog., p. 22.

DAULPHINE (Madame), Marie de Médicis, femme de

Henri, Dauphin de 1536 à 1547, puis roi sous le nom de Henri II. T. I, Prolog., p. 22, 23.
Daulphiné. T. I, Nouv. IX, p. 113. — T. II, Nouvelle XX, p. 53.
David. T. I, Prol. p. 19. — T. III, Nouv. LXII.
Diane. T. III, Nouv. LXXI.
Dijon. T. II, Nouv. XVII, p. 13.
Diogenes, cité par Geburon. — T. II, Nouv. XXXIV, p. 275.
Dorlin, « gouverneur du Roy de Thunis ». T. I, Nouv. X, p. 156.
Durassier, personnage de la Nouv. XLIX. T. III, Un seigneur de *Duras*.

E

Elsor, héros de la Nouvelle XXIV. T. II, pp. 143-157.
Ennasuicte, *Ennasuitte* ou *Ennasuite*, une des *devisantes* de l'*Heptaméron*. T. I, Introduction pp. cxxxviii-cxli; Prolog. p. 13, 18; Nouvelle III, p. 63, 64; Nouv. IV, p. 80; Nouv. XII, p. 221; Nouv. XIII, p. 244; Nouv. XIV, p. 257, 258; Nouv. XV, p. 288. — T. II, Nouv. XVII, p. 19; Nouv. XVIII, p. 30, 32; Nouv. XIX, p. 51, 52; Nouv. XXII, p. 125; Nouv. XXIII, p. 141; Nouv. XXIV, p. 158; Nouv. XXVI, p. 202; Nouv. XXVII, p. 208; Nouv. XXX, p. 231; Nouv. XXXII, p. 258; Nouv. XXXV, p. 291; Nouv. XXXVI, p. 300; Nouv. XXXVII, p. 307; Nouv. XXXIX, p. 319. — T. III, Nouv. XLIV; Nouv. XLVII; Nouv. XLVIII; Nouv. XLIX; Nouv. L; Nouv. LI et LII; Nouv. LIII; Nouvelle LIV; Nouv. LVII; Nouv. LVIII; Nouvelle LIX; Nouv. LX; Prolog. de la 7e Journée; Nouv. LXII; Nouv. LXIV; Nouv. LXV; Nou-

velle LXVI; Nouv. LXVII; Nouv. LXIX; Nouvelle LXX. — V. ci-après : Vivonne (Anne de).

Espaigne, en général. T. I, Prolog., p. 7 et 8; Nouv. X, p. 132, 134, 135, 141 et *passim*. — T. II, Nouv. XXVI, p. 179, 180. — T. III, Nouvelle LV.

Espaigne (Roy et Royne d'). T. I, Nouv. X, p. 127, 136, 137, 152.

Espaignes (Les). T. I, Nouv. X, p. 127, 128, 156. — T. II, Nouv. XXIV, p. 143.

Estienne (Maistre), apothicaire, personnage de la Nouvelle LXVIII, T. III.

Eve. T. I, Nouv. I, p. 42. — T. II, Nouv. XXVI, p. 201; Nouv. XXXVI, p. 300, sur les « filles d'Eve ».

F

Farse (L'Abbé de). T. III, Nouv. LI.

Fere (La) en Soissonnais (Aisne), où Madame de Vendosme, comtesse de Soissons, avait édifié un couvent du nom de *Mont d'Olivet*. — V. ci-après : Olivet (Mont d').

Ferrare (Le Duc de), fils d'Hercule Ier et frère d'Isabelle d'Este. T. II, Nouv. XIX, p. 33.

Fiennes (Maison de). T. III, Nouv. XLI.

Fimarcon (Françoise de), d'une branche de la famille princière de Lomagne, femme de Jehan de Montpezat, sénéchal de Bazadois et officier de la maison de François Ier. Figure dans les entretiens de l'*Heptaméron* sous le nom de Nomerfide. (V. ce mot.)

Flandres. T. I, Nouv. IV, p. 65. — T. II, Nouvelle XXXI, p. 245; Prolog. de la 5e Journée. — La *princesse de Flandres* de la Nouvelle IV désigne Marguerite d'Angoulême elle-même, comme

le « jeune gentilhomme » dont elle repoussa victorieusement l'assaut est l'amiral Bonnivet.
Florence (Duc de). — V. : Medicis (Duc de la maison de).
Florence. T. I, Nouv. XII, p. 208.
Florentin (Sainct), « eglise du chasteau » d'Amboise. T. I, Nouv. II, p. 44.
Floride, héroïne de la Nouvelle X. T. I, pp. 126-190.
Fontevrault (Les Dames de), formaient un ordre considérable : « la *grande religion* des dames de Fontevrault ». T. II, Nouv. XXII, p. 105.
Fors, village du Poitou, près de Niort. T. II, Nouvelle XXXIV, p. 269.
Fortuné (L'Infant). — V. : Infant fortuné (L').
France, en général. T. I, Prolog., p. 7; Nouv. I, p. 38; Nouv. V, p. 82; Nouv. X, p. 127, 128, 155; Nouv. XIII, p. 238; Nouv. XIV, p. 247; Nouv. XV, p. 263, 278. — T. II, Nouv. XIX, p. 34; Nouv. XXII. p. 115, 123; Nouv. XLVI; Nouv. LXI. — T. III, Nouv. LXIII; Nouv. LXXII.
France (Le Roi de), *François Ier*. T. I, Nouv. XIII, p. 225.
Françoys premier (Le Roy François, ou). T. I, Nouv. II, p. 44; Nouv. XV, p. 261. — T. II, Nouv. XVII, p. 13; Nouv. XX, p. 53; Nouvelle XXI, p. 103; Nouv. XXVIII, p. 209; Nouvelle XXXIII, p. 261; Nouv. XXXIV, p. 273. — T. III, Nouv. XLV; Nouv. XLVI; Nouv. LIII, Nouv. LVIII; Nouv. LX; Nouv. LXI; Nouvelle LXII.
Françoys (Sainct), patron des cordeliers. — Nouvelle V, p. 82. — T. II, Nouv. XXIII, p. 127; Nouv. XXXIV, p. 272; Nouv. XLVIII. — T. III, Nouv. LVI; Nouv. LXIV.
Françoise, jeune fille vertueuse de « bas estat », héroïne de la Nouvelle XLII. T. III.

Frigidis et maleficiatis (de). Titre d'une partie des *Capitulaires* et des *Décrétales* du pape Boniface VIII, concernant les hommes frappés d'impuissance. T. II, Nouv. XVIII, p. 30.

FURSTEMBERG (Guillaume, Comte de), de la maison de Saxe, alternativement au service de François Ier de Charles-Quint. T. II, Nouv. XVII, pp. 13-19.

G

GALERY ou *Gallery*, « *invocateur* » ou *envouteur*. T. I, Nouv. I, p. 27, 39, 40, 41, 42.

GASCOGNE (Bransles de). « Bernard du Ha... avec une vieille ... *apprenoit à danser aux chamberieres de ceans des bransles de Gascogne* ». T. II, Nouv. XXVIII, p. 210.

GASCOIGNE (Souliers de). « Sabots de bois ». T. II, Nouv. XXVIII, p. 213.

GAVE BEARNOIS (Le), ou *Gave de Pau*, cours d'eau torrentueux qui se jette dans l'Adour, après avoir traversé le territoire de l'ancienne cité de Béarn. T. I, p. 8, 14, 17, 23.

GEBURON, un des *devisants* de l'*Heptaméron*. — T. I, Introd. pp. CXV-CXXIV; Prol. p. 13; Nouvelle IV, p. 80; Nouv. V, p. 87, 88; Nouvelle VIII, p. 109, 111; Nouv. X, p. 192; Nouvelle XII, pp. 221-223; Nouv. XIII, p. 244; Nouv. XIV, p. 257; Nouv. XV, p. 289. — T. II, Nouv. XVI, pp. 10-12; Nouv. XVII, p. 19; Nouvelle XVIII, p. 29, 31; Nouv. XIX, p. 49; Nouv. XX, p. 58; Nouv. XXI, p. 101, 102; Nouv. XXII, p. 125; Nouv. XXIII, p. 141; Nouvelle XXIV, p. 157; Nouv. XXV, p. 170, 171; Nouv. XXVI, p. 202; Nouv. XXVIII, p. 214; Nouv. XXIX, p. 219; Nouv. XXX, p. 231, 232; Prolog. de la 4e Journée, p. 237; Nouv. XXXI,

p. 246, 247; Nouv. XXXII, p. 529; Nouv. XXXIII, p. 267; Nouv. XXXIV, p. 274, 275; Nouvelle XXXVI, p. 298; Nouv. XXVIII, p. 314 Nouv. XXXIX, p. 319; Nouv. XL, p. 328, 331, 332, 333. — T. III, Nouv. XLI, XLII, XLIII, XLIX, L, LI, LII, LIII, LV, LVII, LIX, LXII, LXIII, LXIV, LXV, LXVIII, LXIX, LXX. — V. ci-dessus : Burye (De).

Georges, « légat de France », *Georges d'Amboise.* T. II, Nouv. XXX, p. 221.

Gif (Couvent de), Abbaye de femmes dans la vallée de Chevreuse. T. II, Nouv. XXII, p. 106, 107, 114, 124.

Giy (Abbaye de) « près de Montargis ». — *Gy-les-Nonains*, village au S.-E. de cette ville (Loiret). T. II, Nouv. XXII, p. 124.

Grenade (Roy de). T. I, Nouv. X, p. 187, 189.

Grenoble. T. II, Nouv. XXXVI, p. 292, 301.

Grignaulx (Seigneur de), Jean de Talleyrand, *seigneur de Grignols,* etc. chambellan de Charles VIII, « chevalier d'honneur à la Royne de France Anne ». T. II, Nouv. XXXIX, p. 316, 317, 318.

Grip, « villaige entre Nyort et Fors ». T. II, Nouvelle XXXIV, p. 269.

Guerin (Thomas), « meurdrier ». T. I, Nouv. I, p. 35.

Guillaume (Le Comte). V. : Furstemberg (Guillaume, Comte de).

Guyenne. T. III, Nouv. LXVI.

H

Ha (Bernard du), héros de la Nouvelle XXVIII. T. II, pp. 209-214.

Henri d'Albret, roi de Navarre, second mari de Marguerite d'Angoulême. Figure dans les entre-

tiens de l'Heptaméron sous le nom de *Hircan*, anagramme de *Hanric*, abréviation de *Hanricus*. — V. le mot HIRCAN.

HERCULES. T. II, Nouv. XXVI, p. 185.

HEROET (Marie), héroïne de la Nouvelle XXII. T. II, pp. 106-124; sans doute parente du poète Héroët, ami de Marot et de Rabelais.

HIRCAN, un des *devisants* de l'*Heptaméron*, masque du roi Henri d'Albret, mari de la reine Marguerite. T. I, Introd., pp. LXXXVI-CXIV; Prolog., p. 12, 13, 17, 20, 21, 25; Nouv. IV, p. 79, 80; Nouv. VI, p. 92, 93, 94; Nouv. VII, p. 98, 99; Nouv. VIII, p. 108, 109, 110; Nouvelle IX, p. 122; Nouv. X, p. 190; Nouv. XII, p. 221; Nouv. XIII, p. 243, 244; Nouv. XIV, p. 259; Nouv. XV, p. 288. — T. II, Nouv. XVI, p. 10, 12; Nouv. XVII, p. 19, 20; Nouv. XVIII, p. 30, 32; Nouv. XIX, p. 49; Nouv. XX, p. 57; Nouv. XXI, p. 102; Nouv. XXIII, p. 141; Nouvelle XXIV, p. 157; Nouv. XXV, p. 171; Nouvelle XXVI, p. 200, 201; Nouv. XXIX, p. 220; Nouv. XXX, p. 233; Prolog. de la 4e Journée, p. 236; Nouv. XXXIII, p. 266, 267; Nouvelle XXXIV, p. 274, 276, 277; Nouv. XXXV, p. 289, 291; Nouv. XXXVI, p. 297, 298; Nouvelle XXXVII, p. 308; Nouv. XXXVIII, p. 313; Nouv. XL, p. 329, 333. — Nouv. XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, LI, LII, LIII, LIV, LV, LVI, LVII, LIX, LX, LXI, LXIII, LXIV, LXV, LXVI, LXVIII, LXX, LXXI, LXXII. — V. ci-dessus : HENRI D'ALBRET.

I

INFANT FORTUNÉ (L') ou l'*Infant de la Fortune*, Henri d'Aragon, père de l'un des personnages de

la Nouvelle X. T. I, p. 134, 135, 138, 144, 147, 159, 160, 169.

Innocens (Le jour et le jeu des). T. III, Nouv. XLV.

Italie. T. I, Nouv. X, p. 128; Nouv. XII, p. 212. — T. II, Nouv. XIX, p. 34. — T. III, Nouv. LVI.

J

Jacobins (Couvent des) d'Argentan. T. I, Nouv. I, p. 32, 36, 38.

Jacques (Sainct). T. III, Nouv. XLVIII.

Jambicque. Nom supposé de la damoiselle héroïne de la Nouvelle XLIII, annoncée dans les *devis* qui suivent la Nouvelle XLII. T. II.

Jaques, fils d'un Parisien « de mediocre estat », dont les amours font le sujet de la Nouvelle XLIV (de Gruget). T. III.

Jasserye (Chasteau de la) près Saragosse. T. I, Nouv. X, p. 127.

Jean pierre (Messire). Nom donné dans le sommaire de la Nouvelle L au personnage appelé dans le corps du récit : *Jehan Piltré.* (Voir ce nom.)

Jehan (Frère), nom supposé de la *damoiselle* emmenée de force en habit de moine par un « meschant Cordelier ». T. II, Nouv. XXXI, p. 243.

Jehan (Gentilhomme nommé). T. I, Nouv. XIII, p. 238, 240, 241.

Jehan (Secrétaire nommé) au service de la reine de Navarre. T. II, Nouv. XXVIII, p. 209.

Jehan (Sainct) l'*Evangeliste.* T. II, Nouv. XIX, p. 51; Nouv. XXXVI, p. 299, 300. — T. III, Prolog. de la 6e Journée et Prolog. de la 8e Journée.

Jehan de Lyon (Eglise Sainct). T. III, Nouv. LXIV; Nouv. LXV; Nouv. LXXII.

JEHAN DE PARIS ou *Jean Perréal*, célèbre peintre de l'école française du XVIe siècle, sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. T. II, Nouvelle XXXII, p. 257.
JERUSALEM. T. I, Nouv. XIII, p. 226, 228.
JESUS (Monastere de). T. I, Nouv. X, p. 189.
JHEROSME (Le bon Sainct). T. II, Nouv. XXX, p. 232.
JOSEPH, père putatif de Jésus. T. III, Nouv. XLI.
JOSSEBELIN (Comte de). Jean II, vicomte de Rohan, dont le titre imaginaire est forgé avec les noms de deux de ses domaines *(Josselin-Blain)*. T. II, Nouv. XL, p. 321, 322, 323, 324.
JUDAS. T. III, Nouv. LXI, p. 228.

L

LANGUEDOC. T. I, Nouv. X, p. 136. — T. II, Nouvelle XXX, p. 221.
LAURENT (Sainct). T. III, Nouv. LXIII.
LEGAT EN FRANCE, le *Chancelier Du Prat, Légat du Pape*. — T. II, Nouv. XXII, p. 123.
« *Le temps m'a faict, par sa force et puissance..* » Pièce de vers donnée comme traduite du Castillan dans la Nouvelle XXIV, et attribuée au banni d'amour, Elisor, devenu « hermite ». T. II, pp. 154-156.
LOCATTE, *Leucate*, bourg distant de 8 l. sud de Narbonne. T. I, Nouv. X, p. 176.
LOÏSE DE SAVOYE (Madame), mère de François Ier. — T. III, Nouv. XLI. — V. : REGENTE (Madame la).
LONGARINE, une des *devisantes* de l'*Heptaméron*. T. I, Introd., pp. CLXV-CLXIX ; Prolog., p. 12, 18 ; Nouv. V, p. 87 ; Nouv. VII, p. 98, 99 ; Nouvelle VIII, p. 108, 109, 112 ; Nouv. X, p. 192 ; Nouv. XII, p. 223 ; Nouv. XIV, pp. 258-260

Nouv. XV, p. 288, 289. — T. II, Nouv. XVIII, p. 29: Nouv. XX, p. 58; Nouv. XXI, p. 101; Nouv. XXIV, p. 157, 159, 160; Nouv. XXV, p. 171; Nouv. XXVI, p. 202; Nouv. XXX, p. 231; Nouv. XXXII, p. 258; Nouv. XXXIII, p. 267; Nouv. XXXIV, p. 276; Nouv. XXXV, p. 000; Nouvelle XXXVI, p. 298, 300; Nouvelle XXXVII, p. 308, 309; Nouv. XXXVIII, p. 313, 314; Nouv. XL, p. 330, 331; — T. III, Nouvelles XLII, XLIV, XLIX, L; Prolog. de la 6e Journée; Nouvelles LI, LII, LIII, LIV, LVI, LVIII, LIX, LXI, LXII, LXVII, LXVIII, LXIX, LXX, LXXI. — V. ci-après : Longray (La dame de).

Longray (La dame de). *Aymée Motier de La Fayette*, femme de François de Silly, Seigneur de Fay et de *Longray* en Normandie, chargée de l'éducation de Jeanne d'Albret et principale confidente de la reine Marguerite. Figure dans les entretiens de l'*Heptaméron* sous le nom de *Longarine*, formé de l'anagramme de *Longray* ou *Longrai*. (V. le mot Longarine.)

Lorette, personnage de la Nouvelle X. T. I, p 185, 186.

Lot (Les filles de). T. III, Nouv. LXXII.

Loue (Madame de). T. II, Nouv. XXXVII, p. 302, 303.

Louys onziesme (Le Roy *Loys* ou) de France. T. III, Nouv. LVII.

Louys douziesme (Le Roy *Loys XII* ou) de France. T. II, Nouv. XXVI, p. 174. — T. III, Nouv. LX.

Luc (Sainct). T. III, Prolog. de la 7e Journée.

Lucresse. Lucrèce, l'héroïne romaine. T. III, Nouvelle XLII. — T. III, Nouv. LXII.

M

MADRIC, *Madrid*. T. I, Nouv. X, p. 137.
MAGDELAINE (La) et *Magdeleine*. T. II, Nouv. XIX, p. 48; Nouv. XXXII. p. 258.
MAINE (Comté du). T. II, Nouv. XXIX, p. 217.
MANTOUE (Marquis de), *Jean François II de Gonzague*, T. II, Nouv. XIX, p. 32, 35.
MANTOUE (Duc de), *Frédéric*, fils de Jean François de Gonzague. T. III, Nouv. LI.
MARGUERITE (Madame) « fille bastarde de l'Empereur Charles Quint ». T. I, Nouv. XII, p. 208.
MARGUERITE (Madame), Marguerite de France, fille de François Ier et nièce de la reine de Navarre. T. I, Prolog., p. 22. — T. III, Nouv. LVIII.
MARGUERITE D'ANGOULÊME, duchesse d'Alençon, plus tard reine de Navarre. T. I, Nouv. I, p. 40, 41, 42. — T. III, Nouv. LXI; Nouv. LXXII. — Dans la Nouvelle IV elle figure sous le nom d'une *princesse de Flandres*. (V. le mot FLANDRES.) — V. aussi NAVARRE (La Royne de).
MARGUERITE D'AUTRICHE, tante de Charles-Quint. T. III, Nouv. XLI.
MARIE (Saincte)! Exclamation de Nomerfide, exprimant un étonnement indigné. T. II, Nouvelle XVIII, p. 31.
MARSEILLES ou *Marseille*. T. I, Prolog., p. 9; Nouv. I, p. 42 ; Nouv. XIII, p. 226, 230.
MARTIN DES CHAMPS (Prieur de Sainct-Martin), de Paris. — Etienne Gentil. T. II, Nouv. XXII.
MARTIN-LE-BEAU (Sainct) village « près la ville de Bleré en Touraine ». T. I, Nouv. XI (de Gruget), p. 201.
MAXIMILIAN D'AUTRICHE (L'Empereur). T. II, Nouvelle XXXI, p. 238.

MÉDICIS (Un duc de la maison de), *Alexandre de Médicis,* premier duc de Florence. T. I, Nouv. XII, p. 208.
MEDINACELI (Duchesse de). T. I, Nouv. X, p. 137.
MEHUN (Jean de). *Jean de Meung* ou *Meun-sur-Loire,* un des auteurs du *Roman de la Rose,* cité par Longarine. T. II, Nouv. XXIV, p. 161; par Saffredant, *Ibid.,* Nouv. XXIX, p. 219.
MESNIL (Gilles du). T. I, Nouv. I, p. 40. — V. ci-dessus : ALENÇON (Le Lieutenant général d').
MESNIL (Jacques du), fils de Gilles. — T. I, Nouv. I, p. 29, 30, 31, 32, 34.
MILAN. T. I, Nouv. XIV, p. 247; Nouv. XV, p. 289. — T. II, Nouv. XVI, p. 2; Nouv. XXX, p. 232.
« *Mon long celer, ma taciturnité* ... » Vers intercalés dans la Nouvelle XIII de l'*Heptaméron.* T. I, pp. 231-235.
MONT D'OLIVET. V. : OLIVET (Mont d').
MONTARGIS (Giy près de). V. ci-dessus : GIY.
MONTESON (Le Capitaine). T. II, Nouv. XXX, p. 226.
MONTIVILLIERS (l'abbesse de) près du Havre, *Catherine* ou *Quitterie d'Albret,* belle-sœur de la reine de Navarre. T. II, Nouv. XXII, p. 123.
MONTMORENCY (Le Seigneur de), envoyé de Louis XI en Angleterre, probablement *Guillaume,* père du Connétable. T. III, Nouv. LVII.
MONTPENSIER (La Duchesse de). *Jacqueline de Longwick,* femme de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier. T. III, Nouv. LVIII.
MONTPEZAT (Jehan de) ou *Montpezac,* dit le *capitaine Carbon,* au service du roi Henri d'Albret. Figure dans les entretiens de l'*Heptaméron* avec sa femme, de la maison *de Fimarcon* (Nomerfide) sous le nom de SAFFREDENT OU SAFFREDANT. (V. ce mot.)

MONTSERRAT (Notre-Dame de), en Catalogne. T. II, Nouv. XXVI, p. 179, 191.
MORESQUE (Ouvraige de). T. II, Nouv. XXIV, p. 145.
MOTHE (La), fille de compagnie de Mme de Roncex. T. I, Nouv. XI, p. 197, 198, 200.

N

NAGERES (Duc de). Personnage de la Nouvelle X. T. I, p. 155, 156,
NAPLES. T. I, Nouv. III, p. 52.
NAPLES (La Royne de), probablement Marie, fille de Henri III de Castille, et, depuis 1415, femme d'Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile. T. I, Nouv. III, p. 52.
NARBONNE. T. I, Prolog., p. 9; Nouv. X, p. 155.
Nativité (Jouer au vif le *mistere de la*). T. II, Nouv. XLI.
NAVARRE. T. I, Nouv. X, p. 139. — T. II, Nouvelle XXVI, p. 175.
NAVARRE (La Princesse de), Jeanne d'Albret, femme de M. de Vendosme (Antoine de Bourbon). T. III, Nouv. LXVI.
NAVARRE (La Royne de). T. I, Nouv. II, p. 44. — T. II, Nouv. XXII, p. 122, 123; Nouv. XXVIII, p. 209, 210. — T. III, Nouvelles LXVIII, LXXI, LXXII. — Porte dans les entretiens de son *Heptaméron* le surnom de *Parlamente*. — V. ci-dessus : MARGUERITE D'ANGOULÊME; et ci-après : PARLAMENTE.
NAVARRE (Le Roy Jehan de). T. II, Nouv. XXVI, p. 174.
NEAUFLE, « maistre des requestes du duc d'Alen-

çon » Charles, premier mari de Marguerite d'Angoulême. T. I, Nouv. I, p. 41.

Neuchatel (Madame de), « dame vefve » aimée du prince de Belhoste. T. III, Nouv. LIII.

Nicolas, « jeune clerc », amant de la femme d'un « Président de Grenoble ». T. II, Nouv. XXXVI, pp. 292-296.

Noé. T. I, p. 8.

Nomerfide, une des *devisantes* de l'*Heptaméron*. — T. I, Introd., pp. cxlii-cliii; Prolog., p. 13; Nouv. IV, p. 79, 80; Nouv. V, p. 87, 88; Nouvelle VI, p. 93; Prolog. de la 2e Journée, p. 196; Nouv. XI, p. 200; Nouv. XIII, p. 243; Nouvelle XIV, p. 258; Nouv. XV, p. 289. — T. II, Nouv. XVI, p. 11; Nouv. XVIII, p. 31; Nouvelle XXII, p. 125; Nouv. XXIV, p. 159; Nouv. XXV, p. 170; Nouv. XXVI, p. 201; Nouv. XXVIII, p. 214; Nouv. XXIX, p. 220; Nouv. XXXII, p. 259; Nouv. XXXIII, p. 267, 268; Nouv. XXXIV, p. 273, 277; Nouv. XXXVII, p. 308; Nouv. XL, pp. 328-331. — T. III, Nouvelles XLI, XLIII, XLIV, LI, LIII, LIV, LV, LVII, LIX, LXI, LXII, LXIV, LXV, LXVI, LXVII, LXVIII, LXX; Prolog. de la 8e Journée; Nouv. LXXI, LXXII. — V. ci-dessus : Fimarcon (La dame de).

Normandie. T. I, Nouv. XIII, p. 242.

Nostre-Dame (Patenostres et heures de) dites par les religieuses. T. III, Nouv. LXXII.

Nyort ou *Niort*. T. I, Nouv. V, p. 81, 82. — T. II, Nouv. XXXIII et XXXIV, p. 268, 269.

O

Observance (Religion de l'), couvent de Franciscains, de l'*ordre de l'Observance*. T. II, Nouvelle XIX, p. 33, 39, 44.

Odoz (Chasteau d') « en Bigorre » où séjournaient assez souvent les roi et reine de Navarre. T. III, Nouv. LXIX.

Oleron ou *Oloron*, autrefois siège d'un évêché, en Béarn, au sud de Pau. T. I, Prolog., p. 17.

Olivet (mont d'). « Couvent de Sainct-Benoist nommé le *mont d'Olivet* » fondé à La Fère par Marie de Luxembourg, comtesse de Vendosme. T. II, p. 113.

Olivier (Maistre François), alors « chancelier d'Alençon, et depuis par ses vertuz eleu du Roy pour chancelier de France ». T. II, Nouv. XXIII, p. 140.

Olivier, personnage de la Nouv. XLIV (de Gruget). T. III.

Oly (Ville d'), en Navarre. T. II, Nouv. XXVI, p. 191.

Orleans (Monsieur d'), *Charles*, troisième fils de François Ier, mort en 1545. T. II, Nouv. XLV.

Osile, *Osyle* ou *Oisille* (Madame), une des *devisantes* de l'*Heptaméron*, celle qui préside aux entretiens. Masque de madame *Loïse* ou *Loyse* de Savoie, mère de François Ier et de Marguerite d'Angoulême. — T. I, Introd., pp. LXXI-LXXXVI; Prolog., p. 9, 16, 17, 18, 21, 24; Nouv. I, p. 43; Nouv. II, p. 50; Nouv. V, p. 87, 88; Nouv. VII, p. 99; Nouv. IX, p. 122; Nouv. X, p. 191, 192; Prolog. de la 2e Journée, p. 195, 196; Nouv. XI, p. 200; Nouv. XIII, p. 244, 245; Nouv. XIV, p. 258; Nouv. XV, p. 288. — T. II, p. 11, 12; Nouv. XVII, p. 20; Nouv. XVIII, p. 29; Nouvelle XIX, p, 49; Nouv. XX, p. 56, 57, 58, 60; Prolog. de la 3e Journée, p. 61; Nouv. XXI, p. 101; Nouv. XXII, p. 125, 126; Nouv. XXIII, p. 141, 142; Nouv. XXIV, p. 158, 159; Nouvelle XXV, p. 170, 171; Nouv. XXVI, p. 200; Nouv. XXVII, p. 207; Nouv. XXX, p. 230, 231,

233; Prolog. de la 4e Journée, p. 235, 236; Nouv. XXXI, p. 246, 247; Nouv. XXXII, p. 259; Nouv. XXXIII, p. 266, 268; Nouv. XXXIV, p. 273, 275; Nouv. XXXV, p. 290; Nouv. XXXVI, p. 300; Nouv. XXXVII, pp. 307-309; Nouvelle XXXVIII, p. 313; Nouv. XXXIX, p. 319; Nouv. XL, p. 327, 334; Prolog. de la 5e Journée; Nouv. XLI; Nouv. XLIII; Nouv. XLIV; Nouvelle XLV; Nouv. XLVI; Nouv. XLVII; Nouvelle XLVIII; Nouv. XLIX; Nouv. L; Prolog. de la 6e Journée; Nouv. LI; Nouv. LII; Nouvelle LIII; Nouv. LIV; Nouv. LV; Nouv. LVI; Nouv. LVII; Nouv. LIX; Nouv. LX; Prolog. de la 7e Journée; Nouv. LXI; Nouv. LXII; Nouv. LXIII; Nouv. LXV; Nouv. LXVII; Nouv. LXVIII; Nouv. LXIX; Prolog. de la 8e Journée; Nouv. LXXI; Nouv. LXXII. — V. ci-dessus : Loïse de Savoye et ci-après : Regente (Madame la).

P

Padoue. T. III, Nouv. LVI.

Palamos ou *Palanos* (Comtesse et château de). T. I, Nouv. X, p. 141, 154, 156.

Pampelune. T. II, Nouv. XXVI, p. 174; Nouvelle XXXV et XXXVI, p. 278, 301.

Paris. T. I, Nouv. I, p. 36, 39; Nouv. VII, p. 95. — T. II, Nouv. XXII, p. 104, 106, 122; Nouvelle XXV, p. 163; Nouv. XXVIII, p. 211; Nouv. XXXVIII, p. 314; — T. III, Nouv. LX; Nouv. LXIII; Nouv. LXXII.

Parlamente, masque de la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier et femme de Henri d'Albret, dans le Prologue et les entretiens de l'*Heptaméron*. — T. I, Introd., pp. lxxxvi-

cxiv; Prolog., p. 12, 16, 17, 21, 25; Nouv. I, p. 42, 43; Nouv. VII, p. 98; Nouv. VIII, p. 111; Nouv. IX, p. 123, 124; Nouv. X, p. 190, 192; Prolog. de la 2e Journée, p 196; Nouv. XII, p. 220, 223; Nouv. XIV, p. 258; Nouv. XV, p. 288. — T. II, Nouv. XVII, p. 19; Nouvelle XVIII, p. 29; Nouv. XIX, p. 50; Nouv. XX, p. 58, 59; Prolog. de la 3e Journée, p. 62; Nouv. XXI, p. 101, 102; Nouv. XXIII, p. 141; Nouv. XXIV, p. 157, 158; Nouv. XXV, p. 171; Nouv. XXVI, p. 200, 201; Nouv. XXVIII, p. 214; Nouv. XXIX, p. 219; Nouv. XXX, p. 231; Prolog. de la 4e Journée, p. 236; Nouvelle XXXI, p. 247; Nouv. XXXII, p. 258; Nouv. XXXIII, p. 267; Nouv. XXXIV, p. 275.

Parpignan ou *Perpignan*. T. I, Nouv. X, p. 127, 130, 141, 153.

Pasques (Jambon de). T. II, Nouv. XXVIII, p. 211.

Pau. T. III, Nouv. LXVIII.

Paul (Sainct). V. : Pol (Sainct).

Pauline (La Damoiselle), héroïne de la Nouv. XIX. T. II, p. 33-49.

Perche (Le). T. III, Nouv. XLVI.

Perigord ou *Perigort*. T. II, Nouv. XXIII, p. 127; Nouv. XLVII.

Perette, femme de chambre de la reine Claude de France. T. III, Nouv. LXI.

Peyrechitte, *Pierrefitte*. T. I, Prolog., p. 12, 14.

Pierre (Sainct). T. III, Nouv. LXI.

Pierre (Par Sainct)! Jurement d'une « chamberière ». T. III, Nouv. LII.

Pierre (Sire). T. III, Nouv. XLIV (de Gruget).

Piltré (Messire Jehan), héros de la Nouvelle L, T. III.

Pirenées (Les). V. : Pyrénées.

Platon. T. I, Nouv. VIII, p. 111. — T. II, Nouvelle XXXIV, p. 275, dans les répliques de Geburon et de Saffredant.

Poictou. T. III, Nouv. XLII.
Pol (Sainct). L'apôtre Saint-Paul, T. III, Prolog. de la 6e Journée et Nouv. LI; Nouv. LVII; Nouv. LXVII; Nouv. LXX.
Poline, personnage de la Nouvelle X. T. I, p. 141, 142, 148, 149, 150, 151.
Portugal. T. I, Nouv. X, p. 153.
« *Pource qu'amour, s'il n'est bien esprouvé...* » Epître en vers, mise dans la bouche d'une « damoiselle » de Valence en Espagne. T. III, Nouvelle LXIV.
Provence. T. I, Nouv. IX, p. 113.
Provence (Camp de). T. III, Nouv. XLIV (de Gruget).
Pyrenées (Montz Pirenées ou). T. I, Prolog., p. 7. — T. III, Nouv. LIV.

Q

Que dira elle? chanson du *Religieux par amour*, dans la Nouv. XIX, T. II, pp. 41-43.

R

Raphaël (L'ange). T. III, Nouv. LVI.
Regente (Madame la), Louise, mère de François Ier. T. I, Nouv. I, p. 41; Nouv. XIII, p. 224, 241. — T. III, Nouv. LX; Nouv. LXI. — V. ci-dessus: Loïse de Savoye.
Renommée (Temple de). T. II, Nouv. XVII, p. 19.
Rivolte ou *Rivoli* en Lombardie. T. III, Nouv. LI.
Robertet, « secretaire des finances du Roy » François Ier. — T. II, Nouv. XVII, p. 16, 17.
Robertval, le capitaine la *Roque de Robertval*,

compagnon de Jacques Cartier dans les explorations françaises au Canada. T. III, Nouv. LXVII.
Rochelle (La). T. III, Nouv. LXVII.
Rolandine pour *Rohandine* (Anne de Rohan), héroïne de la Nouv. XXI. T. II, pp. 64-100. — *Ibid.*, Nouv. XXXIX et XL, p. 320, 321, 327.
Roman de la Rose (Le), cité par *Saffredant*. T. I, Nouv. IX, p. 123.
Romme, *Rome*. T. III, Nouv. LXXII.
Roncex (Madame de). T. I, Nouv. XI, p. 197, 199.
Roussillon. T. I, p. 9.
Ryant (Le Sieur de) ou *Riant*, « de la maison du Roy Françoys Ier ». T. II, Nouv. XX, p. 53.

S

Saffredant ou *Saffredent*, un des devisants de l'*Heptaméron*. — T. I, Introd., pp. CXLII-CLIII; Prolog., p. 12; Nouv. II. p. 50; Nouv. III, p. 63, 64; Nouv. VIII, p. 108, 111; Nouv. IX, p. 122, 123; Nouv. X, p. 191; Nouv. XII, pp. 221-223; Nouv. XIII, p. 244; Nouv. XIV, p. 259; Nouv. XV, p. 289 — T. II, Nouv. XVI, p. 11; Nouv. XVIII, p. 30, 31; Nouv. XIX, p. 49, 51, 52; Nouv. XX, p. 58; Nouv. XXIII, p. 141, 142; Nouv. XXIV, p. 158, 159; Nouv. XXV, p. 171, 172; Nouv. XXVI, p. 200, 202; Nouv. XXIX, p. 219; Nouv. XXX, p. 232; Nouv. XXXI, p. 246; Nouv. XXXIII, p. 268; Nouv. XXXIV, p. 274, 275; Nouv. XXXVI, pp. 298-300; Nouv. XXXVIII, p. 313; Nouv. XXXIX, p. 320; Nouv. XL, p. 328, 332, 333; Prolog. de la 5e Journée; Nouv, XLI; Nouv. XLII; Nouv. L; Nouv. LI; Nouv. LII; Nouv. LIII; Nouv. LIV; Nouv. LVI; Nouv. LVII; Nouv. LX; Prolog. de la 7e Journée; Nouv. LXI; Nouv. LXV; Nouv. LXVII; Nouv. LXIX;

Nouv. LXX; Prolog. de la 8e Journée; Nouv. LXXII. — V. ci-dessus : Montpezat (Jean de).
Sandras. « tabourin et cousturier ». T. I, Nouv. VIII, p. 101.
Sarragosse ou *Sarragoce*. T. I, Nouv. X, p. 127, 131, 158. — T. III, Nouv. LV.
Sathan (L'ange) « souvent... se transforme en ange de lumiere ». T. II, Nouv. XXII, p. 126. — *Ibid.*, Nouv. LXI.
Saulce. *Salces,* T. I, Nouv. X, p. 154, 155.
Savoye (Loïse de). T. II, Nouv. XVII, p. 14. — Figure dans les entretiens de l'*Heptaméron* sous le pseudonyme anagrammatique d'*Osile* ou, par corruption, *Oisille*. — V. : Regente (Madame la) et Osile (Madame).
Savoye (Maison de). T. II, Nouv. XVII, p. 13.
Savyn (Sainct). Abbaye de *Saint-Savin de Tarbes,* en Lavedan, (auj. Hautes-Pyrénées), de l'ordre des Bénédictins. T. I, Prolog., p. 12.
Saxonne (Maison de), pour *maison de Saxe*. T. II, Nouv. XVII, p. 13.
Sedan (Dame et seigneur de). Robert de la Marke II, seigneur de Sedan, et Catherine de Croye. T. II, Nouv. XLIV.
Sées (L'Evesque de), *Jacques de Silly,* évêque de Séez. — T. I, Nouv. I, pp. 27-32. — V. ci-après : Silly (Jacques de).
Serrance (Nostre-Dame de), *Notre-Dame de Sarrance,* en Béarn, ancien diocèse de Lescar. Sarrance est un village des Basses-Pyrénées, sur le Gave d'Aspe. — T. I, Prolog., p. 9, 14, 15, 16.
Silly (Jacques de), évêque de Séez, mort en 1539 et remplacé par Nicolas Dangu, chef du Conseil de la Reine Marguerite de Navarre, duchesse d'Alençon. — V. : l'*Introduction*, pp. CLXII-CLXIII.
Simontaut, *Simontault* ou *Symontault,* un des *devisants* de l'*Heptaméron*. — T. I, Introd.,

pp. cxxiv-cxxxvii ; Prolog., p. 14, 16, 17, 25 ; Nouv. VIII, p. 110 ; Nouv. XII ; p. 221 ; Nouvelle XIII, p. 245 ; Nouv. XIV, p. 259 ; Nouv. XV, p. 288 ; Nouv. XVIII, p. 29, 30 ; Nouv. XIX, p. 51 ; Nouv. XX, p. 57, 58, Nouv. XXI, p. 102 ; Nouv. XXIV, p. 158 ; Nouv. XXVII, p. 207, 208 ; Nouv. XXVIII, p. 214 ; Nouv. XXXI, p. 246 ; Nouv. XXXII, p. 259 ; Nouv. XXXIII, p. 268 ; Nouv. XXXIV, p. 273, 276 ; Nouv. XXXV, p. 289 ; Nouv. XXXVIII, p. 313 ; Nouv. XXXIX, p. 319 ; Nouv. XL, p. 329, 331, 333 ; Nouv. XLI ; Nouv. XLII ; Nouv. XLIV ; Nouv. XLV ; Nouvelle XLIX ; Nouv. L ; Nouv. LI ; Nouv. LII ; Nouv. LIII ; Nouv. LVI ; Nouv. LVII ; Nouvelle LVIII ; Nouv. LX ; Nouv. LXI ; Nouvelle LXVI ; Nouv. LXVII ; Nouv. LXIX ; Nouv. LXX ; Nouv. LXXI. — V. ci-dessus : Bourdeille (François de).

Sivray (Sieur de) ou plutôt de Civray « près Amboise ». V. ci-dessus : Bernage et Civray.

Syon (Mont de) ou *Sion*. T. I, Nouv. XIII, p. 232.

T

Table ronde (Livres de la). T. II, Nouv. XXI, p. 77, 79 ; Nouv. XLIX.

Taffares, ville et ancienne capitale de la Navarre espagnole. T. II, Nouv. XXVI, p. 191, 194.

Tarbes. T. I, p. 8.

Thobie. T. III, Nouv. LVI.

Thogas. Semble être l'anagramme de *Gastho* ou *Gasto* (Gaston). T. III, Nouv. LIV.

Thouars (Couvent des Cordeliers de). T. I, Nouvelle XI, p. 197.

Thunis, *Tunis*. T. I, Nouv. X, p. 155, 156, 158, 160.

Tirelière (Le seigneur de la). T. III, Nouv. LII.
Tollette, *Tolède*. T. I, Nouv. X, p. 127, 130, 173.
Touraine. T. III, Nouv. XLII; Nouv. XLIV (de Gruget).
Tours (Ville de). T. II, Nouv. XXI, p. 76; Nouvelle XXXVIII, p. 310.
Tremoille ou *Trimoille* (Madame de la). T. I, Nouv. XI, p. 197.
Trimoille (Le seigneur de la) ou *Tremoille*. T. II, Nouv. XVII, p. 14, 17.
Turc « tenu sur les fons ». T. I, Nouv. XIII, p. 238.
Turquie. T. I, Nouv. XII, p. 217.

U

Urbin (Le Duc d') « nommé le Prefect » c'est-à-dire *Préfet de Rome*, François Marie de la Rovère, neveu du Pape Jules II. — T. III, Nouv. LI.

V

Vale (Du), Cordelier paillard et criminel. T. III, Nouv. XLVI.
Valence en Espagne. T. III, Nouv. LXIII et LXIV.
Valles (De). V. : Vale (Du).
Valnebon, anagramme de *Bonneval*, un des favoris de Charles VIII avec Chastillon et Bourdillon. T. III, Nouv. XLIX.
Vendosme. T. III, Nouv. LXVI.
Vendosme (Madame de), *Marie de Luxembourg*, comtesse de Soissons, etc., veuve de Jacques de

Savoie et, en secondes noces, de François de Bourbon, comte de Vendosme (1495). T. II, Nouv. XXII, p. 113.

Vendosme (Monsieur de), *Antoine de Bourbon,* fils de Charles de Bourbon et de Françoise d'Alençon. T. III, Nouv. LXVI.

Venise. T. I, Nouv. XII, p. 217.

Venus. T. III, Nouv. XLVIII.

Verger (La Dame du *Vergier* ou), héroïne de la Nouvelle LXX, qui rappelle les principaux traits de la *Châtelaine de Vergy,* vieux fabliau français. T. III.

Vertu (Temple de). T. II, Nouv. XVII, p. 19.

Vincent (Monsieur de Sainct), « ambassadeur de l'Empereur ». T. II, Prolog. de la 4e Journée, p. 237.

Virgille, *Virgile* dans le poème de Dante, auquel fait allusion Hircan. T. III, Nouv. LV.

Vivonne (Anne de), femme de François de Bourdeille, « dame de corps » de la reine de Navarre. — Figure dans les entretiens de l'*Heptaméron* sous le nom d'Ennasuicte. (V. ce mot.)







TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME ET DERNIER



Pages

CINQUIÈME JOURNÉE

En la cinquiesme Journée, on devise de la vertu des filles et femmes, qui ont eu leur honneur en plus grande recommandation que leur plaisir; de celles aussi qui ont fait le contraire, et de la simplicité de quelques autres. 1

PROLOGUE 1

XLIe NOUVELLE. — LA PÉNITENCE. — La nuict de Noel, une Damoiselle se présenta à un Cordelier, pour estre ouye en confession, lequel luy bailla une pénitence si estrange, que, ne la voulant recevoir, elle se leva de devant luy, sans absolution; dont sa maistresse avertie feit fouetter le Cordelier en sa cuisine, puis le renvoya lié et garroté à son gardien 4

XLIIe NOUVELLE. — L'HONNESTE FILLE. — Un jeune Prince meit son affection en une

Pages

fille, de laquelle, combien qu'elle fust de bas et pauvre lieu, ne peut jamais obtenir ce qu'il en avoit espéré, quelque poursuite qu'il en feit. Parquoy, le Prince, congnoissant sa vertu et honnesteté, laissa son entreprinse, l'eut toute sa vie en bonne estime, et luy feit de grands biens, la mariant avec un sien serviteur 12

XLIIIe NOUVELLE. — L'AMOUREUSE HYPOCRITE. — Jambicque, préférant la gloire du monde à sa conscience, se voulut faire devant les hommes aultre qu'elle n'estoit; mais son amy et serviteur, descouvrant son ypocrisie par le moyen d'un petit trait de craye, révéla à un chascun la malice qu'elle mettoit si grand peine de cacher. 34

XLIVe NOUVELLE. — LA FOLLYE DES FEMMES. — Pour n'avoir dissimulé la vérité, le Seigneur de Sedan doubla l'aumosne à un Cordelier qui eut deux pourceaux pour un. . . . 47

APPENDICE. — JACQUES ET FRANÇOISE. — De deux amans qui ont subtilement jouy de leurs amours, et de l'heureuse issue d'icelles. . . . 54

XLVe NOUVELLE. — LA SERVANTE JUSTIFIÉE. — A la requeste de sa femme, un tapissier bailla les Innocens à sa chamberière, de laquelle il estoit amoureux : mais ce fut de telle façon, qu'il luy donnoit ce qui appartenoit à sa femme seulle, qui estoit si simple, qu'elle ne put jamais croire que son mary luy tinst un tel tort, combien qu'elle en fust assez avertie par une sienne voisine. 68

XLVIe NOUVELLE. — LE PÈRE FOUETTEUR. — De Vale, Cordelier, convyé pour disner en

Pages

la maison du juge des exempts d'Angoulesme, advisa que sa femme, dont il estoit amoureux, montoit toute seulle en son grainier, où, la cuydant surprendre, alla après; mais elle luy donna un si grand coup de pied par le ventre, qu'il trébuscha du haut en bas et s'enfuyt hors la ville chez une Damoiselle, qui aymoit si fort les gens de son ordre, que par trop sottement croire plus de bien en eulx qu'il n'y en a, luy commeit la correction de sa fille, qu'il print par force, en lieu de la chastier du péché de paresse, comme il avoit promis à sa mère. 77

APPENDICE. — LE MANCHE DE LA CROIX. — D'un Cordelier qui faict grand crime envers les marys de battre leurs femmes 83

XLVII° NOUVELLE. — LES DEUX COMPAIGNONS. — Deux gentilz hommes vécurent en si parfaicte amitié, qu'exceptée la femme, n'eurent long temps rien à départir jusques à ce que celluy qui estoit marié, sans occasion donnée print soupson sur son compaignon, lequel, par despit de ce qu'il estoit à tort soupsonné, se sépara de son amitié et ne cessa jamais qu'il ne l'eut fait coqu 89

XLVIII° NOUVELLE. — LE CORDELIER A LA NOPCE. — Le plus vieil et malicieux de deux Cordeliers, logez en une hostellerie où l'on faisoit les nopces de la fille de léans, voyant desrober la mariée, alla tenir la place du nouveau marié, pendant qu'il s'amusoit à danser avec la compaignie 98

XLIX° NOUVELLE. — LA DOULCE PRISON. — Quelques gentilz hommes Françoys, voyans

Pages

que le Roy leur maistre estoit fort bien traité d'une Comtesse estrangère qu'il aymoit, se hazardèrent de parler à elle, et la poursuyvirent, de sorte qu'ilz eurent l'un après l'aultre ce qu'ilz en demandoient, pensant chascun avoir seul le bien où tous les autres avoient part. Ce qu'estant découvert par l'un d'entre eux, prindrent tous ensemble complot de se venger d'elle; mais, à force de faire bonne mine et ne leur porter pire visage qu'auparavant, rapportèrent en leur sein la honte qu'ilz luy cuydoient faire. . . . 103

Lᵉ Nouvelle. — La Saignée. — Messire Jehan Piltré poursuyvit longuement en vain une sienne voisine, de laquelle il estoit fort feru. Et, pour en divertir sa fantaysie, s'esloingna quelques jours de sa veue : qui luy causa une mélancolie si grande, que les médecins luy ordonnèrent la saignée. La Dame, qui sçavoit d'ond procédoit son mal, cuydant saulver sa vie, advança sa mort, luy accordant ce que tousjours luy avoit refusé; puis considérant qu'elle estoit cause de la perte d'un si parfaict amy, par un coup d'espée se feit compaigne de sa fortune 116

SIXIESME JOURNÉE

En la sixiesme Journée, on devise des tromperies qui se sont faites d'homme à femme, de femme à homme, ou de femme à femme, par avarice, vengeance et malice. 125

Prologue. 125

Pages

LIe NOUVELLE. — LA CRUAULTÉ DE L'ITALIEN. — Le Duc d'Urbin, contre la promesse faite à sa femme, feit pendre une jeune Damoiselle, par le moïen de laquelle son filz (qu'il ne vouloit marier pauvrement) faisoit entendre à s'amye l'affection qu'il luy portoit. . 128

LIIe NOUVELLE. — LE PAIN DE SUCRE. — Un varlet d'apothicaire, voyant venir derrière soy un avocat qui luy menoit tousjours la guerre, et duquel il avoit envie se venger, laissa tomber de sa manche un estronc gelé enveloppé dans du papier, en guise d'un pain de sucre, que l'avocat leva de terre et le cacha en son sein; puis, s'en alla desjeuner en une taverne, dont il ne sortit qu'avec la despense et honte qu'il pensoit faire au pauvre varlet. 137

LIIIe NOUVELLE. — LA FILLE D'ÈVE. — Ma Dame de Neufchastel, par sa dissimulation, meit le Prince de Belhoste jusques à faire telle preuve d'elle, qu'elle tourna à son déshonneur 144

LIVe NOUVELLE. — LA FEMME COMPLAISANTE. — La femme de Thogas, pensant que son mary n'eust amitié à aultre qu'à elle, trouvoit bon que sa servante luy feist passer le temps, et rioit, quand à son veu et sceu il la baisoit devant elle. 157

LVe NOUVELLE. — LE TESTAMENT. — La vefve d'un marchant accomplit le testament de son mary, interprétant son intention au proffict d'elle et de ses enfans. 161

LVIe NOUVELLE. — LE MARI CORDELIER. — Une dévote Dame s'adressa à un Cordelier,

Pages

pour par son conseil pourvoir sa fille d'un bon mary, auquel elle faisoit si honneste party, que le beau père, soubz l'espérance d'avoir l'argent qu'elle bailleroit à son gendre, feit le mariage de sa fille avec un sien jeune compaignon, qui tous les soirs venoit souper et coucher avec sa femme, et le matin, en habit d'escolier, s'en retournoit en son convent; où sa femme l'apperceut et le monstra, un jour qu'il chantoit la messe, à sa mère, qui ne put croire que ce fust luy jusqu'à ce qu'estant dedans le lit elle luy osta sa coiffe de la teste, et congneut à sa couronne la verité et tromperie de son père confesseur 170

LVIIe Nouvelle. — Le Gand. — Un millor d'Angleterre fut sept ans amoureux d'une Dame, sans jamais luy en oser faire semblant, jusques à ce qu'un jour, la regardant dans un pré, il perdit toute couleur et contenance, par un soudain batement de cueur qui le print; lors, elle, se monstrant avoir pitié de luy, à sa requeste meit sa main gantée sur son cueur, qu'il serra si fort, en luy déclarant l'amour que si long temps luy avoit portée, que son gand demeura en la place de sa main : que depuis il enrichit de pierreries et l'attacha sur son saye, à costé du cueur; et fut si gracieux et honneste serviteur, qu'il n'en demanda oncques plus grand privauté. 182

LVIIIe Nouvelle. — L'Amoureux mocqué. — Un gentil homme, par trop croire de vérité en une Dame qu'il avoit offensée, la laissant pour d'aultres, à l'heure qu'elle l'aymoit plus fort, fut, sous une faulse assignation, trompé d'elle et mocqué de toute la cour. 190

Pages

LIXe Nouvelle. — Le Mary en faute. — Cette mesme Dame, voyant que son mary trouvoit mauvais qu'elle avoit des serviteurs, desquelz elle passoit le temps, son honneur saufve, l'espya si bien, qu'elle s'apperceut de la bonne chère qu'il faisoit à une sienne femme de chambre qu'elle gaingna, de sorte qu'accordant à son mary ce qu'il en prétendoit, le surprind finement en telle faute, que, pour la réparer, fut contraint luy confesser qu'il méritoit plus grande pugnition qu'elle; et, par ce moyen, vescut depuis à sa fantasye 197

LXe Nouvelle. — La Morte vivante. — Un Parisien, faulte de s'estre bien enquis de sa femme qu'il pensoit estre morte, combien qu'elle feist bonne chère avec un chantre du Roy, espousa en secondes noces une autre femme qu'il fut contrainct laisser, après en avoir eu plusieurs enfans et demeuré ensemble quatorze ou quinze ans, pour reprendre sa première femme 210

SEPTIESME JOURNÉE

En la septiesme Journée, on devise de ceulx qui ont fait tout le contraire de ce qu'ilz devoient ou vouloient 219

Prologue 219

LXIe Nouvelle. — L'Accordée du Chanoine. — Un mary se réconcilie avec sa femme, après qu'elle eut vescu quatorze ou quinze ans avec un chanoine d'Authun. 222

Pages

LXIIe NOUVELLE. — LE COMPTE VÉRITABLE. — Une Damoiselle, faisant soubz le nom d'une aultre un compte à quelque grande Dame, se coupa si lourdement, que son honneur en demora tellement taché, que jamais elle ne le peut réparer. 236

LXIIIe NOUVELLE. — L'HONNESTE MARY. — Le refuz qu'un gentil homme feit d'une adventure que tous ses compaignons cherchoient luy fut imputé à bien grande vertu; et sa femme l'en ayma et estima beaucoup plus qu'elle n'avoit fait. 242

LXIVe NOUVELLE. — L'AMANT DÉSESPÉRÉ. — Après qu'une Damoiselle eut, l'espace de cinq ou six ans, expérimenté l'amour que luy portoit un gentil homme, désirant en avoir plus grande preuve, le meit en tel désespoir que, s'estant rendu religieux, ne le peut recouvrer, quand elle voulut. 249

LXVe NOUVELLE. — LE MIRACLE. — La fausseté d'un miracle, que les prestres Saint Jehan de Lyon vouloient cacher, fut découverte par la congnoissance de la sottise d'une vieille. . 259

LXVIe NOUVELLE. — LE QUIPROQUO. — Monsieur de Vendosme et la Princesse de Navarre, reposans ensemble, furent une après-disnée surpris, par une vieille chamberière, pour un prothonotaire et une Damoiselle qu'elle doubtoit se porter quelque amitié. Et, par ceste belle justice, fut déclaré aux estrangers ce que les plus privez ignoroient. 263

LXVIIe NOUVELLE. — LA FEMME VERTUEUSE. — Une pauvre femme, pour sauver la vie de

Pages

son mary, hasarda la sienne, et ne l'abandonna jusqu'à la mort. 268

LXVIIIe Nouvelle. — La Poudre de cantharides. — La femme d'un apothicaire voyant que son mary ne faisoit pas grand compte d'elle, pour en estre mieulx aymée, pratiqua le conseil qu'il avoit donné à une sienne commère malade de mesme malladie qu'elle, dont elle ne se trouva si bien qu'elle; et s'engendra hayne pour amour 275

LXIXe Nouvelle. — Le Mary blutant. — Une Damoyselle fut si saige, qu'ayant trouvé son mary blutant en l'habit de sa chamberière qu'il attendoit soubz espoir d'en obtenir ce qu'il en pourchassoit, ne s'en feit que rire et passa joyeusement son temps de sa follye. . . 281

LXXe Nouvelle. — Le Secret. — La Duchesse de Bourgongne, ne se contentant de l'amour que son mary luy portoit, print en telle amitié un jeune gentil homme, que, ne luy ayant peu faire entendre par mynes et œillades son affection, luy déclara par paroles : dont elle eut mauvaise issue. 287

HUICTIESME JOURNÉE

En la huictiesme Journée on devise des plus grandes et plus véritables follyes dont chascun se peut aviser 333

Prologue. 333

LXXIe Nouvelle. — La Guérison. — La femme d'un sellier, griefvement malade, se

Pages

guérit et recouvra la parole qu'elle avoit perdue l'espace de deux jours, voyant que son mary retenoit sur un lict trop privément sa chamberière, pendant qu'elle tiroit à sa fin. 336

LXXIIe Nouvelle. — L'Œuvre de vie. — En exerçant le dernier œuvre de miséricorde et ensevelissant un corps mort, un religieux exerça les œuvres de la chair avec une religieuse et l'engrossa 341

APPENDICES

Appendice I. — Bibliographie des Œuvres de la Reine Marguerite 351

Appendice II, concernant l'*Heptaméron*. — Tableau récapitulatif et attributif des Nouvelles dites par chaque devisant. 365

Appendice III. — Les Poésies de la Reine Marguerite et de son groupe littéraire, considérées spécialement dans leurs rapports avec l'*Heptaméron* 383

Notes et Éclaircissements 477

Index des Noms propres contenus dans l'*Heptaméron* ou s'y rapportant. 553





TABLE DES FIGURES

Pages

XLIe Nouvelle. — *La Pénitence* 4

XLIXe Nouvelle. — *La doulce Prison* . . . 103

LIXe Nouvelle. — *Le Mari en faute* 197

LXVIIIe Nouvelle. — *La Poudre de cantharides* 275

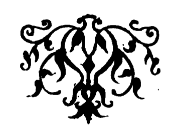


TABLE GÉNÉRALE

TOME Ier

INTRODUCTION, par Félix Frank. — Dédicace de l'édition de 1559. — Prologue.

Première Journée. — I. La meschante Femme. — II. La chaste Muletière. — III. La vengeance de la Royne. — IV. Le Gentilhomme et la Princesse. — V. La Bastelière et les Cordeliers. — VI. Le bon œil du Borgne. — VII. La Vieille trompée. — VIII. Le Mary coqu par soy-mesme. — IX. L'Amour celée. — X. Floride.

Deuxiesme Journée. — XI. Le retraict des Cordeliers. — Appendice : Le Prescheur facétieux. — XII. La vengeance du Frère. — XIII. Le Diamant. — XIV. La finesse de Bonnivet. — XV. La Dame délaissée.

TOME II

XVI. L'Amoureux sans paour. — XVII. L'espée du Roy François. — XVIII. La Tentation. — XIX. Les Amans en religion. — XX. Le Gentilhomme et le Palefrenier.

Troisiesme Journée. — XXI. Rolandine et le Bastard. — XXII. Le Pasteur devenu loup. — XXIII. Le Père confesseur. — XXIV. Elisor et la Royne. — XXV. La dévotion du Prince. — XXVI. La Folle et la Sage. — XXVII. L'honneste Tromperie. — XXVIII. Le jambon de Bayonne. — XXIX. Le Laboureur et le Curé. — XXX. L'estrange Mariage.

Quatriesme Journée. — XXXI. Le meschant Cordelier. — XXXII. La vengeance du Mary. — XXXIII. L'Œuvre du Sainct-Esperit. — XXXIV. Le Boucher et les Cordeliers. — XXXV. L'Amour spirituelle. — XXXVI. Le Président de Grenoble. — XXXVII. La Femme patiente. — XXXVIII. La Bourgeoise de Tours. — XXXIX. L'Esprit chassé. — XL. La cruaulté du Frère.

TOME III

Cinquiesme Journée. — XLI. La Pénitence. — XLII. L'honneste Fille. — XLIII. L'Amoureuse hypocrite. — XLIV. La follye des Femmes. — Appendice : Jaques et Françoise. — XLV. La Servante justifiée. — XLVI. Le Père fouetteur. — Appendice : Le manche de la croix. — XLVII. Les deux Compaignons. — XLVIII. Le Cordelier à la nopce. — XLIX. La doulce Prison. — L. La Saignée.

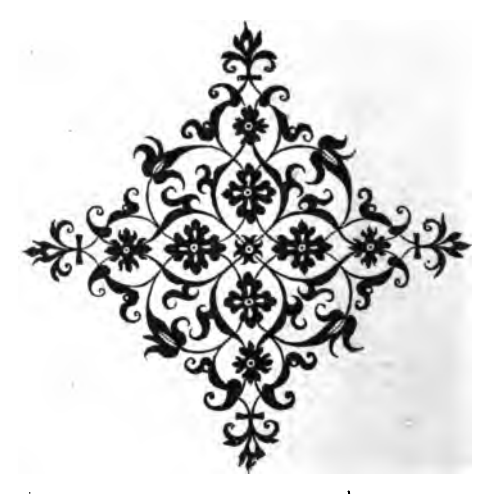
Sixiesme Journée. — LI. La cruaulté de l'Italien. — LII. Le Pain de sucre. — LIII. La Fille d'Eve. — LIV. La Femme complaisante. — LV. Le Testament. — LVI. Le Mary Cordelier. — LVII. Le Gand. — LVIII. L'Amoureux mocqué. — LIX. Le Mary en faute. — LX. La Morte vivante.

Septiesme Journée. — LXI. L'Accordée du Chanoine. — LXII. Le Compte véritable. — LXIII. L'honneste Mary. — LXIV. L'Amant désespéré. — LXV. Le Miracle. — LXVI. Le Quiproquo. — LXVII. La Femme vertueuse. — LXVIII. La Poudre de cantharides. — LXIX. Le Mary blutant. — LXX. Le Secret.

Huictiesme Journée. — LXXI. La Guérison. — LXXII. L'Œuvre de vie.

APPENDICES, NOTES ET INDEX.

Paris. — Imp. MOTTEROZ, 54 bis, r. du Four.




TAYLOR INSTITUTION
OXFORD
LIBRARY

Heurtebise
20. 4. 98
Frs. 340.00
3 vols.
[ZAH]

